



# **24e Rapport de Synthèse sur la Conformité dans le Cadre de la Loi Hope Haiti**

MAI 2021 - JUIN 2022



International  
Labour  
Organization



International  
Finance  
Corporation  
WORLD BANK GROUP



Copyright © Organisation Internationale du Travail (OIT) et Société Financière Internationale (SFI) (2022)

### Première publication (2022)

Les publications du Bureau International du Travail (BIT) jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du Protocole 2 de la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Cependant, de courts extraits pourront être reproduits sans autorisation, à condition que leur source soit dûment indiquée. Pour les droits de reproduction ou de traduction, la demande doit être adressée au BIT, agissant au nom des deux organisations : Publications du BIT (droits et licences), Bureau International du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par e-mail [pubdroit@ilo.org](mailto:pubdroit@ilo.org). La SFI et le BIT accueillent favorablement de telles demandes.

Les bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'organismes de droits de reproduction peuvent faire des copies par les licences qui leur ont été délivrées à cette fin. Visitez [www.ifrro.org](http://www.ifrro.org) pour trouver l'organisation des droits de reproduction dans votre pays.

---

#### Données de Catalogage avant Publication du BIT

Better Work Haïti : 24e rapport de synthèse semestriel de l'industrie du vêtement en vertu de la loi HOPE II / Bureau International du Travail ; Société Financière Internationale. - Genève : OIT, 2022  
1 v.

ISSN 2227-958X (pdf Web)

Bureau International du Travail; Société Financière Internationale

Industrie de l'habillement / industrie textile / conditions de travail / droits des ouvriers / législation du travail / convention de l'OIT / normes internationales du travail / commentaire / application / Haïti  
08.09.3

---

Les désignations utilisées dans ce document, qui sont conformes avec la pratique des Nations Unies et la présentation des éléments qui y sont présentés n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de la SFI ou de l'OIT concernant le statut juridique de tout pays, zone ou territoire ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles, études et autres contributions signés incombe uniquement à leurs auteurs, et la publication ne constitue pas une approbation par la SFI ou l'OIT des opinions qui y sont exprimées.

La référence aux noms d'entreprises et de produits et processus commerciaux n'implique pas leur approbation par la SFI ou l'OIT. L'absence de mention d'une entreprise, d'un produit commercial ou d'un procédé en particulier n'est pas un signe de désapprobation. Les publications du BIT peuvent être consultées auprès des principaux libraires ou des bureaux locaux du BIT dans de nombreux pays ou directement auprès des Publications du BIT, Bureau International du Travail, CH-1211 Genève 22 et



---

Suisse. Les catalogues ou listes des nouvelles publications sont disponibles gratuitement à l'adresse ci-dessus ou par email: [pubvente@ilo.org](mailto:pubvente@ilo.org)

Visitez notre site Internet: [www.betterwork.org](http://www.betterwork.org)



---

## Remerciements / Avertissement

Better Work Haïti reçoit un soutien financier du Département du Travail des États-Unis (USDOL en Anglais). Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de Better Work Haïti et ne reflète pas nécessairement les points de vue de USDOL.

Le financement fourni par le Département du Travail des États-Unis relève de l'accord de coopération numéro IL-21187-10-75-K. 92 % des coûts totaux du programme en 2023 ont été financés par des fonds fédéraux, pour un total de USD 14,537,735. Ce document ne reflète pas nécessairement les points de vue ou les politiques du Département du Travail des États-Unis, et la mention de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas l'approbation du gouvernement des États-Unis.



---

# Table des Matières

<b>Remerciements/Avertissement .....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des Acronymes .....</b>	<b>5</b>
<b>Section I: Introduction et Contexte.....</b>	<b>8</b>
1.1 Antécédants .....	8
1.2 Un coup d’œil sur les données de l’industrie vestimentaire d’Haïti .....	11
<b>Section III: Faits saillants au cours de la période visée Décembre 2021-Juin 2022 .....</b>	<b>13</b>
Contexte du pays .....	13
<b>Section IV: Situation de la conformité dans l’industrie vestimentaire en Haïti .....</b>	<b>16</b>
<b>Section V: Constatations de non-conformité aux principales normes du travail pour la période de référence (Avril 2021 - Novembre 2021).....</b>	<b>22</b>
<b>Section VI: Principales activités de Better Work au cours de la période de référence .....</b>	<b>25</b>
<b>Les usines en détail.....</b>	<b>32</b>
Liste des usines.....	32
Observations Relatives aux usines .....	34
<b>Annexe 1: Le Project TAICNAR et les exigences en matière de rapport dans le cadre de la loi HOPE II.....</b>	<b>36</b>
<b>Annexe 2. Modèle de Prestation de Services de Better Work .....</b>	<b>40</b>
<b>Annexe 3. Méthodologie d’évaluation de la conformité de Better Work.....</b>	<b>43</b>
Cadre d’évaluation de la conformité de Better Work .....	Error! Bookmark not defined.
Calcul de la non-conformité et Rapport Public .....	53
Contraintes dans le processus d’évaluation.....	Error! Bookmark not defined.
<b>Annexe 4. Conclusions Relatives aux Usines .....</b>	<b>57</b>



## Liste des Acronymes

<b>ADIH</b>	Association des Industries d'Haïti
<b>BMST</b>	Bureau de la Médiatrice Spéciale du Travail
<b>CAOSS</b>	Conseil d'Administration des Organes de Sécurité Sociale
<b>CCAP</b>	Comité Consultatif pour l'Amélioration des Performances
<b>CCP</b>	Comité Consultatif du Projet
<b>CE</b>	Conseiller d'Entreprise
<b>CSI</b>	Confédération Syndicale Internationale
<b>CSS</b>	Conseil Supérieur des Salaires
<b>CTH</b>	Confédération des Travailleurs Haïtiens
<b>CTSP</b>	Confédération des Travailleurs des Secteurs Publics et Privés
<b>CTMO-HOPE</b>	Commission Tripartite de Mise en œuvre de la loi HOPE
<b>EPI</b>	Équipement de Protection Individuelle
<b>FS</b>	Fiche Signalétique
<b>GOSTTRA</b>	Groupement Syndical des Travailleurs-eusses du Textile pour Réexportation d'Assemblage
<b>HELP</b>	<i>Haiti Economic Lift Program</i> (Programme de Relance Économique en Haïti)
<b>HOPE</b>	<i>Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement Act</i> (Loi sur l'amélioration des possibilités hémisphériques d'Haïti par l'encouragement au partenariat)
<b>ITUC</b>	International Trade Union Confederation
<b>MAST</b>	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
<b>OFATMA</b>	Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité
<b>OIE</b>	Organisation Internationale des Employeurs
<b>ONA</b>	Office Nationale d'Assurance-Vieillesse
<b>PAP</b>	Port-au-Prince, Haïti
<b>PC</b>	Point de Conformité
<b>PIC</b>	Parc Industriel de Caracol
<b>PIM</b>	Parc Industriel Métropolitain (aussi appelé SONAPI)



- 
- SC/AFL-CIO** *Solidarity Center/American Federation of Labor-Congress of Industrial Organizations* (Centre de Solidarité/Fédération Américaine du Travail-Congrès des Organisations Industrielles)
- SDT** Table de Dialogue Social
- SST** Sécurité et Santé au Travail
- TAICNAR** *Technical Assistance Improvement and Compliance Needs Assessment and Remediation* (Amélioration de l'Assistance Technique et Évaluation des Besoins en Matière de Conformité et Mesures Correctives)
- USDOL** *United States Department of Labor* (Département du travail des États-Unis)





## Section I: Introduction et Contexte

### 1.1 ANTÉCÉDANTS

Better Work - une collaboration entre l'Organisation Internationale du Travail (OIT) des Nations Unies et la Société Financière Internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque Mondiale - est un programme complet réunissant tous les niveaux de l'industrie vestimentaire pour améliorer les conditions de travail, le respect des droits du travail pour les travailleurs et stimuler la compétitivité des entreprises de l'habillement. Le programme a été lancé en Haïti en juin 2009 dans le cadre du programme mondial Better Work avec des opérations nationales au Bangladesh, au Cambodge, en Éthiopie, en Égypte, en Haïti, en Indonésie, en Jordanie, au Nicaragua et au Vietnam. Better Work opère principalement dans l'industrie de l'habillement et de la chaussure dans les pays où elle est implantée. En Haïti, le programme est obligatoire pour tous les producteurs de vêtements exportant leurs produits vers le marché américain en vertu de la loi HOPE II.

La loi HOPE II exige qu'Haïti, en coopération avec l'OIT, établisse un programme d'amélioration et d'assainissement des besoins en matière d'assistance technique et de conformité (TAICNAR), qui (i) évalue les usines de vêtements haïtiennes exportant en vertu de la loi HOPE II sur le respect des normes internationales fondamentales du travail et du droit national du travail haïtien, (ii) aide ces usines dans leurs efforts de réparation et (iii) fournit un renforcement des capacités au Gouvernement haïtien sur ces aspects. En outre, conformément à la loi HOPE, des rapports semestriels doivent être publiés pour indiquer les performances de conformité au niveau de l'entreprise. De plus amples détails sur les composantes de la loi HOPE II et les exigences spécifiques concernant les rapports semestriels publiés par l'entité exploitant le programme TAICNAR sont cités à l'Annexe 1 (Exigences de déclaration de la loi HOPE II). Il s'agit du vingt-quatrième rapport de la loi HOPE qui sera publié en avril 2022 et dont la publication sera reportée à juillet 2022 ; en raison de circonstances imprévues, il est publié à la fin de cette année. Des données détaillées au niveau de l'entreprise sur les performances de conformité requises par la loi HOPE II sont incluses dans les tableaux d'usine dans la section intitulée « tableaux d'usine ».

Les deux composantes du programme HOPE II TAICNAR visent à renforcer la conformité du travail de l'industrie haïtienne. Le premier de ces éléments se concentre sur l'évaluation de la conformité aux normes fondamentales du travail et au droit national du travail, le



soutien aux efforts de remédiation et la publication des progrès de chaque usine sur le registre du médiateur du travail. Le deuxième élément du programme TAICNAR consiste en une assistance technique visant à renforcer les structures juridiques et administratives afin d'améliorer la conformité dans l'industrie. La portée de ces services est vaste, englobant l'assistance technique de l'OIT pour la révision des lois et réglementations nationales afin de les mettre en conformité avec les normes internationales, de sensibiliser aux droits des travailleurs et de former des inspecteurs du travail, des huissiers de justice et d'autres membres du personnel gouvernemental.

Pour encourager le respect des normes fondamentales du travail et du droit national du travail, la législation indique que le traitement préférentiel peut être retiré, suspendu ou limité par le président des États-Unis aux producteurs qui, même après avoir fourni une assistance, ne se conforment pas aux normes fondamentales du travail et au droit du travail national qui sont liés et conformes à ces normes. La suppression des avantages est fondée sur les décisions du gouvernement des États-Unis, principalement sur la base des identifications de non-conformité effectuées par le Département du Travail des États-Unis (USDOL). Bien que les rapports de Better Work Haiti soient consultés dans le cadre de l'exécution par l'USDOL de son mandat de mise en œuvre de la loi HOPE II, les constatations de non-conformité de Better Work Haiti ne peuvent, à elles seules, avoir un impact sur le traitement préférentiel en vertu de la loi HOPE.

Better Work Haiti a mis en œuvre la première composante du programme TAICNAR de 2009 à 2017, tandis que d'autres projets de l'OIT, en particulier le projet de renforcement des capacités OIT-MAST, ont travaillé sur la deuxième composante. À partir de 2018, avec le démarrage de la troisième phase du projet Better Work Haiti (2018 - 2022), Better Work a également repris plusieurs éléments de la deuxième composante du programme TAICNAR tout en menant des activités couvrant la première composante TAICNAR. Le programme Better Work coordonne son travail avec le Médiateur du Travail et un Comité Consultatif de Projet (CCP) tripartite. Ce comité se réunit régulièrement avec Better Work pour discuter des activités du programme Better Work. Les membres du CCP représentent le secteur privé, les représentants du gouvernement et des travailleurs, ainsi que le médiateur du travail, conformément aux exigences de la loi HOPE du comité.

Par conséquent, Better Work suit cette approche à deux volets au niveau national pour améliorer les conditions de travail et la compétitivité de l'industrie du vêtement en Haïti. D'une part, les interventions directes au niveau de l'usine permettent d'avoir une



---

connaissance approfondie des performances de conformité de chaque entreprise et aident de manière personnalisée. D'autre part, le programme travaille avec les madants tripartites pour relever les défis endémiques de manière plus substantielle en rassemblant les parties prenantes, en partageant les données de l'industrie et en offrant une assistance technique pour relever les défis de conformité et les besoins de renforcement des capacités.

## 1.2 Un coup d'œil sur les données de l'industrie vestimentaire en Haïti



**38**

USINES PARTICIPANT AU PROGRAMME



**~58,571**

OUVRIERS EMPLOYÉS (63% DE FEMMES)



**8**

ZONES INDUSTRIELLES HÉBERGANT 90% DE TEXTILE



**~ \$1Bi** (↑15% en 2022)

EXPORTATIONS DE VÊTEMENTS EN MILLIONS USD (83 % DES EXPORTATIONS NATIONALES)



**36**

MARQUES ET DISTRIBUTEURS



**7**

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAU



**11**

ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS



**24**

RAPPORTS DE CONFORMITÉ DE L'INDUSTRIE



**14**

PERSONNEL DE BETTER WORK HAITI



**13**

ANS EN HAÏTI - DEPUIS 2009



Better Work Haiti continue de travailler avec les parties prenantes de l'industrie, à savoir les organisations de travailleurs et d'employeurs et les représentants du gouvernement, non seulement pour préserver les emplois dans le secteur textile et de l'habillement, mais aussi pour les multiplier grâce à une productivité accrue et aux demandes des acheteurs internationaux. Better Work Haiti continue de s'engager auprès des acheteurs internationaux pour résoudre les problèmes qui les préoccupent, ainsi que le secteur textile haïtien. Les discussions autour du renouvellement de la loi HOPE ont incité tous les acteurs à travailler ensemble pour résoudre les nombreux problèmes de non-conformité qui peuvent affecter la croissance et la productivité du secteur. Les non-conformités liées à la sécurité sociale ont été un point clé dans les discussions pour le renouvellement de la loi HOPE.

Selon les données publiées par le Département du Commerce des États-Unis - Bureau des textiles et de l'habillement (OTEXA), l'industrie textile haïtienne a exporté pour 433,553 millions de dollars de produits vers les États-Unis au cours des cinq premiers mois de 2022, contre 376,715 millions de dollars de janvier 2021 à mai 2021, soit une augmentation de 15,09%. Cette période de référence fait état de 58,571 emplois dans le secteur, contre 53,410 au cours de la dernière période de rapport.

S'appuyant sur les partenariats solides que Better Work a développés avec le gouvernement, les marques mondiales, les employeurs et les syndicats, au cours des 11 prochaines années, le programme jouera un rôle central dans la réalisation du plein potentiel de la loi HOPE II - un programme commercial préférentiel avec les États-Unis. Réunir diverses parties prenantes pour relever des défis communs et soutenir les efforts des institutions pour surveiller et préserver la conformité des usines aux normes internationales du travail seront une priorité absolue.

### Partenaires clés

- ◆ Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST)
- ◆ Bureau de la Médiatrice Spéciale du Travail (BMST)
- ◆ Office National d'Assurance-Vieillesse (ONA)
- ◆ Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité (OFTMA)
- ◆ Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)
- ◆ Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)
- ◆ Bureau du Secrétaire d'État à l'Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH)
- ◆ Association des Industries Haïtiennes (ADIH)
- ◆ Forum Économique du Secteur Privé (FESP)
- ◆ Tous les syndicats actifs dans le secteur de l'habillement (11)
- ◆ 36 marques et partenaires commerciaux.



---

## Section III: Faits saillants de la période de référence du 21 mai au mois de juin 2022

### CONTEXTE DU PAYS

L'incertitude politique reste un facteur constant en Haïti, malgré plusieurs séries de discussions entre les représentants du gouvernement et les membres de l'opposition de la société civile. Bien qu'il y ait eu plusieurs accords entre membres de la société civile, dont le dernier entre le Groupe Montana et le Protocole d'entente nationale (PEN) en janvier, aucune décision n'a été prise concernant un gouvernement de transition pour remplacer le premier ministre actuel. En effet, lors d'une réunion ministérielle convoquée par le Canada en janvier pour coordonner le soutien des partenaires internationaux à Haïti, le premier ministre Ariel Henry a réitéré la nécessité d'un dialogue inclusif. Il a déclaré que son gouvernement continuerait à œuvrer en faveur de la tenue d'élections démocratiques libres, malgré les affirmations selon lesquelles le 7 février marquerait la fin du mandat de son gouvernement.

Entre-temps, le gouvernement poursuit ses activités et a nommé plusieurs nouveaux membres dans son cabinet, dont un nouveau Ministre des Affaires Sociales et du Travail (MAST), un nouveau directeur pour l'OFATMA et un nouveau médiateur pour le secteur textile. Le gouvernement a également augmenté le salaire minimum journalier, à la suite d'une série de grèves hebdomadaires qui avaient paralysé les activités dans plusieurs régions du pays, y compris dans le secteur textile. Depuis février, le nouveau salaire minimum dans le secteur textile est de 685 Gourdes par jour ouvrable. Bien que les travailleurs se réjouissent de cette augmentation, ils estiment toujours qu'elle ne suffit pas à couvrir leurs besoins, compte tenu du taux d'inflation élevé qui a augmenté le coût des produits de base. Les représentants des travailleurs avaient voulu augmenter à environ 1,400 Gourdes par jour.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> <https://haitiantimes.com/2022/02/10/factory-workers-strike-for-better-wages-in-port-au-prince-want-usd-14-daily/>



Au milieu des difficultés, en octobre 2021, le nouveau directeur de la Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI) a annoncé le début des cours de couture pour 100 jeunes au Parc Industriel de Caracol. En effet, après une longue période d'interruption, le Centre de Formation en Technologie du Vêtement (CFTV) a repris ses activités au Parc Industriel de Caracol (PIC), toujours dans le but de servir les entreprises du Nord-Est en termes de ressources humaines qualifiées. Ces jeunes sont déjà dans le collimateur de la société *S&H Global*, qui entend les intégrer dans un processus d'embauche immédiat.

Au cours de cette période de référence, la crise du carburant qui avait commencé depuis la dernière période de référence continue d'avoir un impact sur les affaires et la vie en général en Haïti. Plusieurs des usines du secteur textile ont eu des difficultés à fonctionner en raison de pénuries de matières premières, causées par l'interruption des transports. La violence des gangs continue d'être une préoccupation majeure pour tous les secteurs en Haïti. La violence des gangs et les attaques armées contre la population ont augmenté, malgré les efforts de la Police Nationale Haïtienne (PNH) pour réduire la criminalité. Les affrontements entre gangs ont provoqué le déplacement de personnes dans plusieurs zones de Port-au-Prince. Les meurtres et les enlèvements font désormais partie de la vie quotidienne des personnes vivant en Haïti, en particulier dans la région de Port-au-Prince.

Sur le plan économique, la valeur des gourdes haïtiennes par rapport au dollar américain continue de diminuer. En juillet 2022, le taux de change de la Banque Centrale de la République d'Haïti était de 114,54 gourdes pour un dollar américain. Cependant, le taux de change réel dans les banques locales est généralement plus élevé, environ 121 gourdes pour 1 dollar américain. En outre, il y a toujours une pénurie de dollars américains sur le marché officiel. Cela affecte les employeurs qui doivent effectuer des paiements en dollars américains, pour les marchandises commandées. Les travailleurs se plaignent souvent aux conseillers de Better Work Haiti que leur pouvoir d'achat a considérablement diminué. Ils estiment que l'augmentation de leur salaire journalier est loin d'être suffisante pour les aider à répondre à leurs besoins fondamentaux.

## **Table ronde sur le travail**

### *Vers un secteur de l'habillement et du textile prospère, inclusif et durable en Haïti*

Les 24 et 25 mai 2022, des parties prenantes des gouvernements d'Haïti et des États-Unis, des marques mondiales, des fabricants, des syndicats de travailleurs, ainsi que l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et de la Société Financière Internationale (SFI) se sont réunies pour la première fois en deux ans. Au cours de cette conférence de deux



jours qui s'est déroulée au parc industriel CODEVI, ils ont discuté des défis extrêmes qui ont affecté la santé et la main-d'œuvre de l'industrie du vêtement haïtien: l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur, l'instabilité sociopolitique et les grèves – et ils ont partagé une feuille de route pour l'avenir. L'industrie d'un milliard de dollars représente 83% des recettes d'exportation et emploie près de 60 000 travailleurs haïtiens, dont beaucoup ont signalé des préoccupations en matière d'insécurité alimentaire et de sécurité personnelle au cours des deux dernières années. Better Work Haiti, en collaboration avec les organisations de travailleurs, les organisations d'employeurs et les parties prenantes gouvernementales, a créé cette occasion unique de faciliter un dialogue constructif, de permettre aux mandants d'échanger des points de vue sur les politiques et les actions nécessaires pour relever les défis et les potentiels du travail décent et de discuter conjointement d'un plan de développement à court et à long terme pour faire face aux défis qui entravent les progrès et la durabilité du secteur haïtien de l'habillement.

Les discussions ont mis l'accent sur le redressement de l'industrie; les emplois manufacturiers prospères qui ont été stimulés par l'extension des lois HOPE (*Haitian Hemisphere Opportunity through Partnership Encouragement*) et HELP (*Haitian Economic Lift Program*) agit pour x années. Les principales priorités partagées par les parties prenantes portaient sur l'amélioration des conditions d'une main-d'œuvre vulnérable touchée par l'insécurité financière; le renforcement des institutions de dialogue social et de liberté d'association; et les perspectives d'amélioration durable du secteur. Le Département du Travail des États-Unis (USDOL) a joué un rôle clé dans le soutien apporté à Haïti pour la mise en œuvre des différents aspects de la loi HOPE et HOPE II.

Les parties prenantes ont signé un « Appel à l'action » conjoint décrivant les priorités pour le rôle des syndicats et des employeurs et exposant les répercussions financières et les besoins immédiats des travailleurs et des employeurs pendant la période de reprise pandémique. Les résolutions adoptées lors de cette conférence suivront les priorités établies par les parties prenantes, notamment l'atteinte d'un niveau plus élevé de conformité des usines pour devenir un pays d'approvisionnement plus compétitif et attirer plus d'acheteurs; créer plus d'emplois décents dans plusieurs parcs industriels; mettre en place une gamme de services sociaux et collaborer étroitement avec les partenaires pour le relèvement pandémique et le développement durable.



## Section IV: Situation de conformité dans l'industrie vestimentaire en Haïti

### La tendance générale des non-conformités dans l'industrie vestimentaire en Haïti

Cette section présente une vue d'ensemble des résultats de non-conformité dans 28 usines participantes, qui ont été évaluées au moins deux fois en mai 2022. Le taux global de non-conformité est calculé en fonction du nombre total d'usines ayant au moins une question de conformité qui les a rendues non conformes pour le cluster. Ainsi, bien que le nombre total d'usines non conformes dans le cluster puisse être élevé, cela ne signifie pas que chacune de ces usines est non conforme pour toutes les questions d'un cluster particulier. Better Work Haiti a mené des services hybrides et en personne au cours de cette période, avec le soutien d'inspecteurs du Ministère du Travail. Au cours des évaluations hybrides et des conseils hybrides, les inspecteurs du travail ont visité les usines sur place et le personnel de Better Work les a soutenus à distance. Les plans d'amélioration des usines ont été vérifiés en personne lors des visites d'usine ou virtuellement par le biais de demandes de documentation lors de services de conseil et de conversations avec les membres du Comité Bipartite, y compris les travailleurs et la direction. Les graphiques ci-dessous présentent les constatations de non-conformité pour les 28 usines évaluées au cours de la période de référence, montrant les taux de non-conformité entre parenthèses. Veuillez noter que ces rapports sont publiés deux fois par an, mais que les évaluations sont effectuées chaque année, de sorte que les problèmes sont signalés dans deux rapports consécutifs.

Les taux de non-conformité les plus élevés de l'industrie se situent dans le domaine de la sécurité et la santé au travail (SST), ce qui signifie que presque toutes les usines ont commis au moins une infraction à la protection civile et aux produits chimiques et substances dangereuses (tous deux à des taux de non-conformité de 96 %). Les problèmes persistants de non-conformité en matière de rémunération, en particulier en ce qui concerne les congés payés, demeurent une préoccupation majeure tant pour les représentants des travailleurs que pour les représentants des employeurs, comme cela a été exprimé lors de la table ronde sur le travail de 2022. La plupart de ces points de non-conformité sont liés au paiement de la pause déjeuner, qui, selon la loi, fait partie intégrante de la journée de travail. Cependant, les travailleurs et les employeurs s'inquiètent tous deux de l'application de cette loi. Ils craignent que certains avantages acquis précédemment ne soient perdus si la loi est appliquée comme prévu.



## La tendance générale des non-conformités dans l'industrie de l'habillement haïtienne

**96%**

La non-conformité en matière de préparation aux situations d'urgence reste élevée. Dans ce groupe, les cas de non-conformité concernant l'existence d'un équipement adéquat de lutte contre l'incendie ont légèrement diminué, passant de 74% à 71% depuis la dernière période de référence, et les usines ont enregistré une légère amélioration en ce qui concerne l'accessibilité, le dégagement et le déverrouillage des sorties de secours pendant les heures de travail (71%). Il s'agit toutefois de défis importants à relever.

**100%**

Le taux de non-conformité concernant la sécurité sociale et les autres avantages sociaux reste élevé (100%). Cependant, comme dans le cluster des rémunérations, le point de non-conformité est généralement lié au non-paiement de la pause déjeuner, qui n'est pas incluse dans le calcul du salaire journalier moyen.

**96%**

La non-conformité en matière de gestion des produits chimiques et des substances dangereuses reste élevée. Le non-respect de l'obligation de stocker correctement les produits chimiques a diminué de 22 % à 14 %, mais 79 % des usines n'ont pas respecté l'obligation de les étiqueter correctement.

**43%**

Le point de non-conformité le plus élevé dans le cluster des contrats de travail est de 43% et il est lié aux questions sur les règles de travail internes. Si la plupart des usines disposent d'un document décrivant leurs règles de travail internes, ce document n'est parfois pas approuvé par le ministère du Travail, comme l'exige la loi.

Au cours de cette période de rapport, Better Work Haiti a noté deux nouvelles allégations de violations des normes fondamentales du travail lors des évaluations. Les deux cas relèvent du travail forcé, spécifiquement lié à la coercition et ils se sont produits dans deux usines sœurs dans le même parc industriel. Au cours du processus d'évaluation, les conseillers de Better Work ont interrogé les travailleurs et les représentants de la direction afin de mieux comprendre les allégations et leurs causes profondes. L'usine a fourni des documents et une explication des décisions qui ont mené à ces allégations. Les détails de ces cas sont décrits dans la Section V : Constatations de non-conformité des normes fondamentales du travail.

Le taux global de non-conformité reste élevé dans le groupe de la sécurité et de la santé au travail, en particulier la préparation aux situations d'urgence, les produits chimiques et les substances dangereuses. Toutefois, par rapport à la dernière période visée par le rapport, bon nombre des questions de conformité spécifiques qui composent le groupe de la SST ont connu une certaine amélioration. Par exemple, il continue d'y avoir une certaine diminution du niveau de non-conformité pour l'entreposage approprié des produits chimiques, de 22 % à 14 %, ainsi que de la question liée à l'installation de lavage et de nettoyage adéquate en cas d'exposition à des produits chimiques. Pour cette question, le niveau de non-conformité est passé de 70 % à 61 %. D'autres domaines, comme l'inventaire précis des produits chimiques, montrent une légère augmentation du taux de non-conformité, qui est passé de 78 % à 79 %. Le taux de non-conformité pour la question liée à la disponibilité des fiches de données de sécurité des matériaux reste élevé. Le taux de non-conformité pour le contrôle et la prévention de l'exposition des travailleurs aux substances chimiques est assez faible, mais représente toujours une préoccupation majeure pour Better Work Haiti.

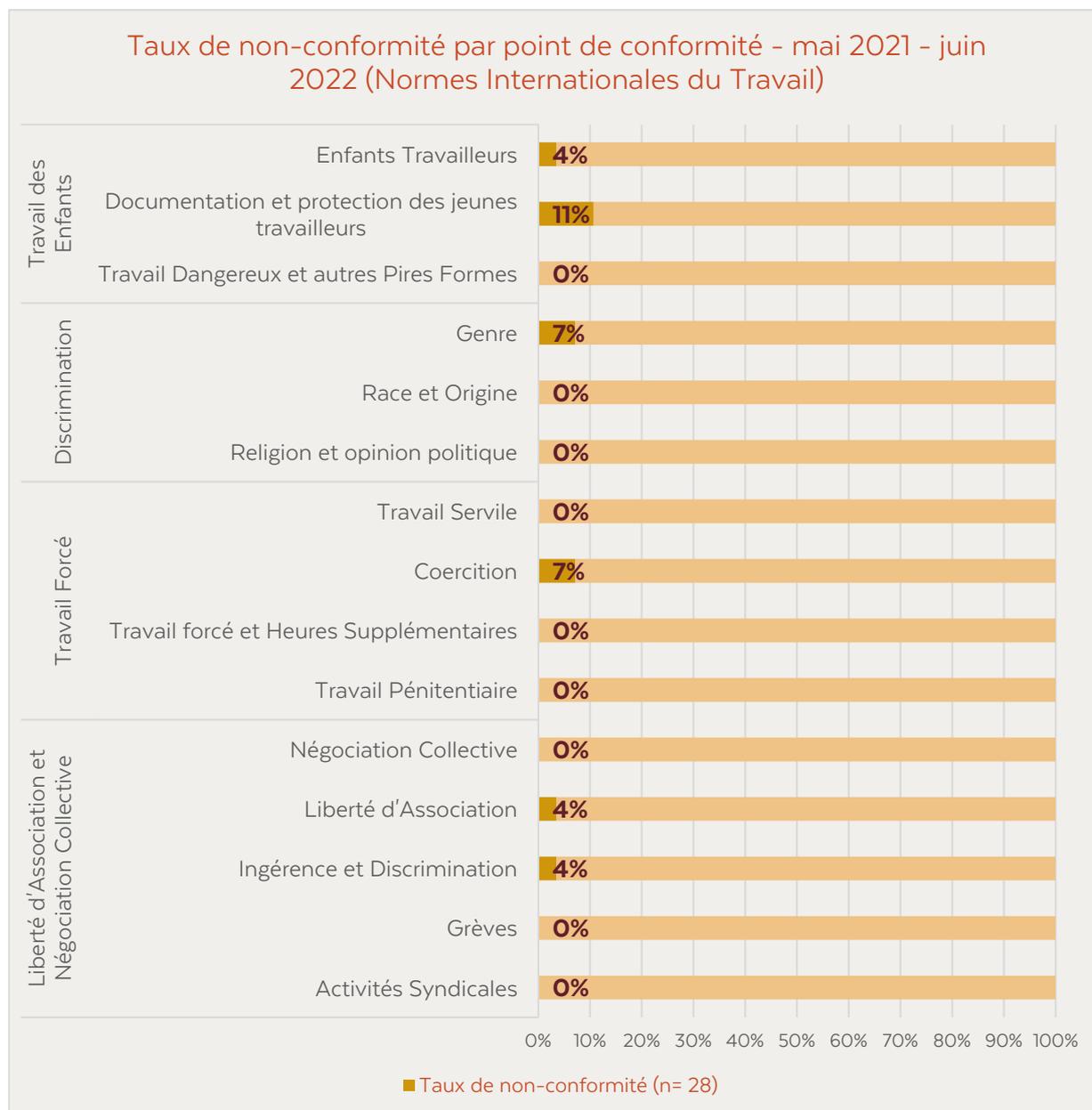
Le taux global de non-conformité dans la préparation aux situations d'urgence reste élevé, à 96 % pour la période visée par le rapport. Les violations liées à la préparation des travailleurs à d'éventuelles urgences ont doublé, passant de 7% à 14% et sont principalement dues au fait que de nombreuses usines n'ont pas effectué deux exercices d'urgence sur une période de 12 mois, comme recommandé par Better Work.

La non-conformité concernant les issues de secours accessibles, non obstruées ou déverrouillées pendant les heures de travail, y compris les heures supplémentaires, est passée de 78 % à 71 % au cours de la période visée par le rapport. Les employeurs ont fait



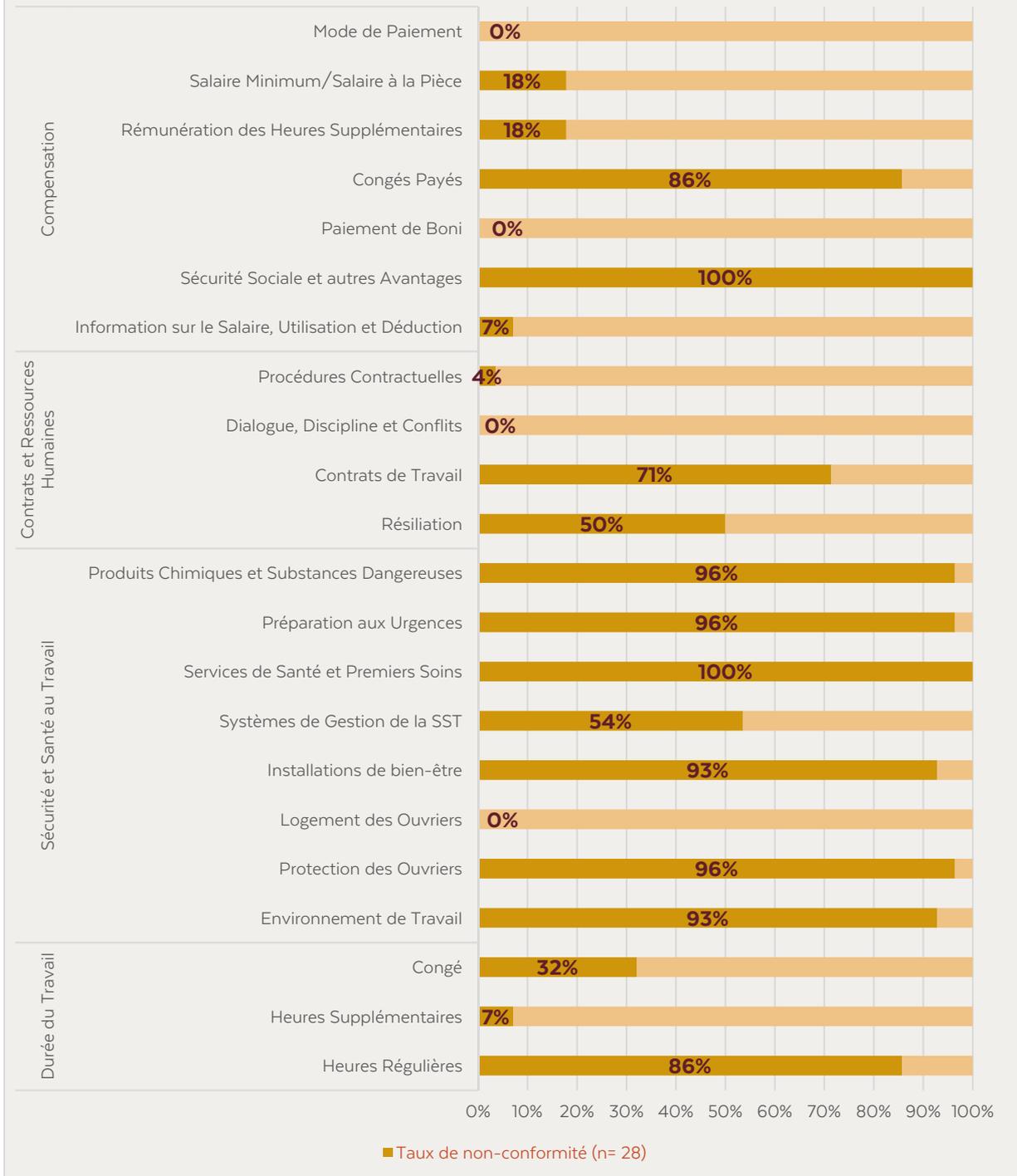
un effort respectable pour former les travailleurs à l'utilisation de l'équipement de lutte contre l'incendie, avec un taux de non-conformité de 39 % contre 48 % signalé dans le dernier rapport. On constate également une baisse significative du taux de non-conformité dans les usines avec des systèmes de prévention des incendies et d'alarme, de 48% à 36%. Better Work Haiti continue de s'attaquer aux problèmes de non-conformité dans le groupe de la SST en offrant une formation sur le système de gestion des produits chimiques et la préparation aux situations d'urgence. Les conseillers adaptent également leurs séances de conseil pour répondre aux besoins des usines en termes de systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail.

Dans le groupe des rémunérations, les taux de non-conformité liés au paiement du salaire minimum sont relativement faibles, avec seulement 4 usines sur 28 en situation de non-conformité. Seules 2 usines sur 28 ont été jugées en non-conformité pour ne pas avoir conservé une masse salariale précise. Cependant, les points de conformité liés aux congés payés et à la sécurité sociale continuent de représenter un point de préoccupation pour Better Work Haiti. Ces deux points de conformité sont affectés en partie par la loi obligeant les usines à payer la pause déjeuner. Bien que la plupart des usines paient régulièrement tous les types de congés tels que les congés annuels, les congés de maladie et les congés de maternité, le fait que le paiement de la pause déjeuner ne soit pas inclus dans le calcul du salaire quotidien moyen affecte négativement ces paiements de congés. Une décision de payer la pause déjeuner corrigerait automatiquement tous ces problèmes de non-conformité. Le non-paiement de la pause déjeuner a une répercussion sur le calcul de la cotisation de l'employeur et de l'employé à l'Office National d'assurance-Vieillesse (ONA) ainsi que sur les cotisations mentionnées ci-dessus. La table ronde sur le travail qui s'est tenue en mai a permis aux représentants des travailleurs et des employeurs de discuter du sujet. Les représentants des travailleurs et des employeurs ont clairement indiqué qu'ils aimeraient que le gouvernement révise la loi, en raison du manque de clarté de son interprétation. Ils ont demandé à Better Work Haiti d'arrêter de mettre les usines en non-conformité pour ne pas avoir payé la pause déjeuner. Better Work Haiti continuera d'appliquer la loi telle qu'elle est, jusqu'à ce qu'il y ait de nouvelles directives de la part des autorités gouvernementales. Cependant, les représentants des travailleurs et les représentants des employeurs ont convenu de travailler ensemble pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il trouve une solution à ce problème. L'Association des Industries Haïtiennes (ADIH) prend l'initiative d'assurer un suivi auprès du Ministère du Travail (MAST), afin d'aborder la question liée à la loi concernant le paiement de la pause déjeuner.





### Taux de non-conformité par point de conformité - mai 2021 - juin 2022 (Droit National du Travail)





## Section V: Principales constatations de non-conformité aux normes du travail de la période de référence (mai 2021 - juin 2022)

Au cours de cette période de rapport, Better Work Haiti a noté quatre conclusions de non-conformité sur les normes fondamentales du travail au cours des évaluations; Deux usines sœurs ont été citées pour travail forcé en vertu du point de conformité à la coercition. Les usines ont été jugées en non-conformité pour avoir empêché les travailleurs étrangers de quitter le parc industriel pendant leur temps libre et pour avoir imposé un fardeau indu aux travailleurs étrangers, s'ils décidaient de démissionner de leur poste au cours de la première année de leur contrat. Une autre usine a été citée pour non-respect de la liberté syndicale, pour avoir refusé d'accorder l'accès aux membres du syndicat et pour avoir violé ses propres règles internes en licenciant des membres du syndicat. La même usine a également été citée pour non-conformité dans le domaine de la discrimination, pour ne pas avoir protégé les postes de travail et les salaires de deux femmes enceintes pendant leur grossesse.

### Usine 1&2

Au cours des évaluations, les conseillers de Better Work Haiti ont constaté que le salaire fixe versé aux travailleurs étrangers, principalement d'Amérique centrale, comprenait des heures supplémentaires, bien que le nombre d'heures supplémentaires n'ait pas été mentionné. Selon la loi haïtienne, les heures supplémentaires sont volontaires. De plus, les conseillers n'ont pas été en mesure de déterminer si ces travailleurs étaient payés correctement pour les heures supplémentaires effectuées, puisque les travailleurs utilisaient le système de pointage.

Au cours de l'évaluation, les conseillers ont constaté que les contrats de travail des travailleurs étrangers prévoyaient qu'ils étaient tenus de couvrir entièrement les dépenses pour retourner dans leur pays d'origine, s'ils décidaient de démissionner de leur poste avant la fin de leur première année de service. De plus, ils sont tenus de rembourser à la compagnie le coût du billet d'avion pour venir en Haïti. La direction de l'usine a expliqué aux évaluateurs qu'il s'agissait du même type de contrat qu'elle utilise pour les travailleurs étrangers dans d'autres pays.

La deuxième non-conformité concerne l'interdiction faite aux gestionnaires étrangers de quitter le parc industriel même pendant les week-ends et les jours fériés. La direction a



expliqué qu'en raison de préoccupations en matière de sécurité dans le pays, ils ont été contraints de prendre des mesures pour assurer la sécurité des travailleurs étrangers. Au cours de l'évaluation, le personnel de Better Work a conseillé à la direction de l'usine de discuter de la question avec les travailleurs étrangers et de les informer des risques pour la sécurité, et de leur permettre de quitter le parc industriel en sachant qu'ils sont conscients des risques et qu'ils sont responsables de leur propre sûreté et sécurité une fois qu'ils sont à l'extérieur du complexe industriel.

Sur les conseils de Better Work Haiti, les usines ont pris les mesures nécessaires pour examiner les contrats des travailleurs étrangers, afin de résoudre tous les problèmes signalés par l'équipe d'évaluation. Ils ont également revu leur politique pour permettre aux travailleurs étrangers de quitter le complexe industriel pendant leurs jours de congé.

### Usine 3

Au cours de l'évaluation à l'usine 3, les évaluateurs ont été informés que trente-cinq membres du syndicat avaient été licenciés pour avoir porté des t-shirts portant le nom de leur affiliation syndicale à l'intérieur de l'usine. Après une enquête plus approfondie, les évaluateurs de Better Work Haiti ont constaté que certains des membres du syndicat avaient déjà plusieurs lettres d'avertissement dans leur dossier. Les dirigeants syndicaux ont affirmé qu'ils avaient été congédiés parce qu'ils avaient récemment adhéré à un syndicat, étant donné que ces lettres d'avertissement figuraient dans leurs dossiers plusieurs mois avant d'être congédiés. De plus, quelques membres du syndicat n'avaient pas reçu d'avertissements préalables. Better Work Haiti a constaté que l'usine n'était pas conforme pour avoir violé ses propres règles de travail internes, qui comprennent une suspension temporaire d'un à huit jours sans salaire, avant de licencier un travailleur après plusieurs avertissements. Il a été conseillé à l'usine d'appliquer systématiquement ses propres règles de travail internes. Better Work Haiti recommande en outre que l'usine mette à jour sa politique sur la liberté d'association afin de définir clairement les rôles et les responsabilités des deux parties, d'améliorer la qualité du dialogue social et des relations industrielles et de former son personnel sur la politique révisée.

Lors de l'évaluation de l'usine 3, les entretiens avec deux femmes allaitantes ont révélé que l'usine avait modifié leur poste, leur salaire et leurs avantages sociaux pendant le congé de maternité. Les documents examinés ont montré que leur salaire était inférieur à ce qu'il était avant leur congé de maternité. L'usine a immédiatement pris les mesures nécessaires pour corriger le problème. Les femmes ont été placées dans un autre module où elles gagnent le même salaire qu'avant leur congé de maternité.





## **Section VI: Activités clés de Better Work au cours de la période visée par le rapport**

Au cours de cette période de référence, Better Work Haiti a continué de mettre en œuvre son mandat, en personne et par le biais d'un modèle hybride, en fournissant ses services de base aux usines participantes et en s'engageant avec d'autres parties prenantes clés, y compris les inspecteurs du travail MAST. Plusieurs séances de formation pour les Comités Bipartites ont toutefois été données en personne ainsi que des formations sur la violence et le harcèlement fondés sur le genre (GBVH).

Au cours de cette période considérée, la direction de Better Work Haiti a tenu plusieurs réunions avec le nouveau ministre des Affaires sociales et du Travail (MAST), le nouveau Directeur de l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité (OFATMA) et le nouveau médiateur, pour discuter de plusieurs activités liées à Better Work dans le secteur textile, y compris le non-respect persistant des cotisations de sécurité sociale et les problèmes constants de relations professionnelles. Tous les représentants du gouvernement se sont engagés à collaborer et à soutenir les activités de Better Work dans le secteur.

Au cours de cette période de référence, les conseillers et les formateurs de Better Work ont dispensé plusieurs sessions de formation aux usines participantes ainsi qu'aux parties prenantes gouvernementales et aux dirigeants syndicaux, couvrant des sujets tels que la liberté syndicale, la compréhension du genre, la traite des êtres humains et le travail des enfants, la préparation aux situations d'urgence, la prévention du harcèlement sexuel, les compétences de négociation et la gestion des produits chimiques. Better Work Haiti a offert un total de 10 sessions de formation à 1,052 participants, dont 398 femmes, issus de 29 usines. Les participants sont maintenant mieux préparés à faire face aux défis liés aux situations susmentionnées.

En février 2022, Better Work Haiti, en collaboration avec les Normes de l'OIT et la Section juridique du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), a organisé une session de formation de deux jours, à Port-au-Prince, sur la traite des êtres humains et le travail forcé. Une autre session s'est tenue plus tard en mai dans le Nord-Est.

### **FORMATION SUR LES TECHNIQUES DE NÉGOCIATION**



Better Work Haiti a également fourni une formation sur les techniques de négociation aux usines participantes et aux inspecteurs du travail de la division de l'inspection du travail du MAST. Au cours de cette formation, 56 participants, dont 19 femmes, ont été initiés aux éléments de base de la négociation. Les participants à la formation ont appris comment l'amélioration des compétences en négociation peut les aider à résoudre les différends et conduire à de meilleures relations de travail. Ils ont acquis les compétences nécessaires pour développer les stratégies appropriées pour les négociations et pour devenir des négociateurs plus affirmés.

### **FORMATION SUR LES COMPÉTENCES EN SUPERVISION**

La formation sur les compétences en supervision a été offerte aux participants pour les aider à acquérir les connaissances nécessaires pour développer les stratégies appropriées pour devenir des superviseurs efficaces. La formation se concentre sur les compétences en communication, le leadership, le coaching, la délégation, la motivation et les compétences de consolidation d'équipe. Au total, 16 usines ont participé à la formation avec 115 participants, dont 33 femmes.

### **SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL**

Les usines continuent de se débattre avec des problèmes de sécurité et de santé au travail (SST) qui les mettent en non-conformité. Réalisant que les deux principaux points de non-conformité en matière de SST sont la gestion des produits chimiques et la préparation aux situations d'urgence,] une session de formation sur le système de gestion des produits chimiques a été dispensée aux inspecteurs de la division de l'inspection du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST). 8 inspecteurs dont 2 femmes ont participé à la session de formation dispensée par l'agent de formation de Better Work Haiti. Par conséquent, ils peuvent mieux identifier les problèmes lors des inspections.

Better Work Haiti a également renforcé les capacités de 14 participants, dont 5 femmes, en matière de préparation aux situations d'urgence dans une usine du Nord-Est. Grâce à une telle formation, ils sont maintenant en mesure de résoudre les problèmes de non-conformité au fur et à mesure qu'ils apparaissent au cours des évaluations. Cette usine avait choisi cette formation, sur la base de conversations avec son conseiller et les membres de son comité bipartite, après avoir constaté un taux de non-conformité de 30% dans les questions liées à la préparation aux situations d'urgence lors de leur dernière évaluation.





## GENRE

Better Work Haiti met l'accent sur la résolution des problèmes de non-conformité liés au genre dans les usines. Depuis 2018, BWH travaille avec les usines pour mettre en place des politiques de remédiation et l'exécution de la formation sur la prévention du harcèlement sexuel (POSH) pour les superviseurs et les gestionnaires. Les conseillers Better Work aident régulièrement les usines à revoir leurs politiques et leurs procédures en matière de harcèlement sexuel afin de les aider à identifier et à réduire le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Au cours de la période considérée, Better Work Haiti a dispensé quatre sessions de formation sur la prévention du harcèlement sexuel aux usines participantes ainsi qu'aux associations de représentants des travailleurs. Au total, 426 participants ont participé à ces séances, dont 155 étaient des femmes. Les participants à ces formations ont exprimé une meilleure compréhension des différentes formes de harcèlement sexuel qui peuvent survenir sur le lieu de travail. Cependant, dans les discussions qui ont eu lieu pendant les sessions de formation, ils réfléchissent souvent aux difficultés à traiter la question, compte tenu de sa nature sensible. Ils estiment que davantage de travailleurs doivent être formés sur le sujet afin d'avoir un plus grand impact.

En avril 2022, Better Work Haiti a introduit le nouveau module de formation sur la violence et le harcèlement sexistes (GBVH) dans trois usines du Nord-Est. Better Work Haiti s'est rendu compte que la formation actuelle sur la prévention du harcèlement sexuel ne se concentrait pas entièrement sur le bien-être de la victime, mais essayait plutôt de trouver une solution après le harcèlement présumé. En outre, le mécanisme de règlement des plaintes en place ne traitait pas vraiment du signalement d'autres types de violence, car les mécanismes actuels se concentraient davantage sur l'enquête sur l'affaire plutôt que sur les besoins de la victime. Il n'incluait aucun type de premiers soins psychosociaux ou de procédures d'orientation au cas où la victime demanderait une telle aide. En outre, les conseillers de Better Work n'avaient pas non plus les compétences nécessaires pour aider les usines à aborder le sujet dans un spectre plus large; ils se concentraient également sur la prévention du harcèlement sexuel et non sur la violence basée sur le genre dans son ensemble. À la suite de cette formation, les participants ont élargi leur compréhension du concept de GBVH, qui comprend différents types de violence fondée sur le genre, par opposition aux formes plus simples de formation à la prévention du harcèlement sexuel qu'ils connaissent. Après le cours d'introduction sur la violence et le harcèlement fondés sur le genre, les conseillers de Better Work Haiti ont effectué une analyse des lacunes du mécanisme de réclamation existant des usines et ont discuté des moyens de l'adapter pour



le rendre plus approprié pour traiter les griefs liés à la GBVH. Les usines ont également été initiées au concept de premiers soins psychosociaux. Les participants sont maintenant mieux préparés à répondre aux besoins des victimes présumées. Les formations se sont déroulées sur une session de quatre jours à laquelle ont participé des directeurs d'usine, des responsables de la conformité, des responsables des Ressources Humaines ainsi que des représentants des travailleurs.

### **COLLABORATION AVEC LE GOUVERNEMENT**

Avec le soutien de Better Work Haiti, le Bureau de la Médiatrice Spéciale du Travail pour le secteur textile (BMST) a commencé la mise en œuvre de sa solution numérique de gestion des plaintes visant à améliorer sa qualité et ses performances dans le processus de gestion des conflits industriels dans le secteur de l'habillement. Le Bureau de la Médiatrice Spéciale du Travail reçoit en moyenne une douzaine de cas signalés en personne chaque mois sur plusieurs questions telles que les conflits contractuels, les heures de travail, le paiement au système de sécurité sociale et les paiements de congé de maternité, pour n'en citer que quelques-unes. La méthode/le mécanisme traditionnel de traitement des conflits sur papier ne répond pas efficacement aux exigences actuelles et futures des relations de travail dans l'environnement d'emploi de masse de l'industrie du vêtement haïtienne.

Ce nouveau système permettra d'améliorer les opérations de gestion des conflits, en particulier en ce qui concerne les rapports et le suivi à distance pour les parties et le travail de collaboration centralisé et transparent au sein du BMST, du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), de Better Work Haiti et d'autres parties concernées.

Au cours de cette période considérée, Better Work Haiti a organisé une session de formation sur la gestion des produits chimiques à laquelle ont participé 12 inspecteurs du travail, dont trois femmes. Les participants ont maintenant une meilleure maîtrise des outils et des bonnes pratiques sur la façon de manipuler efficacement les produits chimiques. À la fin de la séance, les participants ont fait preuve d'une plus grande sensibilité à l'égard de l'entreposage et de l'étiquetage des produits chimiques, des stratégies de prévention de l'exposition et de la façon de répartir les responsabilités en matière de gestion des produits chimiques.

Deux sessions de formation sur la traite des êtres humains et le travail forcé ont été offertes aux inspecteurs du travail du MAST, aux représentants de l'Office National d'Assurance Vieillesse, aux conciliateurs de l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et



Maternité et aux magistrats du Tribunal Spécial du Travail. Les participants à cette formation ont acquis les connaissances nécessaires pour les aider à identifier les cas de traite des êtres humains et de travail forcé sur le lieu de travail. Les participants ont une bonne maîtrise des lois nationales du travail et des conventions de l'OIT ratifiées par Haïti avec une approche basée sur la traite des êtres humains et le travail forcé. Lors de la session qui s'est tenue à Port-au-Prince, trente-deux participants dont neuf femmes ont pris part à cette session de formation de deux jours. Lors de la session qui s'est déroulée dans le Nord-Est, il y avait 29 participants dont 10 femmes.

### **DIALOGUE SOCIAL AU NIVEAU DE L'USINE**

L'une des stratégies de Better Work Haïti est d'augmenter la participation des travailleurs dans le processus de prise de décision par le biais d'un dialogue social accru. Depuis sa création, Better Work a promu le concept de comité bipartite au niveau de l'usine afin d'accroître le dialogue social et de résoudre le problème de non-conformité, ce qui entraînera une augmentation de la productivité et de meilleures conditions de travail. À cette fin, Better Work Haiti s'efforce de s'assurer que toutes les usines disposent d'un comité bipartite fonctionnel. Au cours de cette période de référence, les formateurs et les conseillers de Better Work Haiti ont soutenu la création de Comités Bipartites dans 8 usines. Au total, 62 représentants des travailleurs et de la direction de l'usine, dont 25 femmes, sont plus conscients du rôle et des responsabilités du Comité Bipartite et sont plus conscients des moyens d'utiliser le dialogue social pour prévenir et résoudre les problèmes qui peuvent survenir dans l'usine.

### **NOUVEAUX MODULES DE FORMATION**

Au cours de cette période de rapport, Better Work Haiti a piloté un webinaire sur la communication interculturelle dans l'industrie textile, dans lequel 7 participants de 4 usines étaient tous des hommes. Grâce à ce séminaire en ligne, les directeurs et superviseurs d'usine ont compris l'importance et la pertinence d'une bonne communication interculturelle sur un lieu de travail où interagissent des personnes d'origines culturelles différentes. Une diversité et une inclusion plus fortes peuvent conduire à des relations de travail plus harmonieuses, à une main-d'œuvre plus stable, à moins d'absentéisme, à une meilleure productivité et à moins de stress pour tous, indépendamment du poste ou du grade.



**125**

**Séances de conseils virtuelles  
à 39 usines participantes**

Couvrant un large éventail de sujets, y compris la prévention de la COVID-19. Les services consultatifs sont assurés avec la participation des membres du comité bipartite, y compris des représentants des travailleurs et de la direction. Pendant les services de conseil, les représentants des travailleurs sont encouragés à parler librement et à discuter des questions pertinentes. Better Work Haïti veille également à ce que les femmes soient représentées dans les comités bipartite



**40**

**séances de formation dans 3  
usines (51,2 % de femmes)**

Better Work Haiti delivered 40 training sessions on 10 topics to 33 factories in Port-au-Prince and the Northeast. A total of 1464 rs and management staff, 750 were women, and 724 were men, were trained on COVID-19 preventive measures and responses, sexual harassment prevention, emergency preparedness, understanding gender as well as socially responsible transitioning.



## Les usines en détail

### LISTE DES USINES

Vous trouverez ci-dessous la liste des usines que Better Work Haiti a évaluées au cours des deux derniers cycles. Toutes les usines qui ont été évaluées par Better Work deux fois ou plus au cours de la période de référence sont incluses dans l'analyse des données et figurent dans les tableaux d'usine du présent rapport. Veuillez noter que les données de conformité d'une usine ne sont plus incluses dans cette section si elle est fermée.

Tableau 3: Liste des usines du secteur de l'habillement haïtien, qui ont été évaluées entre mai 2021 et juin 2022)

	<u>Nom des usines</u>
1.	Bon Kalite International, S.A (BKI S. A)
2.	BrandM Apparel Haiti - AM1, AM2, AM3
3.	Caribbean Island Apparel
4.	Centri Group SA
5.	Class International Holdings LTD
6.	Cleveland Manufacturing S.A.
7.	Digneron Manufacturing SA
8.	Everbright Headwear
9.	Everest Apparel Haiti S.A.
10.	Fabrik Apparell   FW Acquisition Corp
11.	Fairway Apparel S.A.
12.	GO HAITI
13.	H4H S.A



14.	Haiti Premier Apparel S.A.
15.	HANSAE HAITI S.A
16.	Horizon Manufacturing S.A.(closed as of March 2022)
17.	LIFE S.A.
18.	MAS AKANSYEL S.A
19.	Mazava Hispaniola Ltd
20.	MB Jeans Haiti (PVT) Ltd
21.	MBI HAITI S.A
22.	MD Industries
23.	MGA Haiti S.A.
24.	PACIFIC SPORTS HAITI S.A.
25.	Palm Apparel S.A.
26.	Premium Apparel
27.	Haiti Best Sewing S.A.(formely Quality Sewing Manufacturing S.A.)
28.	S&H Global 1-6
29.	S&H Global Washing 7
30.	Sewing International S.A.
31.	Superior Sourcing
32.	The Willbes Haitian S.A (HT - Print Shop)
33.	The Willbes Haitian S.A (HT-2B)
34.	The Willbes Haitian S.A. (HT-2/2A)
35.	The Willbes Haitian S.A. (HT-3)
36.	Top Choice Apparel Corp
37.	Uniwell Apparel, LLC.
38.	Valdor Apparel Mfg S.A. (closed as of January 2022)



## OBSERVATIONS RELATIVES AUX USINES

Cette section rend compte de la performance détaillée des usines en matière de conformité, comme l'exige la législation HOPE II. La législation HOPE II exige que l'entité mettant en œuvre le programme TAICNAR (l'OIT) publie un rapport semestriel contenant des informations spécifiques sur les performances des usines en matière de conformité. Le rapport est censé couvrir la période de 6 mois précédente. Il devrait inclure des informations détaillées sur la conformité pour chaque producteur (voir l'annexe 1 pour les exigences exactes de la législation HOPE II), y compris les détails des points de non-conformité identifiés, les efforts déployés par le producteur pour remédier aux points de non-conformité et le temps écoulé depuis que les lacunes ont été identifiées pour la première fois. Ces informations sont capturées dans les tableaux d'usine de la section suivante.

L'outil complet d'évaluation de la conformité (CAT) utilisé par Better Work Haiti est accessible en ligne. Lorsqu'un point de conformité n'est pas répertorié pour une usine, cela signifie que l'usine a été en conformité sur ce point dans ses deux dernières évaluations par Better Work. Le point de référence est toujours la liste complète des points de conformité et des problèmes énumérés dans la section méthodologie d'évaluation de la conformité de Better Work. Une usine doit avoir été évaluée au moins deux fois avant que ses informations ne soient publiées dans le tableau des usines de ce rapport. Les colonnes des tableaux correspondent aux exigences spécifiques de la législation HOPE en matière de rapports et fournissent des informations supplémentaires comme suit: <sup>2</sup>

- ◆ Détails sur la non-conformité identifiée par les ÉVALUATIONS : les informations incluses dans cette colonne constituent les problèmes pour lesquels des preuves de non-conformité ont été trouvées dans l'une des deux dernières évaluations menées par Better Work dans chaque usine particulière (la date des deux dernières évaluations est également indiquée pour chaque usine en haut de son tableau).
- ◆ Priorités d'amélioration identifiées par l'usine;
- ◆ Les efforts déployés par l'usine pour remédier aux besoins de conformité tels que vérifiés lors de la dernière évaluation ou visite consultative;

---

<sup>2</sup> <https://betterwork.org/home/bwh-our-services/>



- ◆ Pour les zones de non-conformité qui n'ont pas été corrigées, le temps s'est écoulé depuis que la non-conformité a été identifiée pour la première fois dans cette usine.

Des renseignements supplémentaires correspondant aux exigences de déclaration de HOPE II sont fournis dans la section au-dessus de chaque tableau, p. ex., les services de conseil et de formation fournis par Better Work.

Une entreprise a reçu une non-conformité dans le groupe du travail des enfants au cours de cette période, bien que Better Work Haiti n'ait trouvé aucun enfant travailleur dans l'usine. Cependant, l'usine n'a pas réussi à mettre en œuvre le système de gestion approprié pour vérifier l'âge des travailleurs. L'entreprise n'a pas conservé les documents appropriés, tels qu'une pièce d'identité avec photo ou un certificat de naissance pour les travailleurs embauchés.

Au cours de cette période de rapport, Better Work Haiti veut signaler deux entreprises pour violation des normes du travail de la liberté syndicale. Ces entreprises ont congédié plusieurs membres de comités syndicaux pour avoir participé à des grèves ou incité à la violence. Cependant, les usines n'ont pas prouvé que ces travailleurs présumés accusés étaient impliqués dans les incidents. Après une enquête approfondie, qui comprenait des entretiens de groupe et des entretiens individuels avec des travailleurs, des entretiens avec des directeurs d'usine et des inspecteurs du travail, les conseillers de Better Work ont conclu et recommandé que certains des travailleurs licenciés soient réintégré dans leurs postes sans aucune pénalité.





## Annexe 1: Le projet TAICNAR et les exigences en matière de rapports dans le cadre de la loi HOPE II

En 2006, le Congrès des États-Unis a promulgué la loi HOPE (*Haiti Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement Act of 2006*), élargissant les préférences pour les vêtements haïtiens établies en vertu de la loi sur la relance économique du bassin des Caraïbes, permettant ainsi à l'industrie haïtienne de l'habillement de bénéficier de nouvelles préférences en franchise de droits. En 2008, ces préférences ont encore été élargies par la législation HOPE II, qui a également établi de nouvelles normes et programmes renforçant et surveillant les conditions de travail dans le secteur de l'habillement. Le 24 mai 2010, le Programme de relance économique d'Haïti de 2010 (Loi HELP) a été promulgué pour étendre les préférences existantes afin de contribuer à la croissance économique et au développement d'Haïti dans les secteurs du textile et de l'habillement. Parmi ses dispositions, la loi HELP a étendu la quasi-totalité des préférences commerciales établies dans le cadre de HOPE et HOPE II. En 2015, le gouvernement américain a prolongé les dispositions d'Haïti HELP/HOPE jusqu'en 2025.

Pour bénéficier de HOPE/HOPE II/HELP, Haïti devait établir un médiateur du travail indépendant nommé par le Président de la République en consultation avec le secteur privé et les syndicats. Haïti devait également travailler avec l'OIT pour développer un programme d'assistance technique pour (i) évaluer et promouvoir le respect des normes fondamentales du travail et de la législation nationale du travail dans les usines éligibles aux avantages tarifaires dans le cadre de HOPE II et (ii) fournir une assistance au Gouvernement d'Haïti afin de renforcer sa capacité dans le processus d'inspection des installations.

Enfin, Haïti devait mettre au point un mécanisme garantissant que tous les producteurs bénéficiant des préférences commerciales HOPE II participaient au programme TAICNAR. Cela a été désigné dans la législation comme le programme d'amélioration de l'assistance technique et d'évaluation des besoins de conformité et de remédiation (TAICNAR). Le programme TAICNAR comprend deux volets :



### **Composante 1 du programme TAICNAR : Évaluations de la conformité et soutien à la remédiation**

La loi HOPE stipule que le premier volet du programme TAICNAR consiste à « évaluer le respect par les producteurs inscrits au registre décrit à l'alinéa (2) (B) (i) des conditions énoncées au sous-alinéa (B) et à aider ces producteurs à remplir de telles conditions.

Better Work couvre cette partie du programme TAICNAR depuis son lancement en 2009. Il est à noter que Better Work propose plusieurs services qui vont au-delà des exigences de la législation HOPE, en particulier la collaboration avec des marques internationales grâce au partage des rapports d'évaluation des usines, le soutien conjoint aux usines en ce qui concerne le plan d'amélioration utilisé lors des services de conseil (plan d'action corrective), la formation spécifique et les projets et événements spécifiques tels que le forum annuel des acheteurs et multi-acteurs. Avec l'introduction de frais à payer par les usines pour la participation au programme Better Work Haïti depuis 2016, il a été décidé que les usines non rémunérées recevront tous les services de base de Better Work (conseil, formation et une évaluation annuelle) conformément à les exigences de la loi HOPE. Les usines qui paient leurs frais d'abonnement auront accès à l'offre complète de services Better Work au-delà des services de base uniquement.

### **Composante 2 du programme TAICNAR : Assistance technique pour renforcer les structures juridiques et administratives afin d'améliorer la conformité dans l'industrie**

La loi HOPE stipule que le deuxième volet du programme TAICNAR consiste à "fournir une assistance visant à améliorer la capacité du gouvernement d'Haïti - (I) à inspecter les installations des producteurs énumérés dans le registre décrit au sous-alinéa (2)(B)(i) ; et (II) à faire appliquer le droit du travail et à résoudre les conflits du travail, y notamment au moyen de mesures décrites au sous-alinéa E.

L'OIT a mené différentes activités dans le cadre de cette composante, principalement dans le cadre du projet de renforcement des capacités OIT/MAST financé par l'USDOL, qui visait à renforcer les capacités du ministère à améliorer la conformité des usines de confection avec les normes internationales et la législation nationale du travail. Le projet s'est déroulé de 2014 à 2017 et était étroitement lié au programme Better Work.

À partir de 2018 et avec la nouvelle stratégie quinquennale de Better Work en Haïti, le programme continuera de s'appuyer sur les efforts de ce programme de renforcement des



---

capacités du MAST. La stratégie de projet révisée met l'accent sur le renforcement des capacités de tous les mandants tripartites – gouvernement, employeurs et organisations de travailleurs – dans le cadre des efforts de durabilité du programme Better Work.

La loi HOPE II précise quelles informations doivent être incluses dans les rapports semestriels publiés par le programme TAICNAR concernant les exigences de déclaration. Voir l'encadré ci-dessous pour le texte original de la loi.



### CHAPITRE 15403. MÉDIATEUR DU TRAVAIL ET PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE CONFORMITÉ.

[...] D) RAPPORT SEMESTRIEL. –Les rapports semestriels visés à l'alinéa (C)(i) sont un rapport, par l'entité qui exploite le programme TAICNAR, qui est publié (et accessible au public d'une manière facilement accessible) sur une base semestrielle, à compter de 6 mois après la mise en œuvre du programme TAICNAR en vertu du présent paragraphe, couvrant la période de 6 mois précédente, et qui comprend les éléments suivants :

(i) Le nom de chaque producteur inscrit au registre décrit à l'alinéa (2)(B)(i) qui a été identifié comme ayant rempli les conditions énoncées au sous-alinéa (B)..

(ii) Le nom de chaque producteur inscrit au registre décrit à l'alinéa (2)(B)(i) qui a été identifié comme ayant des lacunes en ce qui concerne les conditions prévues au sous-alinéa (B), et qui n'a pas remédié à ces lacunes.

(iii) Pour chaque producteur mentionné à l'alinéa (ii) –

(I) une description des lacunes constatées et les suggestions précises pour y remédier par l'entité qui exploite le programme TAICNAR;

(II) une description des efforts déployés par le producteur pour remédier aux lacunes, y compris une description de l'aide fournie par toute entité pour aider à remédier à cette situation;

(III) en ce qui concerne les lacunes qui n'ont pas été corrigées, le temps écoulé depuis que les lacunes ont été identifiées pour la première fois dans un rapport en vertu du présent alinéa.

(iv) Pour chaque producteur identifié comme ayant des lacunes en ce qui concerne les conditions décrites à l'alinéa B) dans un rapport antérieur au titre du présent alinéa, une description des progrès accomplis dans la correction de ces lacunes depuis la présentation du rapport précédent, et une évaluation de la persistance d'un quelconque aspect de ces lacunes. [...]



---

## Annexe 2. Modèle de Prestation de Services de Better Work

Les principes clés du modèle de service révisé de Better Work sont l'appropriation, la responsabilité, le dialogue et le partenariat. Les services de base offerts aux usines sont des services de conseil, une évaluation annuelle et des services de formation.

Le modèle de prestation de services de Better Work souligne l'importance des services de consultation axés davantage sur l'aide aux systèmes de gestion, l'analyse des causes profondes et la formation continue. Better Work reconnaît le fait que l'audit à lui seul ne peut pas contribuer à la correction durable des cas de non-conformité. Les évaluations fournissent un aperçu des problèmes de conformité, mais elles n'ajoutent pas de valeur significative aux améliorations des performances de conformité des usines. Par conséquent, les services que Better Work fournit aux usines se concentrent sur la formation continue et les améliorations en travaillant avec les usines sur les causes profondes sous-jacentes aux problèmes de non-conformité répétés.

Depuis 2015, un cycle d'usine ne commence plus par une évaluation sur laquelle des services de conseil ont ensuite été construits dans la démarche initiale. Au lieu de cela, dans le cadre du modèle de prestation de services Better Work révisé, le cycle commence désormais avec environ 100 jours de services de conseil. Grâce à son Comité Bipartite, l'usine peut effectuer un autodiagnostic avec le soutien de son conseiller d'entreprise Better Work et peut travailler sur des améliorations immédiates lorsque cela est possible. L'évaluation inopinée de Better Work est ensuite effectuée après la période initiale de services de conseil et de formation.

À la suite de l'évaluation, le processus de consultation se poursuit, en mettant l'accent sur la possibilité pour le Comité Bipartite d'aborder les questions énumérées dans le plan d'amélioration. Le plan d'amélioration comprend des problèmes que l'usine a auto-diagnostiqués et identifiés lors de l'évaluation Better Work. En outre, les usines seront soutenues par des visites d'usines sur mesure, des séminaires thématiques (sur des sujets pertinents pour le pays/l'industrie) avec des pairs d'autres usines et une formation adaptée aux besoins spécifiques de l'usine.

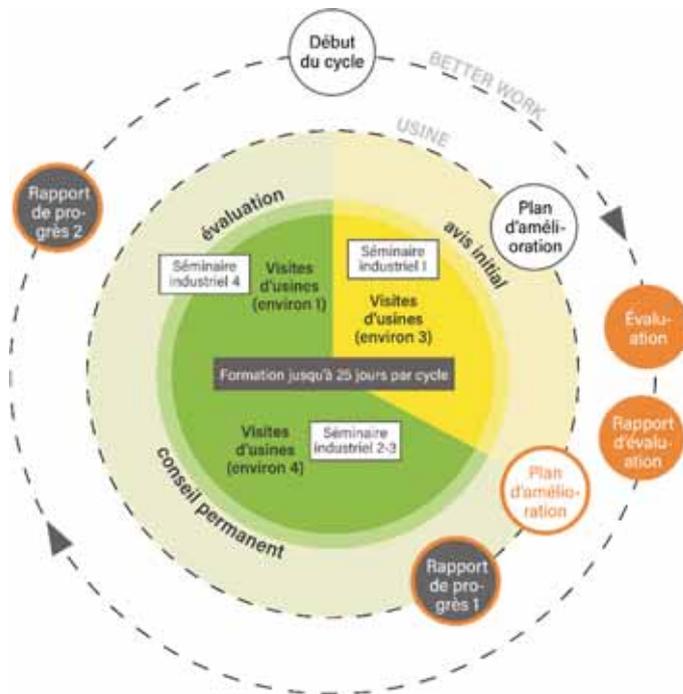
Les rapports de Better Work comportent deux éléments : des rapports complétés et vérifiés par le programme Better Work et complétés et publiés directement par les usines. Les rapports d'usine de Better Work consistent en un rapport d'évaluation publié environ 30 jours après la visite d'évaluation non annoncée. Plus tard dans le cycle, au 11e mois du cycle, Better Work publie ensuite un rapport de progrès détaillant les améliorations sur les



problèmes de conformité et le dialogue en usine, la formation continue et les systèmes de gestion efficaces. Better Work fournit également des recommandations supplémentaires dans ce rapport pour renforcer davantage le processus d'amélioration. Les usines soumettent un rapport via le portail Better Work. Ce portail est la plate-forme qui est également utilisée par Better Work pour partager des données d'usine avec des marques internationales autorisées qui se sont abonnées à une usine spécifique dans l'un des programmes nationaux de Better Work. Le portail amélioré avec la fonction d'auto-déclaration révisée offre également la possibilité aux usines de mettre elles-mêmes à jour leur plan d'amélioration. Le plan d'amélioration énumère les points de non-conformité d'une usine issus de la dernière évaluation indépendante de Better Work, ainsi que tout autre problème que l'usine elle-même a identifié comme des points à améliorer. Une fois que l'usine a mis à jour son plan d'amélioration en ligne, les informations sont immédiatement disponibles pour les acheteurs et Better Work. Cependant, cette fonctionnalité présente certaines limitations en ce qui concerne les droits d'édition des usines, car seul Better Work peut mettre à jour le statut d'un problème de non-conformité de « retardé », « en attente » ou « en cours » à « terminé » après vérification de preuves de la correction.

Les rapports d'usine se poursuivent avec le premier rapport de progrès, qui est publié environ cinq mois après le début du cycle. Ce rapport comprend les progrès réalisés à ce jour sur tous les problèmes autodiagnostiqués et ceux identifiés par Better Work au cours de l'évaluation. Ce rapport a une structure prédéfinie de Better Work, et il est mis à la disposition des acheteurs autorisés et indique les progrès initiaux et les étapes prévues pour le reste du cycle. Le rôle de Better Work pour ce premier rapport de progrès se limitera à encadrer les usines sur la façon de s'engager dans l'autodéclaration efficace et d'assurer des progrès continus dans la fermeture des domaines de non-conformité. Les conseillers de Better Work rédigent ensuite leurs rapports de progrès vers la fin d'un cycle annuel de chaque usine.

Vous trouverez un aperçu de la séquence des différentes composantes du modèle de service Better Work dans le cadre de cette approche révisée dans l'illustration ci-dessous:



*Séquence et composantes du cycle annuel dans le cadre du modèle révisé de prestation de services de Better Work.*

En 2017, Better Work a commencé à différencier les usines en fonction de leurs performances. Les usines qui obtiennent des résultats suffisamment élevés en termes de performances de conformité et les domaines de dialogue et d'apprentissage englobent les critères qui doivent être satisfaits avant qu'une usine puisse être qualifiée pour la « deuxième étape ». Better Work classera les usines dans la « deuxième étape » si elles démontrent constamment des niveaux élevés de conformité, un niveau mature de dialogue social, des systèmes de gestion efficaces et un engagement envers l'apprentissage. Ces critères seront évalués en fonction des renseignements recueillis au cours de deux évaluations consécutives. Les usines qui n'ont pas encore atteint ce critère seront classées dans la première étape. Pour les usines qui travaillent avec Better Work depuis plusieurs années, la différenciation des services répondra aux demandes d'une plus grande autonomie dans le service de conseil quotidien, moins d'évaluations et un service sur mesure qui répond à leurs besoins les plus avancés, par exemple en ce qui concerne le développement de systèmes, les pratiques d'achat, la productivité et la qualité, et la maturité des relations industrielles.



## Annexe 3. Méthodologie d'Évaluation de la Conformité de Better Work

### MEILLEUR CADRE D'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ AU TRAVAIL

Le programme Better Work évalue la conformité des usines aux normes internationales du travail de base et au droit du travail national. Après les évaluations, un rapport détaillé est préparé. Les résultats sont partagés avec l'usine présentant les résultats sur huit groupes, ou catégories, de normes du travail, dont la moitié sont basées sur des normes internationales et l'autre moitié sur la législation nationale.

Normes fondamentales du travail: La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, adoptée en 1998, invite les États membres à respecter et à promouvoir ces principes et droits dans quatre domaines, qu'ils aient ou non ratifié les conventions pertinentes. Ces catégories, ou clusters, sont la liberté d'association et la négociation collective, l'élimination du travail forcé ou obligatoire, l'abolition du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession. Les conventions sur lesquelles se fonde la Déclaration de 1998 sont les numéros 29, 87, 98, 105, 100, 111, 138, 182, et elles constituent la base de référence pour évaluer le respect des droits fondamentaux par les usines pour tous les programmes Better Work dans divers pays. Pour certaines questions, telles que l'âge minimum légal pour travailler, les dispositions de la législation nationale précisent les conditions d'application des conventions internationales. Si la législation nationale n'est pas conforme aux normes internationales relatives aux normes fondamentales du travail, les normes internationales sont appliquées. Haïti a ratifié les huit conventions fondamentales énumérées ci-dessus. Selon la Constitution haïtienne, les conventions ratifiées deviennent auto-exécutables et, par conséquent, font partie de la loi haïtienne.

Conditions de travail: Les quatre autres groupes évaluent les conditions de travail, y compris la rémunération, les contrats et les Ressources Humaines, la sécurité et la santé au travail et la durée de travail. Les points de conformité couverts par ces groupes sont globalement cohérents d'un pays à l'autre; toutefois, chaque point de conformité contient des questions spécifiques qui peuvent varier d'un pays à l'autre en raison des différences dans la législation nationale. La législation nationale est utilisée comme point de référence même si elle n'est pas conforme aux conventions internationales que le pays a ratifiées. Dans les pays où la législation nationale ne traite pas ou manque de clarté autour d'une question pertinente



---

concernant les conditions de travail, Better Work établit un critère de référence basé sur les normes internationales et les bonnes pratiques.



Tableau 2: Cadre d'Évaluation de la Conformité de Better Work

Catégorie de conformité	Point de Conformité	Problème de Conformité
Travail des enfants	Enfants travailleurs	Ouvriers de moins de 15 ans
	Documentation et protection des jeunes ouvriers	Système de vérification de l'âge
		Un certificat médical et/ou un certificat de travail ou un permis délivré par le Directeur du travail fourni par des ouvriers de moins de 18 ans.
		Registre des ouvriers de moins de 18 ans.
	Travail dangereux et autres pires formes	Ouvriers de moins de 18 ans travaillant la nuit.
		Ouvriers de moins de 18 ans effectuant des heures supplémentaires.
Ouvriers de moins de 18 ans effectuant un travail dangereux par nature.		
Discrimination <sup>3</sup>	Genre	Modifier le statut d'emploi, le poste, les salaires, les avantages sociaux ou l'ancienneté des ouvrières pendant le congé de maternité.
		Conditions de travail (genre et/ou état civil).
		Exclusion du congé de maternité de la période de service continu des ouvrières
		Embauche (genre et/ou état civil).
		Annonces d'emploi (genre et/ou état civil).
		Rémunération (genre et/ou état civil).
		Tests de grossesse ou utilisation de contraceptifs comme condition d'emploi.
		Promotion ou accès à la formation (sexe et/ou état civil).
		Harcèlement sexuel.

<sup>3</sup> Dans les questionnaires spécifiques aux pays de Better Work, un point de conformité « Autres motifs » peut être inclus dans le groupe Discrimination. Cette catégorie vise à évaluer les problèmes de discrimination spécifiques qui sont couverts par le droit du travail national et sont considérées comme conformes aux objectifs des conventions pertinentes de l'OIT (100 et 111), mais qui ne sont pas explicitement mentionnées dans les conventions, par exemple, l'âge, le VIH/ Statut sidéen, invalidité, etc. Le questionnaire pour Haïti n'inclut pas le point de conformité "Autres motifs" car le droit du travail haïtienne n'identifie pas de motifs de discrimination autres que ceux cités dans les Conventions 100 et 111.



		Licencier des ouvrières ou les forcer à démissionner si elles sont enceintes, en congé de maternité ou si elle allaitent.
		Licenciement ou retraite (sexe et/ou état civil).
	Race et origine	Conditions de travail (race, couleur, origine)
		Harcèlement (race, couleur, origine)
		Embauche (race, couleur, origine)
		Rémunération (race, couleur, origine)
		Promotion ou accès à la formation (race, couleur, origine)
		Matériel de recrutement (race, couleur, origine)
		Licenciement ou retraite (race, couleur, origine)
	Religion et Opinion Politique	Conditions de travail (religion ou opinion politique)
		Harcèlement (religion ou opinion politique)
		Embauche (religion ou opinion politique)
		Rémunération (religion ou opinion politique)
		Promotion ou accès à la formation (religion ou opinion politique)
		Matériel de recrutement (religion ou opinion politique)
		Licenciement ou retraite (religion ou opinion politique)
<b>Travail forcé</b>	Travail Servile	Dettes envers l'employeur et/ou un tiers pour les frais de recrutement
	Coercition	Tactiques coercitives.
		Retarder ou retenir le paiement des salaires.
		Travail forcé pour discipliner les ouvriers ou les punir pour avoir participé à une grève
		Sortie libre du lieu de travail en tout temps, y compris pendant les heures supplémentaires.
		Libre circulation (dortoirs ou parcs industriels).
		Liberté de mettre fin à l'emploi avec un préavis raisonnable et/ou de quitter son emploi à l'expiration de son contrat



		Menaces telles que l'expulsion, l'annulation de visas ou la dénonciation aux autorités
		Violence ou menace de violence.
		Accès des ouvriers à leurs documents personnels (tels que les actes de naissance, les passeports, les permis de travail et les cartes d'identité)
	Travail forcé et heures supplémentaires	Prolongations forcées sous peine de sanction
	Travail Pénitentiaire	Travailleurs pénitentiaires
<b>Liberté d'Association et Négociation Collective</b>	Négociation Collective	Accès à la convention collective.
		La convention collective est moins favorable pour les ouvriers que ce qui est exigé par la législation nationale.
		Négociation collective/négociation de bonne foi.
		Mise en place d'une convention collective.
	Liberté d'Association	Liberté de former et/ou d'adhérer à un syndicat
		Exiger que les ouvriers adhèrent à un syndicat.
	Ingérence et Discrimination	Tentative(s) d'interférer, de manipuler ou de contrôler le(s) syndicat(s).
		Liberté de se réunir sans la présence de la Direction.
		Incitations à s'abstenir d'adhérer à un syndicat ou de s'engager dans des activités syndicales.
		Punition des syndicalistes
		Résiliation ou non-renouvellement du contrat de travail de l'ouvrier en raison de son affiliation ou de ses activités syndicales
		Menaces, intimidation ou harcèlement de syndicalistes.
		Traitement inégal de multiples syndicats.
		Adhésion à un syndicat ou activités syndicales prises en compte dans les décisions d'embauche
	Grèves	L'embauche de ouvriers de remplacement pendant une grève.
Empêcher les ouvriers de participer à une grève.		
Punir les ouvriers pour avoir participé à une grève.		



		Les agents de sécurité, la police ou les forces armées sont appelés à disperser une grève pacifique ou à arrêter des grévistes.	
	Opérations Syndicales	Retenue des cotisations syndicales à la demande des travailleurs.	
		Accès des représentants syndicaux aux ouvriers sur le lieu de travail.	
<b>Compensation</b>	Mode de paiement	Paielements salariaux en nature.	
		Paielement régulier et ponctuel des salaires.	
		Paielement du salaire directement aux ouvriers sur le lieu de travail les jours ouvrables	
		Paielement du salaire en monnaie légale.	
	Salaire minimum	Paielement correcte des ouvriers payés à la pièce lorsque leurs salaires à la pièce dépassent le salaire minimum.	
		Paielement du salaire minimum pour les apprentis.	
		Paielement du salaire minimum pour les ouvriers temporaires.	
	Rémunération des heures supplémentaires	Paielement des heures supplémentaires ordinaires.	
		Rémunération des heures supplémentaires effectuées les jours fériés.	
		Paielement des heures supplémentaires effectuées la nuit.	
		Rémunération des heures supplémentaires effectuées les jours de repos hebdomadaire.	
	Congés Payés	Paielement des congés annuels.	
		Paielement des pauses d'allaitement.	
		Paielement des jours fériés légaux.	
		Paielement du congé de maternité.	
		Paielement des congés de maladie.	
			Paielement des jours de repos hebdomadaire.
	Prime de Rémunération	Paielement des heures régulières travaillées la nuit.	
		Paielement des heures régulières travaillées les jours fériés	
		Rémunération des heures normales de travail effectuées les jours de repos hebdomadaire	
Sécurité Sociale et Autres Avantages	Collecte et transmission des fonds des cotisations d'assurance sociale des ouvriers à l'ONA.		



		Contribution de l'employeur à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.
		Contribution de l'employeur à l'OFATMA pour l'assurance contre les accidents du travail.
		Cotisation patronale à l'ONA.
		Transmission des cotisations des ouvriers à l'OFATMA.
		Versement d'un complément de salaire annuel ou du bonus.
	Information sur le Salaire, Utilisation et Déduction	Retenues sur les salaires des ouvriers.
		Informers les ouvriers sur les paiements et les retenues salariales.
		Registres de paie.
<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	Procédures contractuelles	Limitation de la période d'essai des apprentis.
	Dialogue, Discipline et Conflits	Intimidation, harcèlement ou traitement humiliant des travailleurs.
		Mesures disciplinaires
		Règlement des réclamations ou des litiges.
	Contrats de Travail	Contrats pour toutes les personnes effectuant des travaux pour l'usine.
		Conformité des contrats de travail au code du travail, à la convention collective et/ou au règlement intérieur du travail.
		Règles de travail internes.
		Spécifier les termes et conditions d'emploi dans les contrats de travail écrits.
		Compréhension par les ouvriers des conditions d'emploi.
	Licenciement	Supplément de salaire annuel ou bonus en cas de cessation d'emploi.
		Avis de résiliation.
		Ordonnances de réintégration ou d'indemnisation des ouvriers injustement licenciés.
		Païement des congés annuels payés non utilisés en cas de démission ou de licenciement.
Motifs du licenciement.		



		Réductions de la taille du personnel ou suspensions en raison de changements dans les opérations
<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Évaluer, surveiller, prévenir et/ou limiter l'exposition des ouvriers aux substances dangereuses.
		Fiches de données de sécurité chimique pour tous les produits chimiques et substances dangereuses sur le lieu de travail.
		Inventaire des produits chimiques et substances dangereuses utilisés sur le lieu de travail.
		Étiquetage des produits chimiques et des substances dangereuses.
		Stockage de produits chimiques et de substances dangereuses.
		Former les ouvriers qui travaillent avec des produits chimiques et des substances dangereuses.
		Installations sanitaires ou produits de nettoyage en cas d'exposition à des produits chimiques.
	Préparation aux Urgences	Sorties de secours accessibles, dégagées et/ou déverrouillées pendant les heures de travail, y compris les heures supplémentaires.
		Système de détection et d'alarme incendie.
		Équipement de lutte contre l'incendie.
		Marquage ou affichage des issues de secours et/ou voies d'évacuation sur le lieu de travail.
		Le nombre d'issues de secours.
		Exercices d'urgence périodiques.
		Protection des sources d'inflammation possibles
		Stockage de matériaux inflammables
		Formation des ouvriers à l'utilisation du matériel de lutte contre l'incendie
	Services de santé et premiers soins	Contrôles médicaux annuels pour les ouvriers.
		Formation aux premiers secours pour les ouvriers.
		Contrôles de santé pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail.
		Contrôles médicaux des ouvriers à l'embauche.
Installations médicales et personnel sur place.		



		L'employeur n'a pas assuré un nombre suffisant de boîtes/trousses de premiers soins facilement accessibles sur le lieu de travail.
		Risques pour la santé et la sécurité des ouvrière s enceintes ou qui allaitent
Systèmes de gestion de la SST		Évaluation des problèmes généraux, de sécurité au travail et de santé dans l'usine.
		Permis de construction/permis de construire requis par la loi
		Mécanismes pour assurer la coopération entre les travailleurs et la Direction sur les questions de SST.
		Enregistrer les accidents et maladies liés au travail et/ou soumettre le dossier à l'OFATMA.
		Politique écrite en matière de SST.
Installations de Bien-être		Certaines installations requises.
		Réfectoire.
		Fournir de l'eau potable.
		Toilettes.
Logement des Ouvriers		Lessive et/ou savon.
		Logement séparé du lieu de travail
		Installations de cuisine ou de stockage dans les locaux.
		Eclairage comme mesure d'accommodement
		Espace minimum requis dans les locaux.
		Préparation aux urgences dans les locaux
		Intimité dans le local.
		Protection contre les animaux porteurs de maladies et/ou les insectes dans le logement.
		Protection contre l'incendie dans le logement.
		Protection contre la chaleur, le froid et/ou l'humidité comme mesures d'accommodement
		Protection contre le bruit dans le logement.
		Toilettes, douches, égouts et/ou systèmes d'élimination des ordures dans les mesures d'accommodement
		Ventilation dans le local.
	Eau dans le logement.	
	Exigences ergonomiques	



	Protection des Ouvriers	Installer des protections sur toutes les parties mobiles dangereuses des machines et des équipements.
		Installer, mettre en terre et/ou entretenir les fils électriques, les interrupteurs et/ou les prises.
		Affichage des avertissements de sécurité sur le lieu de travail
		Fournir aux ouvriers des vêtements et des équipements de protection individuelle.
		Punition des ouvriers qui se sont retirés de situations de travail qu'ils estimaient présenter un danger imminent et grave pour la vie ou la santé.
		Formation et encouragement des ouvriers à utiliser les EPI, les machines et/ou l'équipement en toute sécurité
	Environnement de travail	Propreté du lieu de travail
		Eclairage du poste de travail.
		Niveaux de bruit au travail.
		Température et/ou ventilation du lieu de travail.
Temps de travail	Congé	Paiement en lieu et place du congé annuel
		Temps libre pour les congés annuels.
		Temps libre pour les pauses d'allaitement.
		Temps libre pour congé de maternité.
		Temps libre pour des congés de maladie.
	Heures Supplémentaires	Autorisation du Ministère du Travail pour les heures supplémentaires.
		Autorisation du Ministère du Travail pour travailler le dimanche.
		Limitation des heures supplémentaires travaillées.
		Heures supplémentaires volontaires.
	Heures Régulières	Périodes de pause quotidiennes.
		Horaires de travail quotidiens et/ou hebdomadaires réguliers.
		Période de repos hebdomadaire.
		Registres du temps de travail.
		Autorisation du Ministère du Travail avant de travailler la nuit.



## **CALCUL DE LA NON-CONFORMITÉ ET RAPPORTS PUBLICS**

Dans les rapports de synthèse publics, Better Work fait état de la non-conformité dans l'industrie participante, comme le montre le graphique 1. La non-conformité est signalée pour chaque sous-catégorie (Point de Conformité ou « PC ») des huit groupes de normes du travail. Une usine est déclarée non conforme dans une sous-catégorie si elle est jugée non conforme pour tout problème traité dans la sous-catégorie. En ce qui concerne les chiffres présentés dans les rapports de synthèse, par exemple, un taux de non-conformité de 100 % signifie que toutes les usines participantes ont commis au moins une infraction dans ce domaine.

Le programme Better Work soutient des rapports publics équitables et transparents. Dans tous les programmes nationaux de Better Work, des rapports de synthèse contenant des informations agrégées sur l'industrie sont préparés sur la base des rapports d'évaluation individuelles des usines et publiés deux fois par an. Better work étend actuellement ses rapports dans les autres pays pour inclure des informations de conformité au niveau de chaque usine, comme c'est déjà le cas pour Haïti. Les preuves montrent que les rapports publics de ce type contribuent à encourager l'amélioration continue et réduisent la probabilité de renverser les gains de conformité. De plus, la collecte et le reportage de ces données dans le temps permettent aux usines de démontrer leurs efforts pour améliorer les conditions de travail.

## **LIMITES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION**

Les évaluations au niveau de l'usine effectuées par Better Work Haiti suivent une liste de contrôle approfondie d'environ 230 questions couvrant les normes de travail mentionnées ci-dessus et recueillant des informations générales sur l'usine. L'information est recueillie au moyen de diverses sources et techniques, y compris l'examen de documents, des observations dans l'usine et des entrevues avec des responsables, des représentants syndicaux, des membres de Comités Bipartites ou d'autres témoins pertinents. Enfin, les informations recueillies sont compilées et analysées pour produire un rapport d'évaluation détaillé. Avant que les rapports ne deviennent officiels, les usines disposent de sept jours calendaires pour faire part de leurs commentaires.

Les entretiens avec les ouvriers menés au cours du processus d'évaluation ont lieu sur place, soit dans une salle privée à l'intérieur du bâtiment de l'usine, soit à l'extérieur du bâtiment (cour, réfectoire), et soit en petits groupes, soit individuellement. Les entretiens se déroulent en créole, la langue principale des ouvriers. Les ouvriers peuvent être méfiants et se sentir



mal à l'aise de partager des informations sur leur lieu de travail avec des personnes qui ne sont pas bien connues. De plus, l'encadrement des ouvriers par la Direction de l'usine est un problème possible dans l'industrie en général. Néanmoins, après quatorze cycles d'évaluation menés sur plus de sept ans, les conseillers d'entreprise de Better Work Haïti ont acquis plus d'expérience dans la collecte d'informations et les entretiens avec les ouvriers. Avec d'autres activités menées par Better Work, Haïti a créé un environnement où les ouvriers sont plus à l'aise pour discuter des conditions de travail. Les entretiens avec les ouvriers couvrent de nombreux aspects de la vie au travail et durent environ 20 minutes. En moyenne, 40 ouvriers représentant différentes sections des usines et des représentants syndicaux sont interrogés.

Les violations des normes fondamentales du travail telles que le harcèlement sexuel ou la liberté d'association sont sensibles et sont plus difficiles à détecter lors des évaluations d'usine. L'évaluation des problèmes de violation de la liberté d'association sur le lieu de travail est parfois difficile à évaluer en deux jours. Il y a plusieurs raisons à cela. L'un des défis est que certains syndicats sont organisés au niveau sectoriel plutôt qu'au niveau de l'usine, où prédominent de petites cellules syndicales. Un autre défi est que, par exemple, le licenciement des syndicalistes se produit généralement après une série d'événements. Les témoins clés pourraient avoir été licenciés avant les jours d'évaluation. De plus, les pièces justificatives pourraient ne pas avoir le niveau de détails requis pour déterminer la non-conformité. Better Work fonde ses conclusions d'évaluation sur la triangulation des faits, ce qui nécessite des preuves suffisantes pour constater qu'une usine n'est pas conforme à un point de conformité particulier. Certains problèmes ne sont donc pas toujours faciles à confirmer. Comme de plus en plus de syndicats sont présents dans les usines aujourd'hui, les travailleurs sont plus conscients de leurs droits en matière de liberté d'association. Par conséquent, les ouvriers font également preuve d'une plus grande ouverture pour discuter de ce sujet lors des entrevues. En outre, Better Work collecte des informations sur des cas spécifiques lorsque les syndicats ou d'autres parties prenantes les partagent à tout moment de l'année. Lors de l'évaluation dans une usine particulière, des questions spécifiques peuvent être posées sur tout cas soulevé précédemment, et des informations peuvent donc entrer dans le rapport d'évaluation.

Les visites d'évaluation durent généralement deux jours, et comme il s'agit d'une image du moment, certaines situations qui pourraient mener à des points de non-conformité dans le futur ne sont pas signalées. Il est également important de garder à l'esprit que les problèmes de non-conformité peuvent être identifiés au cours du cycle de consultation par le biais du



processus d'autodiagnostic. Better Work aide les usines à renforcer leur capacité à effectuer un autodiagnostic et à développer un plan d'amélioration qui inclut des points au-delà de l'évaluation de Better Work. Pour toutes les questions incluses dans le plan d'amélioration, des informations supplémentaires sont indiquées, telles que l'action à entreprendre et la personne qui en est responsable au sein de l'entreprise. Toutes ces informations en retour et les mesures correctives sont ensuite documentées dans les rapports d'avancement.

Comme Better Work é s'oriente vers une approche différenciée où les services pour les usines avancées seront différents de ceux pour les usines qui nécessitent encore plus d'assistance, l'évaluation de la performance d'une usine ne se limitera pas seulement aux données d'évaluation. Néanmoins, il comprendra également les informations recueillies dans ces rapports d'avancement.

Un autre problème qui peut être difficile à détecter lors d'une évaluation est le harcèlement sexuel qui est inclus dans l'outil d'évaluation de la conformité de Better Work Haïti. Comme d'autres pays, c'est l'un des problèmes les plus sensibles et les plus difficiles à détecter lors des évaluations d'usines. En conséquence, l'évaluation du harcèlement sexuel sur le lieu de travail par Better Work Haïti est susceptible de sous-estimer l'étendue de son occurrence. Cependant, le harcèlement sexuel reste un sujet de préoccupation dans l'industrie en général. Comme mentionné, Better Work fonde ses conclusions d'évaluation sur la triangulation des faits, ce qui nécessite des preuves suffisantes pour trouver une usine en non-conformité sur un point de conformité particulier, et certains problèmes ne sont pas toujours faciles à détecter. Bien que les préoccupations concernant le harcèlement sexuel persistent, Better Work Haïti a constaté des développements positifs sur le sujet, les usines reconnaissant le problème comme un problème potentiel et faisant preuve d'une ouverture accrue pour y remédier. Plusieurs usines travaillent ainsi sur la prévention du harcèlement sexuel au travail. En particulier, la formation aux compétences de supervision de Better Work a contribué à sensibiliser les superviseurs dans plus de la moitié des usines en Haïti.

La simple vérification de la conformité de l'usine a été largement reconnue comme étant limitée pour corriger les problèmes de conformité. De plus, les usines qui souhaitent ne pas divulguer certaines informations peuvent le faire sans se concentrer sur les avantages commerciaux à long terme de l'amélioration de leurs conditions de travail. C'est pourquoi l'approche de Better Work au niveau de l'usine est beaucoup plus large dans sa portée, axée sur l'amélioration continue par le biais de services de conseil et de formation, soulignant l'importance de systèmes efficaces et de la participation des ouvriers.





---

## **Annexe 4. Conclusions Relatives aux Usines**



**Usine:** BrandM Apparel Haiti - AM1, AM2, AM3  
**Lieu:** Ouanaminthe  
**Nombre d'ouvriers:** 2,656  
**Date d'enregistrement:** May-19  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work :** Mar-21 Apr-22

#### Service conseil et Formation

9-mai-22	Réunions de consultation	Service de consultation pour parler du CCAP, du conflit industriel et examiner les résultats de l'évaluation de BW.
8-avr.-22	Formation	Première prise en charge psychosociale en matière de violence et de harcèlement fondés sur le genre.
7-avr.-22	Formation	Analyse des lacunes en matière de violence et de harcèlement fondés sur le genre.
6-avr.-22	Formation	Mécanisme de règlement des griefs en matière de violence et de harcèlement fondés sur le genre.
5-avr.-22	Formation	Formation de présentation sur la violence basée sur le genre et le harcèlement.
18-avr.-22	Formation	Séance virtuelle sur la sensibilisation et la prévention du harcèlement sexuel pour les cadres intermédiaires.
11-avr.-22	Formation	Séance virtuelle sur la sensibilisation et la prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs.
10-avr.-22	Formation	Séance virtuelle sur la sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel pour les ouvriers.
9-févr.-22	Réunions de consultation	Rencontre avec la Direction pour discuter : - La mise en place du comité de SST et du Comité Bipartite - Passer en revue le plan d'amélioration.
30-Nov.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Visite de consultation pour mettre à jour le plan d'amélioration. Discussion concernant le non-paiement de la pause déjeuner. Discussion concernant l'inscription à l'OFATMA maternité et santé.
27-Oct.-21	Formation	Webinaire sur la communication interculturelle dans l'industrie textile.
6-Oct.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Visite de consultation virtuelle avec la participation de certains représentants syndicaux pour discuter des points suivants : Création d'un comité bipartite. Examiner et mettre à jour le plan d'amélioration. Discussion avec les représentants syndicaux au sujet du paiement de la pause-déjeuner.
8-Sept.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Avis virtuel pour discuter des points suivants : Réviser et mettre à jour le plan d'amélioration. Prévoir la création d'un comité bipartite. Discutez de la préparation sur PRI.
5-Août-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Résumé de l'avis virtuel. Réunion virtuelle avec le comité de la SST pour discuter des points suivants : La méthode de mise en œuvre pour résoudre le problème des dénominations de facture. Rencontre avec la direction de l'usine pour : Passer en revue le plan d'amélioration. Enfin, une visite de l'usine entre BW, la conformité de l'usine et l'inspecteur MAST pour vérifier toutes les corrections déjà effectuées par l'usine.

4-Juin-21

Réunion de Consultation  
Virtuelle

Résumé de la visite consultative :  
Réunion virtuelle avec le comité bipartite pour discuter :  
- Le nouveau plan d'amélioration  
- Causes profondes et mesures correctives nécessaires  
- Formation possible qui peut aider l'usine à améliorer le cluster SST  
Rencontre avec la direction de l'usine sur :  
- Comment résoudre les problèmes de compensation principalement sur:  
- Paiement de la pause déjeuner  
- Payer l'ONA et l'OFATMA  
Enfin, une visite de l'usine pour vérifier toutes les corrections déjà apportées par l'usine.

5-Mai-21

Formation

Formation virtuelle sur la COVID-19, Préparation aux situations d'urgence.

2-Mars-21

Réunion de Consultation  
Virtuelle

Premières visites consultatives virtuelles pour discuter des points suivants :  
Réalizations 2020 · Perspectives et priorités 2021 · Plan de formation pour 2021 · Questions pendantes sur le plan d'amélioration  
Mise à jour sur la représentation syndicale

14-Oct.-20

Réunion de Consultation

Visite de consultation virtuelle pour discuter du protocole COVID-19, de la résiliation en vertu de l'article 42 et des progrès du plan d'amélioration

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE REMÉDIATION	MOIS
<b>Assessment Avril 2022</b>						
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	La politique de SST signée par la haute Direction ne répond pas à toutes les exigences.	Mettre à jour et ajuster la politique et les procédures de SST.		2
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de procédure de gestion et de contrôle des dangers/risques qui inclut toutes les exigences.	Mettre à jour et ajuster les procédures de gestion et de contrôle des dangers/risques.		2
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'employeur a omis d'enquêter, de surveiller et de mesurer les problèmes de SST comme il se doit.	Veiller à ce que tous les problèmes de SST soient étudiés, surveillés et mesurés avec précision.		2
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine ne communique pas et ne met pas en œuvre de manière adéquate les politiques et procédures de SST	Veiller à ce que la formation soit dispensée à tout le personnel concerné.		2

Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'employeur n'attribue pas adéquatement la responsabilité en matière de santé et de sécurité aux agents de SST et au directeur des RH.	Veiller à ce que l'usine organise les réunions conjointes du comité de SST pour résoudre les problèmes de SST.	2
Avril-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'usine ne dispose pas d'une procédure de traitement des réclamations et de règlement des litiges répondant à toutes les exigences.	Mettre à jour et ajuster les politiques et procédures de règlement des griefs.	2
Avril-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'usine applique actuellement les procédures disciplinaires et de licenciement de CODEVI, qui ne comprennent pas toutes les étapes.	Mettre à jour et ajuster les procédures disciplinaires et de licenciement.	2
Avril-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'usine n'étudie pas complètement les performances des RH.	S'assurer que tous les paramètres sont examinés lors de l'examen des RH.	2
Avril-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'usine ne communique pas et ne met pas en œuvre de manière adéquate les politiques et procédures RH.	S'assurer que toutes les étapes sont en place en usine.	2
Avril-22	Temps de Travail	Heures Régulières	Les heures de travail régulières ne répondaient pas aux exigences légales.	Modifier les règles de travail internes et s'assurer que les heures régulières de travail ne dépassent pas 48 heures par semaine.	2
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Allées non dégagées dans plusieurs sections de l'espace de travail.	Garder les routes dégagées pendant les heures de travail.	14
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine ne dispose pas d'installations médicales sur place et de personnel comme l'exige l'art. 478 et 479 du code du travail.	S'assurer que la zone franche ou l'usine dispose d'installations médicales adéquates	33

Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le lieu de travail n'est pas propre et rangé.	Garder le plancher de l'usine propres et bien rangés. Enlever l'eau qui le rend glissant et le garder à sec.	L'usine a réparé le système de climatisation en AM 2	6
Avril-22	Temps de Travail	Congé	Congé de maternité inexact pour les travailleuses enceintes.	L'usine doit compléter l'inscription à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA et s'assurer que les ouvrières bénéficient de 12 semaines de congé de maternité payé.		14
Avril-22	Temps de Travail	Heures Régulières	L'usine n'a pas accordé deux pauses de 30 minutes aux ouvrières enceintes.	Offrir des pauses supplémentaires aux femmes enceintes.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	La formation à la lutte contre les incendies n'a pas été dispensée par une entreprise ou un formateur certifié.	L'usine a besoin d'une entreprise ou d'un formateur certifié pour dispenser une formation à la lutte contre les incendies à au moins 10 % du personnel.	L'usine a formé 30 ouvriers supplémentaires à l'utilisation de la lutte contre l'incendie à travers une entreprise certifiée.	33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Voies d'évacuation non balisées, plan d'évacuation manquant et obsolète. De plus, le point de rencontre dans un bâtiment est inaccessible.	Toutes les voies d'évacuation doivent être clairement signalées. Les cartes d'évacuation doivent être refaites et affichées sur le lieu de travail et le point de rencontre doit être accessible.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les extincteurs n'étaient pas correctement entretenus et certaines zones manquaient d'extincteurs.	Fournir un équipement de lutte contre les incendies adéquat et s'assurer qu'un entretien régulier est effectué.	L'usine a été inspectée et a ajouté l'étiquette manquante sur l'extincteur de chariot élévateur et a corrigé le problème avec celui trouvé sur	33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les détecteurs de fumée et l'alarme n'ont pas été installés dans l'entrepôt.	L'usine doit installer un système de détection d'incendie dans toutes les zones du lieu de travail.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	La formation aux premiers secours n'a pas été dispensée par une entreprise ou un formateur certifié.	L'usine a besoin d'une entreprise ou d'un formateur certifié pour dispenser une formation aux premiers soins à au moins 10 % du personnel.	L'usine a formé 30 ouvriers supplémentaires aux premiers secours par une entreprise certifiée.	33

Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les clés n'étaient pas disponibles pour plusieurs trousseaux de premiers soins et l'une d'entre elles manquait d'approvisionnement.	L'usine doit désigner une personne pour surveiller les clés et l'inventaire des trousseaux de premiers soins.		14
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Des contrôles médicaux annuels gratuits n'étaient pas offerts aux ouvriers.	Organiser des contrôles médicaux annuels gratuits pour tous les ouvriers.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucun contrôle de santé gratuit n'était prévu pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail.	Fournir des contrôles de santé aux ouvriers exposés à des risques liés au travail au moins deux fois par an.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les contrôles de santé n'ont pas été fournis aux ouvriers dans les trois premiers mois suivant l'embauche.	Fournir des bilans de santé aux ouvriers dans les trois premiers mois de leur emploi.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Le réfectoire n'est pas suffisant pour accueillir l'ensemble de la main-d'œuvre.	L'usine doit trouver un réfectoire supplémentaire pour accueillir les ouvriers.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Le savon n'était pas disponible dans toutes les toilettes y compris à l'entrée des locaux.	S'assurer que du savon est disponible dans toutes les toilettes et à l'entrée des locaux.		6
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine ne vérifie pas systématiquement la température corporelle à l'entrée. Elle ne tient pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	Vérifier systématiquement la température corporelle de tout le personnel à l'entrée et tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.		6
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Il manque de postes de lavage oculaires dans deux zones et une autre ne fonctionne pas.	Installer des postes de lavage oculaires dans toutes les zones où des produits chimiques sont utilisés.		33

Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'usine ne propose pas de formation aux superviseurs utilisant des produits chimiques dans la zone de nettoyage des taches.	Offrir une formation sur la sécurité chimique à tous les ouvriers qui utilisent des produits chimiques.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'usine ne dispose pas d'une zone de nettoyage des taches appropriée.	L'usine doit disposer d'une zone isolée pour le nettoyage des taches et s'assurer que la machine fonctionne correctement. Ils doivent également fournir des EPI à tous les ouvriers de la section.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	les niveaux d'éclairage étaient inappropriés dans certaines sections de travail.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins des ouvriers.		14
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température sur le lieu de travail sont inacceptables.	Surveiller le niveau de température et le maintenir en dessous de 30 °C à l'intérieur.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Plusieurs chaises sans dossier dans les zones de couture et des tapis antifatigues n'étaient pas disponibles pour tous les ouvriers.	Fournir des chaises avec dossier à tous les ouvriers, des tables avec repose-pieds ou des tapis amortisseurs aux ouvriers debout.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Mauvais entretien du système électrique de l'usine.	S'assurer que tous les panneaux électriques sont correctement entretenus.		14
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les machines à coudre manquaient de protections de poulie.	Installer les protections de sécurité appropriées sur toutes les machines.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine n'a pas fourni d'EPI appropriés à tous les ouvriers.	Fournir un EPI approprié à tous les ouvriers utilisant des produits chimiques.	L'usine fournit des EPI à certains ouvriers sur le lieu de travail.	33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles dans la langue locale pour tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Traduire les fiches signalétiques dans la langue locale et les afficher là où des produits chimiques sont utilisés.		33

Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les substances chimiques et dangereuses ne sont pas correctement étiquetées.	Étiqueter tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés sur le lieu de travail.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses n'est pas mis à jour.	Mettre à jour l'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses sur le lieu de travail.	L'usine a commencé à mettre en place un système d'inventaire des produits chimiques et substances dangereuses utilisés sur le lieu	14
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Le certificat de sécurité structurelle n'était pas disponible.	Évaluer les bâtiments pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences de sécurité d'une structure industrielle.	L'usine a fourni un certificat de sécurité structurelle, indiquant que la structure des bâtiments répond aux exigences de sécurité pour une structure	2
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'enregistre pas et ne soumet pas les accidents liés au travail à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Enregistrer et soumettre les accidents liés au travail à l'OFATMA sur une base mensuelle.		33
Avril-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Au cours de l'évaluation, la Direction a fourni la preuve de 6 rapports d'évaluation de la SST pour les 12 derniers mois.	Effectuer et conserver des enregistrements du résultat de l'évaluation sur une base mensuelle.		6
Avril-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'usine n'a pas de règlement intérieur de travail approuvé par le Ministère du Travail.	Élaborer un règlement de travail interne et l'envoyer au MAST pour approbation.		33
Avril-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Les contrats d'apprentissage n'ont pas été approuvés comme légalement mandaté.	Demander l'approbation du MAST pour les contrats d'apprentissage.		33
Avril-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine ne percevait pas les cotisations des ouvriers pour l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA. Le calcul est inexact et les paiements sont effectués en retard de manière constante.	Percevoir les cotisations des ouvriers pour l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA sur le salaire moyen, inclure le paiement de la pause déjeuner et le transmettre à temps.	L'usine organisera une journée de sensibilisation avec l'OFATMA pour expliquer aux ouvriers le processus de démarrage avec la contribution du paiement de la maternité et de la santé.	33
Avril-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le calcul du paiement de l'ONA est inexact et les paiements sont systématiquement effectués en retard.	Calculer les cotisations ONA sur le salaire moyen, inclure le paiement de la pause déjeuner et le transmettre à temps.		33

Avril-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Suppléments de salaire annuels ou versements de bonus inexacts.	Calculer le supplément de salaire annuel ou le paiement du bonus en fonction des salaires journaliers moyens de l'ouvrier.		14
Avril-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiements inexacts pour l'assurance-accidents de l'OFATMA.	Conserver les registres du relevé de salaire envoyé à l'OFATMA. Payer l'OFATMA les accidents de travail à temps.	L'usine verse à l'OFATMA le solde restant pour l'exercice 2021-2022.	33
Avril-22	Compensation	Congés Payés	L'usine paie les ouvriers de manière incorrecte pour tous les types de congés payés.	L'usine doit payer tous les types de congés en fonction des salaires journaliers moyens de l'ouvrier en incluant le paiement de la pause déjeuner.		14
Avril-22	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	Payer tous les ouvriers la pause déjeuner quotidienne avec précision.		33
Avril-22	Compensation	Congés Payés	Paiement inexact du congé de maternité.	Calculer le paiement du congé de maternité en fonction des salaires journaliers moyens de la travailleuse en incluant le paiement de la pause déjeuner.		33
Avril-22	Compensation	Congés Payés	Paiement des congés de maladie inexact.	Calculer les congés de maladie sur la rémunération journalière moyenne de l'ouvrier en incluant le paiement de la pause déjeuner.		33
Avril-22	Compensation	Congés Payés	Paiements de congés annuels inexacts.	Calculer le congé annuel sur les salaires moyens quotidiens de l'ouvrier en incluant le paiement de la pause déjeuner.		14

Mars-21	Durée du Travail	Congé	Congé de maternité inexact pour les ouvrières enceintes.	L'usine doit s'inscrire à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA et s'assurer que les ouvrières bénéficient de 12 semaines de congé de maternité payé.	A meeting was made between the park administration and OFATMA about the registration of all factories around of the park. we are waiting for the confirmation of the protocol agreement between the park and OFATMA to finish with the process.	8
Mars-21	Durée du Travail	Congé	Congé annuel inexact pour les ouvriers.	L'usine doit fournir aux ouvriers 15 jours de vacances après un an de service, comme l'exige la législation du travail.	The company had an agreement with some workers due to an emergency of production to work some more days after the vacation, The company pays them according to the labor code 1.5. The problem we didn't inform MAST about this agreement. Next time we will write a protocol where both parties sign and accept to work few days after the vacation and	8
Mars-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Registre de présence inexact.	L'usine doit mettre en œuvre l'utilisation du système de pointage pour enregistrer la présence des ouvriers	The punch system is in function now. all workers can punch correctly.	8
Mars-21	Durée du Travail	Heures Régulières	L'usine n'a pas accordé deux pauses de 30 minutes aux ouvrières enceintes.	Offrir des pauses supplémentaires aux femmes enceintes.	The factory will develop a policy for maternity and inform all pregnant workers about their rights in the factory. Human resources will be in charge of monitoring this policy.	27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Insuffisance d'ouvriers formés à l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie.	L'usine doit fournir une formation à la sécurité incendie à au moins 10 pour cent de la main-d'œuvre.	The factory has provided first aid training to 245.	27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	L'employeur n'a pas effectué au moins 2 exercices de simulation d'urgence par an.	Mener un exercice d'incendie d'urgence au moins tous les six mois.	In the compliance calendar, we plan to make a fire drill in June 2021 and another one on December 2021.	8

Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	La sortie de secours n'a pas été correctement identifiée et les allées de sont pas dégagées.	Toutes les sorties doivent être correctement identifiées et toutes les allées doivent être dégagées.	The factory: - have removed the exit sign and change the layout of this area. - rectified the problem of blocked aisles	8
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	La voie d'évacuation doit être clairement indiquée, la carte d'évacuation dans un bâtiment est obsolète et deux bâtiments manquent la carte d'évacuation.	Toutes les voies d'évacuation doivent être clairement signalées. Les plans d'évacuation doivent être refaits et affichés au sein de l'usine.		27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les extincteurs n'étaient pas correctement entretenus et certaines zones manquaient d'extincteurs.	Fournir un équipement de lutte contre l'incendie adéquat et S'assurer que l'entretien régulier est effectué.	All fire extinguishers are correctly inspected by American fire every month. The compliance officer makes a daily check to ensure all fire extinguishers are well inspected.  The factory makes sure that all fire hoses are accessible and in good condition.	27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les détecteurs de fumée et les alarmes n'ont pas été installés dans l'entrepôt de garnitures.	L'usine doit installer un système de détection d'incendie dans toutes les zones de l'usine.		27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Insuffisance d'ouvriers formés aux premiers soins.	Former au moins 10 % de la main-d'œuvre aux premiers soins.	The factory has been provided first aid training to 248.	27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Fournitures manquantes dans les boîtes de premier soins.	Inspecter et remplir régulièrement les boîtes de premier soins.	The factory has already assigned a person to monitor first aid boxes. They updated the inventory list by removing all analgesic acetaminophen; due to COVID-19, the factory is not providing any pills to workers.	8

Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine ne dispose pas d'installations et de personnel médicaux sur place comme l'exige les articles 478 et 479 du code du travail.	S'assurer que les services médicaux sont disponibles pendant les heures de travail, y compris pendant le travail de nuit.	Le parc industriel dispose d'une installation médicale sur place, comme l'exige la loi sur la zone franche.	27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucun contrôle médical annuel gratuit n'a été fourni aux ouvriers.	Organiser des contrôles médicaux annuels gratuits pour les ouvriers	A meeting occurred between the park administration and OFATMA about the registration of all factories around of the park. we are waiting for the confirmation of the protocol agreement between the park and OFATMA to finish with the	27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Des contrôles de santé gratuits n'ont pas été fournis aux ouvriers exposés à des risques liés au travail.	Offrir des contrôles de santé aux ouvriers exposés à des risques liés au travail au moins deux fois par an.	The medical checks for workers exposed to work-related hazards has been carried out.	27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucun bilan de santé n'a été fourni aux ouvriers dans les trois premiers mois suivant leur embauche.	Fournir des bilans de santé aux ouvriers dans les trois premiers mois suivant leur embauche.	A meeting occurred between the park administration and OFATMA about the registration of all factories around of the park. we are waiting for the confirmation of the protocol agreement between the park and OFATMA to finish with the	27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Le réfectoire n'est pas suffisante pour accueillir toute la main-d'œuvre.	L'usine doit trouver un réfectoire supplémentaire pour accueillir les ouvriers.		27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		27
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de luminosité étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins de l'ouvrier.		8
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température au sein de l'usine sont inacceptables	Surveiller le niveau de température et le maintenir sous 30 °C à l'intérieur de l'usine.		27

Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	La distanciation sociale n'est pas respectée dans l'usine.	S'assurer que 1,5 mètre de distance est respecté au sein de l'usine.		8
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les panneaux d'avertissement de danger manquants sur les panneaux électriques.	Afficher des panneaux de danger sur tous les panneaux électriques.	The electrician has properly maintained the electrical panels by adding the hazard signs.	27
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Mauvais entretien du système électrique de l'usine	S'assurer que tous les panneaux électriques sont correctement entretenus.	The electrician has properly maintained the electrical panels.	8
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Il manque des protections de poulies aux machines d'impression.	L'usine doit s'assurer que toutes les machines sont équipées des dispositifs de sécurité appropriés.		27
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Plusieurs chaises sans dossier dans les zones de couture et des tapis amortisseur n'étaient pas disponibles pour tous les ouvriers.	L'usine doit fournir des chaises avec dossier à tous les ouvriers, des tables avec repose-pieds ou des tapis amortisseurs aux ouvriers debout.		27
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine n'a pas fourni d'EPP approprié à tous les ouvriers.	L'usine doit fournir un EPP approprié à tous les ouvriers utilisant des produits chimiques.		27
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Des stations pour le nettoyage des yeux manquent dans deux zones au sein de l'usine.	L'usine doit installer une station pour le lavage oculaire dans toutes les zones où des produits chimiques sont utilisés.		27
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'usine ne propose pas de formation aux ouvriers et aux superviseurs utilisant des produits chimiques dans la zone de nettoyage des tâches.	L'usine doit fournir une formation sur la sécurité chimique à tous les ouvriers et superviseurs qui utilisent des produits chimiques.	Une formation a été offerte à tous les ouvriers qui utilisent des produits chimiques, y compris les superviseurs.	27
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'usine ne dispose pas d'une zone de nettoyage des tâches appropriée.	L'usine doit disposer d'une zone isolée et s'assurer que l'aspirateur fonctionne correctement. Ils doivent également fournir des EPP à tous les ouvriers de la section.		27

Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles dans la langue locale pour tous les produits chimiques utilisés au sein de l'usine.	S'assurer que les fiches signalétiques sont disponibles et affichées là où tous les produits chimiques sont utilisés.		27
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les substances chimiques et dangereuses ne sont pas correctement étiquetées.	Étiqueter tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés au sein de l'usine.		27
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques et substances dangereuses n'est pas mis à jour.	Mettre à jour l'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses au sein de l'usine.		8
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'usine n'enregistre pas et ne soumet pas mensuellement les accidents du travail à l'OFATMA.	L'usine doit enregistrer et déclarer mensuellement les accidents du travail à l'OFATMA.		27
Mars-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	L'usine ne fournit pas le nombre de dossiers des ouvriers licenciés demandé.	L'usine doit conserver un système de classement précis afin que les documents demandés puissent être soumis en temps opportun.	L'usine a expliqué que les fichiers sont conservés dans le bâtiment administratif de CODEVI. Ils demanderont des copies de tous les fichiers.	8
Mars-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	L'usine n'a pas de règles de travail internes approuvées par le Ministère du Travail.	L'usine doit élaborer le règlement intérieur et soumettre le document au Ministère du Travail pour approbation.		27
Mars-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Les contrats d'apprentissage n'ont pas été approuvés comme légalement requis.	La direction doit soumettre le contrat d'apprentissage au Ministère du Travail pour approbation.		27
Mars-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Supplément de salaire annuel ou versements de primes inexacts.	Calculer le supplément de salaire annuel ou le paiement de la prime en fonction du salaire moyen de l'ouvrier.		8
Mars-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine n'est pas affiliée à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie et soumettre régulièrement la contribution de l'employeur.		27

Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine n'est pas affiliée à l'OFATMA pour la maternité et l'assurance.	S'inscrire auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé. Collecter et transmettre régulièrement les contributions des ouvriers à l'OFATMA.		27
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Pas de preuve de paiement à l'OFATMA pour les accidents du travail au titre de l'exercice 2020-2021.	L'usine doit effectuer le paiement de l'assurance accident OFATMA à temps et conserver les registres.	L'usine a soumis la preuve de paiement à l'OFATMA pour l'assurance contre les accidents du travail.	27
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction de l'ONA perçue sur les ouvriers est inexacte et les paiements sont systématiquement effectués en retard.	S'assurer que la pause déjeuner est incluse dans la contribution des ouvriers et la transmettre à temps à l'ONA.		27
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le calcul de l'ONA est inexact et les paiements sont systématiquement effectués en retard.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution de l'ONA et s'assurer que l'ONA est payé à temps.		27
Mars-21	Compensation	Congés Payés	L'usine paie les ouvriers de manière incorrecte pour tous les types de congés payés et la pause déjeuner n'est pas compensée.	L'usine a besoin d'inclure le paiement de la pause déjeuner en fonction du salaire moyen des ouvriers.		8
Mars-21	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	S'assurer que la pause journalière est correctement payée à tous les ouvriers.		27
Mars-21	Compensation	Congés Payés	Paiement inexact du congé de maternité.	L'usine a besoin du registre auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie. L'usine doit également payer la pause déjeuner.		27
Mars-21	Compensation	Congés Payés	Paiement des congés de maladie inexact.	Calculer le congé annuel sur le salaire journalier moyen de l'ouvrier en incluant le paiement de la pause déjeuner.		27
Mars-21	Compensation	Congés Payés	Paiements de congés annuels inexact.	Calculer le congé annuel sur le salaire journalier moyen de l'ouvrier en incluant le paiement de la pause déjeuner.		8

Mars-21	Compensation	Informations sur les salaires, utilisation et déduction	Registres de paie inexacts.	S'assurer que des informations précises concernant les heures travaillées sont affichées dans le paiement.	27
Mars-21	Compensation	Informations sur les salaires, utilisation et déduction	Parfois, les ouvriers ne reçoivent pas le paiement intégral du fait de la banque, qui n'envoie pas suffisamment de dénominations de facture	La direction doit s'assurer que le paiement est effectuée avec précision.	27

## 73 BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** Centri Group S.A.  
**Lieu:** Arrondissement de Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 685  
**Date d'enregistrement:** oct.-18  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work :** févr.-21 mars-22

### Service conseil et Formation

5-May-22	Réunions de consultation virtuelle	Visite virtuelle de la SST pour valider les problèmes en suspens, rencontre avec l'équipe de conformité pour examiner le plan d'amélioration et identifier les causes profondes. Session sur le premier rapport d'avancement. En savoir plus sur ce texte source
22-Feb-22	Réunions de consultation virtuelle	Visite virtuelle de la SST sur la manipulation des produits chimiques et la préparation aux situations d'urgence. Séance avec l'équipe de conformité sur la procédure de gestion des produits chimiques, le plan de formation interne. Révision des documentations : congés annuels et bonus, accidents du travail de l'OFATMA, test de l'eau et exercices d'incendie.
18-Feb-22	Réunions de consultation virtuelle	Rencontre avec les membres du comité de SST pour expliquer le rôle du Comité Bipartite. Identifier les besoins de formation de l'usine et l'autodiagnostic de SST.
10-Dec-21	Formation	Formation virtuelle sur la liberté d'association
26-Nov.-21	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre virtuelle avec le comité SST sur comment mieux prévenir les accidents du travail. Visite virtuelle de la SST sur la préparation aux situations d'urgence et la gestion des produits chimiques. Rencontre avec l'équipe de conformité pour valider les problèmes sur le plan d'amélioration et examiner le paiement à la résiliation. Fournir des conseils sur la façon de résoudre les conflits industriels.
15-Oct.-21	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre virtuelle avec le comité SST sur le COVID 19 et mise en place du comité bipartite. Rencontre avec les dirigeants syndicaux sur les questions générales de SST et l'arrêt de travail. Rencontre avec le responsable des RH pour revoir le dernier paiement.
6-août-21	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence.
6-août-21	Réunion de consultation virtuelle	Visite virtuelle de la SST sur la préparation aux situations d'urgence, la gestion des produits chimiques et les EPI. Rencontre avec l'équipe de conformité pour examiner le plan d'amélioration et les dossiers de paie.
Juin-21	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec le comité de SST pour faire le suivi du protocole COVID-19 et de la préparation aux urgences. Visite virtuelle de SST pour vérifier la gestion et l'étiquetage des produits chimiques. Examen documentaire : Mesure disciplinaire. Examiner et mettre à jour le plan d'amélioration et remplir le premier rapport d'avancement.
Mai-21	Réunion de consultation virtuelle	Réunion virtuelle pour examiner la politique de SST et établir les priorités de SST. Rencontre avec l'équipe de conformité pour examiner le plan d'amélioration. Présenter la matrice des principales responsabilités en matière de SST. Examen des documents : règles de travail internes et politique FOA.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
------------	-------------------------	---------------------	---------------------------	--------------------------	------------------------	------

Assessment Mars 2022						
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Salaire Minimum/Salaire à la Pièce	Les ouvriers ne sont pas rémunérés adéquatement lorsqu'ils sont renvoyés chez eux plus tôt parce qu'ils n'ont pas atteint le quota requis.	Réviser et mettre à jour les règlements internes. Payer le salaire minimum aux ouvriers.		3
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine n'a pas envoyé le bulletin de salaire à l'OFATMA pour accident du travail pour l'exercice 2021-2022 avant l'évaluation et n'a donc pas reçu de facture pour l'exercice en cours.	Conserver les enregistrements de la facture reçue de l'OFATMA. Payer à temps l'accident du travail de l'OFATMA.	L'usine a payé l'OFATMA pour l'exercice 2021-2022	16
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Au moment de la visite d'évaluation, l'usine n'a fourni aucune preuve d'évaluations réalisées sur la sécurité et la santé au travail en général dans l'usine.	Tenir un registre des résultats de l'évaluation	L'évaluation interne est effectuée sur une base mensuelle et les dossiers sont partagés avec le conseiller.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a pas organisé d'évaluations générales de la sécurité et de la santé au travail ni de réunions pour assurer la coopération entre les ouvriers et la Direction sur le lieu de travail sur les questions de SST.	Élaborer un plan d'évaluation annuel de la SST.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a partagé aucun certificat de sécurité structurelle, certifiant que la structure du bâtiment répond aux exigences de sécurité pour une structure industrielle.	Demander un certificat de sécurité du bâtiment à la ville.		3

Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques n'était pas exact et n'incluait pas le nom de tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Revoir et mettre à jour la procédure de gestion des produits chimiques. Mettre à jour régulièrement l'inventaire chimique.	La procédure a été revue et la Direction de l'usine a tenu un inventaire quotidien pour chaque produit sur le lieu de travail.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Conteneurs de diesel non étiquetés sur le lieu de travail.	Offrir une formation supplémentaire aux ouvriers et aux superviseurs. Examiner et mettre à jour la procédure d'audit interne.	Des formations supplémentaires sont dispensées aux ouvriers et la liste de contrôle quotidienne a été revue.	35
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles pour toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées sur le lieu de travail.	Préparer et afficher les fiches signalétiques où les produits chimiques sont utilisés et entreposés.	Les fiches signalétiques ont été traduites et affichées.	35
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	La zone de nettoyage des taches ne dispose pas des conditions adéquates pour empêcher l'exposition inutile des ouvriers aux produits chimiques car il ne s'agit pas d'une zone isolée.	Fournir une (meilleure) ventilation par aspiration et déplacer l'aire de nettoyage des taches.		3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	La Direction n'a pas fourni tous les EPI nécessaires aux ouvriers.	Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires conformément à la réglementation sur les EPI.		16

Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Lors de la visite de l'usine, les évaluateurs ont constaté que l'installation électrique n'était pas correctement entretenue, les câbles n'étaient pas correctement installés.	Isoler les fils électriques exposés, former les superviseurs et les ouvriers sur les risques électriques et la nécessité de signaler les risques aux fins de réparation.	16
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine n'a fourni aucun dossier de formation et/ou de sensibilisation à l'ensemble des ouvriers et du personnel sur les mesures adoptées pour prévenir les risques d'exposition au Covid-19.	Élaborer un plan de formation, puis offrir une formation aux ouvriers sur la COVID-19	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine ne vérifie pas systématiquement la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à leur entrée.	Vérifier la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à leur entrée et tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température de 38 °C et plus.	20
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau d'éclairage est insuffisant sur le lieu de travail.	Augmenter le niveau de lumière pour atteindre 300 lux dans la section de pressage, 500 lux dans la couture, la coupe, l'emballage. 750 lux en garniture, section d'inspection.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes pour avoir au moins une toilette pour 25 hommes et une toilette pour 15 femmes.	35
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	Le savon n'était pas disponible dans les toilettes.	Fournir des distributeurs de savon pour les toilettes.	3

Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	La Direction n'a pas partagé la preuve que des contrôles médicaux avaient été fournis aux ouvriers au cours des trois premiers mois suivant leur embauche.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. Payer les cartes de santé.	35
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	La Direction a partagé des preuves que des contrôles médicaux étaient effectués une fois par an pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. Veiller à ce que les ouvriers exposés à des risques liés au travail subissent un examen médical au moins deux fois par an.	35
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	La Direction a partagé des preuves que des contrôles médicaux annuels étaient fournis à 5% des ouvriers.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général Payer les cartes de santé.	35
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Personnel médical insuffisant.	Embaucher du personnel médical supplémentaire pour avoir au moins 3 infirmières pour l'effectif actuel.	35
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Toutes les trousse de premiers soins étaient vides.	Équiper les trousse de premiers soins et définir la responsabilité de les remplir.	16
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Le nombre total d'ouvriers formés aux premiers soins représente moins de 10 % de la main-d'œuvre, comme le recommande Better Work.	Inclure une formation en secourisme dans le plan de formation en SST. Veiller à ce qu'au moins 10 % de la main-d'œuvre soit formée aux premiers soins.	16

Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	L'usine dispose d'un système d'alarme fonctionnel.	Préciser qui est chargé de vérifier régulièrement le système d'alarme et l'inclure dans le système de vérifications quotidiennes-hebdomadaires.	Une liste de contrôle a été élaborée et l'alarme fonctionne correctement.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Quatre extincteurs manquaient à l'appel dont celui du chariot élévateur.	Réviser et mettre à jour la procédure d'audit interne.		16
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les issues de secours ne sont pas clairement indiquées. Le point de rencontre doit être déplacé et les plans d'évacuation doivent être mis à jour pour refléter avec précision l'aménagement du bâtiment.	Mettre à jour la carte d'évacuation, puis peindre des flèches et des panneaux d'évacuation sur le plancher de l'usine.		16
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Lors de la visite de l'usine, les évaluateurs ont constaté que plusieurs allées n'étaient pas dégagées.	Offrir plus de formation aux ouvriers et fournir un espace supplémentaire pour le stockage.		35
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Le dernier exercice d'incendie a eu lieu en mars 2022, et celui d'avant, en juin 2021.	Mener au moins 2 exercices d'urgence par année civile. Insérer les exercices dans le plan de formation annuel de la SST.		16
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Le nombre total d'ouvriers formés à la lutte contre les incendies représente moins de 10 % de la main-d'œuvre, comme le recommande Better Work.	Inclure une formation à la lutte contre les incendies dans le plan de formation de SST. Veiller à ce qu'au moins 10 % de la main-d'œuvre soit formée aux premiers soins.		16

Évaluation février 2021						
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine vérifie la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à l'entrée, mais ne tient pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38 °C et plus.	Désigner quelqu'un pour mettre à jour le registre et conserver des enregistrements de température de 38 °C et plus.	Une liste de contrôle a été créée pour enregistrer l'ouvrier ayant une température supérieure à 38 °C.	13
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de liste de contrôle pour enregistrer le nettoyage et la désinfection quotidiens au sein de l'usine et elle n'est pas incluse dans le protocole COVID de l'usine.	Mettre en place une liste de contrôle pour enregistrer le nettoyage quotidien.	Une liste de contrôle a été mise en place par l'usine.	13
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a pas mis en place de protocole d'épidémie/pandémie approprié lié au COVID-19.	Examiner et mettre à jour la procédure COVID-19.	L'équipe de conformité a examiné le protocole COVID-19 pour se conformer aux suggestions.	13
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les bornes des batteries dans la salle des générateurs n'étaient pas couvertes.	Former les ouvriers sur les risques électriques. Installer le couvercle isolant.	Un couvercle d'isolation a été installé sur les bornes de la batterie. La liste de contrôle quotidienne a été mise à jour.	9
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les ouvriers qui travaillent en hauteur n'ont pas d'équipement de protection individuelle. De plus, la plupart des ouvriers n'utilisent pas leurs masques pour prévenir les risques d'exposition au COVID-19.	Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires conformément à la réglementation équipement de protection individuelle.	Le gestionnaire des stocks est en charge de la fourniture et du renouvellement des équipement de protection individuelle.	9

Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Certains des résultats des tests d'eau ont révélé la présence de colonies après 48 heures jusqu'à 65/ml.	Demander des informations au fournisseur sur les spécifications et fournir de l'eau potable aux ouvriers.	La direction de l'usine a décidé d'avoir un autre fournisseur. Le responsable de conformité est en charge de l'analyse mensuelle de l'eau.	9
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		28
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'enregistre pas et ne soumet pas les accidents du travail à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Affecter une personne aux dossiers et soumet les accidents du travail sur une base mensuelle.	Les accidents du travail sont transmis à l'OFATMA chaque mois à partir de mars 2021.	9
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Moins de 10 pour cent de la main-d'œuvre, hommes et femmes compris, ont été formés aux premiers secours.	Fournir une formation supplémentaire sur les premiers secours.		9
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Il manque deux boîtes de premiers soins dans la liste d'inventaire des fournitures et deux articles manquent tels que des ciseaux, des gants, du peroxyde et de la crème néosporène.	Équiper les boîtes de premiers soins et définir la responsabilité du contrôle (et l'inclure dans le système de contrôle journalier-hebdomadaire).	Les boîtes de premiers soins ont été équipées. Le responsable de conformité est en charge de la vérification au quotidien.	9
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les installations médicales et le personnel sur place sont insuffisants.	Embaucher le personnel médical requis.		28
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les contrôles médicaux annuels ne sont pas fournis à tous les ouvriers.	Fournir des bilans de santé sans frais pour les ouvriers.	Les cartes de santé ont été payées pour l'exercice 2019-2020. L'OFATMA est venu en février 2021 pour la visite médicale.	28
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine n'a pas montré de preuves de contrôles médicaux pour les ouvriers qui sont exposés à des risques liés au travail.	Fournir des bilans de santé deux fois par an sans frais aux ouvriers qui sont exposés à des risques liés au travail.	La visite médicale a eu lieu en février 2021. La prochaine visite médicale est prévue pour août 2021.	28

Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	La direction n'a pas partagé la preuve que des contrôles médicaux ont été fournis aux ouvriers au cours de leurs trois premiers mois d'embauche. Aucune preuve de paiement pour l'exercice 2020-2021 n'était disponible au moment de la visite d'évaluation.	Payer la carte de santé et fournir des contrôles de santé gratuits aux ouvriers.	Le paiement pour l'exercice 2020-2021 est en cours auprès de l'OFATMA.	28
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Le dernier exercice incendie a eu lieu en juillet 2020, et le précédent, en novembre 2019.	Mener au moins 2 exercices de simulation d'urgence par année civile tous les 6 mois.	Un exercice d'incendie a été mené en novembre 2020. Le dernier a été fait en avril 2021.	9
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les voies d'évacuation ne sont pas dégagées pendant les heures de travail.	Fournir plus de formations aux ouvriers, puis fournir un espace supplémentaire pour le stockage.	Une formation a été préparée pour rappeler l'importance de laisser les voies libres d'obstacles.	28
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les voies d'évacuation ne sont pas clairement indiquées. Le point de rencontre doit être déplacé et les plans d'évacuation doivent être mis à jour pour refléter avec précision le bâtiment.	Mettre à jour la carte d'évacuation. Ensuite, peindre des flèches et des panneaux d'évacuation sur le plancher de l'usine.	Les flèches d'évacuation ont été peintes. La ligne jaune a été peinte pour montrer le chemin de sortie.	9
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Un extincteur était à basse pression dans le chariot élévateur.	Fournir un équipement de lutte contre l'incendie adéquat.	Une check-list quotidienne a été mise en place pour vérifier l'état des équipements.	9
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Le système de détection d'incendie et d'alarme n'est pas synchronisé.	Disposer d'un système de détection et d'alarme incendie adapté aux conditions de l'usine.	Le système d'alarme a été vérifié et fonctionne bien. Une liste de contrôle hebdomadaire a été mise en place pour la vérification	9

Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	La douche oculaire n'était pas disponible dans l'atelier de mécanique où des produits chimiques sont utilisés.	Fournir une station pour le lavage des yeux ou des bouteilles de lavage des yeux là où des produits chimiques sont utilisés.		28
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles pour toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées au sein de l'usine.	Préparer et afficher la fiche signalétique où des produits chimiques sont utilisés.	Les fiches signalétiques ont été traduites et affichées.	28
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les produits chimiques et les substances dangereuses n'étaient pas correctement étiquetés au sein de l'usine.	Étiqueter toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées dans l'usine.	Tous les conteneurs utilisés ont été étiquetés.	28
Févr.-21	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'usine a un règlement intérieur de travail approuvé par le Ministère du Travail. Cependant, le temps de pause et le temps de paie, ne sont pas inclus dans les règles internes de travail.	Inclure le temps de pause dans les règles de travail internes.	La mise à jour a été faite dans les règles internes de travail.	9
Févr.-21	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Le responsable de la sécurité interne de l'usine n'a pas bénéficié de la totalité des congés annuels après un an de service.	Avoir un accord avec les ouvriers et demander l'autorisation du MAST.	L'usine a un accord avec l'agent de sécurité interne pour recevoir ses congés annuels à une autre période.	9

83

Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine est affiliée à l'OFATMA pour l'assurance contre accidents ; mais aucun justificatif de bulletins de salaire et de paiement pour l'exercice 2020-2021 n'était disponible au moment de la visite d'évaluation.	Discuter des exigences légales avec le directeur général de l'entreprise. S'assurer que le paiement est effectué à temps.	L'usine adéjà remplit la facture avec les informations de la paie. Le document a été envoyé à l'OFATMA.	9
----------	---------------------	---	--	---	---	---

## 84 BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** Caribbean Island Apparel  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 2839  
**Date d'enregistrement:** août-13  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** mars-20                      nov.-21

### Services de Consultation et de Formation

25-Oct.-21	Réunion de Consultation	Discussion avec la direction sur l'état des paiements de l'ONA et de l'OFATMA. La discussion a également porté sur l'impact de la pénurie de carburant sur les activités des usines.
21-Sept.-21	Réunion de Consultation	Discussion avec la direction sur le plan d'amélioration et les mises à jour de l'usine. Rencontre avec les membres du PICC sur différentes préoccupations.
25-Mai-21	Réunion de Consultation	Rencontre avec la direction pour discuter de l'état des enjeux du plan d'amélioration et des mesures préventives contre la COVID-19. Réunion bipartite pour répondre aux préoccupations des ouvriers concernant COVID-19.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Évaluation Novembre 2021</b>						
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Allées obstruées dans le bâtiment 14 de l'usine.	Garder les allées dégagées de toute obstruction.		8
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Voies d'évacuation non balisées.	Marquer toutes les voies d'évacuation.		33
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucune boîte de premiers soins disponible dans le bâtiment où les ouvriers sont présents.	Installer au moins une boîte de premiers secours dans chaque bâtiment.		8
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Visite médicale insuffisante.	Avoir un service médical permanent sur place, avec au moins 3 visites médicales par semaine.		8
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de bien-être	Toilettes insuffisantes pour les femmes et les hommes.	Fournir un nombre suffisant de toilettes pour les hommes et les femmes.		40
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Niveau d'éclairage insuffisant.	Assurer des niveaux d'éclairage adéquats dans toutes les zones de production.		40

Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Niveaux de température inadéquats.	Maintenir la température à un niveau acceptable dans toutes les zones de production.	Nouveaux ventilateurs installés en usine	47
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	La section de nettoyage des taches où des produits chimiques sont utilisés est trop proche de la section de couture.	Isoler l'utilisation de produits chimiques sur le lieu de travail.		33
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques n'était pas exact et n'incluait pas tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Mettre à jour l'inventaire chimique en conséquence.		8
Nov.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Le règlement de travail interne de l'usine n'inclut pas la date et l'heure de la paie.	Modifier les règlements de travail internes et ajouter la date et l'heure de la paie.		8
Nov.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	L'avis de paiement à la résiliation n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul de tous les paiements.		33
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité sociale et Autres Avantages</b>	Le calcul du complément de salaire annuel ou de la prime n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul de tous les paiements.		33
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité sociale et Autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'OFATMA est basée sur le salaire minimum et n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer l'OFATMA à temps et le paiement doit tenir compte du salaire de base, y compris le paiement de la pause déjeuner.		33
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité sociale et Autres Avantages</b>	La contribution des ouvriers à l'OFATMA est basée sur le salaire minimum et n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer l'OFATMA à temps et le paiement doit tenir compte du salaire de base, y compris le paiement de la pause déjeuner.		33
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité sociale et Autres Avantages</b>	L'employeur verse à l'OFATMA 2% du salaire estimé pour l'exercice au lieu des 3% prescrits par la loi.	Payer 3% du salaire des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance accident.		27
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité sociale et Autres Avantages</b>	Paie tardive et inexacte des cotisations des ouvriers à l'ONA.	Payer l'ONA à temps et le paiement doit tenir compte du salaire de base, y compris le paiement de la pause déjeuner.		39

Nov.-21	Compensation	Sécurité sociale et Autres Avantages	Paieement tardif et inexact des cotisations patronales à l'ONA.	Payer l'ONA à temps et le paiement doit tenir compte du salaire de base, y compris le paiement de la pause déjeuner.		39
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	Paieement incorrect des congés annuels, des congés de maladie et des congés de maternité.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul de tous les paiements.		8
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas rémunérée.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul de tous les paiements.		8
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement du congé de maternité n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul de tous les paiements.		8
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement des congés de maladie n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul de tous les paiements.		8
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement des congés annuels n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul de tous les paiements.		46
<b>Évaluation Mars 2020-Octobre 2020</b>						
Oct.-20	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de gestion de la SST	L'usine ne tient pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	Tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température supérieure à 38°C.		
Oct.-20	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de gestion de la SST	Protocole COVID-19 incomplet selon les directives de Bette work Haiti.	Tenir un registre des températures corporelles supérieures à 38°C.		
Oct.-20	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les dossiers de formation internes sur la COVID-19 n'étaient pas disponibles.	Partager les dossiers de formation avec les conseillers BWH.		
Mar-20	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Matière inflammable observée près d'une source d'inflammation.	Ne pas garder les matériaux inflammables (bois) ne sont pas exposés à une source d'inflammation (ampoule).	Les matières inflammables sont maintenant tenues à l'écart des sources d'inflammation.	19

Mar-20	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Une porte de secours était verrouillée.	Assurer des sorties de secours adéquates (au moins deux), qui mènent à un point de rencontre sûr.		14
Mar-20	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	La route d'évacuation n'était pas correctement indiquée.	Marquer tous les itinéraires d'évacuation et indiquer les points de rencontre sur toutes les cartes d'évacuation.		19
Mar-20	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Extincteurs sous-chargés.	Garder tous les extincteurs complètement chargés en tout temps.	Les extincteurs sont entièrement chargés selon le rapport d'inspection.	19
Mar-20	Sécurité et Santé au Travail	Installations Collectives	Nombre insuffisant de toilettes selon le code du travail.	Avoir 50 toilettes fonctionnelles pour les hommes et 72 toilettes fonctionnelles pour les femmes, comme l'exige le code.		26
Mar-20	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Niveau d'éclairage insuffisant.	Garantir des niveaux d'éclairage adéquats dans toutes les zones de production sur la base de directives pour un meilleur travail.		26
Mar-20	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Niveaux de température inadéquats.	Assurer des températures adéquates basées sur les directives BW en tenant compte de divers systèmes push & pull.		33
Mar-20	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Matière inflammable observée près d'une source d'inflammation.	Remplacer la boîte en bois par des matériaux non combustibles.	La boîte a été remplacée comme recommandé.	19
Mar-20	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Garde manquante sur certaines machines à coudre.	Installer toutes les protections de sécurité requises.	Les gardes manquants ont été remplacés.	19
Mar-20	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'utilisation de produits chimiques n'est pas isolée très près de la zone de nettoyage.	Assurer une distance adéquate entre la section de couture et les zones de nettoyage des taches.	L'usine travaille sur des séparateurs pour cette section. Le nombre de machines et d'ouvriers est réduit dans cette zone en raison de COVID-19.	19
Mar-20	Contrats et Ressources Humaines	Licenciement	Avis de paiement mal calculé.	Le paiement de préavis donné aux ouvriers lors de la cessation d'emploi devrait être calculé sur le salaire journalier moyen.		19

Mar-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Montant des cotisations de sécurité sociale mal calculé.	Veiller à ce que les cotisations d'assurance maternité et maladie de l'OFATMA pour les ouvriers d'un mois donné soient calculées sur 3 % du salaire de base pour ce mois.	L'usine prélève 3% du salaire de base des ouvriers pour l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA.	19
Mar-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiement tardif de l'assurance accident OFATMA.	S'assurer que l'assurance accident de l'OFATMA est payée conformément à la facture ou conformément à tout accord de paiement conclu.	L'usine paie actuellement l'assurance accident de l'OFATMA conformément à l'accord de paiement.	13
Mar-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiement tardif des cotisations de l'employeur à l'ONA.	Payer les cotisations patronales à l'ONA au plus tard le 10e jour ouvrable du mois suivant pour le mois précédent.		25
Mar-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiement tardif des cotisations des ouvriers à l'ONA.	Soumettre la part de l'ouvrier des cotisations ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		25
Mar-20	Compensation	Congés Payés	Pause déjeuner non rémunérée selon la loi.	Pause déjeuner compensatoire comme l'exige la loi de septembre 2017.		32

89 **BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE**



Usine: **Class International Holdings LTD**  
 Lieu: Ouanaminthe  
 Nombre d'ouvriers: **343**  
 Date d'enregistrement: Janv.-20  
 Date des deux dernières évaluations de Better Work: Mars-21 Mai-22

Services de Consultation et de Formation

31-mai-22	Formation	Éducation financière virtuelle
5-mai-22	Réunion de consultation virtuelle	Service de consultation pour examiner la mise en œuvre du plan d'amélioration du CIH.
10-févr.-22	Réunion de consultation	Service de consultation pour examiner la mise en œuvre du plan d'amélioration.
19-oct.-21	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec l'équipe conformité pour la mise en place d'un comité bipartite. Revue du plan d'amélioration : Congés annuels, environnement de travail, dispositifs sociaux Revue des documentations, Pauses allaitement, Politique sur la rémunération dans le cadre de la COVID-19.
13-sept.-21	Réunion virtuelle du CCAP	Visite de consultation pour : Examiner et mettre à jour le plan d'amélioration. Discuter de PRI. Mise à jour sur la situation de l'usine.
13-sept.-21	Réunion de consultation virtuelle	Visite de conseil pour : Examiner et mettre à jour le plan d'amélioration Discuter le PRI Mettre à jour sur la situation de l'usine.
12-juil.-21	Réunion de consultation virtuelle	Séance consultative avec la Direction de l'usine pour discuter : Comment compléter les informations manquantes dans le plan d'amélioration Également pour fournir des conseils généraux sur le fonctionnement du plan d'amélioration.

ÉVALUATION	GRUPE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE LA NON-CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE REMÉDIATION	MOIS
Évaluation Mai 2022						

Mai-22	Durée de Travail	Heures Régulières	Les ouvriers n'ont pas pointé d'entrée et de sortie pendant la COVID et le registre de présence n'est pas signé par les ouvriers.	Veiller à ce que les ouvriers soient directement responsables de l'enregistrement efficace de leur propre temps de travail. Tenir des registres des heures de travail qui reflètent les heures de travail réelles des ouvriers, y compris les heures supplémentaires. Conserver les registres des heures de travail pendant au moins 12 mois. Informer les superviseurs que le travail pour terminer le quota doit être enregistré comme temps de travail ; Les ouvriers ne doivent pas pointer et continuer à travailler.	L'usine utilise le système de perforation.	1
Mai-22	Durée de Travail	Congé	Les ouvrières enceintes ne prennent pas de congé 6 semaines avant l'accouchement	Veiller à ce que les ouvrières enceintes partent en congé 6 semaines avant l'accouchement, comme spécifié dans le Code du travail	L'usine veillera à ce que les ouvrières partent en congé de maternité 6 semaines avant l'accouchement	14
Mai-22	Durée de Travail	Congé	Les ouvriers ne reçoivent pas des 15 jours de congé annuel après un an de service, comme l'exige la loi.	L'usine doit accorder aux ouvriers 15 jours de vacances après un an de service, comme l'exige la loi du travail.	L'usine mettra en œuvre la politique à partir de cette année.	14
Mai-22	Durée de Travail	Heures Régulières	Les ouvrières enceintes n'avaient pas droit à deux pauses supplémentaires de 30 minutes chacune par jour.	L'usine doit élaborer une politique concernant les femmes enceintes et informer tous les ouvriers de cette politique. Fournir des pauses supplémentaires aux femmes enceintes.	L'usine accepte d'élaborer la politique relative aux femmes enceintes et de l'afficher dans l'usine.	14
Mai-22	Durée de Travail	Heures Régulières	Les heures de travail de l'usine pour tous les quarts de travail, y compris les pauses, ne sont pas affichées.	Afficher les heures de travail, y compris les temps de pause dans tous les bâtiments où tous les ouvriers peuvent le voir.	Les horaires de travail sont affichés.	14
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Préparation aux Urgences	Le nombre total d'ouvriers formés à la lutte contre les incendies représente moins de 10 % de la main-d'œuvre, comme le recommande Better Work	Offrir une formation sur l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie à au moins 10 % de la population des ouvriers.	L'usine mettra en œuvre un plan de formation pour former au moins 10 % des ouvriers.	14
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Préparation aux Urgences	L'usine n'effectue pas d'exercices d'incendie tous les 6 mois comme recommandé.	Organiser un exercice d'évacuation tous les 6 mois.	L'usine programmera 2 exercices d'incendie pour le reste de cette année.	14

Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Préparation aux Urgences	Voies non dégagées dans la zone de couture et la zone de stockage.	S'assurer que les issues sont dégagées. Travailler avec les membres du comité de SST et les superviseurs pour effectuer des visites de routine de l'usine. Fournir un espace de stockage adéquat pour recevoir et entreposer les matériaux. Préciser qui effectue les vérifications	Les produits ont été retirés des allées et il y eu une réunion avec tous les responsables du matériel pour s'assurer qu'ils ne recommencent pas.	14
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Préparation aux Urgences	La porte de sortie du nouveau bâtiment n'avait pas de panneau indiquant la sortie.	3. S'assurer que toutes les sorties sont identifiées par un panneau de danger approprié dans le nouveau bâtiment.	Des panneaux ont été apposés sur toutes les portes de sortie.	1
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Préparation aux Urgences	Les issues de secours ne sont pas clairement indiquées.	S'assurer que les voies d'évacuation sont clairement indiquées sur le plan d'étage de l'ancien bâtiment. Afficher des plans d'évacuation à jour pour tous les bâtiments	Les voies d'évacuation ont été repensées et affichées dans toutes les zones.	14
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Préparation aux Urgences	Les extincteurs ne sont pas disponibles au travail.	1. Installer un équipement de lutte contre les incendies adéquat dans les deux bâtiments. 2. Assurer un entretien régulier. 3. Travailler avec les comités de SST pour surveiller au hasard et s'assurer que l'équipement est en place et fonctionne.	L'usine prévoit d'installer de nouveaux extincteurs dans le nouveau bâtiment.	14
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Préparation aux Urgences	L'usine n'a pas de système d'alarme ni de détecteur de fumée installés dans les deux bâtiments.	S'assurer que les deux bâtiments disposent d'un système d'alarme fonctionnel et d'un détecteur de fumée. Préciser qui est chargé de vérifier régulièrement son fonctionnement. L'inclure dans l'auto-évaluation mensuelle de la SST	L'usine installera un système de détection d'incendie dans les bâtiments.	14
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Le nombre total d'ouvriers formés aux premiers soins représente moins de 10 % de la main-d'œuvre, comme le recommande Better Work	1. Fournir une formation supplémentaire sur les premiers soins pour couvrir les 10 % de la main-d'œuvre. 2. Avoir un système en place pour suivre les ouvriers formés	L'usine préparera un plan de formation pour compléter les 10%, parlez à Codie.	14
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les trousse de premiers soins n'ont pas été installées dans le nouveau bâtiment. Les trousse de premiers soins dans l'ancien bâtiment manquent de produits.	Définir la responsabilité de remplir les trousse de premiers soins et de vérifier les produits périmés. Installer des trousse de premiers soins dans le nouveau bâtiment. S'assurer que toutes les trousse de premiers soins sont inspectées régulièrement	Des trousse de premiers soins ont été installées.	14

Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine ne dispose pas d'installations et de personnel médicaux sur place, comme l'exige les art. 478 et 479 du code du travail. La direction a exprimé l'utilisation des installations médicales du parc.	L'usine doit discuter avec l'administration de CODEVI pour disposer d'un établissement médical adéquat capable de répondre à ses besoins, comme l'exige le code du travail.	La zone franche dispose des services médicaux.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine n'offrait pas de contrôles médicaux annuels gratuits à tous les ouvriers.	Fournir des contrôles de santé annuels sans frais pour les ouvriers. Mettre les résultats à la disposition des ouvriers. Enregistrer quand le bilan de santé a été effectué et quand le prochain bilan de santé aura lieu. Préciser qui est en charge du suivi des bilans de santé des ouvriers.	L'usine travaillera avec la clinique de CODEVI pour assurer les contrôles médicaux.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Aucun contrôle médical n'était prévu pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail.	Organiser gratuitement des contrôles de santé deux fois par an pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail. Mettre les résultats à la disposition des ouvriers. Enregistrer quand le bilan de santé a été effectué et quand le prochain bilan de santé aura lieu. Préciser qui est en charge du suivi des bilans de santé des ouvriers.	L'usine travaillera avec la clinique de CODEVI pour assurer les contrôles médicaux.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les ouvriers n'ont pas reçu de contrôle médical au cours des 3 premiers mois d'embauche.	1. Fournir des bilans de santé dans les 3 premiers mois d'embauche sans frais pour les ouvriers 2. Mettre les résultats à la disposition des ouvriers.	L'usine travaillera avec la clinique CODEVI'S pour assurer les contrôles médicaux.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Installations de Bien-être</b>	L'eau potable n'est pas testée sur une base mensuelle.	Maintenir un approvisionnement suffisant en eau pour tous les ouvriers et s'assurer que l'eau est testée sur une base mensuelle.	Nous recevons l'eau d'une entreprise certifiée	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine a vérifié la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à l'entrée de manière systématique.	Vérifier systématiquement la température corporelle de tous les ouvriers à leur entrée et tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température de 38 °C et plus.	Nous avons le formulaire pour le rapport de haute température	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	La distance sociale n'est pas respectée dans le réfectoire pendant la pause déjeuner, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie.	S'assurer de respecter une distance de 1.5 mètre dans la zone de restauration pendant la pause déjeuner, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie. L'usine doit sensibiliser les ouvriers aux dangers de la COVID 19.	L'usine continuera à faire des activités de sensibilisation pour les ouvriers.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	La plupart des ouvriers n'utilisent pas leur masque pour prévenir les risques d'exposition au COVID-19.	1. S'assurer que tous les ouvriers utilisent leur masque pour prévenir les risques d'exposition à la COVID-19.	Le masque n'est plus obligatoire pour les espaces ouverts.	14

Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Tous les panneaux électriques des deux bâtiments manquaient de panneaux de danger.	Améliorer la maintenance électrique et créer un journal de maintenance. S'assurer que l'usine effectue des vérifications plus régulières. Installer des panneaux de danger appropriés sur tous les panneaux électriques.	Étiquetage de tous les panneaux électriques	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Access au coffrets électriques non dégagé.	Améliorer la maintenance électrique et créer un journal de maintenance. S'assurer que l'usine effectue des vérifications plus régulièrement. S'assurer que les coffrets électriques sont accessibles pendant les heures de travail, y compris les heures supplémentaires.	Retirer le matériau et étiqueter les panneaux électriques afin qu'ils ne soient plus obstrués. Les allées sont dégagées. Une visite vidéo de l'usine a été effectuée pendant les heures de travail, y compris les heures supplémentaires.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Des ceintures de sécurité ont été remises aux ouvriers qui soulèvent des objets lourds.	Fournir un EPI approprié là où il est nécessaire pour tous les ouvriers, y compris, mais sans s'y limiter, une ceinture de sécurité pour les ouvriers effectuant des travaux de levage lourds. S'assurer que tous les ouvriers utilisent leur masque pour prévenir les risques d'exposition à la COVID-19.	L'usine fournira des ceintures de sécurité aux ouvriers au besoin.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Aucun poste de lavage oculaire n'a été installée dans l'aire de stockage de produits chimiques de l'usine.	L'usine doit faciliter un poste de lavage oculaire dans toutes les zones où des produits chimiques sont stockés et utilisés.	Le poste de lavage oculaire a été installé.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'usine n'a pas dispensé de formation aux personnes utilisant des substances chimiques et dangereuses.	L'usine doit fournir une formation sur la sécurité chimique à tous les ouvriers, y compris les superviseurs qui utilisent des produits chimiques et des substances dangereuses.	Nommer une personne et la former à la manipulation des produits chimiques	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'aire de nettoyage des taches n'est pas dans une zone isolée. Il n'y a pas d'aspirateur installé dans cette zone.	L'usine doit disposer d'une zone isolée pour le nettoyage des taches et s'assurer que les aspirateurs et les échappements fonctionnent correctement. S'assurer que le poste de lavage oculaire de l'entrepôt de produits chimiques fonctionne correctement.	L'usine remaniera le poste de lavage et désignera une personne responsable de l'exécution de ces travaux.	14

Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	La fiche signalétique n'était pas disponible pour plusieurs produits trouvés dans l'espace de travail.	Identifier une personne responsable de la gestion des produits chimiques. La fiche signalétique de chaque produit chimique doit être disponible et traduite dans la langue locale. Informer qui a la responsabilité d'afficher la fiche signalétique aux endroits où les produits chimiques sont entreposés et utilisés.	Dossier complet de fiches signalétiques de produits chimiques.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	La zone de stockage des produits chimiques n'a pas été construite correctement dans les usines.	Construire un poste de lavage oculaire dans l'établissement. Limiter l'accès des autres ouvriers au stockage des produits chimiques. Fournir une (meilleure) ventilation par aspiration. Fournir l'EPI requis. Afficher les fiches signalétiques pour tous les produits chimiques dans les zones de stockage. Attribuer la responsabilité du contrôle régulier (y compris le port des EPI).	Terminer la construction de l'entrepôt de produits chimiques et installer les mesures de sécurité.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Pistolet pulvérisateur de produits chimiques sans étiquette trouvé dans la zone de nettoyage des taches.	Définir qui est autorisé à verser des produits chimiques dans d'autres récipients et les étiqueter. Consulter la fiche signalétique pour savoir quels pictogrammes sont nécessaires. Étiqueter correctement les produits chimiques et les substances dangereuses, y compris le nom dans différentes langues et le pictogramme de danger.	L'étiquette a été placée sur le pistolet pulvérisateur dans la station de lavage et les conteneurs de produits chimiques utilisés dans la zone ont été étiquetés. Photos fournies par l'usine.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'usine tient un inventaire des produits chimiques qui n'est pas exact.	Affecter des personnes responsables de la mise à jour des inventaires des substances dangereuses dans les différents lieux où elles sont entreposées ou utilisées. Inclure tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail dans l'inventaire central. Préciser qui est chargé de maintenir un inventaire central pour l'entreprise. Définir qui sera responsable de vérifier l'inventaire.	Créer une procédure de réception chimique.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	La politique n'établissait pas d'objectifs mesurables ni de cibles d'amélioration. Il n'a pas été élaboré en consultation avec les ouvriers et leurs représentants.	Revoir la politique de SST en consultation avec les ouvriers et leurs représentants, pour inclure les éléments manquants.	L'usine planifiera une réunion avec le représentant des ouvriers pour examiner la politique de SST.	14

Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	La procédure de gestion et de contrôle des dangers/risques de l'usine ne contient pas tous les éléments nécessaires.	Réviser les procédures de gestion des dangers/risques pour inclure les éléments suivants : - Une hiérarchie des contrôles qui est utilisée pour sélectionner des contrôles efficaces - Un registre des risques qui oriente la mise en œuvre des contrôles.	L'usine examinera la procédure.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	Non. L'usine n'a pas de procédure d'enquête sur les accidents comprenant toutes les étapes nécessaires.	L'usine doit revoir la procédure pour inclure les étapes nécessaires telles que : Analyse des causes fondamentales Se concentrer sur des solutions durables Mise en œuvre des changements afin d'éviter la récurrence. La politique doit être rédigée dans la langue locale.	La procédure d'enquête sur l'accident est terminée.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	Non. L'employeur n'enquête pas correctement sur les questions de SST.	L'usine doit enquêter sur les problèmes de SST par : Des tests réguliers, des enquêtes et des inspections, l'enregistrement et l'analyse des violations des procédures. Examen régulier par la direction de l'efficacité du système de gestion, y compris la performance sur des objectifs et des cibles mesurables.		14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	Non. L'usine ne communique pas et ne met pas en œuvre de manière adéquate les politiques et procédures de SST.	L'usine doit faire ce qui suit : Former tous les membres du comité mixte de SST. Afficher les politiques et les instructions de travail sur le lieu de travail. Afficher les noms des membres du comité SST. Afficher le Plan d'évacuation.	Les mesures suivantes ont été prises :-Affichage des politiques et des instructions de travail sur le lieu de travail.- Affichage des noms des membres du comité SST.- Affichage de la carte d'évacuation.	14
Mai-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'employeur n'attribue pas adéquatement la responsabilité de la santé et de la sécurité au travail à l'agent de SST et au Directeur des RH.	L'usine n'organise pas de réunions mensuelles du comité de SST conjoint pour traiter les problèmes de SST.	Création de dossier de rapport de réunion et suivi des plans d'action générés.	14
Mai-22	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Non. L'usine dispose d'une procédure de traitement des réclamations et de résolution des litiges, mais il ne s'agit pas d'une procédure écrite.	Revoir la procédure en collaboration avec les représentants des ouvriers. L'avoir dans une langue locale, informer les ouvriers de la procédure et l'afficher.		14

Mai-22	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'usine a des procédures disciplinaires et de licenciement qui n'incluent pas toutes les étapes nécessaires.	Revoir la procédure pour inclure un système d'avertissement étape par étape, le droit de se défendre avant le licenciement et d'être représenté pendant le processus disciplinaire.		14
Mai-22	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'employeur n'enquête pas sur les violations des politiques et procédures des RH, n'identifie pas les faiblesses et n'apporte pas les ajustements nécessaires pour éviter qu'ils ne se reproduisent.	Établir une procédure pour enquêter sur les violations des politiques des RH.		14
Mai-22	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Le règlement intérieur de travail n'est pas affiché.	L'usine doit afficher des règlements internes et un personnel formé sur la façon de mettre en œuvre les politiques et les procédures.		14
Mai-22	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'usine a une politique des RH qui n'est pas signée par la Direction.	Faire signer la politique des RH par la Direction.	La Direction examinera et signera la politique.	14
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'enregistre pas et ne soumet pas les accidents liés au travail à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Soumettre les accidents liés au travail à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Concevoir un formulaire pour signaler les accidents à l'OFATMA et créer un dossier de registre.	14
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Le Comité Bipartite de SST ne se réunit pas mensuellement.	Tenir une réunion mensuelle régulière, enregistrer le procès-verbal de la réunion et le partager avec les membres du comité.		14
Mai-22	Santé et Sécurité au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'employeur ne procède pas à une évaluation des questions générales de sécurité et de santé au travail sur le lieu de travail.	Identifier une personne responsable de la conduite de l'évaluation. Veiller à ce que l'usine effectue une évaluation (auto-évaluation de SST) des problèmes généraux de sécurité et de santé au travail sur le lieu de travail sur une base mensuelle.	Désigner les responsables de département pour réaliser les audits de sécurité en compagnie du comité de sécurité et créer un calendrier d'inspection.	14
Mai-22	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Le règlement de travail interne de l'usine n'est pas approuvé par le Ministère du Travail.	Soumettre les règles de travail internes au Ministère du Travail pour autorisation appropriée.		14

Mai-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur verse aux ouvriers un complément de salaire annuel ou une prime. Cependant, le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	1) Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. 2) Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul du supplément de salaire annuel ou du bonus.		14
Mai-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine n'est pas enregistrée à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	Travailler avec l'OFATMA pour terminer le processus d'inscription.	La Direction a lancé le processus.	14
Mai-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le paiement de l'OFATMA pour l'assurance accident est en retard et le paiement de la carte de santé n'est pas inclus.	1. Veiller à ce que le paiement des accidents du travail soit effectué en temps opportun.  2. S'assurer que toutes les documentations sont disponibles pendant la période d'évaluation.	La Direction a un accord avec l'OFATMA pour payer en deux versements.	14
Mai-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Les cotisations à l'ONA sont basées sur le salaire minimum et ne sont pas versées à temps. Elles ne comprennent pas le paiement de la pause déjeuner.	1. L'usine doit calculer la contribution de l'ONA sur la base des salaires journaliers moyens.  2. L'usine doit également payer la pause déjeuner afin qu'elle puisse être incluse dans le salaire journalier moyen.  3. Soumettre les paiements de l'ONA à temps, dans les 10 premiers jours ouvrables de chaque mois pour le mois précédent.	La Direction de l'usine a déclaré que tous les paiements sont gérés par l'administration de CODEVI et qu'elle en assurera le suivi.	14
Mai-22	Compensation	Congés Payés	L'usine paie de manière incorrecte les ouvriers pour les congés annuels, les congés de maladie, les congés de maternité et la pause	L'usine doit appliquer la loi 3*8 et payer la pause déjeuner. Inclure le paiement dans le calcul pour tous les types de congé.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI	14
Mai-22	Compensation	Congés Payés	Les pauses déjeuner ne sont pas compensées dans la masse salariale.	Réviser les procédures de paie pour s'assurer que la pause quotidienne est correctement payée à tous les ouvriers éligibles. Communiquer les nouvelles procédures à toutes les parties concernées.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI	14

Mai-22	Compensation	Congés Payés	L'usine ne paie que six semaines pour le congé de maternité et le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul du salaire moyen.	Collaborer avec l'OFATMA pour terminer le processus d'inscription. Veiller à ce que les ouvrières reçoivent le montant exact des indemnités de congé de maternité, comme l'exige le code du travail.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI	14
Mai-22	Compensation	Congés Payés	Le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul du salaire moyen payé pour les congés de maladie.	Calculer les congés de maladie sur les salaires journaliers moyens des ouvriers comme spécifié à l'art. 148.2. Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul des congés de maladie.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI	14
Mai-22	Compensation	Congés Payés	Le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul du salaire moyen pour les congés annuels.	Calculer le congé annuel sur les salaires journaliers moyens des ouvriers comme spécifié à l'art. 148.2. Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul des congés annuels.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI	
<b>Évaluation Mars 2021</b>						
Mars-21	Travail des Enfants	Documentation et Protection des Jeunes Ouvriers	La Direction de l'usine n'a communiqué aucun document aux ouvriers étrangers pour permettre aux évaluateurs de vérifier la fiabilité de leur système d'emploi.	L'usine doit fournir tous les documents demandés au cours du processus d'évaluation.	La Direction a expliqué que l'administration du parc détient le dossier des ouvriers étrangers. L'usine montre des preuves de corrections qui ont été apportées.	
Mars-21	Compensation	Salaire Minimum/Salaire à la Pièce	Les ouvriers à temps plein de la chaîne de production régulière étaient rémunérés en tant qu'apprentis.	L'usine devrait s'assurer que tous les ouvriers qui font partie de la chaîne de production régulière reçoivent une rémunération correcte pour leur travail.	Selon le responsable de la conformité, des corrections ont été apportées et les ouvriers ont déjà reçu leur salaire.	
Mars-21	Compensation	Congés Payés	L'usine paie incorrectement les ouvriers pour les congés annuels, les congés de maladie, les congés de maternité et la pause journalière.	L'usine doit appliquer la loi 3*8 et payer la pause déjeuner. Inclure le paiement dans le calcul pour tous les types de congé.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI	
Mars-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul du salaire moyen payé pour un congé de maladie.	Calculer les congés de maladie sur les salaires journaliers moyens du ouvrier comme spécifié à l'art. 148.2. Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul des congés de maladie.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI	

Mars-21	Compensation	Congés Payés	L'usine ne paie que six semaines pour le congé de maternité et le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul du salaire moyen.	Collaborer avec l'OFATMA pour terminer le processus d'inscription. Veiller à ce que les ouvrières reçoivent le montant exact des indemnités de congé de maternité, comme l'exige le code du travail.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI	
Mars-21	Compensation	Congés Payés	Les pauses déjeuner ne sont pas compensées dans la masse salariale.	Réviser les procédures de paie pour s'assurer que la pause quotidienne est correctement payée à tous les ouvriers éligibles. Communiquer les nouvelles procédures à toutes les parties concernées.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI	
Mars-21	Compensation	Congés Payés	L'usine paie incorrectement les ouvriers pour les congés annuels, les congés de maladie, les congés de maternité et la pause journalière.	L'usine doit appliquer la loi 3*8 et payer la pause déjeuner. Inclure le paiement dans le calcul pour tous les types de congé.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI	
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le paiement de l'OFATMA pour l'assurance accident est en retard et le paiement de la carte de santé n'est pas inclus.	1. Veiller à ce que le paiement des accidents liés au travail soit effectué en temps opportun. 2. S'assurer que toutes les documentations sont disponibles pendant la période d'évaluation.		
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine n'envoie pas les fiches de paie des ouvriers des 3 derniers mois à l'OFATMA pour le paiement des congés de maladie et de maternité.	Envoyer les fiches de paie des ouvriers à l'OFATMA pour les congés de maternité et de maladie.	L'usine effectue les paiements, mais seulement pendant six semaines. L'usine abordera le sujet avec l'administration de CODEVI.	
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Les cotisations à l'ONA sont basées sur le salaire minimum et ne sont pas versées à temps. Elles ne comprennent pas le paiement de la pause déjeuner.	1. L'usine doit calculer la contribution de l'ONA sur la base des salaires journaliers moyens. 2. L'usine doit également payer la pause déjeuner afin qu'elle puisse être incluse dans le salaire journalier moyen. 3. Soumettre les paiements ONA à temps, dans les 10 premiers jours ouvrables de chaque mois pour le mois précédent.		
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine n'est pas enregistrée à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	Collaborer avec l'OFATMA pour terminer le processus d'inscription.		

Mars-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Un examen des contrats des ouvriers a révélé que les contrats des apprentis n'étaient pas approuvés par le Ministère du Travail, comme l'exigeait la loi.	Soumettre le contrat d'apprentissage au MAST pour approbation.		
Mars-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	L'usine n'a pas de règlement intérieur de travail approuvé par le Ministère du Travail.	Faire un suivi auprès du Ministère du Travail pour obtenir l'approbation des règles de travail internes.	Les règles de travail internes de l'usine ont été soumises au Ministère du Travail pour autorisation appropriée.	
Mars-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	L'usine paie les ouvriers de manière incorrecte pour la période de préavis applicable en cas de licenciement.	L'usine doit appliquer la loi 3*8 et payer la pause déjeuner. Inclure le paiement dans le calcul du paiement pour la période de préavis applicable.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI.	
Mars-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul du paiement des congés annuels payés non utilisés lors de la cessation d'emploi est incorrect car il n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	L'usine doit appliquer la loi 3*8 et payer la pause déjeuner. Inclure le paiement dans le calcul du paiement pour la période de préavis applicable.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI.	
Mars-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul du versement du supplément de salaire annuel ou de la prime à la cessation d'emploi est incorrect car il n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	L'usine doit appliquer la loi 3*8 et payer la pause déjeuner. Inclure le paiement dans le calcul du paiement pour la période de préavis applicable.	La Direction discutera de la question avec l'administration de CODEVI.	
Mars-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	La Direction n'a pas fourni la preuve d'un préavis au Ministère du Travail pour une suspension temporaire.	L'usine doit informer le Ministère de toute suspension temporaire qui aura lieu.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	La Direction interrogée a révélé que les accidents liés au travail ne sont pas signalés mensuellement à l'OFATMA.	Soumettre un accident lié au travail à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Cette non-conformité a été corrigée. Des preuves ont été envoyées.	
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques n'est pas exact. Il n'inclut pas tous les produits utilisés sur le lieu de travail.	Tenir un inventaire à jour. Désigner quelqu'un pour examiner l'inventaire sur une base régulière.		

Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Plusieurs conteneurs de produits chimiques ont été retrouvés sans étiquette.	Étiqueter tous les contenants de produits chimiques utilisés sur le lieu de travail	Des formations ont été faites pour les ouvriers et les superviseurs. L'accès a été limité aux ouvriers non autorisés.	
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Aucune fiche signalétique n'était disponible pour les produits chimiques utilisés au travail.	Afficher les fiches signalétiques où les produits chimiques sont utilisés et entreposés.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'usine n'a pas dispensé de formation aux ouvriers utilisant des substances chimiques et dangereuses.	Former tous les ouvriers qui utilisent des substances chimiques et dangereuses à l'utilisation et à la manipulation de ces produits.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Le poste de lavage oculaire ne fonctionne pas correctement.	Installer des postes de lavage oculaire fonctionnels où les substances chimiques et dangereuses sont utilisées et stockées.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	20 % des machines à aiguille unique manquaient de protège-doigts.	Installer des protecteurs oculaires sur toutes les machines à coudre.	Des corrections ont été apportées. Des preuves ont été envoyées.	
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine n'a pas vérifié la température corporelle de tous les ouvriers ainsi que des visiteurs.	Vérifier la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à l'entrée et tenir un registre pour ceux qui ont une température corporelle de 38 °C ou plus.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	La température du lieu de travail est supérieure aux 30°C recommandés.	Installer des ventilateurs ou un système de refroidissement pour maintenir la température à 30 °C ou moins.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau de lumière est inacceptable.	Améliorer le système d'éclairage afin d'offrir un meilleur éclairage aux ouvriers. Suivre les niveaux d'éclairage recommandés par Better Work.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Installations de Bien-être</b>	L'eau potable n'est pas testée sur une base mensuelle.	Maintenir un approvisionnement suffisant en eau pour tous les ouvriers et s'assurer que l'eau est testée sur une base mensuelle.		

Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les ouvriers n'ont pas reçu les cartes de santé dans les 3 premiers mois d'embauche, bien que l'usine ait payé la carte de santé (CDS).	Faire un suivi auprès de l'OFATMA pour fournir le test médical ainsi que la carte de santé.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Aucun contrôle médical n'était prévu pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail.	Organiser gratuitement des contrôles de santé deux fois par an pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail. Mettre les résultats à la disposition des ouvriers. Enregistrer quand le bilan de santé a été effectué et quand le prochain bilan de santé aura lieu. Définir qui est en charge du suivi des bilans de santé des ouvriers.	L'usine travaillera avec la clinique CODEVI'S pour assurer les contrôles médicaux.	
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine n'offrait pas de contrôles médicaux annuels gratuits à tous les ouvriers.	Fournir des contrôles de santé annuels sans frais pour les ouvriers. Mettre les résultats à la disposition des ouvriers. Enregistrer quand le bilan de santé a été effectué et quand le prochain bilan de santé aura lieu. Préciser qui est en charge du suivi des bilans de santé des ouvriers.	L'usine travaillera avec la clinique de CODEVI pour assurer les contrôles médicaux.	
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine ne dispose pas d'installations et de personnel médicaux sur place, comme l'exige les art. 478 et 479 du code du travail.	L'usine doit discuter avec l'administration de CODEVI pour disposer d'un établissement médical adéquat capable de répondre à ses besoins, comme l'exige le code du travail.	La zone franche dispose des services médicaux.	
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les trousse de premiers secours contenaient des produits périmés.	Élaborer une liste de contrôle pour les trousse de premiers secours. Désigner quelqu'un pour les inspecter quotidiennement.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Moins de 10 % de la main-d'œuvre est formée aux premiers secours, comme le recommande Better Work.	Offrir une formation à au moins 10 % de la main-d'œuvre.	L'usine élaborera un plan de formation.	
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	L'usine n'a pas de système d'alarme et de détecteur de fumée installés dans les deux bâtiments.	Installer le bon système de détection d'incendie sur le lieu de travail.		

Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Mauvais entretien des extincteurs.	L'usine doit élaborer un plan de maintenance et inspecter les extincteurs chaque mois. L'entretien annuel doit être effectué par une entreprise certifiée.	L'usine élaborera un calendrier de maintenance.	
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Le plan d'évacuation est inexact.	Mettre à jour le plan d'évacuation et l'afficher.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Allées obstruées dans la zone de coupe et l'entrepôt de tissu par des tissus.	Garder toutes les allées libres de toute obstruction.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les exercices d'incendie ne sont pas effectués tous les 6 mois comme recommandé par Better Work.	Organiser des exercices d'incendie tous les six mois.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Moins de 10 pour cent des ouvriers ont été formés à l'utilisation des équipements de lutte contre les incendies.	Offrir une formation à au moins 10 % de la main-d'œuvre à l'utilisation des équipements de lutte contre les incendies.	L'usine élaborera un plan de formation.	
Mars-21	<b>Durée de travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les heures de travail régulières dépassent la limite légale.	Revoir les règles de travail pour s'assurer que les heures de travail régulières ne dépassent pas la limite légale de 48 heures.		
Mars-21	<b>Durée de travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les ouvriers n'ont pas pointé à l'entrée et à la sortie et le registre des présences n'est pas signé par les ouvriers.	Veiller à ce que les ouvriers soient directement responsables de l'enregistrement efficace de leur propre temps de travail. Tenir des registres du temps de travail qui reflètent les heures de travail réelles des ouvriers, y compris les heures supplémentaires. Conserver les registres du temps de travail pendant au moins 12 mois.	Ils ont cessé d'utiliser le système de perforation pendant la COVID-19, mais ils recommenceront à l'utiliser une fois qu'ils l'auront configuré.	
Mars-21	<b>Durée de travail</b>	<b>Congé</b>	Les ouvriers ne reçoivent pas 15 jours de congé annuel après un an de service, comme l'exige la loi.	L'usine doit accorder aux ouvriers 15 jours de vacances après un an de service, comme l'exige la législation du travail.		
Mars-21	<b>Durée de travail</b>	<b>Congé</b>	Les ouvrières enceintes ne partent pas en congé 6 semaines avant l'accouchement.	Veiller à ce que les ouvrières enceintes partent en congé 6 semaines avant l'accouchement, comme spécifié dans le Code du travail.	L'usine veillera à ce que les ouvrières partent en congé de maternité 6 semaines avant l'accouchement.	

Mars-21	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'usine a une politique des RH qui n'est pas signée par la Direction.	Faire signer la politique des RH par la Direction.	La Direction examinera et signera la politique.	
Mars-21	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Le règlement intérieur de travail n'est pas affiché.	L'usine doit afficher des règlements internes et un personnel formé sur la façon de mettre en œuvre les politiques et les procédures.		
Mars-21	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Non. L'employeur n'enquête pas, ne surveille pas et ne mesure pas correctement les questions de SST.	L'usine doit enquêter sur les problèmes de SST par : Des tests réguliers, des enquêtes et des inspections, l'enregistrement et l'analyse des violations des procédures. Examen régulier par la direction de l'efficacité du système de gestion, y compris le rendement par rapport aux objectifs et aux cibles mesurables.		
Mars-21	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'usine a des procédures disciplinaires et de licenciement qui n'incluent pas toutes les étapes nécessaires.	Revoir la procédure pour inclure un système d'avertissement étape par étape, le droit de se défendre avant le licenciement et d'être représenté pendant le processus disciplinaire.		
Mars-21	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Non. L'usine dispose d'une procédure de traitement des réclamations et de résolution des litiges, mais il ne s'agit pas d'une procédure écrite.	Revoir la procédure en collaboration avec les représentants des ouvriers. L'avoir dans une langue locale, informer les ouvriers de la procédure et l'afficher. Inclure des options claires pour soumettre des réclamations et des actions de suivi.		
Mars-21	Santé et Sécurité au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Non. La Direction n'a pas correctement attribué la responsabilité au niveau de la Direction et du comité de SST pour l'exécution des responsabilités en matière de santé et de sécurité.	La Direction doit nommer un responsable de la SST ayant une expertise suffisante et s'assurer que le comité fonctionne en tenant des réunions mensuelles régulières.		
Mars-21	Santé et Sécurité au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine ne communique pas et ne met pas en œuvre de manière adéquate les politiques et procédures de SST.	L'usine doit former les membres du comité sur les questions pertinentes en matière de SST, afficher la politique de SST et afficher les noms et les photos des membres du comité.		

Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systemes de Gestion de la SST</b>	Non. L'employeur n'enquête pas, ne surveille pas et ne mesure pas correctement les questions de SST.	L'usine devrait enquêter sur les questions de SST par : Des tests réguliers, des enquêtes et des inspections, l'enregistrement et l'analyse des violations des procédures. Examen régulier par la Direction de l'efficacité du système de gestion, y compris la performance sur des objectifs et des cibles mesurables.		
Mars-21	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systemes de Gestion de la SST</b>	La procédure de préparation aux situations d'urgence de l'usine est en espagnol et ne comprend pas tous les éléments nécessaires.	Passer en revue la procédure pour inclure l'évacuation des employés vers le lieu de rassemblement désigné et faire le décompte de tous les employés après une évacuation.	L'usine examinera la procédure.	

## 106 BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** Cleveland Manufacturing S.A.  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 1969  
**Date d'enregistrement:** juil.-16  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** févr.-20 nov.-21

### Services de Consultation et de Formation

31-mai-22	Formation	Education financière virtuelle.
6-mai-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre virtuelle avec l'équipe de la conformité pour la mise en place d'un comité bipartite. Revoir le plan d'amélioration : Congés annuels, environnement de travail, installations de bien-être. Examen des documentations, pauses d'allaitement, congés annuels, compensation et politique COVID-19.
28-avr.-22	Formation	Atelier virtuel sur la Santé et Sécurité au Travail.
25-mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Visite virtuelle de la SST pour valider les problèmes en suspens : préparation aux situations d'urgence. Rencontre avec le comité de SST pour identifier les besoins de formation et réviser le dernier rapport d'évaluation. Rencontre avec la Direction pour déterminer une stratégie de travail pour le cycle, suivi du premier rapport d'avancement, mise en place du comité bipartite et du système de paie de l'usine.
8-déc.-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel faites virtuellement.
22-Oct.-21	Réunion consultative	Visite virtuelle de la SST : préparation aux situations d'urgence, systèmes de gestion des produits chimiques, équipement de protection individuelle. Rencontre avec des femmes allaitantes et enceintes. Revue de documentations : Paie, dossiers de formation, systèmes de
5-Août-21	Formation	Formation virtuelle sur le VIH/SIDA.
6-Juil.-21	Réunion consultative	Visite virtuelle de la SST : préparation aux situations d'urgence, gestion des produits chimiques. Rencontre avec un représentant syndical sur la liberté d'association. Rencontre avec l'équipe de conformité pour vérifier le plan d'amélioration et faire le suivi des problèmes de sécurité sociale.
18-Juin-21	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence.
7-Mai-2021	Formation	Formation virtuelle sur la coopération et la communication au sein de l'usine.
6-Mai-2021	Formation	Formation virtuelle sur la sensibilisation et la prévention du harcèlement sexuel.
5-Mai-2021	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence liée à la COVID-19.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE REMÉDIATION	MOIS
<b>Evaluation November 2021</b>						
Nov.-21	Durée du travail	Congé	Les ouvriers ont reçu 12 jours de congé annuel au lieu des 15 jours prescrits par la loi.	Accorder 15 jours de congé annuel aux ouvriers après un an de service.		7

Nov.-21	Durée du travail	Heures Régulières	Les heures travaillées le dimanche ne sont ni comptabilisées ni affichées dans la paie.	S'assurer que toutes les heures de travail sont affichées dans la paie.	Les heures de travail du dimanche sont enregistrées dans la paie.	7
Nov.-21	Durée du travail	Heures Régulières	Les heures normales de travail sont de 7 h 00 à 16 h 00 (incluant 1 heure de pause quotidienne), (6) jours par semaine, ce qui équivaut à 9 heures par jour et 54 heures par semaine.	Réviser le règlement intérieur et s'assurer que les horaires réguliers ne dépassent pas 48 heures par semaine.		7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Source d'ignition mal protégée.	Fournir une formation supplémentaire aux ouvriers sur les risques électriques. Afficher une image des risques électriques.		64
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Portes de sortie et voies d'évacuation non dégagées.	Rappeler aux superviseurs leur responsabilité de faire respecter la SST dans leur secteur. Réviser et mettre à jour la procédure d'audit interne.	Des espaces supplémentaires ont été identifiés et l'usine utilise également des conteneurs pour stocker les produits finis.	27
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Voies d'évacuation non clairement indiquées dans un bâtiment.	Peindre des flèches d'évacuation et des lignes jaunes sur le sol pour indiquer le chemin de sortie. Préciser qui effectue les vérifications quotidiennes/hebdomadaires supplémentaires.		27
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Deux extincteurs étaient encombrés et difficilement accessibles.	Mettre en place un atelier supplémentaire pour les ouvriers. Réviser et mettre à jour la procédure d'audit interne.		48
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher du personnel médical supplémentaire pour avoir au moins 10 infirmières pour l'effectif actuel.	L'usine a embauché 6 infirmières supplémentaires. Le personnel médical compte 10 infirmières.	27
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les ouvriers n'ont pas bénéficié d'un bilan de santé annuel effectué par l'OFTAMA comme le prescrit la loi.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. Payer les cartes de santé. Offrir des bilans de santé annuels gratuits à tous les ouvriers.		63

Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les ouvriers nouvellement embauchés n'ont pas reçu les cartes de santé ni un bilan de santé gratuit au cours des 3 premiers mois d'embauche.	Payer les cartes de santé. Conserver un registre de la facture reçue de l'OFATMA pour un accident lié au travail. S'assurer que les ouvriers ont reçu les cartes de santé dans les 3 premiers mois suivant l'embauche.		27
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes pour avoir au moins une toilette pour 25 hommes et une toilette pour 15 femmes.		27
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le lieu de travail n'est pas exempt de poussière et les matériaux utilisés sont éparpillés.	Mettre en place un plan d'entretien ménager.		7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau de lumière est insuffisant dans plusieurs sections.	Augmenter le niveau de lumière pour atteindre 300 lux dans la section de pressage, 500 lux dans la couture, la coupe, l'emballage. 750 lux en garniture, section d'inspection.		7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	La température du lieu de travail dépasse 30°C dans tous les bâtiments.	Augmenter la ventilation avec des ventilateurs supplémentaires. Effectuer des mesures régulières de la température et comparer avec la valeur seuil.		63
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Mauvais entretien du système de câblage électrique.	Afficher l'image des risques électriques. Inclure ces aspects dans les contrôles quotidiens et hebdomadaires. Effectuer l'entretien régulier du système électrique.		63
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	La zone de nettoyage des taches, où des produits chimiques sont utilisés, ne dispose pas d'une station de lavage oculaire adéquate.	Réviser et mettre à jour la procédure d'audit interne. Installer une station de lavage oculaire près de la zone de nettoyage des taches.	Des bouteilles de rinçage oculaire sont disponibles là où des produits chimiques sont utilisés et stockés.	7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Conteneurs non étiquetés de substances chimiques et dangereuses trouvées sur le lieu de travail.	Offrir une formation supplémentaire aux ouvriers et aux superviseurs. Réviser et mettre à jour la procédure d'audit interne. Étiqueter tous les contenants.		63

Nov.-21	Contrats et Ressources Humaines	Licenciement	Le calcul du paiement de la prime annuelle n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le salaire moyen.		7
Nov.-21	Contrats et Ressources Humaines	Licenciement	Le paiement des congés annuels payés non utilisés lors de la résiliation n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le salaire moyen.		7
Nov.-21	Contrats et Ressources Humaines	Licenciement	Le paiement du délai de préavis applicable n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul du délai de préavis.		7
Nov.-21	Contrats et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Plusieurs ouvriers n'ont pas reçu de copie du contrat.	Fournir un contrat à tous les employés.		27
Nov.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	Le calcul du paiement du supplément de salaire annuel ou de la prime n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le complément de salaire annuel ou la prime.		7
Nov.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine perçoit moins de 3 % du salaire de base des ouvriers pour les cotisations de ces derniers. De plus, elle ne transmet pas à temps la cotisation à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	Payer la pause déjeuner et la contribution du ouvrier vers l'OFATMA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		63
Nov.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine a commencé à payer la contribution de l'employeur à l'OFATMA pour la maternité et la santé. Cependant, au moment de la visite d'évaluation, un seul paiement avait été effectué en septembre 2021 pour le mois d'août 2021.	Payer la pause déjeuner et transmettre la contribution de l'employeur à l'OFATMA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		63
Nov.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine n'a pas communiqué la facture initiale qui pourrait permettre aux experts-comptables de vérifier si ces montants correspondent au montant à payer pour l'exercice 2020-2021 et si le paiement a été finalisé.	Conserver les enregistrements de la facture reçue de l'OFATMA. Payer à temps l'accident du travail de l'OFATMA.		63

Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'employeur ne transmet pas mensuellement la cotisation perçue à l'ONA.	Payer la pause déjeuner et Transmettre la contribution du ouvrier à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		63
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Sécurité Sociale et autres Avantages	La cotisation patronale à l'ONA n'est pas calculée sur le salaire moyen des ouvriers et n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et transmettre la cotisation patronale à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		63
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	L'usine ne payait pas correctement les congés annuels, les congés maladie, les congés de maternité et la pause journalière.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés annuels, congés maladie, congés maternité.		7
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	Payer la pause déjeuner.		7
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	Les ouvrières ont reçu 6 semaines de congé de maternité au lieu des 12 semaines prescrites par la loi.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du paiement du congé de maternité.		7
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	Les paiements des congés de maladie sont basés sur les salaires journaliers moyens. Cependant, le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés de maladie.		7
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	La pause journalière n'est pas rémunérée et n'est pas incluse dans le calcul du paiement de congé annuel.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés annuels.		7
<b>Evaluation Octobre 2020 - Février 2020</b>						
12-oct.-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de protocole d'épidémie / pandémie approprié lié au COVID-19 en place intégré dans la politique plus large de SST.	Passer en revue le protocole COVID-19 pour inclure les points manquants.	L'usine a participé à la révision des directives de gestion de COVID-19 et a commencé à mettre en œuvre les recommandations.	

12-oct.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine ne dispose pas de liste de contrôle appropriée pour surveiller le processus de nettoyage et de désinfection lié au COVID-19.	Mettre en place une liste de contrôle pour enregistrer le nettoyage et la désinfection quotidiens.	Un nettoyage régulier est effectué dans la cafétéria également dans l'atelier de couture.
12-févr.-20	<b>Temps de Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Il y a trois heures de travail différentes affichées dans la cafétéria et deux d'entre elles n'incluaient pas le temps de pause.	Afficher les heures de travail de l'usine pour tous les quarts de travail, y compris les temps de pause.	Un format standard a été affiché sur le panneau de notification. Les horaires de travail sont affichés.
12-févr.-20	<b>Temps de Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	L'heure de travail normale dans les règles de travail internes est différente de ce qui est affiché dans l'usine.	Clarifier l'horaire régulier de travail dans les règles de travail internes. Informer les membres du syndicat et les ouvriers des changements.	Les heures de travail sont affichées sur le plancher de production et dans la cafétéria. Les syndiqués ont été informés.
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Une issue de secours était verrouillée pendant les heures de travail.	Garder les issues de secours accessibles pendant les heures de travail.	Une réunion et une sensibilisation de tous les managers dont le comité SST ont été menées.
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Voies d'évacuation non marquées et plans d'évacuation inexacts.	Mettre à jour et publier la carte d'évacuation. Peindre les flèches et les panneaux d'évacuation.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Un extincteur était obstrué et un autre n'était pas correctement chargé.	Garder l'accès aux extincteurs libre. Préciser qui effectue les vérifications hebdomadaires quotidiennes.	Le responsable de la conformité est chargé d'effectuer des contrôles réguliers. Le plancher est marqué afin d'éviter que l'extincteur ne soit obstrué.
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les boîtes de premiers secours manquent de fournitures ou ont un inventaire expiré.	Équiper les trousse de premiers soins et s'assurer qu'elles sont identifiées.	Des trousse de premiers soins ont été équipés. L'usine a sélectionné une infirmière pour effectuer un contrôle régulier chaque semaine et le responsable de la conformité est en charge du contrôle quotidien.

12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Personnel médical insuffisant.	Embaucher le personnel médical requis.		
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les contrôles médicaux annuels ne sont pas fournis à tous les ouvriers.	Offrir des bilans de santé annuels gratuits à tous les ouvriers.	Des bilans de santé sont fournis à tous les ouvriers.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine n'a pas montré de preuves de contrôles médicaux pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail.	Offrir des contrôles de santé deux fois par an sans frais aux ouvriers qui sont exposés à des risques liés au travail.	Des contrôles de santé ont été fournis aux ouvriers qui sont exposés à des risques liés au travail tous les six mois.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les contrôles médicaux à l'embauche n'ont pas été effectués pour tous les ouvriers.	Payer les cartes de santé pour tous les ouvriers et leur fournir des contrôles médicaux dans les 3 premiers mois de leur embauche.		
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations Collectives</b>	D'après les entretiens avec les ouvriers et les syndicats, l'employeur n'a pas fourni aux ouvriers de l'eau potable.	Fournir de l'eau potable aux ouvriers.	Le test de l'eau a été effectué et le résultat est affiché.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations Collectives</b>	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	La température du lieu de travail dépasse la limite recommandée de BW de 30 C dans toutes les sections.	S'assurer que le flux d'air vers et depuis les ventilateurs n'est pas bloqué. Surveiller régulièrement la température au sein de l'usine.	L'entreprise travaille à l'ajout de plus de ventilateurs d'extraction.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'employeur n'a pas affiché les avertissements de sécurité appropriés sur le lieu de travail.	Identifier les installations électriques nécessitant des panneaux d'avertissement.	Tous les panneaux électriques ont été identifiés par des panneaux d'avertissement.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	La source d'inflammation n'est pas correctement protégée.	Former les superviseurs et les ouvriers sur les risques électriques.	La sensibilisation est menée via le système audio et une borne de recharge téléphonique a été mise en place.	

12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Plusieurs machines n'ont pas les gardes de sécurité.	Définir qui est chargé d'installer et d'entretenir régulièrement les protections de la machine.	Le mécanicien est responsable de l'entretien et de l'installation des protections de la machine.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Plusieurs chaises sans dossier sont utilisées dans les sections de couture et de coupe.	Fournir des chaises avec des dossiers appropriés aux ouvriers.	Des chaises avec un dossier approprié ont été fournies aux ouvriers.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'employeur n'a pas fourni aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires aux ouvriers travaillant en hauteur.	Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires conformément à la réglementation EPI.	L'entreprise fournit des équipements de protection à tous les ouvriers.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'employeur n'a pris aucune mesure pour évaluer, surveiller et/ou limiter l'exposition des ouvriers aux produits chimiques et substances dangereux.	Améliorer la maintenance des machines pour éviter les taches.	L'usine a identifié un espace approprié pour la section de nettoyage des taches.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles pour toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées sur le lieu de travail.	Préparer et afficher la fiche signalétique où des produits chimiques sont utilisés.	Les fiches signalétiques ont été traduites et affichées.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les substances chimiques et dangereuses n'étaient pas correctement étiquetées sur le lieu de travail.	Étiqueter toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées dans l'usine.	Tous les produits chimiques sont correctement étiquetés.	
12-févr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Système de Gestion de la SST</b>	Les ouvriers de la salle de stockage n'utilisaient pas des ceintures comme EPI pour soulever des objets lourds.	Fournir des ceintures de support aux ouvriers. Sensibiliser les superviseurs et les ouvriers aux équipements de levage.	L'usine a distribué des équipements de protection et les ouvriers ont accusé réception.	
12-févr.-20	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Les ouvriers ne comprennent pas les termes et conditions d'emploi.	Fournir des informations complètes à l'ouvrier avant que l'ouvrier signe le contrat.		

12-févr.-20	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Les contrats de travail ne précisait pas les conditions d'emploi.	Réviser le contrat de travail et préciser les heures de travail des ouvriers.	Le contrat a été révisé et nous avons précisé les heures de travail des ouvriers.	
12-févr.-20	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'employeur ne perçoit ni ne transmet les cotisations des ouvriers à l'OFATMA.	Collecter et transmettre les contributions des ouvriers à l'OFATMA.		
12-févr.-20	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine ne s'est pas inscrite auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé.		
12-févr.-20	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Aucune preuve de paiement pour l'exercice 2019-2020 n'était disponible pour les accidents du travail de l'OFATMA.	Payer l'OFATMA pour l'assurance accidents du travail à temps et conserver la preuve de paiement.		
12-févr.-20	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	La déduction de l'ONA perçue sur les ouvriers est basée sur le salaire minimum et n'est pas transmise sur une base mensuelle.	Calculer le montant de la cotisation des ouvriers sur le salaire de base et soumettez les paiements à l'ONA à temps.		
12-févr.-20	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'ONA n'est pas calculée sur le salaire de base.	Calculer le montant de la cotisation patronale sur le salaire de base et soumettre les paiements à l'ONA à temps.		
12-févr.-20	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Paiement inexact du congé de maternité.	S'inscrire à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé.		
12-févr.-20	<b>Compensation</b>	<b>Information sur les Salaires, Utilisation et Déduction</b>	Les ouvriers ne sont pas informés des paiements de salaire et des retenues.	Fournir des informations complètes aux ouvriers sur les paiements de salaire et les déductions.	Des informations sur le paiement des salaires et les déductions sont affichées.	

115 **BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE**



**Usine:** Digneron Manufacturing SA  
**Lieu:** Arrondissement de Croix des Bouquets  
**Nombre d'ouvriers:** 1625  
**Date d'enregistrement:** oct.-18  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work :** févr.-21 mars-22

**Services de Consultation et de Formation**

17-Mar-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec le comité bipartite pour présenter le plan de formation et discuter des besoins de formation.2) Rencontre avec le responsable des Ressources Humaines pour revoir la masse salariale et les documents tels que le mécanisme de réclamation, les systèmes de gestion de la SST et les systèmes de gestion des Ressources Humaines.
27-Oct.-21	Formation	Webinaire virtuel sur la communication interculturelle dans l'industrie textile.
9-Sept.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Rencontre avec la direction pour revoir le plan d'amélioration. Rencontre avec le comité sur la situation sécuritaire actuelle et son impact sur les conditions de travail et les moyens de prévenir l'absentéisme.
11-Août-21	Formation	Compétences en négociation virtuelle.
30-Juil.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Discussion avec la direction sur le plan d'amélioration et les mesures correctives nécessaires pour compléter les points de NC. Recommandation faite pour améliorer le dialogue social.
26-Mai-21	Réunion de consultation virtuelle	Réunion de Direction virtuelle sur le plan d'amélioration. L'usine pour finaliser le rapport d'avancement. Réunion virtuelle bipartite. La discussion a porté sur les préoccupations des ouvriers concernant l'OFATMA et la deuxième vague de COVID-19.
22-Mars-21	Réunion de consultation virtuelle	Réunion consultative virtuelle avec la direction sur le nouveau plan d'amélioration publié. Discussion sur la feuille de route pour identifier les priorités post évaluation.
5-Mars-21	Formation	Séminaire virtuel de l'industrie sur les conventions 87 et 98 de l'OIT
22-Janv.-21	Réunion de consultation virtuelle	Réunion virtuelle avec la direction sur l'amélioration de l'usine. Rencontre virtuelle avec le comité bipartite sur les réalisations et le succès du comité bipartite.
15-Dec-20	Réunion de consultation virtuelle	Réunion virtuelle avec la direction sur les performances 2020 et perspectives 2021.Réunion virtuelle avec le comité bipartite sur les réussites et défis 2020.
25-Nov-20	Réunion de consultation virtuelle	Réunion virtuelle avec la direction sur l'amélioration de l'usine. Rencontre virtuelle avec le comité bipartite sur les réalisations et les succès du comité bipartite.
Sept.-20	Réunion de consultation virtuelle	Réunion virtuelle avec la direction sur la rémunération. Réunion bipartite sur l'autodiagnostic. Rencontre avec le syndicat SOD sur le dialogue social à Digne
Sept.-20	Formation virtuelle	Hygiène virtuelle et prévention contre la COVID-19.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE REMÉDIATION	MOIS
<b>Assessment March 2022</b>						
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine a effectué un paiement partiel pour l'assurance contre les accidents du travail de l'OFATMA pour l'exercice 2021-2022. L'usine n'a pas payé la carte de santé (CDS).	Remplir la balance des paiements pour l'assurance accidents du travail de l'OFATMA. Demander le délai de paiement du solde restant et la facture de la Carte Santé (CDS).		42

Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Les cotisations patronales pour l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA sont soumises tardivement.	Soumettre la part de l'employeur à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie à temps, dans les 10 jours ouvrables du mois.	L'usine essaie de réduire le retard dans le paiement de l'OFATMA. Le dernier paiement a été effectué le 24 mai pour le mois de mars 2022. Cependant, le souci de sécurité est un défi de taille.	38
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La part de cotisation des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie est soumise tardivement.	Soumettre la part des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie à temps, dans les 10 jours ouvrables du mois.	L'usine essaie de réduire le retard de paiement à l'OFATMA. Le dernier paiement a été effectué le 25 mai pour le mois de mars 2022. Cependant, le souci de sécurité est un défi de taille.	38
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Le jour de la paie, temps compris, n'est pas mentionné dans le règlement intérieur de travail tel que précisé à l'art. 399 du Code du travail.	Mettre à jour les règlements internes pour inclure l'heure, le jour et l'heure de la paie. Soumettre les règles de travail internes au MAST pour approbation.	L'employeur a notifié le changement d'horaire de travail au Ministère du Travail.	22
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a partagé aucun certificat de sécurité structurelle, certifiant que la structure du bâtiment répond aux exigences de sécurité pour une structure industrielle.	Fournir le certificat attestant que le bâtiment répond aux exigences de sécurité pour une structure industrielle.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les évaluateurs ont trouvé vingt-deux conteneurs sans étiquetage, indiquant les dangers de la classification et les précautions de sécurité.	Étiqueter correctement tous les conteneurs de produits chimiques utilisés dans l'usine, en indiquant les risques de classification et les précautions de sécurité. .	Les réservoirs contenant du gasoil ont été identifiés.	38
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Sept pour cent des machines à coudre ont été observées sans protection de poulie.	S'assurer que la machine à coudre possède toutes les protections nécessaires.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les bornes des batteries dans la salle des génératrices n'étaient pas couvertes.	Couvrir les bornes de la batterie situées dans la salle du générateur.	Les bornes de la batterie sont correctement couvertes.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine n'a pas payé la carte de santé. En conséquence, l'OFATMA n'a fourni aucun contrôle médical aux ouvriers utilisant des produits chimiques.	Payer le CDS et demander à l'OFATMA d'effectuer les contrôles médicaux nécessaires.	L'usine a écrit plusieurs lettres à l'OFATMA demandant une facture pour le paiement des cartes de santé. Cependant, aucune réponse de la part de l'OFATMA.	38
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine n'a pas payé la carte de santé. En conséquence, l'OFATMA n'a fourni aucun contrôle médical aux ouvriers au cours des trois premiers mois d'emploi.	Payer le CDS et demander à l'OFATMA d'effectuer les contrôles médicaux nécessaires.	L'usine a écrit plusieurs lettres à l'OFATMA demandant une facture pour le paiement des cartes de santé. Cependant, aucune réponse de la part de l'OFATMA.	38

Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine n'a pas payé la carte de santé. En conséquence, l'OFATMA n'a fourni aucun contrôle médical annuel aux ouvriers.	Payer le CDS et demander à l'OFATMA d'effectuer les contrôles médicaux nécessaires.	L'usine a écrit plusieurs lettres à l'OFATMA demandant une facture pour le paiement des cartes de santé. Cependant, aucune réponse de la part de l'OFATMA.	38
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Le nombre d'infirmiers est insuffisant et ne respecte pas la recommandation du Code du travail haïtien.	Embaucher plus d'infirmières pour être en conformité avec la loi.		38
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Soixante-quinze pour cent des formations aux premiers secours sont dispensées par le responsable de la Conformité de l'usine. Cependant, l'usine n'a partagé aucun document attestant que le responsable de la conformité peut dispenser la formation.	Veiller à ce que 10 % de la main-d'œuvre soit formée aux premiers soins. La formation doit être dispensée par un formateur certifié en secourisme.		3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Sept extincteurs manquaient sur le lieu de travail.	S'assurer que les extincteurs sont situés conformément aux indications.	L'extincteur manquant a été ajouté.	38
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les évaluateurs ont observé que les voies d'évacuation ne sont pas clairement indiquées à plusieurs endroits.	Marquer toutes les issues de secours.		38
Mars-22	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	L'usine n'offrait pas la pause requise aux femmes enceintes.	Informers les ouvrière enceintes des pauses auxquelles elles ont droit.	La politique a été mise à jour. Les femmes enceintes ont été formées sur la nouvelle politique.	3
Mars-22	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Les évaluateurs n'ont trouvé aucune preuve que l'employeur prend des mesures pour enquêter sur les violations des politiques et procédures des RH, identifier les faiblesses et apporter les ajustements nécessaires pour éviter qu'ils ne se reproduisent.	Améliorer le système de gestion en enquêtant sur les violations des politiques et procédures des RH, en identifiant les faiblesses et en apportant les ajustements nécessaires.		3
Mars-22	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	La procédure de règlement des griefs n'inclut pas la communication des modifications apportées et des résolutions proposées.	Inclure la communication des modifications apportées et des résolutions proposées.		3
Mars-22	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'employeur ne procède pas à des examens réguliers de l'efficacité de son système de gestion et rien ne prouve que les enquêtes sur les accidents soient suivies d'un véritable changement de procédure.	Réaliser régulièrement des revues de l'efficacité du système de gestion et inclure des objectifs de performance mesurables.		3

Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	La procédure d'enquête sur les accidents n'inclut pas la mise en œuvre de modifications afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent.	Inclure la mise en œuvre des modifications afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent dans la procédure d'enquête sur les accidents.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	La politique de SST n'a pas pu - établir des objectifs mesurables et des cibles d'amélioration. - n'a pas été élaboré en concertation avec les ouvriers et leurs représentants.	Consulter les ouvriers sur la modification de la politique de SST et inclure les éléments suivants dans la politique SST : - Des objectifs mesurables et des cibles d'amélioration.		3
<b>Évaluation Février 2021</b>						
Févr.-21	Compensation	Mode de paiement	Paiement effectué jusqu'à 5 jours après le jour de paie et également le paiement est effectué très tard ce jour-là jusqu'à 18 heures.	Payer le salaire à temps.	Un nouveau calendrier a été établi. L'usine surveillera l'efficacité du nouveau système.	
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La retenue de l'employeur à l'ONA est systématiquement effectuée en retard.	Payer dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	L'usine a embauché une entreprise pour accomplir cette tâche de transmettre le paiement aux autorités compétentes. Le paiement est effectué dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction des ouvriers à l'ONA est systématiquement tardive.	Payer dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	Le paiement est effectué dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent. L'usine a engagé une entreprise externe pour exécuter le paiement à temps.	
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Preuve de paiement de l'assurance accident OFATMA non disponible au moment de la visite d'expertise.	Payer le CDS. Compléter le paiement pour l'exercice 2020-2021. S'assurer que le CDS est inclus dans la facture.	L'usine a envoyé une lettre à l'OFATMA demandant la facture.	
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La retenue de l'employeur sur le paiement de l'OFATMA est systématiquement tardive.	S'assurer que le paiement mensuel est effectué dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant.	Paiement effectué en usine dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant. L'usine a engagé une entreprise externe pour exécuter le paiement à temps.	
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction des ouvriers à l'OFATMA est systématiquement tardive.	S'assurer que le paiement mensuel est effectué dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant.	Le paiement est effectué dans les 10 premiers jours ouvrés du mois suivant.	

Févr.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Les règles de travail internes manquent les heures de travail.	Mettre à jour les règles de travail internes pour inclure les heures de travail.		
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Plusieurs produits chimiques non étiquetés se trouvent au sein de l'usine.	Étiqueter tous les produits chimiques utilisés dans l'usine.	Tous les conteneurs étaient correctement étiquetés au moment de la visite d'évaluation. Une séance de sensibilisation a été organisée suite à la visite d'évaluation avec les ouvriers utilisateurs de produits	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	La salle de stockage des produits chimiques se trouvait à l'intérieur des locaux sans ventilation appropriée.	Stocker le produit chimique dans des conditions appropriées.	La salle des produits chimiques a été déplacée à l'extérieur des locaux et maintenant la salle est correctement ventilée entourée d'un mur de clôture.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les fils électriques n'étaient pas correctement installés dans la cafétéria.	S'assurer que les fils électriques sont protégés dans la cafétéria.	Le fil électrique a été retiré lors de la visite d'évaluation.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Deux panneaux électriques manquaient de panneaux de signalisation.	S'assurer que tous les panneaux électriques portent des signes de danger.	La direction affiche des panneaux d'avertissement sur les panneaux électriques.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les mesures visant à assurer une distance de 1,5 mètre n'ont pas été effectivement mises en œuvre.	S'assurer que 1,5 mètre de distance est respecté sur l'aire de production et pendant la pause déjeuner.	Des spots audio sont podcastés toutes les 30 minutes sur les mesures de sécurité concernant la COVID-19. Des mesures disciplinaires sont prises lorsque les ouvriers refusent de suivre les mesures de sécurité.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine ne tient pas de registre pour les personnes qui ont présenté une température de 38°C et plus.	Tenir un registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.		
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-Être</b>	La salle à manger ne peut pas accueillir tous les ouvriers.	Disposer d'une salle à manger pouvant accueillir les ouvriers avec une distance sociale de 1,5 mètre.		
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine ne fournit pas de soins de santé aux ouvriers dans les trois premiers mois suivant leur embauche.	Veiller à ce que les ouvriers dans les trois premiers mois de l'embauche reçoivent des contrôles de santé.		

Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine n'assure pas la santé des ouvriers exposés à des risques liés au travail.	Veiller à ce que les ouvriers exposés à des risques liés au travail reçoivent des soins de santé tous les 6 mois.		
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine ne fournit pas systématiquement un bilan de santé annuel à tous les ouvriers.	Veiller à ce que les ouvriers reçoivent un bilan de santé chaque année.		
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Infirmière insuffisante.	Embaucher suffisamment de personnel médical en ce qui concerne la main-d'œuvre.		
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Il manque un détecteur de fumée dans la zone d'expédition.	Installer un détecteur de fumée dans la zone d'expédition.		
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Certains extincteurs manquent l'étiquette d'inspection.	S'assurer que tous les extincteurs ont une étiquette d'inspection qui indique les dates d'inspection.	Tous les extincteurs ont leur étiquette d'inspection et sont correctement entretenus.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Le plan d'évacuation reflétait la disposition des étages précédente.	S'assurer que la zone d'expédition est correctement marquée. S'assurer que les cartes d'évacuation sont mises à jour avec précision.	Le plancher de la zone d'expédition est correctement marqué.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Voies d'évacuation bloquées par l'équipement dans la zone d'emballage et d'expédition.	S'assurer que les allées ne sont pas obstruées.	L'usine a assuré la formation des managers et chargé de les sensibiliser sur le risque qui s'y rattache. Le responsable de la SST surveille de près la situation pour éviter qu'un tel problème ne se reproduise avec une vérification quotidienne et un	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Un exercice incendie a été réalisé en 2020.	S'assurer qu'un exercice d'incendie est effectué tous les 6 mois.	Le dernier exercice d'incendie a eu lieu en avril 2021. L'usine a effectué 2 exercices d'incendie pour l'année.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Moins de 10 % de la main-d'œuvre est formée aux équipements de lutte contre l'incendie.	Veiller à ce que 10 % de la main-d'œuvre soit formée chaque année à la lutte contre les incendies.	Le pompier a dispensé la formation en avril 2021. Gildan a également suivi une formation sur l'équipement de lutte contre l'incendie en mai 2021. Au total, plus de 10 % de la main-d'œuvre est formée à la lutte contre l'incendie.	

Févr.-21	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Le système de présence était inexact.	S'assurer que le système de présence est précis.	Le bogue dans le système a été corrigé. La présence reflète maintenant des feuilles de temps précises.	
Févr.-21	<b>Durée du Travail</b>	<b>Congés</b>	Les ouvriers n'ont pas droit à 15 jours de congé après un an de service.	Veiller à ce que les ouvriers aient droit à 15 jours de congé annuel après une année de service.		
Avril-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Système de Gestion de la SST</b>	L'usine ne dispose pas d'un protocole COVID-19 adéquat qui inclut tous les éléments pertinents.	Développer un protocole COVID-19 adéquat avec tous les éléments pertinents conformément aux directives de Better Work Haïti.	L'usine examinera le protocole pour inclure tous les éléments pertinents.	



**Usine:** Fairway Apparel S.A.  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 596  
**Date d'enregistrement:** janv.-11  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work :** févr.-21 mars-22

#### Services de Consultation et de Formation

Mai-22	Réunion de consultation virtuelle	Réunion pour discuter du nouveau plan d'amélioration, de la cause profonde de la non-conformité et des actions nécessaires.
Avril-22	Réunion de consultation	Réunion pour discuter des conclusions de la dernière évaluation et du nouveau plan d'amélioration.
Mars-22	Réunion de consultation	Rencontre avec l'équipe conformité pour la mise en place d'un Comité Bipartite. Bilan du plan d'amélioration : Congés annuels, environnement de travail, installations de bien-être. Examen des documentations sur les pauses d'allaitement, les congés annuels, la compensation et la politique de COVID-19.
Dec.-21	Réunion de Consultation	Résumé de la Consultation Rencontre avec le comité bipartite pour assurer le suivi : - Sur le travail que le comité a effectué au cours de l'année. - Suivi du paiement des congés de maladie. - Suivi des problèmes d'amélioration corrigés. Rencontre avec la direction - Discuter de la preuve de l'avancement du plan d'amélioration et suivre la situation actuelle de l'usine. - Nous avons finalisé le rapport d'étape 1 - Nous avons effectué une visite de l'usine et mise à jour du plan d'amélioration.
Oct.-21	Réunion de Consultation	Résumé de la Consultation Rencontre avec la direction de l'usine pour : - Revoir le plan d'amélioration. - Faire le suivi de la situation actuelle de l'usine. - Assurer le suivi de la question des ouvriers temporaires.
Sept.-21	Réunion de Consultation	Résumé de la Consultation - Rencontre avec la direction pour discuter de la preuve des progrès réalisés dans le cadre du plan d'amélioration - Rencontre avec le comité bipartite et l'inspecteur mast - Discuter de la situation d'envoyer des travailleurs en suspension pendant 20 à 25 jours lorsqu'ils reviennent en congé de maladie. - Vérifier les documents pour les derniers paiements de l'ONA et de l'OFTAMA. - Assurer le suivi du rapport d'étape.
Août-21	Formation	Formation virtuelle VIH/SIDA
Août-21	Formation	Formation virtuelle VIH/SIDA
Juin-21	Réunion PICC	Résumé de la Consultation - Rencontre avec le comité bipartite pour discuter : - Comment améliorer le dialogue social et le mécanisme de réclamation sur le lieu de travail. - Rencontre avec la Direction pour : - Revoir le plan d'amélioration une visite de l'usine entre BW, la conformité de l'usine et le MAST a été effectué.

Juin-21	Réunion de Consultation	Résumé de la Consultation - Rencontre avec le comité bipartite pour discuter : - Comment améliorer le dialogue social et le mécanisme de réclamation au travail - Rencontre avec la Direction pour : - Revoir le plan d'amélioration - Réalisation d'une visite d'usine entre BW, la conformité de l'usine et le MAST.
Mai-21	Formation	Séminaire d'apprentissage virtuel sur le système de gestion des produits chimiques
Mai-21	Formation	Sensibilisation virtuelle et prévention du harcèlement sexuel pour les cadres intermédiaires
Mai-21	Service conseille	Séance de consultation virtuelle avec le comité bipartite pour discuter du nouveau plan d'amélioration, de la cause fondamentale et des mesures correctives nécessaires
Mai-21	Formation	Sensibilisation virtuelle et prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs
Mai-21	Formation	Sensibilisation virtuelle et prévention contre le harcèlement sexuel pour les ouvriers
Mai-21	Formation	Coopération et communication au sein de l'usine
Mai-21	Formation	Sensibilisation virtuelle et prévention contre le harcèlement sexuel
Mai-21	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence COVID-19

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE REMÉDIATION	MOIS
<b>Evaluation Mars 2022</b>						
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	La politique de SST ne comprend pas d'objectifs mesurables ni de cibles d'amélioration.	Revoir la politique de SST pour inclure des objectifs mesurables et des cibles d'amélioration puisqu'elle n'a pas été élaborée en consultation avec les représentants des ouvriers.	L'usine révisera la politique de SST.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de procédure de gestion et de contrôle des dangers/risques incluant toutes les exigences.	Inclure :- Une approche systématique pour identifier les dangers ;- Une structure pour classer les risques en fonction de l'impact potentiel et de la probabilité ;- Une hiérarchie de contrôles utilisée pour sélectionner des contrôles efficaces ;- Un registre des risques qui pilote la mise en œuvre des contrôles.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine dispose d'une procédure écrite d'enquête sur les accidents qui n'inclut pas l'analyse des causes profondes.	Passer en revue la procédure d'enquête pour inclure l'analyse des causes profondes.		
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'étudie pas complètement les performances des RH.	S'assurer que tous les paramètres sont examinés lors de l'examen des RH.		3
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Les procédures de traitement des réclamations et de règlement des différends ne comprennent pas tous les éléments nécessaires.	Passer en revue la procédure et inclure un processus de révision et d'appel équitable, communiquer des modifications apportées ou la résolution.		3

Mars-22	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Les procédures disciplinaires et de résiliation ne comprennent pas toutes les étapes nécessaires.	Revoir la procédure pour inclure des détails sur les droits des ouvriers à se défendre avant le licenciement et à être représentés lors des processus disciplinaires.		3
Mars-22	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	L'usine n'enquête pas correctement sur les violations des politiques et procédures des RH.	Passer en revue la procédure pour identifier les faiblesses et apporter les ajustements nécessaires pour éviter qu'ils ne se reproduisent.		3
Mars-22	<b>Durée du Travail</b>	<b>Congés</b>	L'usine paie les agents de sécurité à la place des congés annuels.	L'usine doit accorder à tous les ouvriers 15 jours de congé annuel payé, comme l'exige la loi.		3
Mars-22	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Registres de présence inexacts. Les heures supplémentaires et le travail effectué le dimanche et les jours fériés ne sont pas enregistrés dans la masse salariale régulière.	Utiliser un seul système de pointage pour enregistrer toutes les heures travaillées et inclure tous les paiements dans la paie régulière.		3
Mars-22	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les femmes enceintes n'ont pas droit à deux périodes de repos en plus de la pause déjeuner.	Accorder aux femmes enceintes deux pauses supplémentaires de 30 minutes chacune.		3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	L'usine a formé moins de 10 % des ouvriers à l'utilisation des équipements de lutte contre les incendies.	Besoin d'un plan de formation des ouvriers à l'utilisation des équipements de lutte contre les incendies.		13
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	L'usine n'a pas mené d'exercice d'incendie au cours des 12 derniers mois.	S'assurer que l'usine organise des exercices d'incendie et une formation de sensibilisation aux urgences tous les 6 mois pour préparer et informer d'éventuelles urgences sur le lieu de travail.	L'usine prévoit de faire le prochain exercice d'incendie le 9 juillet.	13
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Au cours de la visite de l'usine, les évaluateurs ont observé plusieurs allées obstruées.	Rappeler aux superviseurs leur responsabilité de faire respecter la SST dans leur secteur. Identifier une zone de stockage supplémentaire. Revoir et mettre à jour la procédure d'audit interne		46
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	La carte d'évacuation ne reflète pas l'aménagement actuel de l'usine.	S'assurer que le plan d'évacuation est mis à jour.	Le plan d'évacuation a été mis à jour et partagé.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Mauvais entretien des extincteurs.	Élaborer un plan d'entretien des extincteurs. Désigner une personne responsable pour vérifier régulièrement les extincteurs.		13

Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Nombre insuffisant d'ouvriers formés aux premiers secours.	Former au moins 10 % de la main-d'œuvre aux premiers secours.		13
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les boîtes de premiers soins manquent d'articles de base.	Élaborer une liste de contrôle pour les boîtes de premiers soins, assigner quelqu'un pour les vérifier régulièrement et s'assurer que les articles manquants ou périmés sont remplacés rapidement.	Toutes les boîtes de premiers soins ont été remplies et sont accessibles à tous les ouvriers.	13
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher des infirmières supplémentaires pour se conformer au code du travail.		46
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Des contrôles de santé gratuits ne sont pas systématiquement effectués aux ouvriers.	Payer l'OFATMA pour la carte de santé et s'assurer qu'un bilan de santé annuel est fourni aux ouvriers.		46
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les contrôles médicaux ne sont pas effectués deux fois par an pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail.	Payer l'OFATMA pour la carte de santé et s'assurer qu'un bilan de santé est fourni aux ouvriers exposés à des risques liés au travail au moins deux fois par an.		46
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine ne propose pas de bilans de santé gratuits et systématiques au cours des trois premiers mois d'embauche qui couvrent tous les examens requis.	Payer l'OFATMA pour la carte de santé et fournir un bilan de santé aux nouveaux ouvriers dans les trois premiers mois suivant leur embauche.		46
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	L'usine n'effectue pas de tests réguliers sur le système de filtration de l'eau.	L'eau doit être testée tous les mois par un laboratoire certifié.		13
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau d'éclairage sur le lieu de travail est inacceptable.	Fournir un éclairage adéquat tel que recommandé par Better Work.		13
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	Surveiller le niveau de température et le maintenir en dessous de 30°C à l'intérieur du lieu de travail.		34
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les évaluateurs ont observé que les ouvriers debout ne disposaient pas de tapis ergonomiques.	Fournir des tapis ou des repose-pieds à tous les ouvriers debout.	L'usine fournit déjà des tapis ergonomiques à tous les ouvriers debout. Une formation a été dispensée à tous les ouvriers sur les raisons d'utiliser l'EPI	13
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Aucun registre n'était disponible pour toutes les personnes ayant une température de 38°C et plus.	Vérifier la température corporelle des ouvriers et des visiteurs à l'entrée et tenir un registre de ceux qui présentent une température corporelle de 38°C ou plus.		13

Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'employeur n'a pris aucune mesure pour maintenir une distance sociale de 1,5 m.	Prendre les mesures appropriées pour respecter une distance sociale de 1.5 m.		28
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	La direction n'a pas dispensé de formation aux ouvriers sur l'utilisation des équipements de protection.	Fournir aux ouvriers la formation nécessaire pour utiliser l'équipement de protection individuelle et les machines.	Selon le responsable de la conformité, la planification est déjà faite pour avoir plusieurs sessions sur les prochaines semaines. Le plan de formation sera partagé.	48
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les ouvriers ne reçoivent pas l'équipement de protection individuelle approprié.	Fournir un EPI approprié à tous les ouvriers, y compris des sangle d'arrimage, des casques de sécurité et des masques.	L'usine a fourni du matériel d'EPI à tous les ouvriers. Une formation a été dispensée sur la façon de les utiliser et pourquoi il est important de les utiliser.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	La station de lavage des yeux n'est pas disponible dans l'atelier de mécanique.	Installer des douches oculaires dans tous les endroits où des substances chimiques et dangereuses sont utilisées.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches de données de sécurité chimique n'étaient pas disponibles dans l'atelier de mécanique.	Traduire et afficher les fiches signalétiques lorsque des produits chimiques sont utilisés sur le lieu de travail.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Produits chimiques et substances dangereuses mal étiquetés dans l'atelier de mécanique.	Étiquetez tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés sur le lieu de travail.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire des produits chimiques n'est pas exact.	L'usine doit mettre à jour l'inventaire.	Inventaire mis à jour et partagé.	48
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Le calcul du salaire journalier moyen n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	L'usine doit appliquer la loi et payer la pause déjeuner.		48
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Le calcul des congés annuels payés non utilisés à la cessation d'emploi n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	En accord avec la loi; payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.		48
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Calcul inexact du salaire moyen.	En accord avec la loi; payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.		48

Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Les paiements de l'ONA sont constamment en retard.	L'usine doit se conformer à la loi et soumettre les paiements à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois en cours, pour le mois précédent.		48
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine n'est pas affiliée à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	L'usine doit se conformer à la loi et s'inscrire auprès de l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA.	L'usine est enregistrée auprès de l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA, cependant le paiement commencera en août selon les Directeurs d'usine.	48
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Calcul inexact du complément de salaire annuel ou de la prime.	L'usine doit payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul du salaire journalier moyen.		48
Mars-22	Compensation	Congés Payés	Paiement inexact des congés de maternité, des congés de maladie et des congés annuels.	L'usine doit payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul du salaire journalier moyen.		48
Mars-22	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général et payer la pause déjeuner.		48
Mars-22	Compensation	Congés Payés	Paiement inexact du congé de maternité.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général, S'inscrire à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA et payer la pause déjeuner.		48
Mars-22	Compensation	Congés Payés	Paiement inexact des congés de maternité et des congés de maladie.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général, s'inscrire à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA et payer la pause déjeuner.		48
<b>Evaluation Février 2021</b>						
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	L'usine a omis de fournir un test d'eau d'un laboratoire attestant que l'eau est sûre.	Maintenir un approvisionnement adéquat en eau pour tous les ouvriers et s'assurer que l'eau est testée tous les mois.	L'usine a effectué un test d'eau attestant que l'eau est potable.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Moins de 10 % des effectifs ont été formés aux premiers soins.	Former au moins 10 % de la main-d'œuvre aux premiers soins.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher des infirmières supplémentaires.		

Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les contrôles médicaux annuels effectués par l'usine ne couvrent pas tous les examens requis.	Travailler de manière proactive avec l'OFATMA pour distribuer les cartes de santé et effectuer les contrôles médicaux au besoin.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les contrôles médicaux effectués deux fois par an pour les ouvriers exposés à des risques professionnels ne couvrent pas tous les examens requis.	Travailler de manière proactive avec l'OFATMA pour distribuer les cartes de santé et effectuer les contrôles médicaux au besoin		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine ne fournit pas de bilans de santé gratuits et systématiques dans les trois premiers mois de l'embauche qui couvrent tous les examens requis.	Travailler de manière proactive avec l'OFATMA pour distribuer les cartes de santé et effectuer les contrôles médicaux au besoin		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de luminosité étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	Garder les niveaux d'éclairage acceptables dans tous les départements.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température sont inacceptables au sein de l'usine.	Surveiller le niveau de température et le maintenir sous 30 °C à l'intérieur de l'usine.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine n'a pris aucune mesure pour maintenir une distance sociale de 1,5 m.	S'assurer que 1,5 mètre de distance est respecté dans l'aire de production.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Mauvais entretien des panneaux électriques.	Améliorer la maintenance électrique.	L'usine a correctement entretenu tous les panneaux électriques.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Il manquait des protections de poulie aux machines à coudre.	Installer tous les protecteurs de poulie manquants et s'assurer qu'une surveillance appropriée est effectuée.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Insuffisance d'ouvriers formés à l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie.	Former au moins 10 % de la main-d'œuvre à l'utilisation du matériel de lutte contre l'incendie.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	L'employeur n'a pas effectué au moins 2 exercices d'urgence par an dans le bâtiment 3.	Effectuer un exercice d'évacuation tous les 6 mois.	L'usine a mené un exercice d'évacuation le 8 novembre 2021	

Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Itinéraires obstrués dans l'entrepôt de tissu et la zone de coupe.	S'assurer que les issues de secours et les voies d'évacuation sont dégagées.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	La carte d'évacuation doit être mise à jour et la voie d'évacuation doit être clairement indiquée.	Afficher des plans d'évacuation mis à jour pour tous les bâtiments et s'assurer que toutes les voies d'évacuation sont clairement indiquées.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les extincteurs n'ont pas été identifiés et il en manquait un.	Fournir un équipement de lutte contre l'incendie adéquat et S'assurer que l'entretien régulier est effectué.	L'usine a identifié les deux extincteurs avec des panneaux de danger appropriés et a remplacé celui qui manquait.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	L'alarme dans les bâtiments de coupe ne fonctionnait pas.	S'assurer que les bâtiments de coupe disposent d'un système d'alarme fonctionnel.	L'usine a réparé le système d'alarme. Il fonctionne correctement maintenant.	
Févr.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Les relevés du temps de travail ne reflétaient pas les heures réellement travaillées.	Disposer un système précis d'enregistrement des présences.		
Févr.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Offrir la pause nécessaire aux femmes enceintes.	Inclure la politique sur les pauses supplémentaires et informer toutes les ouvrières enceintes.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les tapis antichocs n'étaient pas disponibles pour tous les ouvriers.	Fournir des repose-pieds ou des tapis antichocs aux ouvriers qui sont debout.	L'usine a fourni des tapis antichoc aux ouvriers fabriqués avec des déchets de tissu qui ne répondaient pas aux spécifications.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine n'a pas formé les ouvriers à l'utilisation d'équipements et de machines de protection.	Former les ouvriers à l'utilisation des équipements de protection et des machines au sein de l'usine.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine n'a pas fourni de gants et de lunettes aux ouvriers mélangeant l'encre dans la zone de sublimation.	Fournir des EPP appropriés là où ils sont nécessaires pour tous les ouvriers.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'usine n'a pas formé d'ouvriers utilisant des substances chimiques et dangereuses.	Dispenser une formation sur le système de gestion des produits chimiques aux ouvriers utilisant des substances chimiques et dangereuses au sein de l'usine.		

Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles dans la langue locale pour tous les produits chimiques utilisés au sein de l'usine.	Traduire et afficher les fiches signalétiques où des produits chimiques sont utilisés au sein de l'usine.	L'usine dispose des Fiches Signalétiques au travail au besoin, mais elles sont en anglais.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les substances chimiques et dangereuses ne sont pas correctement étiquetées.	Étiqueter tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés au sein de l'usine.		
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses n'est pas mis à jour.	Mettre à jour l'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses au sein de l'usine.	L'usine a mis à jour son inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses utilisés en milieu de travail	
Févr.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Aucun paiement de complément de salaire annuel en cas de licenciement des ouvriers ayant un contrat déterminé de deux mois.	Veiller à ce que les ouvriers reçoivent des contrats avec des avantages correspondant à la vraie nature de leur emploi.		
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Licenciement</b>	Pas de paiement de congés annuels non utilisés en cas de licenciement d'ouvriers ayant un contrat déterminé de deux mois.	Veiller à ce que les ouvriers reçoivent des contrats avec des avantages correspondant à la vraie nature de leur emploi.		
Févr.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Procédures Contractuelles</b>	L'usine n'offre pas de pause aux agents de sécurité lorsqu'ils travaillent de nuit.	S'assurer que les gardes de sécurité reçoivent au moins 0,5 heure de pause lorsqu'ils travaillent de nuit.	La Direction de l'usine s'assure que les gardes de nuit auront une pause sur une base de rotation.	
Févr.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Contrat de travail incomplet.	Veiller à ce que les ouvriers reçoivent des contrats avec des avantages correspondant à la vraie nature de leur emploi.		
Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine n'est pas affiliée à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie et soumettre régulièrement la contribution de l'employeur.		
Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine n'est pas affiliée à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé. Collecter et transmettre régulièrement les contributions des ouvriers à l'OFATMA.		

Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiement inexact à l'OFATMA pour l'assurance accidents du travail.	Compléter le paiement des accidents liés au travail à l'OFATMA pour l'exercice 2020-2021.		
Févr.-21		Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction de l'ONA perçue sur les ouvriers est inexacte et les paiements sont systématiquement effectués en retard.	S'assurer que la pause déjeuner est incluse dans les cotisations des ouvriers et transmise à temps à l'ONA.		
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le calcul de l'ONA est inexact et les paiements sont systématiquement effectués en retard.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution de l'ONA et s'assurer que l'ONA est payé à temps.		
Févr.-21	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	S'assurer que la pause journalière est correctement payée à tous les ouvriers éligibles.		
Févr.-21	Compensation	Congés Payés	Paiement inexact du congé de maternité.	S'inscrire au système d'assurance maternité obligatoire offert par l'OFATMA.		
Févr.-21	Compensation	Paiement des Primes	Paiement inexact aux ouvriers qui travaillent le samedi.	S'assurer que les heures travaillées le samedi sont compensées avec exactitude en tant qu'heures supplémentaires pour tous les ouvriers admissibles.		
Févr.-21	Compensation	Salaire Minimum/Salaire à la Pièce	Paiement inexact aux ouvriers ayant un contrat déterminé de deux mois.	Payer correctement les ouvriers, lorsque leurs salaires à la pièce dépassent le salaire minimum.		



Usine: **Go Haïti S.A**  
 Lieu: **Port-au-Prince**  
 Nombre d'ouvriers: **944**  
 Date d'enregistrement: **avr.-16**  
 Date des deux dernières évaluations de Better Work: **déc.-19** sept.-21

**Services de Consultation et de Formation**

28-avr.-22	Formation	Atelier d'événement virtuel sur la SST.
27-avr.-22	Réunion de consultation virtuelle	Visite virtuelle SST sur les installations de préparation aux situations d'urgence et de bien-être. Rencontre avec l'équipe de conformité pour valider le plan d'amélioration, puis présenter un système de suivi pour la formation d'intégration et le contrat. Session sur l'indicateur de performance des RH et la procédure. Analyse des lacunes en matière de violence et harcèlement basés sur le genre.
29-mars-22	Réunion de consultation	Réunion virtuelle avec le comité de SST pour identifier les besoins de formation de l'usine et valider les questions pendantes sur la protection des ou
18-mars-22	Formation	Session virtuelles de sensibilisation et de prévention du harcèlement sexuel pour les cadres intermédiaires.
24-Nov.-21	Réunion de Consultation	Réunion virtuelle avec le comité de SST pour présenter le dernier rapport d'évaluation. Visite virtuelle de la SST sur la protection des ouvriers, les services de santé et les premiers soins. Rencontre avec l'équipe de conformité pour mettre à jour le plan d'amélioration : fournir des conseils sur l'indicateur de performance des RH, l'indicateur de performance de SST et expliquer les lois 3*8.
24-Août -21	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence.
30-Juil.-21	Réunion de Consultation	Réunion virtuelle avec l'équipe de conformité pour le suivi du contrat des employés, de la mesure COVID-19, du paiement ONA et OFATMA, de l'inventaire des produits chimiques et de l'auto-évaluation de la SST. Visite virtuelle de la SST : sécurité électrique, préparation aux situations d'urgence.
12-Mai-21	Formation	Formation virtuelle sur la sensibilisation et la prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs.
28-Avr.-21	Formation	Atelier virtuel sur l'événement lié à la santé et sécurité au travail.
29-Avr.-21	Réunion de consultation	Pour revoir le plan d'amélioration, Visite virtuelle de SST sur la protection des ouvriers. Rencontre avec les représentants syndicaux sur la coopération au sein de l'entreprise. Examen des documents : Avis de résiliation. Paiement des congés annuels payés non utilisés en cas de démission ou de cessation d'emploi. Supplément de salaire annuel ou prime en cas de cessation d'emploi.
4-Mars-21	Réunion de consultation	Rencontre virtuelle avec le comité de SST : Perspective pour ce cycle, Points à améliorer et accompagnement de Better Work.
24-Nov.-20	Réunion de consultation	Pour vérifier les problèmes de SST pedants, rencontre avec le comité de SST, rencontre avec l'équipe de conformité pour examiner les dossiers des ouvriers licenciés et le paiement au moment du licenciement. Valider le plan d'amélioration.
2-Oct.-20	Réunion de consultation	Pour examiner et mettre à jour le plan d'amélioration, organiser une session sur les principales responsabilités en matière de SST.

<b>ÉVALUATION</b>	<b>CATÉGORIE DE CONFORMITÉ</b>	<b>POINT DE CONFORMITÉ</b>	<b>DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ</b>	<b>PRIORITÉS D'AMÉLIORATION</b>	<b>EFFORTS DE RÉMÉDIATION</b>	<b>MOIS</b>
<b>Évaluation Septembre 2021</b>						

Sept.-21	Temps de Travail	Heures Régulières	Le travail régulier équivaut à 9 heures de travail par jour et 54 heures par semaine.	Modifier les règles de travail internes et s'assurer que les heures normales de travail ne dépassent pas 48 heures par semaine.		8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Le nombre total d'ouvriers formés à la lutte contre les incendies représente moins de 10 % de la main-d'œuvre.	Fournir une formation supplémentaire sur l'équipement de lutte contre l'incendie. Avoir un système en place pour surveiller les ouvriers formés.		8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Le dernier exercice d'incendie a été mené en septembre 2021 et celui d'avant, en janvier 2020.	Effectuer au moins 1 exercice d'urgence tous les six mois. Insérer les exercices dans le plan de formation annuel en SST. Conserver des registres de l'exercice.		8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Allées obstruées.	Rappeler aux superviseurs leur responsabilité de faire respecter la SST dans leur région. Préciser qui effectue des vérifications hebdomadaires, quotidiennes.		29
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Entretien inadéquat des extincteurs.	Assurer un entretien régulier. Préciser qui effectue des vérifications régulières pour s'assurer que l'équipement est en place et fonctionne.		8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Le nombre total d'ouvriers formés aux premiers secours représente moins de 10 % de la main-d'œuvre.	Fournir une formation supplémentaire en premiers soins. Mettre en place un système de suivi des ouvriers formés.		8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Nombre insuffisant de boîtes et de fournitures de premiers soins facilement accessibles sur le lieu de travail.	Équiper la boîte de premiers soins et définir la responsabilité de la remplir.	Les boîtes de premiers soins sont équipées et accessibles.	29

Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Personnel médical insuffisant.	Embaucher une infirmière supplémentaire.	L'usine dispose du nombre de personnel médical pour l'effectif actuel.	8
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-être</b>	Nombre insuffisant de toilettes.	Construire des toilettes supplémentaires afin d'avoir au moins 35 toilettes fonctionnelles pour les femmes et 17 toilettes fonctionnelles pour les hommes.		65
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de travail</b>	L'éclairage du lieu de travail est insuffisant dans toutes les sections.	Installer une lumière supplémentaire. Préciser qui est en charge de l'entretien régulier des lumières.		8
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de travail</b>	La température sur le lieu de travail dépasse les recommandations de Better Work de 30°C.	Installer des ventilateurs supplémentaires. Préciser qui est en charge de l'entretien régulier des ventilateurs.		8
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Au cours de la visite de l'usine, les évaluateurs ont observé plusieurs chaises sans dossier sur le lieu de travail.	Fournir une chaise avec dossier aux ouvriers sur le lieu de travail.		29
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'EPI approprié n'a pas été fourni aux ouvriers qui utilisent des substances chimiques et dangereuses ou qui soulèvent des objets lourds.	Fournir aux ouvriers tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires conformément à la réglementation sur les EPI.		29
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits chimiques et substances dangereuses</b>	La station de lavage oculaire n'était pas fonctionnelle pendant la visite d'évaluation.	Améliorer l'efficacité de la station de lavage oculaire ou fournir des bouteilles de lavage oculaire.	Les postes de lavage oculaires fonctionnent correctement.	8
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Renseignements sur les Salaires, Utilisation et Déduction</b>	Le supplément de salaire annuel ou la prime n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	S'assurer que le supplément salarial des ouvriers comprend le paiement de la pause déjeuner.		8

Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	La contribution de l'employeur à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA est en retard et n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution à l'OFATMA.		40
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'employeur n'envoie pas les cotisations des ouvriers à l'OFATMA à temps et n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution des ouvriers à l'OFATMA - Faire parvenir à temps la contribution des ouvriers à l'OFATMA à temps.		40
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine a payé l'assurance-accidents de l'OFATMA pour l'exercice 2020-2021 en retard.	Payer l'OFATMA à temps.		8
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	La contribution des ouvriers à l'ONA est tardive et n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans les cotisations des ouvriers à l'ONA.		54
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	La cotisation patronale à l'ONA est en retard. De plus, le calcul du salaire de base n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution envoyée à l'ONA. S'assurer que les paiements sont effectués dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		54
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	L'usine n'a pas payé correctement les congés annuels, les congés de maladie, les congés de maternité et la pause quotidienne car la pause déjeuner n'est pas compensée.	Payer la pause déjeuner. Payer les congés annuels, les congés de maladie et les congés de maternité en fonction des salaires quotidiens moyens.		8
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Les pauses déjeuner ne sont pas compensées dans la paie.	Payer la pause déjeuner. Payer les congés annuels, les congés de maladie et les congés de maternité en fonction de la moyenne des salaires quotidiens.		8

Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Les ouvrières admissibles reçoivent 12 semaines de congé de maternité de la part de l'OFATMA. Cependant, le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et s'assurer que le paiement de la pause déjeuner est inclus dans le calcul du paiement du congé de maternité.		8
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	L'usine paie 15 jours pour les congés de maladie. Cependant, le calcul n'inclut pas la pause déjeuner.	S'assurer que le calcul des congés de maladie comprend le paiement de la pause déjeuner.		8
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement du congé annuel n'est pas calculé en fonction de la moyenne du salaire quotidien de l'ouvrier et le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul.	Payer la pause déjeuner puis payer le congé annuel en fonction du salaire journalier moyens.		8
<b>Evaluation Octobre 2020 - December 2019</b>						
05-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	L'usine ne dispose pas de liste de contrôle appropriée pour surveiller le processus de nettoyage et de désinfection lié au COVID-19.	Mettre en place une liste de contrôle pour enregistrer le nettoyage et la désinfection quotidienne. Conserver le dossier dans un endroit approprié.	L'usine nettoie et désinfecte toutes les machines, équipements et outils au moins une fois par jour.	
05-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Système de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de protocole d'épidémie / pandémie approprié lié au COVID-19 intégré dans la politique plus large de SST.	L'usine doit revoir le protocole COVID-19 pour inclure les points manquants.	L'usine a participé à la révision des directives de gestion pour la COVID-19 et a commencé à mettre en œuvre les recommandations.	
05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Urgences	Les issues de secours étaient fermées pendant les heures de travail.	Garder les issues de secours déverrouillées pendant les heures de travail.	L'usine a pour règle de ne pas fermer les issues de secours.	
05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Urgences	Les issues de secours et les issues de secours n'étaient pas clairement signalées et affichées sur le lieu de travail.	Peindre des lignes jaunes sur le sol pour montrer le chemin de sortie.	Les lignes d'évacuation et les flèches ont été peintes.	

05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	Des articles essentiels manquaient dans plusieurs boîtes de premiers soins.	Équiper la boîte de premiers soins de tous les éléments essentiels. Définir la responsabilité de la vérification et l'inclure dans le système de contrôles hebdomadaires quotidiens.	Les boîtes de premiers soins ont été remplies et la responsabilité a été attribuée.	
05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Installations Collectives	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		
05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Environnement de Travail	Des matériaux combustibles comme les déchets de tissu, le carton et le papier étaient dispersés sur le lieu de travail.	Nettoyer régulièrement l'espace de travail.		
05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	Un panneau électrique n'a pas été identifié sur le lieu de travail.	Identifier les installations électriques nécessitant des panneaux d'avertissement et afficher les panneaux correspondants.	Des panneaux d'avertissement ont été affichés.	
05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	La boîte électrique, le fil et les prises ne sont pas correctement entretenus.	Améliorer la maintenance électrique et étiqueter tous les interrupteurs et disjoncteurs électriques.	Tous les disjoncteurs sont étiquetés pour indiquer leur fonction.	
05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	Plusieurs chaises sans dossier sont utilisées dans différentes sections de l'usine.	Fournir des chaises avec dossier pour les ouvriers de la section de couture. Fournir des tapis anti-fatigue pour les ouvriers qui sont debout.		
05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	La direction n'a pas fourni d'équipement de protection à tous les ouvriers.	Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires conformément à la réglementation EPI.		
05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire des produits chimiques ne comprend pas le nom de tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Désigner une personne responsable de la mise à jour des inventaires des substances dangereuses dans les différents lieux où elles sont entreposées ou utilisées.	Une personne est affectée à la mise à jour de l'inventaire des substances dangereuses dans les différents lieux où elles sont stockées ou utilisées.	

05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Système de Gestion de la SST	Les accidents du travail et les maladies professionnelles n'étaient pas enregistrés et soumis à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Transmettre mensuellement le dossier des accidents du travail à l'OFATMA.	Le médecin de l'usine est chargé de remettre mensuellement le dossier des accidents.	
05-déc.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Système de Gestion de la SST	Une évaluation des problèmes de Sécurité et Santé au Travail n'a pas été effectuée régulièrement.	Effectuer régulièrement des évaluations complètes des risques en matière de SST dans toutes les différentes sections de l'usine.		
05-déc.-19	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	Licenciement	L'usine n'a pas demandé d'autorisation de réduction ou de suspension.	Demander l'autorisation avant de mettre fin au contrat des femmes enceintes comme l'exige la loi.	Un nouveau responsable des Ressources Humaines a été embauché.	
05-déc.-19	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	Contrats de Travail	Traitement inégal des ouvriers ayant un contrat similaire.	Modifier les termes des contrats des ouvriers.		
05-déc.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Collecte et transmission des contributions des ouvriers à l'OFATMA.	Collecter et transmettre 3 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé.		
05-déc.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Calcul incorrect et soumission tardive de la contribution de l'employeur à l'OFATMA, pour l'assurance maternité et maladie.	Soumettre le paiement OFATMA pour l'assurance maladie et maternité sur une base mensuelle. Calculer les 3 pour cent sur la base du salaire de base des ouvriers.		
05-déc.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Collecte et transmission des cotisations des ouvriers aux caisses d'assurance sociale à l'ONA.	Collecter et transmettre les cotisations des ouvriers à l'ONA à temps dans les 10 premiers jours ouvrables de chaque mois pour le mois précédent.		
05-déc.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La contribution de l'employeur à l'ONA est en retard.	Effectuer les paiements ONA pour le mois précédent dans les 10 premiers jours ouvrables du mois en cours.		

139

05-déc.-19	<b>Compensation</b>	<b>Information sur les Salaires, Utilisation et Déduction</b>	La direction a conservé une feuille de paie distincte pour la période du 7 septembre au 4 novembre.	Disposer d'un système de paie unique, précis et détaillé.	Des changements ont été apportés au système de paie.	
05-déc.-19	<b>Compensation</b>	<b>Mode de Paiement</b>	L'usine n'a pas été en mesure de payer tous les ouvriers régulièrement et à temps.	Créer un calendrier de paiement et informer les ouvriers.	Le système de paie a été installé sur 2 serveurs et le système est opérationnel.	

## 140 BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** H4H S.A  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 709  
**Date d'enregistrement:** août-17  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** févr.-20 nov.-21

### Services de Consultation et de Formation

06-mai-22	Formation	Formation virtuelle du Comité Bipartite.
02-mai-22	Réunion de consultation	Visite de consultation virtuelle pour effectuer une visite sur la SST.
23-mars-22	Réunion de consultation	Réunion de consultation pour discuter du plan d'amélioration.
18-mars-22	Formation	Session virtuelle de sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel pour les cadres intermédiaires.
11-mars-22	Formation	Session virtuelle de sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs.
10-mars-22	Formation	Session virtuelle de sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel pour les ouvriers.
08-déc.-21	Formation	Session virtuelle de sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel.
28-Oct.-21	Réunion du Comité Bipartite	Discussion avec la direction pour mettre à jour le plan d'amélioration. La discussion concernant l'ouvrier qui s'est plaint d'un congédiement injustifié. Réunion bipartite où les ouvriers ont exprimé leurs préoccupations concernant le transport et l'insécurité dans le PaP
2-Juil.-21	Réunion du Comité Bipartite	Rencontre avec les membres du PICC. Les discussions ont porté principalement sur la rémunération de la maternité et les mesures disciplinaires (impact de la situation sécuritaire et des transports sur l'absentéisme des ouvriers).
30-Juin-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Réunion virtuelle avec la direction sur les questions de rémunération et de SST. L'usine développera des SOP sur une meilleure communication avec les travailleurs actuels et les syndicats ainsi qu'avec les travailleurs licenciés sur les questions en suspens. Usine pour participer à la formation à la communication sur le lieu de travail et aux mécanismes de réclamation.
26-Mai-21	Réunion de consultation virtuelle	Réunion virtuelle avec la Direction sur le statut de paiement ONA et OFATMA. La discussion a également porté sur l'arrêt de travail survenu en mai 2021. La direction partagera les preuves des accords et du paiement pour les entités de sécurité sociale.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Évaluation Novembre 2021</b>						
Nov.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Dossier de présence incomplet.	Utiliser un système de pointage pour enregistrer les heures de travail et s'assurer que toutes les heures de travail, y compris les heures supplémentaires, sont enregistrées.		7

Nov.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Les femmes enceintes ne sont pas autorisées à prendre leurs pauses supplémentaires comme l'exige la loi.	Mettre à jour la politique pour les femmes enceintes. Leur permettre de prendre leurs pauses supplémentaires comme l'exige la loi.	La direction a formé les femmes enceintes	7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Les exercices d'incendie ne sont pas effectués tous les six mois comme recommandé.	Effectuer un exercice d'incendie au moins deux fois par an. Tenir un registre des exercices d'incendie.		50
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Allées obstruées.	Garder toutes les allées dégagées.		7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Le système d'alarme ne fonctionne pas correctement.	S'assurer que le système d'alarme fonctionne suffisamment fort pour qu'il puisse être entendu partout dans l'usine.		7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher plus d'infirmières pour se conformer aux exigences du code du travail.		7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucune preuve de contrôle médical annuel n'était présente dans les dossiers des ouvriers.	Fournir un examen médical annuel gratuit pour tous les ouvriers.		50
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucune preuve de contrôle médical pour les ouvriers exposés à des dangers liés au travail n'était présente dans les dossiers de ces derniers.	Fournir des contrôles médicaux gratuits deux fois par an à tous les ouvriers exposés à des substances chimiques et dangereuses.		7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucune preuve de contrôles médicaux effectués au cours des 3 premiers mois de l'embauche n'était présente dans les dossiers des ouvriers.	Fournir des contrôles médicaux gratuits à tous les ouvriers, dans les trois premiers mois suivant l'embauche.		7

Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-être</b>	Les aires de restauration n'ont pas la capacité d'accueillir tous les ouvriers.	Prévoir un réfectoire pouvant accueillir tous les ouvriers. S'assurer que la mesure de distanciation sociale de 1,5 mètre peut être respectée.		50
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-être</b>	L'analyse de l'eau n'est pas effectuée à partir de la bonne source.	L'usine doit prélever l'échantillon d'eau pour le test à partir du point de sortie du refroidisseur d'eau.		7
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-être</b>	Nombre insuffisant de toilettes.	L'usine doit augmenter le nombre de toiles nécessaires pour se conformer au droit du travail.		50
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Niveau de lumière insuffisant dans diverses sections du lieu de travail.	S'assurer que le niveau de lumière est adéquat dans toutes les sections.		50
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Les niveaux de température sont supérieurs à la limite recommandée dans toutes les sections de l'usine.	Prévoir un système de refroidissement pour s'assurer que les niveaux de température ne dépassent pas 30°C, comme recommandé par Better Work.		50
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine ne vérifie pas la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à l'entrée de manière systématique.	Élaborer une politique pour vérifier systématiquement la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs. Tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température corporelle de 38°C ou plus.		24
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine n'a pas pris les mesures appropriées pour respecter la distanciation physique et sociale des ouvriers.	les mesures nécessaires pour respecter la distance sociale de 1,5M, comme recommandé.		7
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Entretien inadéquat du générateur d'énergie. Mauvais entretien du système de câblage électrique.	Effectuer un entretien régulier du générateur d'énergie et du système de câblage électrique. Tenir des registres des travaux d'entretien effectués.		7

Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Un EPI approprié n'est pas fourni à tous les ouvriers de l'usine.	Fournir un EPI approprié à tous les ouvriers au besoin. Surveiller les travailleurs pour s'assurer que l'EPI est utilisé pour prévenir les blessures.		7
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les stations de lavage oculaire ne sont pas installées dans toutes les sections où des substances chimiques et dangereuses sont utilisées.	Installer des stations de lavage oculaire ou des bouteilles de lavage oculaire dans toutes les sections où des substances chimiques et dangereuses sont utilisées.		7
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'employeur n'a pas offert de formation aux ouvriers sur la manipulation des produits chimiques.	Offrir de la formation à tous les ouvriers qui manipulent des substances chimiques et dangereuses. Leur fournir un EPI approprié.		7
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Des fiches signalétiques (FS) étaient manquantes pour plusieurs substances chimiques et dangereuses trouvées sur le lieu de travail.	Afficher les FS où des produits chimiques et des substances dangereuses sont utilisés. La fiche signalétique doit être rédigée dans la langue locale.		50
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Contenants non étiquetés de substances chimiques et dangereuses présentes sur le lieu de travail.	Étiqueter correctement tous les produits chimiques et substances dangereuses.		50
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Inventaire inexact des substances chimiques et dangereuses utilisées sur le lieu de travail.	Maintenir un inventaire précis de toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées sur le lieu de travail, y compris les quantités disponibles et l'emplacement d'entreposage.		50
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'entrevue avec la direction a confirmé que les rapports d'évaluation généraux n'étaient pas disponibles pendant la visite d'évaluation.	Effectuer une évaluation générale de la SST sur une base régulière et tenir des registres de l'évaluation afin qu'ils puissent être disponibles en cas de besoin.		50

Nov.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Les congés payés non utilisés ne sont pas calculés sur la base du salaire journalier moyen.	Calculer tous les congés payés en fonction du salaire quotidien moyen. Le paiement de la pause déjeuner doit être inclus dans le calcul.	50
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Procédures Contractuelles</b>	Les évaluateurs ont noté au cours de la visite d'évaluation que les agents de sécurité n'étaient pas payés 50 % au-dessus du salaire minimum pour les heures supplémentaires effectuées.	Payer tous les ouvriers 50 pour cent au-dessus du salaire minimum pour toutes les heures supplémentaires travaillées.	50
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	L'employeur a perçu, mais a transféré les cotisations des ouvriers à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Payer la cotisation à l'OFATMA à temps. Le paiement doit être effectué dans les 10 premiers jours ouvrables du mois en cours, pour le mois précédent.	50
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution patronale à l'OFATMA est calculée sur le salaire de base.	Payer la cotisation à l'OFATMA à temps. Le paiement doit être effectué dans les 10 premiers jours ouvrables du mois en cours, pour le mois précédent.	50
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	Le paiement de l'assurance accident du travail de l'OFATMA est en retard.	Payer l'assurance accident du travail OFATMA à temps chaque année. Soumettre un relevé de salaire avec le paiement et conserver la facture de l'OFATMA.	50
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	L'employeur perçoit, mais ne transmet pas les cotisations des ouvriers à l'ONA sur une base mensuelle.	Payer l'ONA sur une base mensuelle, au plus tard le 10e jour ouvrable du mois en cours, pour le mois précédent.	50
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'ONA est soumise tardivement.	Payer l'ONA sur une base mensuelle, au plus tard le 10e jour ouvrable du mois en cours, pour le mois précédent.	50

Nov.-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement des congés annuels n'est pas exact parce qu'il n'est pas calculé en fonction du salaire moyen comme l'exige la loi.	Calculer le paiement des congés annuels en fonction du salaire quotidien moyen. Le paiement de la pause déjeuner doit être inclus dans le calcul.		43
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement des congés annuels n'est pas calculé en fonction des salaires quotidiens moyens de l'ouvrier.	Calculer le paiement des congés annuels en fonction du salaire quotidien moyen. Le paiement de la pause déjeuner doit être inclus dans le calcul.		7
Nov.-21	Compensation	Renseignements sur les Salaires, Utilisation et Déduction	Le système de présence ne reflète pas avec précision le nombre total d'heures travaillées.	Fournir un système de présence qui enregistre toutes les heures de travail avec précision. Veiller à ce que toutes les heures travaillées, y compris les heures supplémentaires, soient correctement reflétées dans la paie.		7
Nov.-21	Compensation	Salaires des Heures Supplémentaires	Les évaluateurs n'ont pas été en mesure de vérifier si l'employeur payait l'ouvrier 50 % au-dessus du salaire normal pour les heures supplémentaires ordinaires.	Fournir un système de présence qui enregistre toutes les heures de travail avec précision. Veiller à ce que toutes les heures travaillées, y compris les heures supplémentaires, soient correctement reflétées dans la paie.		
<b>Assessment October 2020- February 2020</b>						
Oct-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine ne dispose pas de protocole COVID-19 adéquat.	Développer un protocole COVID-19 adéquat avec tous les éléments pertinents conformément aux directives de Better Work Haïti.		
Oct-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine ne dispose pas d'une liste de contrôle appropriée pour surveiller le nettoyage et la désinfection sur le lieu de travail.	Développer une liste de contrôle pour surveiller le système en place.		
Feb-20	Compensation	Congés Payés	Les ouvrières n'ont pas reçu leurs prestations de congé de maternité.	Indemniser les ouvrières pour leur congé de maternité. Collecter et transmettre les contributions à l'OFATMA à temps.		

Feb-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur ne verse pas la contribution requise à l'ONA en temps opportun.	Transmettre la contribution de l'employeur à l'ONA à temps.		
Feb-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur ne transmet pas la contribution des ouvriers à l'ONA en temps opportun.	Collecter et transmettre les cotisations des ouvriers à l'ONA sur une base mensuelle.		
Feb-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Aucune preuve de relevé de salaire et de paiement à l'OFATMA pour l'assurance accidents du travail.	Payer 3 pour cent du salaire de masse à l'OFATMA pour l'assurance accidents du travail.		
Feb-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Les paiements étaient systématiquement en retard pour l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA.	Transmettre la contribution de l'employeur à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	L'usine a effectué le paiement jusqu'en septembre 2019.	
Feb-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Les paiements étaient systématiquement en retard pour l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA.	Collecter et transmettre les cotisations des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	L'usine a effectué le paiement jusqu'en septembre 2019.	
Feb-20	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Les ouvriers n'ont pas reçu de copie des contrats et n'en ont pas compris les termes.	Fournir aux ouvriers une copie originale de leur contrat de travail.	La direction a expliqué les termes du contrat tout en fournissant une copie originale.	
Feb-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	La direction n'effectue pas systématiquement une évaluation du problème général de Sécurité et Santé au Travail.	Effectuer régulièrement une évaluation des problèmes généraux de sécurité et de santé au travail.		
Feb-20	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les produits chimiques n'étaient pas correctement étiquetés	Étiqueter correctement tous les produits chimiques et substances dangereuses.	La direction a utilisé de nouveaux conteneurs correctement étiquetés pour l'huile de machine SO-32.	
Feb-20	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Stockage inapproprié de produits chimiques dangereux.	Stocker les produits chimiques et les substances dangereuses dans un endroit approprié.		

Feb-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les fiches signalétiques n'ont pas été affichées dans l'atelier de mécanique où des produits chimiques et dangereux sont utilisés.	Publier la fiche signalétique où des produits chimiques et des substances dangereuses sont utilisés.	Des fiches signalétiques ont été affichées dans l'atelier de mécanique au moment de la visite d'évaluation.	
Feb-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Les températures du lieu de travail ont dépassé la limite recommandée de 30 °C dans la plupart des sections du lieu de travail.	Maintenir le niveau de température à un maximum de 30°C.		
Feb-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau sonore a dépassé la limite recommandée de 90 dB dans les sections de couture.	Maintenir le niveau de bruit en dessous de 90 dB.		
Feb-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Les niveaux d'éclairage étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	S'assurer que le niveau d'éclairage est adéquat dans toutes les sections.		
Feb-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations Collectives</b>	Nombre insuffisant de toilettes pour les femmes.	Augmenter le nombre de toilettes pour la main-d'œuvre.		
Feb-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations Collectives</b>	Plusieurs installations de lavage des mains manquaient de savon.	Fournir du savon dans les installations de lavage des mains.	L'usine a nommé une personne pour surveiller la disponibilité du savon.	
Feb-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Aucun document n'a été fourni pour prouver que les ouvriers étaient soumis à des contrôles de santé systématiques.	Offrir des contrôles médicaux annuels gratuits à tous les ouvriers.	L'OFATMA a commencé à assurer les contrôles médicaux.	
Feb-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Il manquait dans les trousseaux de premier secours la liste d'inventaire et les fournitures requises.	Vérifier les trousseaux de premiers soins et remplacer les articles manquants.		
Feb-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Le dernier exercice d'urgence a eu lieu en juin 2019.	Mener au moins un exercice d'incendie tous les 6 mois.	La direction a partagé la preuve qu'un autre exercice a été effectué en décembre 2019.	

Feb-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les ouvriers n'étaient pas suffisamment formés à la préparation aux urgences en cas d'incendie.	Former tous les ouvriers à la préparation aux situations d'urgence. Communiquer toutes les procédures pertinentes aux ouvriers.		
Feb-20	<b>Temps de Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les heures de travail de l'usine pour tous les quarts de travail, y compris le temps de pause, ne sont pas affichées.	Afficher les heures de travail de l'usine pour tous les horaires de travail où tous les ouvriers pourraient voir.	La direction a affiché les heures de travail au sein de l'usine lors de la visite d'évaluation.	
Feb-20	<b>Temps de Travail</b>	<b>Congé</b>	Les ouvriers de la section de coupe ne bénéficient pas de 15 jours de congé annuel comme l'exige la loi.	Accorder 15 jours consécutifs de congé annuel à tous les ouvriers, comme l'exige la loi.		



**Usine:** Haiti Premier Appareil S.A.  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 1080  
**Date d'enregistrement:** sept.-16  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** nov.-19 nov.-21

#### Services de Consultation et de Formation

27-mai-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec l'équipe de conformité pour discuter de la mise en place d'un Comité Bipartite. Vérifier les éléments suivants dans le plan d'amélioration : Congés annuels, environnement de travail, installations de bien-être. Réviser des documentations telles que les pauses d'allaitement, les congés annuels, la compensation et la politique de COVID-19.
29-avr.-22	Réunion virtuelle du	Réunion sur le mécanisme de règlement des griefs et la violence basée sur le genre.
28-avr.-22	Formation	Atelier virtuel sur la SST.
18-mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec le Comité Bipartite pour présenter le plan de formation et discuter des besoins de formation. Rencontre avec l'équipe de conformité pour expliquer le premier rapport d'avancement et la session sur les systèmes de gestion.
9-déc.-21	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec le Comité Bipartite pour présenter le dernier rapport d'évaluation et discuter des améliorations apportées par l'usine. Rencontre avec l'équipe de conformité pour identifier les causes profondes dans le plan d'amélioration. Expliquer ensuite la matrice des responsabilités en matière de SST.
24-sept.-21	Réunion du comité	Rencontre avec la commission bipartite sur le processus d'autodiagnostic.
24-sept.-21	Réunion consultative	Rencontre virtuelle avec les femmes allaitantes et enceintes pendant les heures de travail. Rencontre avec l'équipe conformité pour faire le point sur le plan d'amélioration : Sécurité Sociale, Procédure Covid 19. Session sur les systèmes de gestion des ressources humaines.
27-août-21	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence.
30-juin-21	Réunion du comité	Réunion virtuelle sur le mécanisme de réclamation.
9-Avr.-21	Réunion de consultation	Réunion avec le comité bipartite, Revue de la documentation : Règlement de travail interne, rémunération, politique de SST et politique de COVID-19
9-Avr.-21	Réunion du CCAP	Réunion pour examiner les priorités du comité et les besoins de formation.
5-Nov.-20	Réunion de consultation	Réunion consultative virtuelle avec la direction. La discussion portait sur les mises à jour et les préoccupations. Une réunion virtuelle bipartite a porté sur un accident qui s'est produit devant le portail de l'usine.
3-Dec.-20	Réunion de consultation	Réunion consultative virtuelle avec la direction. La discussion a porté sur le système de surveillance de la SST et les contrôles réguliers. La discussion de la réunion bipartite virtuelle portait sur les attentes de 2021.
2-Oct.-20	Réunion de consultation	Réunion virtuelle avec la direction. La discussion 1 portait sur l'ONA et l'OFATMA. La discussion 2 portait sur le plan d'amélioration. Réunion virtuelle avec le comité bipartite sur le paiement des congés. Rencontre virtuelle avec le syndicat sur le dialogue social à l'intérieur de l'usine.
21-Mai-21	Réunion de consultation	Visite virtuelle de SST : préparation aux situations d'urgence. Rencontre avec l'équipe de conformité pour valider les problèmes pendants sur le plan d'amélioration. Examens de documents : analyse d'eau, dossiers de formation, congés annuels, congés de maladie.
21-Mai-21	Réunion du CCAP	Réunion pour expliquer comment développer une procédure de réclamation, puis vérifier les améliorations en termes de préparation aux situations d'urgence, d'équipement de protection et d'inventaire de gestion des produits chimiques.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE REMÉDIATION	MOIS
<b>Assessment November 2021</b>						
Nov.-21	Durée du travail	Heures Régulières	Les femmes enceintes n'ont pas de pauses systématiques supplémentaires.	Développer une procédure pour les pauses supplémentaires.	L'usine a mis en place une procédure pour des pauses supplémentaires pour les femmes enceintes.	7
Nov.-21	Durée du travail	Heures Régulières	Les heures normales de travail sont de 7 h 00 à 15 h 30 (6) jours par semaine, ce qui équivaut à 8 heures par jour et 51 heures par semaine.	Réviser le règlement intérieur et s'assurer que les horaires réguliers ne dépassent pas 48 heures par semaine.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général et payer la pause déjeuner.	7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Mauvais emplacement d'une prise de courant, juste en dessous d'une station de lavage oculaire.	Déplacer la prise de courant dans un endroit approprié ou déplacer la station de lavage oculaire.	Une formation a été menée.	7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Les issues de secours ne sont pas clairement indiquées dans tous les bâtiments.	Peindre des flèches d'évacuation et des lignes jaunes sur le sol pour indiquer le chemin de sortie.	Le sol a été repeint.	31
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher du personnel médical supplémentaire pour avoir au moins 6 infirmières pour l'effectif actuel et 3 visites chez le médecin par semaine.		59
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	les ouvriers n'ont pas fait l'objet d'examen de santé annuels appropriés, comme le prescrit la loi.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Payer la carte de santé. Offrir des bilans de santé annuels gratuits à tous les ouvriers.		59
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les ouvriers nouvellement embauchés ne reçoivent pas les cartes de santé dans les 3 premiers mois suivant l'embauche.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Payer les cartes de santé.		7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	Nombre insuffisant de toilettes pour hommes et femmes.	Augmenter le nombre de toilettes pour avoir au moins une toilette pour 25 hommes et une toilette pour 15 femmes.		59

Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau d'éclairage est insuffisant dans toutes les sections.	Augmenter le niveau de lumière pour atteindre 300 lux dans la section de passage, 500 lux dans la couture, la coupe, l'emballage. 750 lux en garniture, section d'inspection.		59
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	La température du lieu de travail dépasse 30°C dans toutes les sections.	Augmenter la ventilation avec des ventilateurs supplémentaires. Mesurer régulièrement la température et la comparer avec la valeur seuil.		7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	La température corporelle des visiteurs n'est pas vérifiée de manière cohérente.	Vérifier la température de tous les ouvriers et visiteurs à l'entrée. Tenir un registre pour les personnes présentant une température de 38°C et plus.	L'usine a mis en place un registre pour les personnes présentant une température supérieure à 38°C.	7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Plusieurs machines à coudre manquaient les protège-doigts.	Élaborer un plan de maintenance et installer des protections sur toutes les pièces mobiles dangereuses des machines et équipements.	Les protections ont été installées sur les machines à coudre.	7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Plusieurs chaises manquaient de dossier et plusieurs autres étaient en mauvais état.	Inclure cet aspect dans les vérifications quotidiennes et hebdomadaires. Fournir des chaises avec dossier à tous les ouvriers.		7
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les équipements de protection individuelle appropriés ne sont pas fournis à tous les ouvriers.	Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires conformément à la réglementation sur les EPI.		59
Nov.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Conteneurs non étiquetés de substances chimiques et dangereuses trouvées sur le lieu de travail.	Développer une politique de gestion des produits chimiques et inclure cet aspect dans les contrôles quotidiens et hebdomadaires. Étiqueter tous les contenants de produits		31

Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Inventaire incomplet et inexact des substances chimiques et dangereuses.	Élaborer une politique de gestion des produits chimiques. Examiner et mettre à jour l'inventaire régulièrement.	L'usine a tenu un inventaire quotidien sur le site où les produits chimiques sont utilisés.	37
Nov.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul du paiement de la prime des ouvriers à la cessation d'emploi n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Discuter des exigences légales avec le directeur général et payer la pause déjeuner.		7
Nov.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul du paiement des congés annuels payés non utilisés à la cessation d'emploi n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Discuter des exigences légales avec le directeur général et payer la pause déjeuner.		7
Nov.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul du paiement du délai de préavis applicable n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général et payer la pause déjeuner.		7
Nov.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Les contrats des ouvriers ne comprennent pas tous les éléments nécessaires d'un contrat écrit tels que la nature du travail, les avantages et la signature de l'employeur.	Passer en revue tous les contrats pour inclure les éléments nécessaires. Fournir un contrat de travail à tous les ouvriers.		7
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	Le calcul du complément de salaire annuel ou de la prime n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général, payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du supplément de salaire annuel.		7
Nov.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	L'employeur ne perçoit pas et ne transfère pas les cotisations des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	Payer la pause déjeuner. Inscrire auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie. Collecter et transmettre la cotisation des ouvriers à l'organisme de sécurité sociale.		59

Nov.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'employeur ne cotise pas 3 % du salaire de base des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général, payer la pause déjeuner et cotiser 3 % du salaire de base des ouvriers à l'institution de sécurité sociale.		59
Nov.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine n'a pas partagé de preuve de paiement à l'OFATMA pour l'assurance contre les accidents du travail pour l'exercice 2020-2021.	Payer à temps l'accident du travail de l'OFATMA.		69
Nov.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	Les contributions des ouvriers à l'ONA ne sont pas soumises à temps de manière cohérente et n'incluent pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et Transmettre la contribution des ouvriers à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		38
Nov.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	Les contributions des employeurs à l'ONA ne sont pas systématiquement soumises à temps et n'incluent pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et Transmettre la cotisation patronale à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		38
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	L'usine ne payait pas correctement les congés annuels, les congés maladie, les congés de maternité et la pause journalière.	Rémunérer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés annuels, des congés de maladie et des congés de maternité.		7
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	Payer la pause déjeuner.		7
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	Les ouvrières perçoivent 6 semaines de congé de maternité alors qu'elles ont droit à 12 semaines de paiement.	S'inscrire auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie et payer la pause déjeuner. Veiller à ce que les ouvrières reçoivent 12 semaines de paiement pour le congé de maternité.		53

Nov.-21	Compensation	Congés Payés	Le calcul du paiement des congés de maladie n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés de maladie.		7
Nov.-21	Compensation	Congés Payés	La pause journalière n'est pas rémunérée et est incluse dans le calcul du paiement du congé annuel.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés annuels.		7
<b>Evaluation Octobre 2020 - Novembre 2019</b>						
Oct-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine ne dispose pas d'un protocole COVID-19 adéquat comprenant tous les éléments pertinents.	Développer un protocole COVID-19 adéquat avec tous les éléments pertinents conformément aux directives de Better Work Haïti.	L'entreprise est en train de revoir la politique COVID-19.	
Nov-19	Compensation	Congés Payés	L'usine ne s'est pas inscrite à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé afin de garantir que les ouvriers reçoivent un paiement de 12 semaines pour le congé de maternité.		
Nov-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiements inexacts et tardifs des cotisations de l'employeur à l'ONA.	Payer l'ONA à temps. Transmettre 6 % du salaire de base des ouvriers à l'ONA pour la contribution de l'employeur.		
Nov-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiement inexact et tardif des cotisations des ouvriers à l'ONA.	Payer l'ONA à temps. Transmettre 6 % du salaire de base des ouvriers à l'ONA pour la cotisation des ouvriers.		
Nov-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le paiement à l'OFATMA pour l'assurance accidents du travail est tardif et inexact.	Compléter le paiement pour l'exercice 2018-2019.		
Nov-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine ne s'est pas inscrite à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie et verser la contribution de l'employeur.		

Nov-19	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine ne s'est pas inscrite à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie et transférer les cotisations des ouvriers.		
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Système de Gestion de la SST</b>	Aucun permis de construction/de bâtiment n'était disponible au moment de l'évaluation.	Avoir une évaluation d'une entité qualifiée indépendante pour s'assurer que le bâtiment est sécuritaire.		
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Inventaire incomplet des substances chimiques et dangereuses.	Tenir un inventaire complet et précis de toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées au sein de l'usine.	L'usine a répertorié tous les produits chimiques utilisés au travail et les a inclus dans un inventaire chimique séparé en fonction de leur objectif.	
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Étiquetage inapproprié des conteneurs de produits chimiques.	Étiqueter correctement les contenants de produits chimiques.	Une formation a été dispensée et les contenants sont correctement étiquetés.	
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Stockage inapproprié de substances chimiques et dangereuses.	Stocker les produits chimiques dans un endroit approprié.		
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Plusieurs fiches signalétiques n'étaient pas affichées dans la langue locale.	Traduire les fiches signalétiques dans la langue locale et les publier si nécessaire.	Toutes les fiches signalétiques sont traduites et affichées là où les produits chimiques sont utilisés et stockés.	
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les ouvriers de plusieurs zones du lieu de travail n'utilisaient pas l'EPI approprié.	Fournir l'équipement de protection nécessaire aux ouvriers si nécessaire.	Des équipements de protection ont été fournis aux ouvriers.	
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les ouvriers debout de plusieurs sections du lieu de travail n'avaient pas de tapis anti-fatigue ni de repose-pieds.	Fournir des tapis ergonomiques à tous les ouvriers debout.	La direction a remplacé les tapis endommagés. Tous les ouvriers debout sont munis de tapis.	
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Niveaux d'éclairage insuffisants dans plusieurs sections du lieu de travail.	S'assurer que le niveau d'éclairage est adéquat dans toutes les sections, en particulier dans la section d'inspection du bâtiment 1 et la couture du bâtiment 2.		

Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Poussière observée à la surface des machines à coudre, des panneaux électriques et des ventilateurs.	Nettoyer régulièrement tous les équipements électriques. Nettoyer régulièrement les machines à coudre.		
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations Collectives</b>	Nombre insuffisant de toilettes disponibles pour les femmes.	Augmenter le nombre de toilettes disponibles pour les femmes.		
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les contrôles médicaux annuels ne sont pas fournis aux ouvriers.	Offrir des contrôles médicaux gratuits à tous les ouvriers chaque année.	La direction a passé un contrat avec DASH pour les contrôles médicaux des ouvriers. De plus, le personnel médical sur place est chargé d'assurer les contrôles médicaux.	
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Nombre insuffisant d'infirmières.	Augmenter le nombre d'infirmières à sept.		
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Voies d'évacuation non balisées.	Repeindre les voies d'évacuation.	L'usine a repeint les issues de secours dans les planchers de couture.	
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Stockage inapproprié des produits inflammables.	Stocker le produit chimique dans un endroit approprié et sûr.		

## 157 BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** HAITI BEST SEWING MFG SA  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 531  
**Date d'enregistrement:** oct.-09  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** févr.-21 mars-22

### Services de Consultation et de Formation

22-juin-22	Réunion de consultation	Réunion consultative sur : 1.- Comité CCAP : Un suivi doit être fait pour que les membres participent à la prochaine formation. 2.- Protection des ouvriers : Matériel d'EPI nécessaire. 3.- Formation nécessaire : Premiers secours et plus
5-mai-22	Réunion de consultation	Conseil virtuel pour réviser les résultats des dernières évaluations.
8-mars-22	Réunion de consultation	Réunion sur les produits chimiques, la protection des ouvriers, la formation aux premiers secours et à la préparation aux situations d'urgence
28-févr.-22	Réunion de consultation	Réunion consultative pour discuter de la feuille de route pour 2022. Examen du plan d'amélioration.
9-déc.-21	Réunion de consultation	Rencontre avec Abraham Félix et Carine Félix pour revoir le plan d'amélioration.
16-nov.-21	Réunion de Consultation	Visite de consultation pour discuter des corrections apportées au plan d'amélioration et pour discuter avec le dirigeant syndical sur la création du comité bipartite.
13-oct.-21	Réunion de Consultation	Visite virtuelle avec la direction pour discuter du plan d'amélioration : La direction a déclaré qu'elle n'avait travaillé sur aucun point de non-conformité. Échanges avec les membres du syndicat au sujet de la création d'un comité bipartite
27-août-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Visite de consultation pour discuter du point de non-conformité trouvé dans le dernier rapport d'évaluation. Examen de tous les points du plan d'amélioration.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Évaluation March 2022</b>						
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine n'a fourni aucune preuve de paiement de l'assurance accident de l'OFATMA pour l'exercice 2021-2022. étaient disponibles au moment de la visite d'évaluation.	Payer l'OFATMA pour l'assurance accident pour l'exercice 2021-2022 conformément à l'accord avec l'OFATMA.		12

Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine ne collecte pas et ne transmet pas systématiquement les contributions de l'ONA à temps.	L'usine doit déduire les cotisations des ouvriers régulièrement et les soumettre à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant.		53
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine ne collecte pas et ne transmet pas systématiquement les contributions de l'OFATMA à temps.	L'usine doit déduire les cotisations des ouvriers régulièrement et les soumettre à l'OFATMA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant.		53
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Contrats de Travail</b>	L'usine n'a pas partagé de règles de travail internes avec le nom des évaluateurs d'Haïti Best Sewing.	L'usine doit revoir les règles internes de travail avec le nom d'Haïti Best Sewing et les soumettre au ministère du Travail pour approbation.		3
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	La Direction n'a pas fourni de preuves de rapports d'évaluation de la SST pour les 12 derniers mois.	Élaborer une procédure d'évaluation de la SST et effectuer une évaluation générale de la SST sur une base mensuelle.		115
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'employeur n'a pas développé de mécanisme pour assurer la coopération sur les questions de SST.	Développer un mécanisme pour assurer la coopération sur les questions de SST, en établissant un comité de SST.		43
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'usine n'a pas de permis de construire qui couvre toutes les structures.	Faire inspecter le bâtiment par les autorités compétentes et fournir le certificat.		13
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Inventaire inexact des produits chimiques et des substances dangereuses.	Mettre à jour l'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses sur le lieu de travail.		115
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Conteneur non identifié de substances chimiques et dangereuses trouvées sur le lieu de travail.	Étiqueter tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés au travail.		115

Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les produits chimiques et les substances dangereuses n'étaient pas correctement stockés.	Retirer les produits chimiques du soleil. Stocker les produits chimiques et les substances dangereuses de manière appropriée.		37
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles dans la langue locale pour tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Publier la fiche signalétique où tous les produits chimiques sont utilisés.		121
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'usine n'a pas formé les ouvriers en utilisant des substances chimiques et dangereuses.	Offrir une formation à tous les ouvriers qui travaillent avec des produits chimiques. Tenir un registre de la formation dispensée.	La Direction ne savait pas que les ouvriers utilisaient des produits chimiques. La Direction fera un suivi à ce sujet.	116
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Protection des Ouvriers	La Direction n'a fourni aucune preuve de formation dispensée aux ouvriers pour utiliser correctement les équipements de protection individuelle et les machines.	Offrir une formation sur l'utilisation des EPI et des machines à tous les ouvriers.	Tous les ouvriers savent qu'il est nécessaire d'utiliser la protection sur les machines.	3
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Protection des Ouvriers	Environ 30 % de toutes les machines à coudre du bâtiment principal et du bâtiment 2 manquaient de protège-doigts, de protège-yeux et de protège-poulies.	Installer les protecteurs nécessaires sur toutes les machines.		3
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Protection des Ouvriers	Mauvais entretien du système électrique.	S'assurer que toutes les boîtes électriques sont fermées ou couvertes. Afficher un panneau de danger sur tous les panneaux électriques.		43
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine prend la température des ouvriers mais ne tient pas de liste de contrôle pour enregistrer les ouvriers qui présentent une température corporelle de 38 ° C et plus.	Tenir un registre des ouvriers qui présentent une température de 38 ° C ou plus.		3

Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'employeur n'a pas fourni suffisamment de tapis pour tous les ouvriers debout. Plusieurs chaises sans dossier ont également été observées sur le lieu de travail.	Fournir des tapis ergonomiques à tous les ouvriers debout. Fournir des chaises avec dossier à tous les ouvriers.		3
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Les niveaux de température sur le lieu de travail sont inacceptables.	Surveiller le niveau de température et le maintenir en dessous de 30 °C à l'intérieur du lieu de travail.		115
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Les niveaux d'éclairage étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins des ouvriers.		55
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Lors de la visite de l'usine, les évaluateurs ont constaté que l'atelier de mécanique n'était pas bien entretenu.	Garder l'atelier mécanique propre et bien rangé.		3
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Installations de Bien-être</b>	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		115
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les examens médicaux ne sont pas fournis aux ouvriers dans les trois premiers mois de l'embauche.	Payer les examens médicaux et assurer la coordination avec l'OFATMA pour fournir des examens de santé gratuits aux ouvriers dans les trois premiers mois de l'embauche.		98
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les ouvriers exposés à des risques liés au travail n'ont pas fait l'objet de contrôles de santé gratuits.	Fournir des examens de santé aux ouvriers exposés à des risques liés au travail au moins deux fois par an.		43
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Aucun contrôle médical annuel gratuit n'a été fourni aux ouvriers.	Organiser des contrôles médicaux annuels gratuits pour les ouvriers.		96
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Nombre insuffisant de personnel médical.	Le service médical de l'usine doit disposer d'un service médical permanent sur place, avec au moins 2 infirmières et 3 visites médicales par semaine.		115

Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les trousse de premiers soins manquent de fournitures et elles contiennent des produits périmés.	Développer une liste de contrôle pour vérifier l'inventaire des produits dans les trousse de premiers soins. Disposer d'un calendrier pour cocher les cases sur une base hebdomadaire. Désigner quelqu'un qui est responsable de réapprovisionner les boîtes.		3
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Moins de 10% de la main-d'œuvre a reçu une formation aux premiers soins.	L'usine doit dispenser une formation aux premiers soins à au moins 10 % des ouvriers présents.		12
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Préparation aux Urgences	Le système d'alarme incendie n'est pas installé dans le bâtiment 2 et le bâtiment de coupe.	Un système d'alarme incendie doit être installé et fonctionner correctement dans le bâtiment 2 et le bâtiment de coupe.		65
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Préparation aux Urgences	Accès aux extincteurs non dégagés et mauvais entretien des extincteurs.	Garder l'extincteur dégagé. Former les ouvriers et les superviseurs sur l'utilisation et l'importance des extincteurs.	L'usine a fait la correction.	65
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Préparation aux Urgences	Plan d'évacuation inexact et manquant. Le plancher de l'usine n'est pas correctement marqué.	-Préparer le plan d'évacuation - Peindre les flèches et panneaux d'évacuation - Peindre des lignes jaunes sur le plancher pour montrer le chemin de sortie - Préciser qui effectue les contrôles hebdomadaires quotidiens supplémentaires (et l'inclure dans le système des contrôles hebdomadaires quotidiens)		84

Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les allées étaient obstruées par des tables et des boîtes.	Rappeler aux superviseurs leur responsabilité de faire respecter la SST dans leur secteur. Identifier une zone de stockage supplémentaire. Réviser et mettre à jour la procédure d'audit interne.		3
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	L'usine n'a pas effectué d'exercice d'urgence tous les 6 mois comme le recommande Better Work.	S'assurer que l'usine organise des exercices d'incendie et une formation de sensibilisation aux urgences tous les 6 mois pour préparer et informer d'éventuelles situations d'urgences sur le lieu de travail.		99
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Aucune preuve d'évaluation des risques n'était disponible.	Élaborer une procédure d'évaluation des risques. Effectuer une évaluation régulière des risques.	La Direction élaborera une procédure d'évaluation des risques.	37
Mars-22	<b>Durée de Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	L'usine ne fournit pas aux femmes qui allaitent les pauses requises par la loi.	Accorder la pause légalement requise à toutes les femmes qui allaitent.	L'usine élaborera une politique pour les femmes enceintes et allaitantes. La politique sera affichée à l'usine.	12
Mars-22	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	L'usine a une politique RH qui ne comprend pas tous les éléments nécessaires.	Passer en revue la procédure pour inclure : Prévenir le harcèlement sexuel Égalité de traitement et non-discrimination Liberté d'association.	La Direction révisera la politique des RH.	3

Mars-22	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	L'usine ne dispose pas de procédures disciplinaires et de licenciement appropriées.	Passer en revue la procédure actuelle pour inclure les procédures disciplinaires et de licenciement qui incluent : Comportements ou performances inacceptables Périodes de préavis légal et indemnités de licenciement Un système d'avertissement étape par étape. Le droit de se défendre avant le licenciement et d'être représenté lors des procédures disciplinaires, les délais d'avertissement et de paiement.	La Direction examinera les procédures disciplinaires et de licenciement pour inclure toutes les étapes nécessaires.	3
Mars-22	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	L'usine définit une politique de porte ouverte dans ses règles internes. qui n'offre pas de spécification claire pour un processus d'examen équitable et la façon dont les changements devraient être communiqués.	L'usine doit revoir ses règles internes pour inclure une spécification claire pour un processus de révision équitable et comment les changements doivent être communiqués.		3
Mars-22	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	L'usine n'a pas partagé une procédure de recrutement comprenant tous les éléments nécessaires.	Revoir la procédure de recrutement pour y inclure les éléments suivants : Des critères d'embauche qui s'appliquent de la même manière à tous les candidats. Vérification de l'âge des ouvriers avant l'embauche. Veiller au respect des exigences légales pour les ouvriers de moins de 18 ans. Veiller à ce que les ouvriers conservent leurs documents	La Direction travaille à finaliser la procédure de recrutement.	3

Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'employeur n'attribue pas adéquatement la responsabilité de la santé et de la sécurité au travail à l'agent de SST et au Directeur des RH.	Établir un comité SST avec des lignes directrices claires et tenir des réunions mensuelles régulières. Conserver un procès-verbal de la réunion et le partager avec les membres du comité. Embaucher un agent de SST avec une expertise suffisante.	L'usine recherche le soutien de Better Work pour établir le comité de SST.	3
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	Non. L'employeur n'enquête pas correctement sur les questions de SST.	L'usine doit enquêter sur les problèmes de SST par : Des tests réguliers, des enquêtes et des inspections, l'enregistrement et l'analyse des violations des procédures. Examen régulier par la direction de l'efficacité du système de gestion, y compris la performance sur des objectifs et des cibles mesurables.		3
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'usine ne dispose pas d'une procédure d'enquête sur les accidents comprenant toutes les étapes nécessaires.	Passer en revue la procédure actuelle pour inclure l'analyse des causes profondes, l'accent sur les solutions durables et la mise en œuvre des changements afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent.		3
Mars-22	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'usine ne dispose pas d'une procédure de préparation aux situations d'urgence comprenant tous les éléments nécessaires.	L'usine doit disposer d'une procédure de préparation aux situations d'urgence qui comprend : Signaler les incendies et autres urgences Alerter tous les employés pour qu'ils évacuent, évacuer les employés vers le lieu de rassemblement désigné, comptabiliser tous les employés après une évacuation.		3

Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine ne dispose pas d'une procédure de gestion et de contrôle des dangers/risques comprenant tous les éléments nécessaires.	L'usine doit mettre en place une procédure de gestion et de contrôle des dangers/risques qui comprend : Une approche systématique pour identifier les dangers Une structure pour hiérarchiser les risques en fonction de l'impact potentiel et de la probabilité Une hiérarchie de contrôles utilisée pour sélectionner des contrôles efficaces. Un registre des risques qui mise en place des contrôles.		3
Mars-22	Santé et Sécurité au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine disposait d'une politique de SST qui n'est pas signée par la Direction.	1. La politique doit être révisée en consultation avec les ouvriers et leurs représentants et un engagement clair à se conformer aux exigences légales relatives à la SST doit être inclus. 2.-La Direction doit signer la politique de SST.		3
<b>Évaluation Février 2021</b>						
Févr.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Registre de présence inexact.	Installer un système de perforation approprié.	Le système de poinçonnage a été installé.	
Févr.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	L'usine ne fournit pas les pauses d'allaitement.	Accorder la pause légalement requise à toutes les femmes qui allaitent.	L'usine élaborera une politique pour les femmes enceintes et allaitantes. La politique sera affichée dans l'usine.	
Févr.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Les ouvrières enceintes ne sont pas autorisées à prendre deux pauses supplémentaires.	Accorder la pause légalement requise à toutes les femmes enceintes.	L'usine élaborera une politique pour les femmes enceintes et allaitantes. La politique sera affichée dans l'usine.	

Févr.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Les heures de travail, y compris les pauses, n'étaient pas affichées dans tous les bâtiments.	Afficher les heures de travail, y compris les pauses, dans tous les bâtiments où tous les ouvriers peuvent le voir.	L'usine affichera les heures de travail.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Des preuves de l'évaluation des risques étaient disponibles.	Élaborer une procédure d'évaluation des risques. Effectuer une évaluation régulière des risques.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	L'employeur n'a pas effectué au moins 2 exercices d'urgence par an.	Mener un exercice de simulation d'incendie au moins deux fois par an.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les sorties de secours dans le bâtiment 2 ne sont pas dégagées.	Garder la sortie de secours dégagée.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Le plan d'évacuation d'un bâtiment n'est pas mis à jour et il n'y a aucun plan	Publier des plans d'évacuation mis à jour pour tous les bâtiments.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les extincteurs n'étaient pas correctement entretenus et certaines zones manquaient d'extincteurs.	Fournir un équipement de lutte contre l'incendie adéquat et S'assurer que l'entretien régulier est effectué.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Alarme incendie obstruée dans le bâtiment 1. Système d'alarme incendie non installé dans le bâtiment 2.	S'assurer que tous les bâtiments disposent d'un système d'alarme fonctionnel.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucune formation aux premiers secours n'avait été dispensée aux ouvriers.	Offrir une formation aux premiers secours à au moins 10 pour cent de la main-d'œuvre.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Contracter un médecin et une infirmière supplémentaire.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucun contrôle médical annuel gratuit n'a été fourni aux ouvriers.	Organiser des contrôles médicaux annuels gratuits pour les ouvriers.		

Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Des contrôles de santé gratuits n'ont pas été fournis aux ouvriers exposés à des risques liés au travail.	Offrir des contrôles de santé aux ouvriers exposés à des risques liés au travail au moins deux fois par an.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucun bilan de santé n'a été fourni aux ouvriers dans les trois premiers mois suivant leur embauche.	Fournir des bilans de santé aux ouvriers dans les trois premiers mois suivant leur embauche.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de luminosité étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins des ouvriers.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température au sein de l'usine sont inacceptables.	Surveiller le niveau de température et le maintenir en dessous de 30°C à l'intérieur de l'usine.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	La distanciation sociale n'est pas respectée sur l'usine.	S'assurer que 1,5 mètre de distance est respecté au sein de l'usine.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Mauvais entretien du système électrique de l'usine.	Afficher un panneau de danger sur tous les panneaux électriques.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Plusieurs ouvriers n'utilisaient pas les gardes de sécurité installés sur leurs machines. Aucune preuve de formation n'était disponible.	Fournir une formation sur la sécurité des machines à tous les ouvriers. Tenir un registre de la formation dispensée.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine n'a pas fourni d'EPP approprié à tous les ouvriers.	Fournir un support de levage lourd à tous les ouvriers.	L'usine fournit des courroies de levage lourdes aux ouvriers. Ils vérifieront régulièrement pour s'assurer que les ouvriers les utilisent.	

Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les installations de lavage des yeux n'étaient pas disponibles dans les sections où des produits chimiques sont utilisés.	Installer des douches oculaires là où des produits chimiques sont utilisés.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'usine n'a pas formé d'ouvriers utilisant des substances chimiques et dangereuses.	Offrir une formation à tous les ouvriers qui travaillent avec des produits chimiques. Tenir un registre de la formation dispensée.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'usine ne dispose pas d'une zone de nettoyage des taches appropriée.	S'assurer que la zone de nettoyage des taches est isolée. Les machines à vide, les échappements et la station de lavage oculaire fonctionnent correctement.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles dans la langue locale pour tous les produits chimiques utilisés au travail.	S'assurer que les fiches signalétiques sont disponibles et affichées là où tous les produits chimiques sont utilisés.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les produits chimiques et les substances dangereuses n'étaient pas correctement stockés.	Retirer le produit chimique au soleil. Stocker les produits chimiques et les substances dangereuses de manière appropriée.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les substances chimiques et dangereuses ne sont pas correctement étiquetées.	Étiqueter tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés au travail.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses n'est pas mis à jour.	Mettre à jour l'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses au travail.		

Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Aucun panneau de danger n'était affiché près des lignes de couture exigeant que les ouvriers utilisent un équipement de protection.	Afficher des panneaux de danger à tous les endroits requis.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de permis de construire qui couvre toutes les structures.	Faire inspecter le bâtiment par les autorités compétentes et fournir le certificat.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'employeur n'a développé aucun mécanisme pour assurer la coopération sur les questions de SST.	Développer un mécanisme pour assurer la coopération sur les questions de SST, en établissant un comité de SST.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	La direction n'a pas pu fournir la preuve des rapports d'évaluation de la SST des 12 derniers mois.	Réaliser régulièrement une évaluation interne de la SST.		
Févr.-21	Contrat et Ressources Humaines	Procédures Contractuelles	Les ouvriers hors production qui travaillent dans l'entrepôt n'avaient pas de ceintures de sécurité pour le levage de charges lourdes.	L'usine doit s'assurer systématiquement que toutes les précautions de sécurité sont appliquées.	Des ceintures de sécurité sont fournies aux ouvriers.	
Févr.-21	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Le contrat des ouvriers n'était pas conforme au Code du Travail.	Revoir le contrat de travail pour y inclure les éléments requis.		
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiement incorrect à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé.	Collecter et transmettre 3 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé.		
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Inexact à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé.	Payer 3 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.		

Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Aucune preuve de paiement à l'OFATMA pour accident du travail n'a été communiquée lors de la visite d'évaluation.	La direction doit contacter l'OFATMA pour effectuer le paiement.	La direction a effectué le paiement à l'OFATMA pour l'assurance contre les accidents du travail. La preuve a été envoyée à BW.	
Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	La contribution des ouvriers à l'ONA est tardive.	Recueillir et transmettre la contribution des ouvriers à l'ONA à temps.	L'employeur a soumis une preuve de paiement à l'ONA. Les paiements sont courants.	
Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	La cotisation patronale à l'ONA est tardive.	Payer la contribution de l'employeur à l'ONA à temps.	L'employeur a soumis une preuve de paiement à l'ONA. Les paiements sont courants.	
Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Paiements de congés annuels inexacts.	Calculer le congé annuel sur le salaire journalier moyen du travailleur.		
Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Information sur les Salaires, Utilisation et Déduction</b>	Manque d'exactitude des heures supplémentaires.	Payer et déclarer les heures supplémentaires conformément aux exigences légales.		
Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Salaires des Heures Supplémentaires</b>	Toutes les heures supplémentaires n'ont pas été déclarées dans les registres de paiement.	Payer les heures supplémentaires en conséquence.		

171 **BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE**



Usine: HANSAE HAITI S.A  
 Lieu: Port-au-Prince  
 Nombre d'ouvriers: 2699  
 Date d'enregistrement: janv.-17  
 Date des deux dernières évaluations de Better Work: févr.-21 mars-22

**Services de Consultation et de Formation**

10-juin-22	Réunion de consultation	Révision du plan d'amélioration. Discussion sur les enjeux liés à la liberté d'association et la voie de rédemption de l'usine. Rencontre avec le syndicat au sujet des problèmes avec la Direction de l'usine. Rencontre avec le Comité Bipartite sur les priorités du plan d'amélioration.
9-juin-22	Formation	Séance virtuelle en compétences de supervision
11-mars-22	Formation	Séance virtuelle de sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs
4-mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec le Comité Bipartite pour vérifier si le comité est actif. Identifier les besoins de formation et les défis du comité. Visite virtuelle de SST des dortoirs. Rencontre avec l'équipe de conformité pour expliquer le paiement de la pause déjeuner et examiner les documentations
1-Sept.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Rencontre avec la direction sur le nouveau comité syndical SOTA. Discussion sur les exigences légales. L'évaluateur recommande à l'usine de demander une réunion avec le nouveau comité.
21-Août-21	Formation	VIH/SIDA virtuelle
2-Juil.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Réunion avec la Direction sur le plan d'amélioration et le dialogue social car un nouveau comité syndical a envoyé une notification à la Direction. Réunion avec la réunion du CCAP sur le nouveau comité et le dialogue social.
25-mai-21	Formation	Séminaire d'apprentissage virtuel sur le système de gestion des produits chimiques
13-mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel pour les cadres intermédiaires (virtuelle)
12-mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs (virtuelle)
11-mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel pour les ouvriers (virtuelle)
05-mai-21	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence COVID-19
07-avr.-21	Réunion de consultation virtuelle	Réunion virtuelle avec la direction sur la feuille de route et les priorités et revue de la réunion de sortie de l'évaluation. Réunion virtuelle bipartite sur les procédures de recrutement, le traitement des griefs et les règles pour les membres du comité.
11-mars-21	Réunion de consultation virtuelle	Réunion virtuelle avec la direction pour discuter du registre des risques et des actions préventives. Réunion virtuelle du comité bipartite avec des femmes enceintes pour discuter de l'accès aux services de soins et des retours d'expérience.
05-mars-21	Formation	Séminaire virtuel de l'industrie sur les conventions 87 et 98 de l'OIT
04-mars-21	Formation	Webinaire virtuel sur la gestion des Ressources Humaines de COVID-19 (GRH)
03-mars-21	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence COVID-19
16-févr.-21	Virtual advisory meeting	Virtual meeting with management to discuss 2020 performance and advisory priority and roadmap 2021. Bipartite committee meeting where management and workers' representative share their concerns on issues that needs immediate attention such as OFATMA cards, OSH issues and leave passes.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
Assessment March 2022						

Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	La politique de SST écrite ne comprend pas d'objectifs mesurables ni de cibles d'amélioration. La politique n'a pas été élaborée en consultation avec les représentants des ouvriers.	Mettre à jour la politique de SST en consultant les représentants des ouvriers.	Le service Conformité met à jour sa politique de SST en concertation avec les représentants des ouvriers en y ajoutant des objectifs mesurables et des cibles d'amélioration.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'usine ne dispose pas de procédures appropriées de gestion et de contrôle des dangers/risques.	Mettre en œuvre une procédure de gestion et de contrôle des dangers/risques qui comprend : Une approche systématique pour identifier les dangers. Une structure pour établir l'ordre de priorité des risques en fonction de l'incidence et de la probabilité potentielles. Hiérarchie de contrôles utilisée pour sélectionner les contrôles efficaces. Un registre des risques qui oriente la mise en place des contrôles.	L'équipe de conformité est en train d'élaborer une procédure de gestion et de contrôle des dangers/risques comprenant : Une approche systématique pour identifier les dangers. Une structure pour établir l'ordre de priorité des risques en fonction de l'incidence et de la probabilité potentielles. Hiérarchie de contrôles utilisée pour sélectionner les contrôles efficaces. Un registre des risques qui oriente la mise en place des contrôles.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'employeur n'a pas procédé à des examens réguliers de l'efficacité des documents de son système de gestion.	Effectuer des examens réguliers de l'efficacité du système de gestion, y compris le rendement par rapport aux objectifs et aux cibles mesurables.	L'équipe Conformité travaille sur un examen régulier de l'efficacité du système de gestion, afin d'inclure le rendement par rapport aux objectifs et aux cibles mesurables.	3
Mars-22	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Au cours de l'évaluation, la Direction n'a pas fourni de preuve d'enquête sur les problèmes de performance.	Enquêter sur les problèmes liés au manque de performance ou aux lacunes des RH.	La Direction des Ressources Humaines est en train de mettre en place une procédure d'enquête sur les lacunes ou les problèmes de performance qui la concernent.	3
Mars-22	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les heures normales de travail dépassaient 48 heures.	Inclure la pause déjeuner dans les heures normales de travail tel que prescrit par le code du travail.	Aucun progrès car l'usine attend une notification claire du MAST sur la mise en œuvre de la période de pause déjeuner. Depuis le 15/11/2019, à la demande de SOHSA, les membres du syndicat et l'administration ont convenu d'utiliser l'ancienne loi en lieu et place de la nouvelle loi	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les matériaux combustibles étaient entreposés dans la salle des génératrices du bâtiment 1.	Enlever les matériaux combustibles de la salle des génératrices.	L'équipe de maintenance a déjà réparé la fuite dans la zone où les matériaux combustibles sont entreposés et ils ont retiré les matériaux combustibles de la salle des génératrices du bâtiment 1.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les exercices d'évacuation n'ont pas été effectués tous les 6 mois comme le recommande Better Work.	Effectuer un exercice d'évacuation pour le bâtiment 21.	L'entreprise a effectué des exercices d'évacuation dans les usines #21 et #50 le 14/5/2022.	31

Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les allées de la réserve des bâtiments 1, 21 et 55 ne sont pas dégagées.	S'assurer que les allées sont libres d'obstacles. Former l'équipe de maintenance pour effectuer une vérification quotidienne.	L'usine a enlevé tous les obstacles des allées des bâtiments #1, #21, #55. L'usine a élaboré des procédures pour inclure les membres du comité de SST afin de s'assurer que les itinéraires sont dégagés. L'équipe de maintenance assignée par l'usine pour effectuer des contrôles de sécurité quotidiens afin de maintenir les voies et les allées libres d'obstacles.	15
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Un extincteur est obstrué dans l'atelier de mécanique du bâtiment 1.	Maintenir les extincteurs libres d'obstacles. Offrir une formation aux ouvriers de ce secteur.	L'usine a avisé le responsable du département mécanique que tous les extincteurs doivent être libres d'obstacles. Une formation sera dispensée à tous les ouvriers de ce domaine.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les détecteurs d'incendie n'ont pas été installés dans la salle des génératrices et la chaufferie du bâtiment 50.	Installer les détecteurs d'incendie dans la salle des génératrices et de la chaufferie.	L'équipe de maintenance avait déjà installé le détecteur d'incendie dans la salle des génératrices et dans la chaufferie du bâtiment #50 lors de la journée d'évaluation.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Le nombre d'infirmiers est insuffisant selon le Code du travail haïtien.	Embaucher plus d'infirmières pour se conformer à l'exigence.	L'usine a embauché 4 infirmières supplémentaires pour se conformer à la loi haïtienne.	31
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le plancher de la salle des groupes électrogènes du bâtiment 1 était glissant en raison d'un déversement d'eau et d'huile et aucun panneau de danger n'y était affiché.	Nettoyer le plancher de la salle des génératrices du bâtiment #1. Remplacer les tuyaux de vapeur endommagés.	L'équipe de maintenance a déjà nettoyé le plancher de la génératrice du bâtiment 1 et remplacé les conduites de vapeur endommagées.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Les niveaux d'éclairage étaient insuffisants dans les sections de couture et d'emballage.	Fournir un éclairage suffisant à chaque section comme l'exige Better Work.	Le rapport de surveillance de l'éclairage est déjà fait comme demandé par Better Work. Des lumières supplémentaires ont été ajoutées à chaque section.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les ouvriers travaillant en hauteur utilisent des échelles à plate-forme industrielles sans lisses latérales d'au moins 0.90 m comme le recommande le code du travail.	Installer les rails latéraux dans l'échelle de plate-forme industrielle.	L'équipe de maintenance a déjà installé les rails latéraux dans l'échelle de plate-forme industrielle.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Mauvais entretien des boîtiers électriques et des bornes de batterie.	Installer le couvercle dans la boîte électrique. Protéger les bornes des batteries avec des couvercles en plastique.	L'équipe de maintenance avait déjà installé le couvercle du coffret électrique ainsi que les bornes de la batterie.	3

Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Le compresseur de la salle des génératrices manquait de garde-courroies.	Installer les protecteurs de courroies. Effectuer des contrôles d'entretien réguliers.	L'équipe de maintenance a déjà installé le protecteurs de courroies dans le compresseur.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'opérateur de la chaudière n'avait pas reçu la formation appropriée. L'usine n'a fourni aucun dossier de formation aux évaluateurs.	Offrir une formation à l'opérateur de la chaudière et tenir des registres appropriés.	L'usine a donné la formation à l'opérateur de la chaudière du générateur.	3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'employeur n'a pas fourni l'EPI approprié à tous les ouvriers.	Fournir des masques contre les vapeurs chimiques aux ouvriers utilisant des produits chimiques, un casque pour les ouvriers travaillant en hauteur, des ceintures de sécurité pour les ouvriers faisant du levage lourd, des bouchons d'oreilles pour les ouvriers dans la salle des générateurs, des gants pour les ouvriers dans les toilettes.	Le service de conformité a fourni tous les EPI répertoriés par le conseiller. Une formation sur l'utilisation des EPI a été dispensée aux ouvriers de la zone de nettoyage des taches.	15
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Quinze produits chimiques dangereux ont été trouvés sans fiches de données de sécurité chimiques.	Placer la fiche de données de sécurité chimique là où ces produits chimiques sont stockés et utilisés.	Lors de l'évaluation, le service de conformité avait déjà placé les fiches de données de sécurité chimiques là où les produits chimiques sont utilisés et stockés.	36
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les évaluateurs ont trouvé trois conteneurs de produits qui n'étaient pas correctement étiquetés.	Étiqueter les contenants et indiquer « la classification, les dangers et les précautions de sécurité ».	Lors de l'évaluation, le service de conformité avait déjà corrigé les étiquettes sur les 3 conteneurs.	36
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques n'était pas exact et n'incluait pas le nom de tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Maintenir un inventaire précis des produits chimiques et inclure tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	L'usine a mis à jour la nouvelle liste d'inventaire des produits chimiques. L'usine a mis en place des mesures préventives pour faciliter un meilleur contrôle des produits chimiques.	31
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'usine ne partageait aucun certificat de sécurité structurelle, certifiant que la structure du bâtiment répond aux exigences de sécurité d'une	Partager le certificat de sécurité structurelle.	L'usine a un certificat de construction officiel en main.	3
Mars-22	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Le règlement intérieur n'est pas conforme au code du travail. Il manque le délai de paiement.	Inclure le délai de paiement dans les règlements internes.	Le délai de paiement a été inclus dans les règles de travail internes et approuvé par le MAST le 25 mars 2022.	15

Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Au moment de la visite d'évaluation, les deux derniers paiements récents à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie étaient en retard et aucun paiement n'a été effectué pour le mois de février 2022. De plus, le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul.	Payer la pause déjeuner conformément à la loi et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Aucun progrès n'a été fait, car l'usine attend une notification claire du MAST sur la mise en œuvre de la pause déjeuner. Depuis le 15/11/2019, à la demande de SOHSA, les membres du syndicat et l'administration ont ancienne loi au lieu de la nouvelle loi 3x8.	2
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Au moment de la visite d'évaluation, les deux derniers paiements récents à l'OFATMA pour la maternité et la santé étaient en retard et aucun paiement n'a été effectué pour le mois de février 2022. De plus, le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul.	Payer la pause déjeuner conformément à la loi et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Aucun progrès n'a été réalisé car l'usine attend une notification claire du MAST sur la mise en place de la pause déjeuner. Depuis le 15/11/2019, à la demande de SOHSA, les membres du syndicat et l'administration ont convenu d'utiliser l'ancien loi au lieu de la nouvelle loi 3x8.	2
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le paiement du congé de maternité et du congé de maladie n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner conformément à la loi et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Aucun progrès n'a été fait, car l'usine attend une notification claire du MAST sur la mise en œuvre de la pause déjeuner. Depuis le 15/11/2019, à la demande de SOHSA, les membres du syndicat et l'administration ont ancienne loi au lieu de la nouvelle loi 3x8.	2
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le calcul du supplément de salaire annuel ou du bonus n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner conformément à la loi et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Aucun progrès n'a été fait, car l'usine attend une notification claire du MAST sur la mise en œuvre de la pause déjeuner. Depuis le 15/11/2019, à la demande de SOHSA, les membres du syndicat et l'administration ont l'ancienne loi au lieu de la nouvelle loi 3x8.	2
Mars-22	Compensation	Congés Payés	L'usine n'a pas payé correctement les congés annuels, les congés de maladie et les congés de maternité car le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul.	Payer la pause déjeuner conformément à la loi et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Aucun progrès n'a été réalisé, car l'usine attend une notification claire du MAST sur la mise en œuvre de la pause déjeuner. Depuis le 15/11/2019, à la demande de SOHSA, les membres du syndicat et l'administration ont convenu d'utiliser l'ancienne loi au lieu de la nouvelle loi 3x8.	2
Mars-22	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner pas rémunérée.	Payer la pause déjeuner conformément à la loi et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Aucun progrès n'a été réalisé, car l'usine attend une notification claire du MAST sur la mise en œuvre de la pause déjeuner. Depuis le 15/11/2019, à la demande de SOHSA, les membres du syndicat et l'administration ont convenu d'utiliser l'ancienne loi au lieu de la nouvelle loi 3x8.	2

Mars-22	Compensation	Congés Payés	Le paiement du congé de maternité n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner comme prescrit par le code du travail.	Aucun progrès n'a été réalisé, car l'usine attend une notification claire du MAST sur la mise en œuvre de la pause déjeuner. Depuis le 15/11/2019, à la demande de SOHSA, les membres du syndicat et l'administration ont convenu d'utiliser l'ancienne loi au lieu de la nouvelle loi 3x8.	2
Mars-22	Compensation	Congés Payés	Les paiements des congés de maladie ne sont pas basés sur les salaires journaliers moyens, car le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner comme prescrit par le code du travail.	Aucun progrès n'a été réalisé, car l'usine attend une notification claire du MAST sur la mise en œuvre de la pause déjeuner. Depuis le 15/11/2019, à la demande de SOHSA, les membres du syndicat et l'administration ont convenu d'utiliser l'ancienne loi au lieu de la nouvelle loi 3x8.	2
Mars-22	Compensation	Congés Payés	Le paiement du congé annuel n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du salaire journalier moyen.	Payer la pause déjeuner comme prescrit par le code du travail	Aucun progrès n'a été réalisé, car l'usine attend une notification claire du MAST sur la mise en œuvre de la pause déjeuner.	2
Mars-22	Liberté d'Association et Négociation Collective	Liberté d'Association	L'employeur n'a pas accordé l'accès à un syndicat légalement enregistré en temps opportun.	Formation et sensibilisation sur la liberté d'association aux cadres de Hansae Haïti S.A et aux autres employés ayant une relation d'autorité avec les ouvriers. Mettre à jour la politique sur la liberté d'association pour définir clairement les rôles et les responsabilités des deux parties.	Hansae Haïti a soumis tous les documents explicatifs au BMST pour prouver que Hansae a suivi une procédure de licenciement équitable concernant le licenciement des membres du syndicat. L'usine a déjà organisé une séance de sensibilisation sur la réglementation de l'entreprise, y compris la politique de discipline générale et le droit du travail local pour éviter tout malentendu et toute confusion. L'entreprise continue de mettre en œuvre tous les processus de l'entreprise basés sur le droit du travail et la réglementation de l'entreprise. L'usine offre déjà une formation sur la liberté d'association à la direction et à tout le personnel contractuel pour s'assurer que l'une quelconque des réglementations relatives à la liberté d'association et aux syndicats est effectuée conformément à la loi locale .	3
Mars-22	Discrimination	Genre	Les documents examinés ont montré que le salaire des femmes allaitantes était inférieur à ce qu'il était avant leur congé de maternité.	Envoyer la preuve du paiement du congé de maternité avant et après pour prouver que l'usine paie correctement les ouvrières.	L'usine avait résolu le problème au cours du processus d'évaluation. Certains des ouvriers ont été mutés à d'autres postes sur demande. L'usine a également fourni la preuve que les travailleuses gagnent le même montant d'argent avant et après leur congé de maternité.	3
<b>Évaluation Février 2021</b>						
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Aucun exercice d'évacuation n'a été réalisé pour le bâtiment 21.	S'assurer d'effectuer un exercice d'urgence tous les 6 mois.	L'exercice d'évacuation est déjà fait le 6 mars 2021.	

Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Quatre portes de secours du bâtiment 21 étaient verrouillées pendant les heures de travail de la direction.	S'assurer d'avoir suffisamment de sorties de secours.	L'équipe de conformité déverrouille déjà la porte, et un plan d'évacuation déjà élaboré avec la sortie de secours appropriée, et les ouvriers sont formés.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Le plan d'évacuation manque dans la mezzanine du bâtiment 1.	S'assurer d'avoir une carte d'évacuation précise.	La voie d'évacuation du bâtiment 21 est repeinte.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Nombre insuffisant d'infirmières.	Embaucher suffisamment de personnel médical en ce qui concerne la main-d'œuvre.	L'usine a embauché deux autres infirmières pour se conformer à la main-d'œuvre actuelle	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	La température a dépassé 30°C dans la section emballage, qualité et couture.	S'assurer que les niveaux de température ne dépassent pas 30°C dans tous les départements de production.	L'équipe de maintenance a déjà corrigé la capacité du système de refroidissement et fonctionnera donc à 100 % de sa capacité après l'heure du déjeuner. Après la correction, la section Qualité a 27.1 La section de couture C a 26.3 La section d'emballage a 27.6.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine vérifie la température corporelle de tous les ouvriers uniquement à l'entrée.	Vérifier systématiquement la température corporelle de tous les ouvriers à leur entrée.	L'administration a déjà mis en place le système pour contrôler tous les ouvriers après la rentrée à l'heure du déjeuner et nous publions dans chaque usine la mise à jour de notre protocole COVID-19.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Aucun gant n'a été trouvé dans l'atelier de mécanique du bâtiment 55.	Fournir des gants aux ouvriers des ateliers de mécanique.	L'équipe de conformité a déjà fourni les gants à l'atelier du mécanicien et les responsabilités de maintenance sont formées sur l'utilisation des EPI.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Il n'y a pas de poste pour le lavage des yeux dans la chaufferie des bâtiments 50 et 55 et dans l'atelier de mécanique du bâtiment 1 où des substances chimiques sont utilisées.	S'assurer que des stations de lavage des yeux sont disponibles là où des substances chimiques et dangereuses sont utilisées ou stockées.	L'usine a déjà installé toutes les stations de lavage des yeux et une formation a été dispensée aux ouvriers responsables.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Plusieurs produits chimiques dangereux ont été trouvés sans fiche de données de sécurité chimique.	S'assurer que des fiches de données de sécurité sont disponibles pour tous les produits chimiques utilisés au travail.	L'équipe de conformité a déjà élaboré la fiche signalétique et un nouveau processus pour l'inventaire a été élaboré. Les ouvriers impliqués dans la gestion des produits chimiques ont été formés en mai 2021.	

Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Conteneurs non étiquetés dans l'atelier mécanique du bâtiment 1 et dans la chaufferie du bâtiment 55.	S'assurer que toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées au travail sont correctement étiquetées.	L'équipe Conformité a déjà identifié le conteneur, une formation sur la manipulation des produits chimiques a également été dispensée en mai 2021 aux ouvriers de la chaufferie.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire chimique n'incluait pas le nom de tous les produits chimiques utilisés au travail.	Tenir un inventaire précis.	Nous avons déjà mis à jour la liste avec le produit chimique manquant, l'équipe de conformité met en place un système pour mettre à jour automatiquement la liste en fonction de la liste d'achat.	
Févr.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Procédures Contractuelles</b>	Le contrat de travail des infirmières n'inclut pas le salaire.	Inclure le salaire convenu sur le contrat des infirmières.	L'équipe des RH a déjà corrigé tous les contrats.	
Févr.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Le règlement intérieur du travail n'est pas conforme au code du travail. Il manque les heures de travail, le temps de pause et le temps de paiement.	Avoir une politique sur la durée de travail dans les règlements internes approuvés par le MAST.	Nous avons envoyé une lettre avec notre politique d'heures de fonctionnement et est approuvée par le MAST.	



**Usine:** Horizon Manufacturing S.A.  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 425  
**Date d'enregistrement:** sept.-09  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** juil.-19 sept.-21

#### Services de Consultation et de Formation

08-sept.-21	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec la Direction au sujet du plan d'amélioration. Rencontre avec le comité syndical sur les préoccupations pendantes.
26-juil.-21	Réunion de consultation virtuelle	Discussion avec la Direction sur l'état d'avancement du plan d'amélioration. La discussion a également porté sur les plaintes spécifiques reçues des ouvriers pour vérifier la correction et la version de l'employeur.
11-mai-21	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec les syndicats SOTA et GOSTTRA pour discuter des conditions de travail à l'usine. Discussions sur le paiement des prestations de sécurité sociale, la situation financière de l'usine et les priorités en matière de SST.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Évaluation Octobre 2021</b>						
Sept.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Pas de pauses supplémentaires pour les ouvrières enceintes.	Fournir aux femmes enceintes les pauses légales supplémentaires, comme l'exige la loi.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Moins de 10 % de la main-d'œuvre est formée à la lutte contre les incendies.	Veiller à ce que 10 % de la main-d'œuvre soit formée à l'utilisation de l'équipement de lutte contre les incendies.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Les ouvriers interrogés ont révélé qu'ils n'étaient pas conscients des risques actuels à l'usine et qu'ils n'étaient pas prêts à répondre aux urgences sur le lieu de travail.	Effectuer l'exercice d'incendie en temps voulu et afficher la procédure d'évacuation d'urgence.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	L'usine n'a pas pris de mesures pour contrôler les sources potentielles d'inflammation.	Réparer la fuite de diesel dans la chaufferie. Afficher des panneaux d'avertissement si nécessaire et disposer de procédures écrites adéquates.		12

Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Aucun exercice d'incendie n'a été effectué au cours des 12 derniers mois.	Effectuer un exercice d'incendie tous les six mois..		34
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Le système d'alarme ne fonctionnait pas.	S'assurer que le système d'alarme fonctionne correctement.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Le nombre total de travailleurs formés aux premiers secours représente moins de 10 % de la main-d'œuvre	Former 10 % de la main-d'œuvre aux premiers secours.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Trois boîtes de premiers soins manquaient de fournitures médicales.	S'assurer que les trousseaux de premiers soins contiennent les articles nécessaires.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucun contrôle médical n'a été effectué pour les ouvriers.	Fournir un bilan de santé gratuit à tous les ouvriers une fois par an.		60
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucun contrôle médical pour les ouvriers exposés à des substances chimiques et dangereuses.	Fournir un bilan de santé gratuit deux fois par an aux ouvriers exposés à des substances chimiques et dangereuses.		34
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucun contrôle médical effectué dans les 3 premiers mois de l'embauche.	S'assurer que les ouvriers nouvellement embauchés reçoivent la carte de santé et un bilan de santé dans les 3 premiers mois suivant l'embauche.		34
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	Les réfectoires n'ont pas la capacité d'accueillir tous les ouvriers.	S'assurer que la salle à manger peut accueillir tous les ouvriers avec les exigences de distance.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	Le test de l'eau n'a pas été effectué sur une base mensuelle par un laboratoire certifié.	Effectuer un test d'eau sur une base mensuelle. Faire nettoyer régulièrement les refroidisseurs d'eau.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	Le papier et le savon ne sont pas disponibles en tout temps dans l'espace de travail.	Fournir du savon et du papier aux ouvriers pendant le temps de travail.		48
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	Toilettes insuffisantes pour les femmes.	Avoir un nombre suffisant de toilettes pour les femmes.		34

Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le câble électrique de la salle de couture est couvert de poussière. Les ventilateurs sont sales de poussière. Les toilettes sont remplies de morceaux de tissus en très mauvais état.	S'assurer de nettoyer régulièrement le lieu de travail.		12
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Les niveaux d'éclairage étaient inadéquats dans plusieurs sections du lieu de travail.	Fournir un éclairage approprié pour toutes les sections de travail.		60
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Aucune température corporelle n'est vérifiée à l'entrée de manière systématique. L'usine ne tient pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	Vérifier systématiquement la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à leur entrée et tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.		12
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	La distance physique et sociale des ouvriers n'est pas respectée dans toutes les sections de l'usine, ainsi que lors de l'entrée et de la sortie.	S'assurer que la distance de 1,5 mètre est respectée dans toutes les sections de l'usine, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie.		12
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	60% des machines à coudre manquaient de protège-yeux et de protège-doigts.	Équiper toutes les machines à coudre des protections nécessaires.		12
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	20 pour cent des ouvriers debout dans la section de qualité n'ont pas reçu de repose-pieds ou de tapis absorbant les chocs.	Fournir des repose-pieds ou des tapis absorbant les chocs à tous les ouvriers debout.		12
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'employeur n'a pas fourni l'équipement de protection individuelle nécessaire à tous les ouvriers.	Fournir l'équipement de protection individuelle nécessaire aux ouvriers de l'atelier de mécanique, des salles des génératrices et des compresseurs et de la chaufferie.		60

Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'employeur n'a pas offert de formation aux ouvriers sur les produits de manutention chimique.	Offrir une formation sur la manipulation des produits chimiques aux ouvriers utilisant et exposés à des substances chimiques et dangereuses.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	La zone de nettoyage ponctuel n'est pas isolée, exposant ainsi les couturières à la vapeur chimique.	S'assurer que la zone de nettoyage des taches est en bon état pour éviter une exposition inutile des ouvriers aux produits chimiques.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Plusieurs produits chimiques dangereux ont été trouvés sans fiches de données de sécurité chimique.	Avoir des fiches de données de sécurité disponibles pour tous les produits dangereux et chimiques là où ils sont utilisés et stockés.		60
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Stockage inadéquat des substances chimiques et dangereuses.	Les produits chimiques doivent être stockés dans un endroit bien aéré.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Contenants non étiquetés de substances chimiques et dangereuses trouvées sur le lieu de travail.	Étiqueter tous les conteneurs de substances chimiques et dangereuses utilisées et stockées sur le lieu de travail.		12
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'usine ne tient pas d'inventaire des produits chimiques énumérant tous les produits chimiques utilisés, y compris leur emplacement.	Tenir un inventaire de tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail et mettre la liste à la disposition de toutes les personnes concernées.		60
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a pas enregistré les accidents du travail et les a soumis à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Enregistrer les accidents liés au travail et les soumettre à l'OFATMA sur une base mensuelle.		34
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Le comité de sécurité et de santé n'était pas fonctionnel.	Mettre en place un comité SST efficace pour discuter et traiter les questions liées à la SST.		34
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Aucun rapport sur la sécurité et la santé générales au travail n'était disponible au cours des 12 derniers mois.	Effectuer une évaluation générale de la SST sur une base mensuelle et l'enregistrer à des fins d'examen.		41

Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le supplément salarial annuel en cas de résiliation n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul du complément de salaire annuel lors de la cessation d'emploi.		12
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le congé annuel à la cessation d'emploi n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul du congé annuel à la cessation d'emploi.		12
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le paiement du délai de préavis n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	S'assurer que le paiement de la pause déjeuner est inclus dans le calcul du paiement de la période de préavis.		12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	Le supplément de salaire annuel ou la prime n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du complément de salaire annuel ou de la prime.		12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	L'employeur a collecté mais n'a pas transmis les cotisations des travailleurs à l'OFATMA sur une base mensuelle et n'a pas inclus le paiement de la pause déjeuner.	Collecter et transmettre les cotisations des ouvriers à l'OFATMA à temps, dans les 10 jours ouvrables de chaque mois. Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du salaire moyen.		60
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'OFATMA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	S'assurer que la contribution de l'employeur à l'OFATMA est faite à temps. Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du salaire quotidien moyen.	En février 2021, Horizon manufacturing a conclu un accord avec l'OFATMA pour le paiement d'une dette sur une période de 4 mois allant de février 2021 à mai 2021. L'usine a effectué un premier paiement en février 2021, puis un deuxième paiement en mars 2021 sur la dette incluant le paiement pour le mois de février 2021. Le troisième paiement a eu lieu en avril 2021 selon l'accord et le dernier paiement en juillet. La Direction a fait valoir que, bien que l'usine ait payé la dette à l'OFATMA, le mois régulier a également été payé. Toutefois, aucune autre preuve de paiement n'était disponible pour l'année 2021. Les reçus fournis n'indiquent pas que les	60

Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine n'a pas terminé le paiement de pour l'exercice 2019-2020 à l'OFATMA pour l'assurance accident.	S'assurer que la contribution à l'OFATMA pour l'assurance accident est faite à temps. L'usine devrait également documenter tout accord conclu avec l'OFATMA à cet égard.	60
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'employeur perçoit, mais ne transmet pas les cotisations des ouvriers à l'ONA sur une base mensuelle.	Recueillir et transmettre les cotisations des ouvriers à temps dans les 10 jours de chaque mois. Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du salaire journalier moyen.	60
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	La contribution patronale à l'ONA n'est pas calculée sur le salaire journalier moyen. De plus, le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la cotisation patronale à temps, dans les 10 jours ouvrables de chaque mois. Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du salaire journalier moyen.	60
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Les paiements de congés annuels et de congés de maladie ne sont pas exacts, car le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul de tout paiement de congé.	12
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Les pauses déjeuner ne sont pas compensées dans la masse salariale.	Payer la pause déjeuner comme l'exige la nouvelle loi.	12
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	L'usine n'a pas de registre des paiements de congé de maternité.	Offrir 12 semaines de congé de maternité aux ouvrières éligibles.	41
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	La direction n'a fourni aucune preuve de paiement pour les congés de maladie.	S'assurer que le paiement de la pause déjeuner est inclus dans le calcul des congés de maladie.	41
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement du congé annuel n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du paiement du congé annuel.	12

Avr.-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine ne dispose pas d'une liste de contrôle appropriée pour surveiller le nettoyage et la désinfection du lieu de travail.	Élaborer une liste de contrôle pour enregistrer le nettoyage et la désinfection quotidiens de l'espace de travail.	La direction demandera aux nettoyeurs de tenir un registre du nettoyage quotidien.	
Avr.-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine n'a pas mis en place un protocole COVID-19 adéquat.	Développer un protocole COVID-19 adéquat avec tous les éléments pertinents conformément aux directives de Better Work Haïti.	L'usine passe en revue toutes les procédures COVID-19 déjà en place pour créer un protocole.	
Jul.-21	Discrimination	Genre	L'usine n'a pas appliqué la politique de tolérance zéro concernant l'inconduite sexuelle.	Examiner la politique sur le harcèlement sexuel en consultation avec les représentants des ouvriers. Offrir une formation aux ouvriers et à toutes les lignes de	L'usine a formé tous ses employés à ce qu'est le harcèlement et les abus. L'usine a revu sa politique en matière de harcèlement sexuel en consultation avec le comité syndical.	
Jul-19	Compensation	Wage Information, Use and Deduction	Discrepancy between the time records and the payroll.	Report the accurate working time in the payroll including the overtime worked.	Overtime are reported in the payroll and properly paid.	
Jul-19	Compensation	Paid Leave	Inaccurate payment for annual leave.	Report the accurate working time in the payroll, including the overtime worked for the calculation of annual leave payment.	Overtime is properly paid and overtime payment is included in the calculation of total earnings.	
Jul-19	Compensation	Paid Leave	Inaccurate payment for sick leave.	Report the accurate working time in the payroll, including the overtime worked for the calculation of sick leave payment	Overtime is reported in the payroll and properly compensated. Overtime payment is also included in the calculation of total earnings.	
Jul-19	Compensation	Paid Leave	Inaccurate payment for maternity leave.	Report the accurate working time in the payroll, including the overtime worked for the calculation of maternity leave payment.	Overtime worked is paid and included in the calculation of the average earning.	
Jul-19	Compensation	Social Security and Other Benefits	Factory did not pay OFATMA for accident insurance for the previous fiscal year 2017-2018 and current one 2018-2019.	Complete the payment for OFATMA work related accident for the fiscal year 2018-2019.	The factory has established a payment agreement with OFATMA.	
Jul-19	Compensation	Social Security and Other Benefits	Last payment of the employer's contribution to OFATMA was done in March 2019 for the month of February 2019.	Pay the employer's contribution to OFATMA within the first 10 days of each month for the previous month.	The factory has a payment agreement with OFATMA regarding the payment.	

Jul-19	Compensation	Social Security and Other Benefits	Last payment of the workers' contribution to OFATMA was done in March 2019 for the month of February 2019.	Complete the payment for unpaid months as agreed with OFATMA. Pay the OFATMA contribution within the first 10 days of each month for the previous month.	Factory has established a payment agreement with OFATMA regarding the payment.	
Jul-19	Compensation	Social Security and Other Benefits	Inaccurate payment for annual salary supplement or bonus to workers.	Report the accurate working time including the overtime worked, in the payroll.	Pay slip displays that overtime and related payments are included in the overtime worked.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	OSH Management Systems	Employer did not perform an evaluation of general occupational safety and health issues in the workplace.	Perform factory OSH assessment is done on a regular basis and properly file the reports.	The reports were found and are available for consultation. The compliance officer to perform regularly an evaluation of general occupational safety and health issues in the workplace.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	OSH Management Systems	Meeting minutes were not available to confirm committee's participation in OSH decisions and proper performance of OSH functions.	Keep the meeting minutes on a reliable support and forward the minutes to the factory's advisor.	The committee is reactivated again and the monthly meetings are already taking place. Minutes of the reports are available for consultation.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	OSH Management Systems	The factory does not record and submit work related accidents to OFATMA on a monthly basis.	Record all the accidents that happened in the factory and forward the records to OFATMA on a monthly basis.	All records are submitted on a monthly basis to OFATMA. The reports are available for consultation.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Chemicals and Hazardous Substances	Inventory of chemicals and hazardous substances used in the workplace was not available.	Keep the inventory of chemicals available for the relevant people.	The factory updated its inventory of chemicals and pasted it in the warehouse and washing areas.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Chemicals and Hazardous Substances	MSDS were missing for several chemicals products used in the workplace.	Have MSDS available for all chemical and hazardous substances used or stored in the workplace.	All MSDS were updated and put in the chemical storage and in the washing areas.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Chemicals and Hazardous Substances	There was no eye wash station in areas where chemicals and hazardous substances are stored.	Provide eye washing facilities where chemicals and hazardous substances are used and stored.	Washing facility was repaired and building 32 is already closed.	

Jul-19	Occupational Safety and Health	Worker Protection	Factory did not share records of training on personal protective equipment with dates and number of participants.	Keep records of training provided to workers.	The factory annually trains all its personnel in the area of use and handling of chemicals and use of PPE. Evidences of provided training are available.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Worker Protection	Standing workers were provided with foot rests or shock absorbing mats.	Provide foot rests or shock absorbing mats to standing workers. Conduct regular OSH assessment.	A survey was done to know the amount of mats that were needed, and later the management authorized the purchase. Management provided ergonomics mats to standing workers.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Working Environment	Temperature levels exceeded the recommended 30 C in all sections.	Monitor the temperature level to a maximum of 30C.	The compliance department requested the services of an external company so that it could proceed to study temperature, lighting and particles.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Working Environment	Lux levels were inadequate in several sections of the workplace	Provide appropriate lighting for all working sections.	The compliance department requested the services of an external company so that it could proceed to study temperature, lighting and particles.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Welfare Facilities	Insufficient number of toilets for men.	Increase the number of toilets for men.		
Jul-19	Occupational Safety and Health	Welfare Facilities	Soap was not available at the time of assessment.	Provide soap in the toilets.	A new operation process was implemented so that paper and soap are always available in the bathrooms. The cleaning staff is instructed to contact the HR office in case they run out of paper and soap.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Health Services and First Aid	The factory does not systematically conduct health checks for workers during the first 3 months of hiring	Provide all workers with health within the first 3 months of employment.	Factory is also performing its own medical checks for the workers to cover more workers.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Health Services and First Aid	The factory does not systematically conduct free health checks for workers exposed to work related hazards. .	Provide workers who are exposed to work related hazards with free health checks at least twice a year.	Factory is also performing its own medical checks for the workers to cover more workers.	

Jul-19	Occupational Safety and Health	Health Services and First Aid	The factory does not systematically conduct annual health checks for workers.	Perform free annual health checks for all workers.	Factory is also performing its own medical checks to cover more workers.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Health Services and First Aid	Insufficient number of nurses.	Have a permanent medical staff.	The factory has 3 doctor's visit per week.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Emergency Preparedness	Evacuation routes were not marked near the packing area.	Mark the evacuation routes near the packing area of building 31.	The signs that are all over the factory were painted again. A painting plan was implemented for every 6 months.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Emergency Preparedness	One emergency exit was locked during working hours.	Keep emergency exits unlocked during working hours and aisles unblocked.	The factory trained all the security personnel so that the emergency exits remain open during work time.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Emergency Preparedness	One drill was performed for a 12 months period.	Conduct an evacuation drill every 6 months.	The factory does conduct an evacuation drill every 6 months. The factory implemented that the new compliance officer should keep everything on the PC for upcoming audits.	
Jul-19	Occupational Safety and Health	Regular Hours	The employer did not post the factory's working hours for all shifts including break time in one of the two buildings.	Post working hours in all buildings.	The management post the working hours in the two buildings.	



**Usine:** LIFE S.A.  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 65  
**Date d'enregistrement:** juin-15  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** oct.-19 sept.-21

**Services de Consultation et de Formation**

Mai-22	Réunion de consultation virtuelle	Réunion de consultation pour discuter des prestations de sécurité sociale, de la préparation aux situations d'urgence et de la protection des ouvriers.
Mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Réunion pour discuter du plan d'amélioration.
Août-21	Réunion PICC	Rencontre avec le comité concernant les préoccupations de l'usine.
Juin-21	Réunion de Consultation	Réunion pour discuter des mises à jour du plan d'amélioration, de la feuille de route de l'usine et de la manière de renforcer les procédures SST.
11-mai-21	Advisory meeting	Virtual advisory meeting on Improvement plan updates. Discussion was also on the road map. Factory to strengthen OSH procedures and share with advisor.
28-avr.-21	Training	Virtual OSH Event Workshop
28-avr.-21	Training	OSH Event Workshop
05-mars-21	Training	Virtual Industry Seminar on ILO Conventions 87 and 98
05-mars-21	Advisory meeting	Meeting to review the improvement plan and to discuss the role and responsibilities of the bipartite committee
20-oct.-20	Advisory meeting	Meeting to discuss issues related to social benefit payments and the financial situation of the factory.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Évaluation Septembre 2021</b>						
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	L'usine n'a pas pris de mesures pour contrôler les sources potentielles d'inflammation.	S'assurer de prendre les mesures nécessaires pour contrôler les risques et les dangers sur le lieu de travail.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Plusieurs allées menant à une issue de secours étaient obstruées par des tables dans les lignes de couture.	Veiller à ce que les voies et allées d'évacuation restent dégagées.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Aucune preuve de contrôles médicaux effectués au cours des 3 premiers mois d'embauche n'était disponible.	Payer l'OFATMA pour la carte médicale (CDS) et coordonner avec l'OFATMA pour fournir un contrôle médical aux ouvriers au cours de leurs trois premiers mois.		22
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	L'usine n'a pas effectué de test d'eau sur une base mensuelle par un laboratoire certifié.	S'assurer que l'eau potable est analysée mensuellement par un laboratoire compétent.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau d'éclairage sur le lieu de travail est inacceptable.	Fournir un éclairage adéquat dans toutes les sections de l'usine.		33

Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	La température a dépassé les 30°C recommandés dans toutes les sections du lieu de travail.	Maintenir la température à un maximum de 30°C ou moins.		57
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	La température corporelle des ouvriers et des visiteurs n'est pas contrôlée à l'entrée de manière systématique. Aucun registre pour la température corporelle de 38°C et plus.	Vérifier systématiquement la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à leur entrée et tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	La distance sociale n'est pas respectée dans toutes les sections de l'usine, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie.	Veiller à ce que la recommandation de distanciation sociale de 1,5 mètre soit respectée dans toutes les sections de l'usine, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Un panneau électrique sans avertissements de sécurité affichés près de la clinique.	Afficher des avertissements de sécurité si nécessaire.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les évaluateurs ont remarqué que les disjoncteurs n'étaient pas identifiés dans un panneau électrique près de la clinique.	Identifier tous les disjoncteurs.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	La station de lavage des yeux n'était pas disponible dans l'entrepôt de produits chimiques où les produits chimiques sont stockés.	Installer une douche oculaire dans l'entrepôt de produits chimiques.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'employeur n'a pas dispensé de formation aux travailleurs sur la manipulation des produits chimiques.	Offrir aux travailleurs une formation sur l'utilisation sécuritaire des substances chimiques et dangereuses.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les substances chimiques n'étaient pas correctement stockées.	S'assurer que les substances chimiques sont correctement stockées et que la salle de stockage est correctement ventilée.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	2 conteneurs non étiquetés de carburant diesel trouvés dans la salle des génératrices.	Étiqueter correctement tous les produits chimiques et substances dangereuses.		27

Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'usine ne tient pas d'inventaire des produits chimiques répertoriant tous les produits chimiques utilisés, y compris leurs emplacements.	Mettre à jour l'inventaire des produits chimiques en conséquence.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'employeur n'a fourni aucun document couvrant la sécurité structurelle ou indiquant que le bâtiment est sûr.	Fournir des permis ou des documents sur la sécurité structurelle du bâtiment.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'enregistrait pas les accidents liés au travail et ne les soumettait pas à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Enregistrer les accidents liés au travail et les soumettre à l'OFATMA sur une base mensuelle.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Le comité de sécurité et de santé n'était pas fonctionnel.	L'usine doit avoir un comité de santé et de sécurité efficace.		9
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Aucun rapport sur la sécurité et la santé au travail en général n'était disponible pour les 12 derniers mois.	S'assurer qu'une évaluation générale de la SST est effectuée sur une base mensuelle et dûment enregistrée à des fins d'examen.		9
Sept.-21	Contrats et Ressources Humaines	Licenciement	Le congé annuel en cas de cessation d'emploi. n'est pas calculé sur le salaire moyen journalier.	Payer l'annuel en fonction du salaire journalier moyen.		9
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine n'a pas collecté et transmis les cotisations des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie et transmettre la contribution des ouvriers.		51
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine n'est pas enregistrée auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie et transmettre la contribution des ouvriers.		51
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	Les versements de l'OFATMA au titre de l'assurance accident pour l'exercice 2020-2021 ont été effectués en janvier 2021 au lieu de décembre 2020.	Payer la cotisation dans le délai indiqué sur la facture.		9

Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine ne collecte ni ne transfère les cotisations des ouvriers à l'ONA sur une base mensuelle .	Collecter et transmettre la contribution des ouvriers sur une base mensuelle.		20
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	La contribution de l'employeur à l'ONA n'est pas soumise mensuellement.	Verser la contribution de l'employeur à l'ONA sur une base mensuelle.		20
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement du congé annuel n'est pas calculé sur la base du salaire journalier moyen.	S'assurer que le paiement des congés annuels correspond au salaire journalier moyen.		9
<b>Evaluation Avril 2020 - Octobre 2019</b>						
Avr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Système de Gestion de la SST	L'usine ne dispose pas d'un protocole COVID-19 adéquat comprenant tous les éléments pertinents.	Développer un protocole COVID-19 adéquat avec tous les éléments pertinents conformément aux directives de Better Work Haïti.	L'usine examinera le protocole en conséquence.	
Avr.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Système de Gestion de la SST	L'usine ne dispose pas d'une liste de contrôle appropriée pour surveiller le nettoyage et la désinfection du lieu de travail.	Disposer d'une liste de contrôle pour enregistrer le nettoyage et la désinfection quotidiens du lieu de travail.		
15-oct.-19	Compensation	Congés Payés	Les ouvrières ayant droit au congé de maternité ont reçu 6 semaines au lieu de 12 semaines.	S'inscrire à l'OFATMA pour bénéficier d'une assurance maternité et maladie.		
15-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La contribution de l'employeur à l'ONA est basée sur le salaire minimum au lieu du salaire de base.	Calculer les contributions de l'employeur à l'ONA sur le salaire de base de l'ouvrier.		
15-oct.-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La contribution des ouvriers à l'ONA est basée sur le salaire minimum au lieu des salaires de base des ouvriers.	Calculer la contribution des ouvriers à l'ONA sur le salaire de base de l'ouvrier.		
15-oct.-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine n'est pas enregistrée à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA.	S'inscrire à l'OFATMA pour bénéficier d'une assurance maternité et maladie et transmettre la contribution de l'employeur.		

15-oct.-19	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine n'est pas enregistrée à l'assurance maternité et maladie OFATMA.	S'inscrire à l'OFATMA pour bénéficier d'une assurance maternité et maladie et transmettre la contribution des ouvriers.		
15-oct.-19	<b>Compensation</b>	<b>Système de Gestion de la SST</b>	L'employeur n'a pas de copie des permis de construire.	S'assurer d'avoir une copie disponible des permis de construction.		
15-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Conteneurs de produits chimiques trouvés sans étiquetage approprié.	Étiqueter correctement tous les produits chimiques et les substances dangereuses.	Tous les conteneurs de produits chimiques sont étiquetés.	
15-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les fiches signalétiques n'étaient pas disponibles dans la langue locale pour plusieurs produits chimiques.	Traduire la fiche signalétique dans la langue locale et l'afficher si nécessaire.	Les fiches signalétiques chimiques sont désormais disponibles dans la langue locale.	
15-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	La direction n'a pas installé le protège-poulie sur les machines à couper les colliers.	Installer la protection de poulie sur les machines de coupe de collier.		
15-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les disjoncteurs des panneaux électriques n'avaient aucune étiquette.	Étiqueter les disjoncteurs dans les panneaux électriques.		
15-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	La température a dépassé les 30 °C recommandés dans toutes les sections du lieu de travail.	Maintenir la température à un maximum de 30 °C ou moins.		
15-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau d'éclairage sur le lieu de travail est inacceptable.	S'assurer que le niveau d'éclairage est adéquat dans la section de l'entrepôt.		
15-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'employeur n'a pas payé l'OFATMA pour les cartes médicales.	Payer l'OFATMA pour la carte médicale (CDS) et coordonner avec ce dernier pour fournir un contrôle médical aux ouvriers dans les trois premiers mois.		
15-oct.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Le plan d'évacuation ne définit pas clairement le chemin d'évacuation et les voies d'évacuation.	Afficher une carte d'évacuation précise.		



**Usine:** MAS AKANSYEL S.A  
**Lieu:** Arrondissement du Trou du Nord  
**Nombre d'ouvriers:** 1,285  
**Date d'enregistrement:** juin-17  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** janv.-20                      avr.-21

**Services de Consultation et de Formation**

28-avr.-22	Formation	Atelier virtuel sur la Santé et Sécurité au Travail
26-avr.-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec l'équipe de conformité pour la mise en place d'un Comité Bipartite. Reviser le plan d'amélioration : Congés annuels, environnement de travail, équipements sociaux. Examen des documentations, des pauses d'allaitement, de la compensation et de la politique de COVID-19
11-mars-22	Formation	Séance virtuelle de sensibilisation et de prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs
10-mars-22	Formation	Séance virtuelle de sensibilisation et prévention virtuelles du harcèlement sexuel pour les ouvriers
8-Nov.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Discussions concernant les améliorations apportées à partir du plan d'actions correctives. Réunion bipartite avec le conseil des représentants du personnel sur les préoccupations actuelles des ouvriers.
5-Août-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Rencontre avec la direction et le client Lulu Lemon sur le plan d'action de conformité. L'usine a donné un délai pour compléter les points. L'usine doit envoyer une mise à jour de la correction, d'ici la mi-septembre 2021.
4-Août-21	Réunion du CCAP	Rencontre avec la direction et le client Lulu Lemon sur le plan d'action de conformité. L'usine a donné un délai pour compléter les points. L'usine doit envoyer une mise à jour de la correction, d'ici la mi-septembre 2021.
27-Juil.21	Réunion de Consultation Virtuelle	Rencontre avec la direction pour discuter du plan d'actions correctives. Recommandation faite sur le processus de résolution et le calendrier.
30-Juin-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Rencontre avec l'équipe de direction sur le plan d'amélioration. Le Conseiller en Entreprise a guidé la direction dans l'édition du rapport d'avancement.
21-Mai-21	Formation	Introduction aux droits et responsabilités des ouvriers (virtuelle).
20-Mai-21	Formation	Transition socialement responsable virtuelle
13-Mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel virtuel pour les cadres intermédiaires
12-Mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel virtuel pour les superviseurs
11-Mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel virtuel pour les ouvriers
7-Mai-21	Réunion de consultation virtuelle	Réunion de gestion virtuelle sur le plan d'action corrective à télécharger sur le plan d'amélioration et le rapport d'avancement à éditer. La discussion a également porté sur les congés payés. Réunion bipartite sur les préoccupations des ouvriers telles que les cartes OFATMA et ONA, les empreintes digitales et les portes de secours.
7-Mai-21	Formation	Coopération et communication au sein de l'entreprise
6-Mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel virtuel
5-Mai-21	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence COVID-19

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Évaluation Avril 2021</b>						
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Moins que les 10 pour cent de la main-d'œuvre recommandés par Better Work sur les équipements de lutte contre l'incendie.	Offrir une formation de lutte contre l'incendie à 10 pour cent de la main-d'œuvre.	Nous avons déjà commencé le processus de formation à la lutte contre les incendies pour 488 de nos employés. Récemment, PIC a nommé un nouveau formateur pour les programmes de formation particuliers et nous travaillons actuellement avec eux pour terminer ces programmes de formation.	30
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Sorties de secours obstruées par des tissus dans la zone de stockage et dans l'aire de couture par les machines à coudre.	S'assurer que la sortie est dégagée pendant les heures de travail.	Les palettes ont été correctement empilées dans les rayonnages et les voies obstruées ont été dégagées.	19
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Le tuyau d'incendie dans la cafétéria obstrué par des boîtes et aucun extincteur n'a été installé dans le chariot élévateur.	Installer un extincteur sur le chariot élévateur. S'assurer que l'équipement de lutte contre l'incendie n'est toujours pas obstrué.	La direction enlève la palette en bois devant le tuyau d'incendie. De plus, nous sommes en train de réparer un extincteur pour le chariot élévateur.	19
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Moins que les 10 pour cent de la main-d'œuvre recommandés par Better Work.	Former 10 pour cent de la main-d'œuvre aux premiers secours.	Nous avons déjà commencé le processus de formation aux premiers secours pour 488 de nos employés. Récemment, PIC a nommé un nouveau formateur pour les programmes de formation particuliers et nous travaillons actuellement avec eux pour terminer ces programmes de formation.	37
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Il manquait l'adhésif et l'alcool à deux boîtes de premiers soins.	Faire vérifier régulièrement les boîtes de premiers secours.	La direction a fourni les trousseaux de premiers soins avec l'article manquant. Les trousseaux de premiers secours sont vérifiées régulièrement.	36

Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-Être</b>	Toilettes insuffisantes.	S'assurer que les toilettes fonctionnent.	Sur la base de l'effectif actuel, nous devons avoir 12 toilettes pour hommes et 72 toilettes pour femmes. Compte tenu de la situation actuelle, la société se conforme à l'exigence des toilettes pour hommes. Mais, 27 toilettes pour femmes ne fonctionnaient pas en raison de réparations urgentes. Le département d'ingénierie administrative y travaille.	14
Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau d'éclairage était insuffisant dans la section d'emballage.	S'assurer que le niveau d'éclairage est adéquat dans tous les départements.	Cela a été corrigé.	14
Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Aucune barrière de protection installée entre les postes de travail.	Clarifier et mettre en œuvre les mesures de protection pour maintenir une distance sociale de 1,5 m au sein de l'usine.	Faire prendre conscience autant que possible de renforcer la sensibilisation et la société TM tente d'installer des barrières protectrices entre les postes de travail.	12
Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Une boîte électrique sans panneau d'avertissement de sécurité dans la cafétéria.	Afficher un panneau d'avertissement de sécurité sur le boîtier électrique de la cafétéria.	Des panneaux de sécurité seront affichés au besoin.	36
Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Aucune ceinture de sécurité n'a été fournie aux ouvriers dans la zone d'emballage pour le levage de charges lourdes.	Fournir une ceinture de sécurité au travailleur dans la zone d'emballage pour le levage de charges lourdes.	Une enquête ergonomique a été menée et des actions sont menées sur la base des recommandations données. Cela n'a pas été souligné à ce stade. Nous allons d'abord comprendre le besoin réel, évaluer plus avant la nécessité et fournir si nécessaire.	12
Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	La direction a fourni des gants en métal aux ouvriers du département de coupe, des cache-oreilles pour les ouvriers dans la salle du générateur, des gants et des lunettes appropriés pour les ouvriers de l'atelier de mécanique. Cependant, aucun masque chimique n'a été fourni au ouvrier et au chef de ligne dans la zone de nettoyage des	Fournir un masque approprié aux ouvriers dans la zone de nettoyage des taches.	L'usine nommera une personne dédiée pour la salle de nettoyage des taches II ou elle obtiendra les EPI appropriés	21

Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Pas de station de lavage oculaire dans la salle de nettoyage des taches et également à proximité du stockage temporaire des produits chimiques où les produits chimiques sont utilisés et stockés.	Installer une station de lavage oculaire dans la salle de nettoyage des taches et également à proximité du stockage temporaire des produits chimiques où les produits chimiques sont utilisés et stockés.	Une station de lavage oculaire est déjà installée à l'intérieur de la salle de nettoyage des taches. Une autre douche oculaire doit être installée prochainement dans la zone de stockage temporaire des produits chimiques. Actuellement, cette pièce n'est PAS utilisée, mais nous allons bientôt installer une douche oculaire.	18
Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'usine n'a pas fourni de dossier de formation pour les ouvriers et les superviseurs utilisant des produits chimiques pour le nettoyage des taches.	S'assurer que les préposés au nettoyage des taches sont formés à l'utilisation sécuritaire des produits chimiques.	La plupart du temps, les membres de l'équipe et les superviseurs utilisent de l'eau pour le processus d'élimination des taches. Cependant, une fois que nous aurons terminé avec une personne dédiée à la salle de nettoyage des taches, il ou elle obtiendra une formation appropriée sur la manipulation des produits chimiques avec les EPI requis.	14
Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Tout ouvrier a accès aux pistolets de pulvérisation de produits chimiques sans aucun EPI.	S'assurer que des EPI sont fournis à tous les ouvriers entrant dans la zone de nettoyage des taches.	L'usine affectera une personne dédiée à l'opération de nettoyage des taches et fournira également la formation nécessaire. Une seule personne effectuera le nettoyage des taches.	14
Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les fiches de données de sécurité chimiques n'étaient pas disponibles pour plusieurs substances dangereuses.	S'assurer et que les fiches signalétiques sont disponibles pour tous les produits chimiques utilisés au sein de l'usine.	Toutes les fiches signalétiques manquantes sont remplies et publiées.	30
Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Deux conteneurs non étiquetés de produits chimiques.	S'assurer que tous les contenants sont correctement étiquetés.	Tous les conteneurs non étiquetés sont désormais correctement étiquetés.	36
Avr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire n'est pas exact et n'incluait pas le nom de tous les produits chimiques utilisés au sein de l'usine.	S'assurer que l'inventaire est exact et comprend tous les produits chimiques utilisés au sein de l'usine.	Inventaire mis à jour en conséquence.	36
Avr.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrat de Travail</b>	L'usine n'a pas de règlement intérieur de travail approuvé par le ministère du Travail.	Faire approuver le règlement intérieur de travail par le MAST.	Actuellement, l'usine suit de près le Ministère du Travail pour obtenir l'approbation de son règlement intérieur de travail. BW est pleinement conscient de cela et de la trace écrite.	30

Avr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le bulletin de salaire remis à l'OFATMA est inférieur au montant versé dans la masse salariale pour l'exercice 2019-2020.	Soumettre la bonne facture et fournir la preuve de paiement pour l'exercice 2020-2021.	L'usine a soumis les détails du salaire à l'OFATMA avec le même montant que nous avons payé dans les salaires d'octobre 2019 à septembre 2020. L'entreprise n'a pas reçu de copie scellée de l'OFATMA en raison de l'indisponibilité des officiels/sceau au moment de la soumission. Nous obtiendrons le sceau pour les documents dont le sceau est manquant. Nous aimerions que BW comprenne la réalité actuelle sur le terrain avec des institutions gouvernementales non productives qui ne s'approprient aucunement. Toutes les cotisations ont été payées à temps et en totalité.	24
Avr.-21	Discrimination	Genre	Les femmes enceintes renvoyées chez elles avec une rémunération de 50 pour cent à la réception du certificat de grossesse afin de les protéger pendant la période de Covid-19.	La société est en discussion pour les payer en totalité.	Il s'agit d'un protocole COVID-19 et d'une mesure préventive qui a été prise par l'entreprise pour protéger les employées enceintes. Cependant, maintenant, la société est en discussion pour les payer en totalité.	14
<b>Évaluation Octobre 2020- Janvier 2020</b>						
Oct-20	Compensation	Salaires des Heures Supplémentaires	Heures de travail inadéquates.	Dialoguer avec les représentants des ouvriers pour établir des horaires de travail en usine de 8 heures par jour ou 9 heures par jour avec un accord.	L'usine est parvenue à un compromis avec les ouvriers sur les heures de travail normales qui sont désormais limitées à 40 heures.	
Oct-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine ne tient pas de registre de tous les ouvriers qui ont enregistré des températures supérieures à 38 °C pendant la COVID-19.	Tenir un registre des températures supérieures à 38 °C.		
Jan-20	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas rémunérée.	Payer la pause déjeuner conformément à la loi 3/8.	La pause déjeuner est désormais payée.	
Jan-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Aucune preuve du paiement de l'assurance accident de l'OFATMA pour l'exercice précédent 2018-2019.	Payer l'assurance accident de l'OFATMA pour l'exercice 2019-2020.	L'assurance accident de l'exercice est payée.	

Jan-20	Compensation	Contrats de Travail	Les horaires de travail contractuels sont moins favorables que la loi.	Modifier les heures de travail pour se conformer à 8 heures comme heures normales de travail ou 9 heures avec un accord.	L'usine est parvenue à un compromis avec les ouvriers sur les heures de travail normales qui sont désormais limitées à 40 heures.	
Jan-20	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Règlements internes sur les heures de travail ne correspondant pas à ceux approuvés par le ministère du Travail.	Réviser les règles de travail internes, les contrats pour s'assurer que les horaires de travail sont tous deux alignés sur la loi 3/8.	L'usine est parvenue à un compromis avec les ouvriers sur les heures de travail normales qui sont désormais limitées à 40 heures.	
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Inventaire incomplet des produits chimiques.	Faire le suivi de l'inventaire des Produits Chimiques et Substances Dangereuses utilisés sur le lieu de travail et s'assurer qu'il comprend tous les produits chimiques actuellement en exploitation.	L'inventaire chimique est suivi et mis à jour.	
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Plusieurs contenants non étiquetés de produits chimiques trouvés sur le lieu de travail.	Étiqueter tous les contenants de produits chimiques et substances dangereuses.		
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches signalétiques n'étaient pas disponibles pour certains produits chimiques trouvés sur le lieu de travail.	Afficher la fiche signalétique des produits chimiques utilisés sur le lieu de travail à leurs emplacements respectifs.	La direction a préparé et affiché toutes les fiches signalétiques.	
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les postes de lavage des yeux ne sont pas installés dans plusieurs sections du lieu de travail.	Installer des postes de lavage des yeux ou arrêter d'utiliser un espace de stockage temporaire.	Le stockage temporaire est éliminé.	
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'employeur garantit l'utilisation sécuritaire des équipements EPI par tous les ouvriers.	Former tout le personnel de production à l'utilisation des EPI, y compris, mais sans s'y limiter, les ouvriers des ateliers de coupe et de mécanique.		
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Plusieurs chaises sans dossier ont été retrouvées sur le lieu de travail.	S'assurer que les ouvriers n'utilisent pas de chaises sans dossier.	Les chaises sans dossier ont été supprimées. L'usine fournit maintenant des chaises avec un dossier approprié.	
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Avertissement de sécurité manquant dans les boîtes électriques.	Poster un panneau d'avertissement de sécurité sur toutes les boîtes électriques.		

Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Niveau de température inacceptable dans certaines sections de l'usine.	Améliorer le système de climatisation pour maintenir des températures inférieures à 30 °C.		
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de bruit ne sont pas acceptables dans certaines sections du lieu de travail.	Réduire les niveaux de bruit en dessous de 90dB et émettre des coquilles antibruit appropriées.	Des bouchons d'oreilles ont été distribués à tous les ouvriers.	
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine ne fournit pas de contrôles de santé annuels gratuits aux ouvriers.	Payer l'OFATMA pour les cartes médicales, s'engager avec l'OFATMA pour effectuer les contrôles médicaux.	Le paiement est en cours.	
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Se conformer au Code du travail haïtien; une usine de cette taille doit disposer d'un service médical permanent sur le site, avec au moins 6 infirmières.		
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Il manquait quelques articles essentiels dans les boîtes de premiers soins.	Assurer des fournitures adéquates dans toutes les boîtes de premiers soins, y compris, mais sans s'y limiter, les ciseaux, la boule de coton, l'antiseptique.		
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Moins de 10 pour cent de la main-d'œuvre est formée aux premiers secours.	Former au moins 10% de la population ouvrière aux premiers secours.		
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Plusieurs extincteurs n'ont pas été correctement installés et identifiés.	Installer et identifier correctement tous les extincteurs.		
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Avertissement de sécurité manquant dans les boîtes électriques.	Afficher les avertissements appropriés sur toutes les boîtes électriques. Travailler avec les membres du comité de SST et les superviseurs pour un suivi aléatoire.		
Jan-20	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Moins de 10 pour cent de la main-d'œuvre formés aux équipements de lutte contre l'incendie.	Former au moins 10 pour cent de la main-d'œuvre comme recommandé par Better Work		
Jan-20	Temps de Travail	Heures Régulières	Les heures de travail régulières dépassent les limites légales.	Fixer les heures de travail régulières à 8 heures ou 9 heures par jour avec et en accord avec les ouvriers.	L'usine est parvenue à un compromis avec les ouvriers sur les heures de travail normales qui sont désormais limitées à 40 heures.	

Jan-20	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiement OFATMA tardif pour l'assurance accident.	Payer l'assurance accident de l'OFATMA pour l'exercice 2019-2020	Le paiement est en cours.	
Jan-20	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas rémunérée.	Payer la pause déjeuner conformément à la loi 3/8.	L'usine paie maintenant la pause déjeuner.	
Jan-20	Compensation	Overtime Wages	Overtime worked is not accurately compensated.	Dialogue with worker representatives to establish factory working hours respecting 8 hours a day or 9 hours a day with an agreement.		

## 202 BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** MBI HAITI S.A  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 1594  
**Date d'enregistrement:** août-13  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** avr.-21 mars-22

### Services de Consultation et de Formation

17-juin-22	Réunion de consultation	Réunion de consultation pour discuter du nouveau plan d'amélioration axé sur : la non-conformité en matière de SST, la procédure et la politique des RH, prochaine réunion du Comité Bipartite.
6-mai-22	Formation	Formation virtuelle pour le Comité Bipartite
2-mai-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec l'équipe conformité pour la mise en place d'un Comité Bipartite. Bilan du plan d'amélioration : Congés annuels, environnement de travail, installations de bien-être. Réviser les documentations, les pauses d'allaitement, les congés annuels, l'indemnisation et la politique de COVID-19.
4-mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Passer en revue le plan d'amélioration et la feuille de route pour 2022.
29-nov.-21	Réunion de Consultation virtuelle	Visite consultative pour effectuer une visite de l'usine afin de vérifier ce qui suit: Station de lavage oculaire dans le bâtiment 53 Nettoyage ponctuel dans le bâtiment 52 Étage de l'usine Poste de soins infirmiers
24-nov.-21	Réunion de Consultation virtuelle	Visite de consultation pour revoir et mettre à jour le plan d'amélioration.
13-oct.-21	Réunion de Consultation virtuelle	Visites de consultation pour : mettre à jour le plan d'amélioration Discuter du renouvellement du comité bipartite. Discuter de l'incident avec un membre de GOSSTRA.
8-juin-21	Réunion de Consultation virtuelle	Résumé de la visite de consultation : Rencontre avec la direction de l'usine pour discuter : Le nouveau plan d'amélioration. Causes profondes et actions correctives nécessaires. Formation éventuelle pouvant aider l'usine à améliorer le cluster SST. Visite d'usine pour vérifier toutes les corrections déjà apportées par l'usine.
10-févr.-21	Service conseille	Service conseille virtuelle 1 pour discuter des points suivants : Réalisation 2020. Priorités pour 2021. Problèmes NC en attente. Plaintes concernant des incitations impayées. Plans de formation

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Évaluation Mars 2022</b>						
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine ne dispose pas d'une procédure précise de gestion et de contrôle des dangers/risques.	Élaborer une politique et des procédures sur les dangers/risques. Former le personnel des RH et de la conformité à la mise en œuvre de la politique.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine ne dispose pas d'une procédure précise d'enquête sur les accidents.	Élaborer une procédure d'enquête sur les accidents et inclure tous les éléments nécessaires pour trouver les causes profondes et prévenir la réapparition de l'accident.		3

Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Aucune preuve sur l'examen régulier de la Direction de l'efficacité du système de gestion, y compris la performance sur des objectifs et des cibles mesurables.	Effectuer un examen régulier du document du système de gestion pour surveiller les performances et s'assurer que les objectifs sont atteints.	3
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Les procédures de traitement des réclamations et de résolution des litiges n'incluent pas un processus d'examen et d'appel équitable, la communication des modifications apportées ou la résolution.	Passer en revue la politique de règlement des griefs pour inclure les éléments manquants tels que le processus de révision et d'appel, la communication des modifications apportées.	3
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Aucune preuve que l'employeur prend des mesures pour enquêter sur les violations des politiques et procédures de RH, identifier les faiblesses et apporter les ajustements nécessaires pour éviter qu'ils ne se reproduisent.	Réaliser une évaluation de la politique des RH pour identifier les faiblesses et apporter les ajustements nécessaires. Enquêter sur les violations des droits de l'homme et établir un système de surveillance pour suivre et prévenir la répétition de ces violations.	3
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	La communication sur les politiques et procédures RH n'inclut pas la formation d'initiation pour les ouvriers et le personnel et la formation du personnel sur la façon de mettre en œuvre les politiques et procédures.	Revoir la politique et les procédures des RH pour inclure une formation initiale pour les ouvriers. Fournir une formation au personnel des RH sur la mise en œuvre de la politique.	3
Mars-22	Durée du Travail	Heures Régulières	Le travail régulier équivaut à 53 heures par semaine.	Mettre à jour le règlement de travail interne et respecter les horaires de travail imposés par le code du travail. (48 heures)	32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Sorties et voies de secours non dégagées dans plusieurs zones.	Maintenir toutes les issues de secours et les voies dégagées.	32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les boîtes de premiers soins n'étaient pas facilement accessibles dans le bâtiment 52.	S'assurer que toutes les trousse de premiers soins sont facilement accessibles. Afficher le nom et les photos des personnes responsables des boîtes de premiers soins dans un espace visible à côté des boîtes.	32

Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Augmenter le nombre de personnel médical pour se conformer au code du travail.		32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine n'organisait pas de contrôles médicaux deux fois par an pour les ouvriers exposés à des travaux utilisant des produits chimiques et dangereux.	Un contrôle médical doit être effectué deux fois pour tous les ouvriers exposés à des produits chimiques et dangereux.	1.- Le premier contrôle médical a été effectué en février dernier.2.- Le prochain contrôle médical est prévu pour le mois d'août 2022.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les ouvriers nouvellement embauchés ne reçoivent pas la carte de santé dans les 3 premiers mois suivant l'embauche.	Faire un suivi auprès de l'OFATMA pour payer la carte de santé (CDS).	1.- L'usine a payé les cartes de santé 2.- L'OFATMA a livré 90% des cartes requises le 9 juin. 3.- L'usine a déjà livré les cartes disponibles aux ouvriers.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Espace insuffisant au réfectoire de l'usine.	Prévoir un espace propice pouvant accueillir tous les ouvriers pendant l'heure du déjeuner ou prévoir différentes périodes de pause déjeuner.		32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Le savon et le papier n'étaient pas facilement disponibles dans un bâtiment.	Fournir du savon et du papier aux ouvriers dans tous les bâtiments.	L'usine a apporté la correction après l'évaluation. Il y a une personne responsable des toilettes disponibles dans chaque bâtiment.	32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes pour en avoir au moins 1 pour 15 femmes et 1 pour 25 hommes.		32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Débris de tissus éparpillés sur le lieu de travail.	Garder l'espace de travail propre et rangé.	L'usine a apporté des corrections.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux d'éclairage étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins des ouvriers.		32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau de bruit dans une zone de l'espace de travail dépassait 90 db.	Prendre les mesures appropriées pour maintenir le niveau de bruit en dessous de 90db.		32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température sur le lieu de travail sont inacceptables.	Surveiller le niveau de température au travail et le maintenir en dessous de 30°C.		32

Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Aucun registre n'était disponible pour toutes les personnes ayant une température de 38°C et plus.	Vérifier la température de tous les ouvriers et visiteurs à l'entrée. Tenir un registre des personnes présentant une température de 38°C et plus.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Aucune formation n'a été dispensée à l'ensemble du personnel sur la Covid-19.	Offrir une formation ou une sensibilisation à tout le personnel sur la prévention du COVID-19.		3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Bien que les boîtiers électriques Swift aient des avertissements de sécurité, lors de la visite d'évaluation, les évaluateurs ont remarqué un réservoir à moitié ouvert sans avertissement de sécurité.	Afficher des avertissements de sécurité sur toutes les boîtes électriques et tous les réservoirs.	Une correction a été apportée après les évaluations.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Mauvais entretien du système électrique de l'usine.	Assurer une maintenance correcte sur le système électrique.	Juste après ce travail, des corrections ont été apportées.	32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine n'a pas fourni d'EPI appropriés à tous les ouvriers.	Fournir à tous les ouvriers les EPI nécessaires pour les protéger pendant les heures de travail.	Les EPI sont disponibles pour tous les ouvriers, mais l'usine organise davantage de formations pour les ouvriers afin de les encourager à utiliser les matériaux.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'usine ne dispose pas d'une zone de nettoyage des taches appropriée.	Isoler la zone de nettoyage des taches loin des ouvriers.	La direction a pris des mesures immédiates et cela a été corrigé.	3
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles pour certains produits utilisés en milieu de travail.	Traduire les fiches signalétiques dans la langue locale et les afficher là où les produits chimiques sont utilisés et entreposés.	L'usine a mis la fiche signalétique du produit qui sera utilisé dans la salle de la génératrice.	32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les substances chimiques et dangereuses ne sont pas correctement étiquetées.	Étiqueter tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés sur le lieu de travail.	Des corrections ont été apportées après l'évaluation.	32
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses n'est pas mis à jour.	Mettre à jour et maintenir l'inventaire des produits chimiques utilisés au travail.	L'inventaire a été mis à jour et partagé avec EA.	32
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Calcul inexact du complément de salaire annuel ou de la prime à la cessation d'emploi.	Calculer le supplément de salaire annuel ou le paiement de la prime en fonction des salaires journaliers moyens de l'ouvrier.		10

Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Calcul inexact des congés annuels non utilisés lors du licenciement.	Calculer le paiement annuel en fonction des salaires quotidiens moyens de l'ouvrier.		10
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Paiement du délai de préavis inexact.	Calculer le paiement pour la période de préavis en fonction des salaires journaliers moyens de l'ouvrier.		10
Mars-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Le contrat du ouvrier étranger n'inclut pas les informations de l'employeur ainsi que le salaire de l'employé.	Passer en revue le contrat des ouvriers étrangers pour y inclure toutes les informations manquantes.		3
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Calcul inexact du salaire journalier moyen pour les versements de OFATMA.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.		10
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Calcul inexact de la cotisation de l'ouvrier à l'ONA.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.		10
Mars-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Calcul inexact de la cotisation de l'ouvrier à l'OFATMA.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.		10
Mars-22	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	Payer la pause déjeuner comme l'exige la loi 3*8.		10
Mars-22	Compensation	Congés Payés	Paiement inexact du congé de maternité.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen, pour le paiement du congé de maternité.		10
Mars-22	Compensation	Congés Payés	Paiement incomplet des congés de maladie.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen, pour le paiement des congés de maladie.		10
<b>Évaluation Avril 2021</b>						
Avr.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Registre de présence inexact.	S'assurer que l'usine dispose d'un système précis d'enregistrement des présences.		
Avr.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	L'usine ne prévoit pas systématiquement les pauses nécessaires pour les femmes enceintes.	Prévoir les pauses nécessaires pour les femmes enceintes.	Les femmes enceintes bénéficient de la pause prévue par la loi. Une formation complémentaire a été dispensée aux femmes enceintes et aux superviseurs concernés.	
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Insuffisance d'ouvriers formés à l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie.	Former au moins 10 % de la main-d'œuvre à l'utilisation du matériel de lutte contre l'incendie.		

Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	L'employeur n'a pas effectué au moins 2 exercices d'urgence par an.	Effectuer un exercice d'évacuation tous les 6 mois.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Sorties de secours et routes obstruées dans plusieurs zones.	S'assurer que les issues de secours et les voies d'évacuation ne sont pas obstruées.	L'usine a supprimé les tables et les boîtes dans toutes les zones de travail et a gardé les sorties de secours et les voies d'évacuation dégagées.	
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	La carte d'évacuation doit être mise à jour et la voie d'évacuation doit être clairement indiquée.	Afficher des plans d'évacuation mis à jour pour tous les bâtiments et s'assurer que toutes les voies d'évacuation sont clairement indiquées.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Tuyau d'incendie obstrué.	Garder le tuyau d'incendie accessible.	L'usine s'assure que tous les tuyaux d'incendie sont accessibles et en bon état.	
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Système d'alarme obstrué.	Garder le système d'alarme accessible.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Insuffisance d'ouvriers formés aux premiers secours.	Former au moins 10 % de la main-d'œuvre aux premiers secours.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les boîtes de premier soins n'étaient pas facilement accessibles et il manquait des fournitures.	Garder les trousseaux de premiers secours facilement accessibles et équipez-les.	Toutes les boîtes de premier soins sont arrangées de façon permanente.	
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant	Embaucher des infirmières supplémentaires.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Accès restreint aux femmes enceintes pour changer d'emploi au sein de l'usine.	Donner aux femmes enceintes la possibilité de changer d'emploi au sein de l'usine.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Le savon et le papier n'étaient pas facilement disponibles dans un bâtiment.	S'assurer que du savon et du papier sont disponibles dans toutes les toilettes de l'usine pendant les heures de travail, y compris les heures supplémentaires.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de luminosité étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins des ouvriers.		

Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau de bruit dans une zone de l'espace de travail dépassait 90 db.	Maintenir le niveau de bruit à un maximum de 90 dB dans toutes les sections de travail.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température sont inacceptables au sein de l'usine.	Surveiller le niveau de température et le maintenir sous 30°C à l'intérieur de l'espace de travail.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	La distanciation sociale n'est pas respectée sur l'usine.	Veiller à ce que 1,5 mètre de distance soit respecté au sein de l'usine.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Mauvais entretien du système électrique de l'usine.	Améliorer la maintenance électrique et Créer un journal de maintenance.	L'usine a correctement entretenu tous les interrupteurs électriques de toutes les presses en les recouvrant.	
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Il manquait des protections oculaires aux machines à coudre.	Installer tous les protège-doigts manquants et s'assurer qu'une surveillance appropriée est effectuée.	Les protections ont été installées sur les machines à coudre.	
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les tapis debout n'étaient pas disponibles pour tous les ouvriers.	Fournir des repose-pieds ou des tapis amortisseurs aux ouvriers debout.	L'usine a fourni des tapis amortisseurs à tous les ouvriers dans la section de pressage à l'extérieur du bâtiment 53.	
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'année dernière, aucune formation n'a été dispensée sur les équipements personnels et les machines.	Établir un calendrier de formation et dispenser une formation aux ouvriers utilisant des équipements de protection et des machines au sein de l'usine.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine n'a pas fourni d'EPP approprié à tous les ouvriers.	Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection personnelle nécessaires conformément à la réglementation EPP.		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'usine ne dispose pas d'une zone de nettoyage des taches appropriée.	S'assurer que la zone de nettoyage des taches est isolée. Les machines à vide, les échappements et la station de lavage oculaire fonctionnent		
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles dans la langue locale pour tous les produits chimiques utilisés à l'usine.	Traduire et afficher les fiches signalétiques des produits chimiques qui sont utilisés à L'usine.	L'usine installe la fiche signalétique au sein de l'usine tel que requis en anglais. Cependant, il devrait le traduire dans la langue locale.	
Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les substances chimiques et dangereuses ne sont pas correctement étiquetées.	Étiqueter tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés au travail.	L'usine a étiqueté les produits chimiques en écrivant le nom du produit chimique sur le conteneur.	

Avr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses n'est pas mis à jour.	Mettre à jour l'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses.		
Avr.-21	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Supplément de salaire annuel ou bonus inexact lors du calcul de la cessation d'emploi.	Calculer le supplément de salaire annuel ou la prime à la cessation d'emploi en fonction du salaire moyen de l'ouvrier.		
Avr.-21	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Calcul inexact des congés annuels inutilisés au moment du licenciement.	Calculer les congés annuels non utilisés lors de la cessation d'emploi sur la base des revenus moyens de l'ouvrier.		
Avr.-21	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Paiement du délai de préavis inexact.	Calculer le paiement de la période de préavis en fonction du salaire moyen de l'ouvrier.		
Avr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiement du supplément de salaire inexact.	Calculer le paiement du supplément salarial en fonction des salaires moyens de l'ouvrier.		
Avr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur collecte et transfère à temps la cotisation de l'ouvrier à l'OFATMA. Cependant, le calcul est inexact.	Calculer ce montant sur la base des salaires de base des ouvriers en ajoutant le salaire de pause journalier dans la masse salariale.		
Avr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur a versé 3 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'OFATMA. Cependant, le calcul est inexact.	Calculer ce montant sur la base des salaires de base des ouvriers en ajoutant le salaire de pause journalier dans la masse salariale.		
Avr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiement inexact à l'OFATMA pour l'assurance accidents du travail.	Veiller à ce que le paiement des accidents du travail soit effectué en temps opportun.	L'usine a partagé la lettre dans laquelle l'OFATMA a convenu avec eux d'effectuer le paiement en deux versements.	
Avr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur collecte et transfère à temps la cotisation de l'ouvrier à l'ONA. Cependant, le calcul est inexact.	Calculer ce montant sur la base des salaires de base des ouvriers en ajoutant le salaire de pause journalier dans la masse salariale.		
Avr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur a versé 6 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'ONA. Cependant, le calcul est inexact.	L'employeur a versé 6 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'ONA. Cependant, le calcul est inexact.		

Avr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la paie.	S'assurer que la pause journalière est correctement payée à tous les ouvriers.		
Avr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Paiement inexact des congés annuels.	Calculer le congé annuel sur le salaire journalier moyen de l'ouvrier.		
Avr.-21	<b>Discrimination</b>	<b>Genre</b>	Un cas de harcèlement sexuel impliquant une ouvrière a été signalé.	Renforcer la politique de prévention du harcèlement sexuel en identifiant clairement les conduites interdites et l'échelle des sanctions. Former toutes les lignes de supervision au programme Respect du travail. Activer une campagne de sensibilisation sur la politique interne de l'usine en matière de harcèlement sexuel concernant la confidentialité et la protection de la victime.	Le superviseur a été licencié l'usine a dispensé une formation sur le harcèlement sexuel à tous les superviseurs et les a fait signé un accord sur la politique de tolérance zéro en matière de harcèlement sexuel.	



ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Evaluation Février 2022</b>						
Févr.-22	Compensation	Salaire Minimum/Salaire à la Pièce	L'usine a payé les ouvriers moins que le salaire minimum, en raison d'une erreur comptable, pendant la transition lorsque le salaire minimum a été augmenté.	Réparer le système comptable et appliquer le nouveau salaire minimum à tous les ouvriers.	L'usine montre la preuve des corrections qui ont été apportées.	4
Févr.-22	Compensation	Rémunération des heures supplémentaires	L'usine a payé les ouvriers de manière incorrecte pour les heures supplémentaires effectuées, pendant la transition lorsque le salaire minimum a été augmenté.	Réparer le système comptable et appliquer le nouveau salaire minimum à tous les ouvriers. Leur payer le montant approprié pour les heures supplémentaires travaillées.	Selon le responsable de la conformité, des corrections ont été apportées et les ouvriers ont déjà reçu leur salaire.	4
Févr.-22	Compensation	Congés Payés	Le paiement du congé annuel n'est pas calculé sur la rémunération journalière moyenne de l'ouvrier et n'inclut pas la pause déjeuner.	Calculer le congé annuel sur les salaires journaliers moyens de l'ouvrier comme l'art. 148 le stipule. Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul des congés annuels.		13
Févr.-22	Compensation	Congés Payés	L'usine ne paie pas la pause déjeuner et, par conséquent, le calcul du salaire journalier moyen pour le paiement des congés de maladie est incorrect.	Calculer le congé de maladie sur les salaires moyens quotidiens de l'ouvrier. Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul des congés annuels.		13
Févr.-22	Compensation	Congés Payés	L'usine ne paie pas la pause déjeuner et, par conséquent, le calcul du salaire journalier moyen pour le paiement du congé de maternité est incorrect.	Calculer le paiement du congé de maternité sur le salaire journalier moyen de l'ouvrière. Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le salaire quotidien moyen.		4
Févr.-22	Compensation	Congés Payés	La pause journalière n'est pas compensée.	L'usine doit appliquer la loi et payer la pause journalière.		44

Févr.-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Lors de la visite d'évaluation, l'employeur n'a partagé aucune preuve de paiement à l'OFATMA pour un accident lié au travail avec les évaluateurs.	L'usine doit s'inscrire à l'assurance contre les accidents du travail de l'OFATMA et la payer au début de l'exercice.	13
Févr.-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le calcul du complément de salaire annuel ou de la prime n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	L'usine doit appliquer la loi et payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul du salaire journalier moyen.	44
Févr.-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine envoie le bulletin de paie du ouvrier à l'OFATMA pour les trois derniers mois. Cependant, le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus et, par conséquent, le calcul du salaire quotidien moyen n'est pas correct.	L'usine doit appliquer la loi et payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul du salaire journalier moyen.	13
Févr.-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Déductions et contributions inexactes pour les paiements de l'ONA.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général, payer la pause déjeuner et transmettre la contribution de l'ouvrier à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	44
Févr.-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Déductions et contributions inexactes pour les paiements de l'OFATMA.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général et payer la pause déjeuner.	
Févr.-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Le contrat de l'ouvrier étranger ne comprend pas les informations de l'employeur ainsi que le salaire de l'employé.	L'usine doit revoir les contrats pour inclure les informations de l'employeur ainsi que le salaire de l'employé.	4
Févr.-22	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Le paiement du délai de préavis applicable lors de la résiliation est incorrect.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	13

Févr.-22	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Le calcul des congés annuels payés non utilisés à la cessation d'emploi est incorrect.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.		13
Févr.-22	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Le calcul du paiement du complément de salaire annuel en cas de cessation d'emploi est incorrect.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.		13
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine ne procède pas à une évaluation générale de la SST sur une base mensuelle.	L'usine doit mettre à jour le plan d'évaluation afin d'inclure une évaluation générale mensuelle.		4
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire des produits chimiques retrouvés sur le lieu de travail.	L'usine doit maintenir l'inventaire à jour. Assigner une personne pour surveiller l'inventaire de façon régulière.	L'usine dispose d'un système pour maintenir l'inventaire à jour.	32
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Contenants non étiquetés de produits trouvés sur le lieu de travail.	L'usine doit disposer d'un système pour garder tous les conteneurs étiquetés.	Cette non-conformité a été corrigée. Les preuves ont été envoyées.	32
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches signalétiques n'étaient pas disponibles pour tous les produits trouvés sur le lieu de travail.	La FS de chaque produit chimique doit être disponible et traduite dans la langue locale. Indiquer la responsabilité d'afficher la FS là où les produits chimiques sont stockés et utilisés.	La Direction a réglé ces problèmes. Les preuves ont été envoyées.	32
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Certains ouvriers sont exposés aux produits chimiques utilisés dans la zone de détachage.	Une formation doit être dispensée aux ouvriers et aux superviseurs de la section de nettoyage des taches. L'accès doit être limité aux ouvriers non autorisés.	Des formations ont été faites pour les ouvriers et les superviseurs. L'accès a été limité aux ouvriers non autorisés.	13
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les postes de lavage oculaire ne sont pas fonctionnelles.	Installer des postes de lavage oculaires fonctionnelles dans tous les endroits où des substances chimiques et dangereuses sont utilisées.	L'usine a fait quelques corrections. La zone de nettoyage des taches est pleinement opérationnelle. La preuve a été envoyée.	4

Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'employeur n'a pas fourni l'EPI approprié à tous les ouvriers.	L'usine doit fournir : Une ceinture de soutien pour les ouvriers effectuant des travaux de levage lourds dans tous les bâtiments. Des gants pour les ouvriers de l'atelier de mécanique du bâtiment 17.	Une ceinture de soutien a été fournie aux ouvriers effectuant des travaux de levage lourds dans tous les bâtiments. - Une formation a été dispensée aux ouvriers sur l'utilisation de ces	4
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Plusieurs machines à coudre manquent de protège-yeux et de protège-poulies.	Installer des protège-yeux et des protège-poulies sur toutes les machines où cela est nécessaire.	L'usine a fourni des protège-yeux et des protège-poulies pour toutes les machines et a formé les ouvriers sur la façon d'utiliser ces matériaux et pourquoi c'est important.	49
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Mauvais entretien du système électrique de l'usine.	Effectuer l'entretien régulier du système électrique.	La correction a été faite. Les preuves ont été envoyées.	32
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'entretien avec les ouvriers et la Direction a révélé qu'aucune formation n'avait été dispensée à l'ensemble du personnel sur la Covid-19.	L'usine doit fournir une formation à tout le personnel sur la Covid 19.	La formation a été faite, la liste de présence a été envoyée.	13
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine ne vérifie pas systématiquement la température corporelle des ouvriers et des visiteurs à l'entrée.	L'usine doit vérifier la température corporelle de tous les ouvriers en tant que visiteurs. Tenir un registre disponible pour toutes les personnes ayant une température de 38 °C et plus.		13
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Des ouvriers debout non équipés de tapis amortisseurs de chocs.	L'usine doit fournir des tapis amortisseurs de chocs à tous les ouvriers debout.	Tous les ouvriers debout avaient reçu leurs tapis amortisseurs de chocs. Les preuves ont été envoyées.	13
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température sur le lieu de travail sont inacceptables.	Surveiller le niveau de température et le maintenir en dessous de 30 °C.	Des ventilateurs ont été installés, afin de baisser la	49

Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de bruit ne sont pas acceptables sur le lieu de travail.	Maintenir le niveau de bruit en dessous de 90db, comme recommandé par Better Work.		4
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux d'éclairage étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins des ouvriers.	L'équipe de maintenance a installé plus de lumières pour résoudre ce problème.	49
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le lieu de travail n'est ni propre ni rangé. Il y a une fuite d'eau dans la salle des génératrices.	Effectuer un contrôle d'entretien régulier pour vous assurer que le lieu de travail est maintenu propre. Réparer la fuite d'eau dans la génératrice.	La correction a été faite selon l'agent de conformité.	4
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Nombre insuffisant de toilettes pour les hommes et les femmes.	Augmenter le nombre de toilettes fonctionnelles sur le lieu de travail.		49
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Les installations de lavage des mains et le savon n'étaient pas disponibles dans les locaux de l'usine.	L'usine doit disposer d'installations de lavage des mains et du savon dans les locaux de l'usine.	Les corrections ont été faites selon l'agent de conformité	4
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Le réfectoire ne peut accueillir que 30% des ouvriers.	L'usine doit avoir un réfectoire où tous les ouvriers peuvent se loger.		4
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine ne fournit pas aux ouvriers de bilans de santé dans les trois premiers mois suivant l'embauche.	Collaborer de manière proactive avec l'OFATMA pour distribuer les cartes de santé et effectuer les contrôles médicaux nécessaires.	Nous avons appelé l'OFATMA pour prendre rendez-vous pour contrôler les ouvriers.	41
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les ouvriers exposés à des risques liés au travail ne bénéficient pas de contrôles de santé gratuits deux fois par an.	L'usine doit fournir à tous les ouvriers exposés à des risques liés au travail des contrôles de santé gratuits deux fois par an.	Nous avons appelé l'OFATMA pour prendre rendez-vous pour contrôler les ouvriers.	41
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les ouvriers ne bénéficient pas de bilans de santé annuels gratuits.	Travailler de manière proactive avec l'OFATMA pour distribuer les cartes de santé et effectuer les contrôles médicaux nécessaires.	Nous avons appelé l'OFATMA, par la suite, ils poursuivront le processus.	41

Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical en nombre insuffisant.	Augmenter le nombre d'infirmières pour se conformer au code du travail. L'usine devrait embaucher 4 infirmières supplémentaires.		49
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les boîtes de premiers soins ne sont pas régulièrement vérifiées pour les produits manquants ou périmés.	Vérifier régulièrement toutes les boîtes de premiers soins. Élaborer une liste de contrôle pour vérifier si tous les produits sont présents. Vérifier les dates d'expiration des produits.	Des corrections ont été apportées. L'inventaire a été mis à jour.	29
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Mauvais entretien et contrôle des extincteurs.	Élaborer un plan de maintenance pour vérifier régulièrement tous les extincteurs.	Des corrections ont été apportées juste après l'évaluation.	49
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Allées et issues de secours non dégagées.	L'usine doit garder toutes les allées exemptes de boîtes, de tables, de chariots et de rouleaux de tissu.	Selon les preuves transmises par le l'agent de conformité, la correction a été effectuée.	4
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Matériaux combustibles trouvés à l'intérieur du panneau électrique.	Élaborer un plan de maintenance pour vérifier tous les panneaux électriques sur une base hebdomadaire. Tenir un journal pour enregistrer les vérifications de maintenance. Assigner une personne pour effectuer les vérifications.		4
Févr.-22	Durée du Travail	Heures Régulières	Les heures de travail régulières dépassent la limite légale de 48 heures par semaine.	Réviser le règlement intérieur et s'assurer que les heures régulières ne dépassent pas 48 heures par semaine.		4
Févr.-22	Durée du Travail	Heures Régulières	Les femmes enceintes n'ont pas bénéficié de deux pauses supplémentaires comme l'exige la loi.	Accorder aux femmes enceintes deux pauses supplémentaires de 30 minutes chacune comme l'exige le code du travail.		4

Févr.-22	Durée du Travail	Congé	Les femmes enceintes ne bénéficient pas de 12 semaines de congé de maternité comme l'exige la loi.	Autoriser les femmes enceintes à prendre 12 semaines de congé de maternité comme l'exige le code du travail.		4
Févr.-22	Contract and Human Resources	Contrats de Travail	Les politiques et procédures des RH de l'usine n'incluent pas la formation du personnel sur la façon de mettre en œuvre les politiques et procédures.	Examiner les procédures pour y inclure la formation du personnel sur la façon d'appliquer les politiques et les procédures		4
Févr.-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	L'employeur ne prend aucune mesure pour enquêter sur les violations des politiques et procédures des RH, identifier les faiblesses et apporter les ajustements nécessaires pour éviter qu'ils ne se reproduisent	Examiner la politique pour y inclure des procédures pour enquêter sur les faiblesses et les violations des politiques des RH et d'apporter les ajustements nécessaires.		4
Févr.-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Les procédures disciplinaires et de licenciement de l'usine ne comprennent pas tous les éléments nécessaires.	Revoir la procédure actuelle afin d'inclure le délai entre les avertissements et les paiements, le droit de se défendre avant le licenciement et la représentation lors du processus disciplinaire.		4
Févr.-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Non. Les procédures de traitement des réclamations et de résolution des litiges de l'usine n'incluent pas un processus d'examen et d'appel équitable, la communication des modifications apportées ou la résolution.	Passer en revue la procédure actuelle pour inclure un processus d'examen et d'appel équitable, la communication des modifications apportées ou la résolution.		4
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'employeur a omis d'enquêter, de surveiller et de mesurer les problèmes de SST comme il se doit.	Veiller à ce que tous les problèmes de SST soient étudiés, surveillés et mesurés avec précision.		4

Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	La procédure d'enquête sur les accidents de l'usine n'inclut pas la mise en œuvre de modifications afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent	Passer en revue la procédure d'enquête sur les accidents afin d'inclure l'étape nécessaire pour éviter que cela ne se reproduise.		4
Févr.-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	La procédure de gestion et de contrôle des dangers/risques de l'usine ne comprend pas de registre des risques pouvant orienter la mise en œuvre des contrôles	Mettre à jour et ajuster les procédures de gestion et de contrôle des dangers/risques.		4
<b>Evaluation Février 2021</b>						
Févr.-21	Compensation	Congés Payés	Paiements de congés annuels inexacts.	Calculer le congé annuel sur le salaire journalier moyen de l'ouvrier.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Insuffisance d'ouvriers formés à l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie.	Former au moins 10 % de la main-d'œuvre à l'utilisation du matériel de lutte contre l'incendie.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	La porte de sortie de secours était verrouillée pendant les heures de travail.	Garder toutes les portes de sortie ouvertes pendant les heures de travail.	L'usine a retiré le panneau de sortie.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Le plan d'évacuation de deux bâtiments n'est pas mis à jour et aucun plan d'évacuation pour un autre.	Publier des plans d'évacuation mis à jour pour tous les bâtiments.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Aucun extincteur n'était disponible dans un bâtiment et un est obstrué dans un autre.	Installer un équipement de lutte contre l'incendie adéquat et assurer un entretien régulier.	L'usine n'installe qu'un seul équipement de lutte contre l'incendie dans le bâtiment.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Aucun système d'alarme incendie n'a été installé dans deux bâtiments.	S'assurer que tous les bâtiments disposent d'un système d'alarme fonctionnel.		

Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Insuffisance d'ouvriers formés aux premiers soins.	Former au moins 10 % de la main-d'œuvre aux premiers soins.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Une boîtes de premier soins n'était pas accessible et une autre avait des produits périmés dans un bâtiment, aucune boîtes de premier soins n'était disponible dans un autre et une était vide.	S'assurer qu'une vérification régulière est effectuée pour toutes les boîtes de premiers soins et Installer des boîtes de premier soins dans le bâtiment.	L'usine installe une boîtes de premier soins dans le bâtiment 10 et remplit toutes les boîtes dans les bâtiments 11 et 17.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher des infirmières supplémentaires.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Contrôles médicaux annuels effectués uniquement auprès de 217 ouvriers par l'OFATMA.	Travailler de manière proactive avec l'OFATMA pour distribuer les cartes de santé et effectuer les contrôles médicaux requis.	Nous appelons OFATMA, puis ils continueront le processus.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine ne propose pas de bilans de santé gratuits au cours des trois premiers mois suivant l'embauche.	Travailler de manière proactive avec l'OFATMA pour distribuer les cartes de santé et effectuer les contrôles médicaux requis.	Nous appelons l'OFATMA pour prendre un rendez-vous pour contrôler les ouvriers.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	L'usine n'a pas suffisamment de toilettes fonctionnelles.	Augmenter le nombre de toilettes fonctionnelles au sein de l'usine.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de luminosité étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins des ouvriers.	L'équipe de maintenance a installé plus de lumières pour résoudre ce problème.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température sont inacceptables au sein de l'usine.	Surveiller le niveau de température et le maintenir en dessous de 30°C à l'intérieur de l'usine.	Des ventilateurs ont été installés, afin d'abaisser la température à moins de 30°C.	

Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine ne vérifie pas la température corporelle des ouvriers ainsi que des visiteurs et tient un registre.	Vérifier systématiquement la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à l'entrée et conserver un registre de toutes les personnes dont la température dépasse 38°C.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	La distanciation sociale n'est pas respectée sur l'usine.	Veiller à ce qu'une distance de 1,5 mètre soit respectée sur l'aire de production et l'aire de restauration.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Mauvais entretien du système électrique de l'usine.	Améliorer la maintenance électrique et Créer un journal de maintenance.	L'usine recouvre les fils électriques dénudés dans la chaufferie et la salle des générateurs du bâtiment 17 ainsi que dans la section de coupe du bâtiment 4B. Dégager le panneau électrique.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les machines à coudre manquaient de protège-doigts.	Installer tous les protège-doigts manquants et s'assurer qu'une surveillance appropriée est effectuée.	Nous installons des gardes de protection : protections des doigts, protections des yeux, protection des ceintures. Plus de 40 % des gardes sont déjà installés.	
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Les tapis antichocs n'étaient pas disponibles pour tous les ouvriers.	Fournir des repose-pieds ou des tapis antichocs aux ouvriers debout.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Pas de lave-yeux installé à proximité de l'atelier de soudure du bâtiment 4b.	1. Installer un poste de lavage des yeux ou des bouteilles de douche oculaire.		
Févr.-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles dans la langue locale pour tous les produits chimiques utilisés à l'usine	Traduire et afficher les fiches signalétiques des produits chimiques.	La fiche signalétique de tous les produits chimiques a été installée partout où c'est nécessaire.	

Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les substances chimiques et dangereuses ne sont pas correctement étiquetées.	Étiqueter tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés à l'usine	L'usine a correctement étiqueté les conteneurs de traitement d'eau pour les chaudières, et le conteneur d'huile dans l'atelier de mécanique du bâtiment 17.	
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses n'est pas mis à jour.	Mettre à jour l'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses au sein de l'usine.		
Févr.-21	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Registre de présence inexact.	S'assurer que l'usine dispose d'un système précis d'enregistrement des présences.		
Févr.-21	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les heures de travail, y compris les pauses, n'étaient pas affichées dans un seul bâtiment.	Afficher les heures de travail, y compris les pauses, dans tous les bâtiments où tous les ouvriers peuvent le voir.	L'usine a affiché l'heure de travail y compris le temps de pause dans le bâtiment #17.	
Févr.-21	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les ouvriers des services de nettoyage, d'emballage et de chaufferie n'ont pas systématiquement droit à un jour de repos hebdomadaire après 48 heures de travail.	Veiller à ce que les ouvriers bénéficient d'une journée complète de congé après 48 heures de travail par semaine en tant que jour de repos hebdomadaire.		
Févr.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Supplément de salaire annuel ou bonus inexact lors du calcul de la cessation d'emploi.	Calculer le supplément de salaire annuel ou la prime au moment du licenciement en fonction du salaire moyen de l'ouvrier.		
Févr.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Calcul inexact des congés annuels inutilisés lors de la cessation d'emploi.	Calculer les congés annuels non utilisés lors de la cessation d'emploi sur la base des revenus moyens de l'ouvrier.		

Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur collecte et transfère à temps la cotisation de l'ouvrier à l'OFATMA. Cependant, le calcul est inexact.	Calculer ce montant sur la base des salaires de base des ouvriers en ajoutant le salaire de pause journalier dans la masse salariale.		
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur a versé 3 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'OFATMA. Cependant, le calcul est inexact.	Calculer ce montant sur la base des salaires de base des ouvriers en ajoutant le salaire de pause journalier dans la masse salariale.		
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Aucune preuve de paiement à l'OFATMA pour accident du travail n'a été communiquée lors de la visite d'évaluation.	S'assurer que la documentation est disponible pendant la période d'évaluation.	L'usine commence le paiement des accidents du travail et partage le reçu du premier versement avec le conseiller. Cependant, l'usine n'a pas payé la carte de santé (CDS).	
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur collecte et transfère à temps la cotisation de l'ouvrier à l'ONA. Cependant, le calcul est inexact.	Calculer ce montant sur la base des salaires de base des ouvriers en ajoutant le salaire de pause journalier dans la masse salariale.		
Févr.-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'employeur a versé 6 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'ONA. Cependant, le calcul est inexact.	Calculer ce montant sur la base des salaires de base des ouvriers en ajoutant le salaire de pause journalier dans la masse salariale.		
Févr.-21	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	S'assurer que la pause journalière est correctement payée à tous les ouvriers.		

Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	L'usine n'a pas fourni la preuve du paiement du congé de maternité.	S'assurer que la documentation est disponible pendant la période d'évaluation.	L'usine fournit la preuve que l'OFATMA paie à toutes les ouvrières allaitantes le paiement du congé de maternité. Cependant, le paiement n'est pas sur le salaire de base des ouvriers car la pause journalière n'est pas compensée.	
Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	L'usine n'a pas fourni la preuve du paiement des congés de maladie.	S'assurer que la documentation est disponible pendant la période d'évaluation.		
Févr.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Paiements de congés annuels inexacts.	Calculer le congé annuel sur le salaire journalier moyen de l'ouvrier.		
Févr.-21		<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'usine n'a pas de système en place pour nettoyer et désinfecter l'espace de travail.	S'assurer qu'un système est en place pour nettoyer et désinfecter l'espace de travail.		
Févr.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'usine ne dispose pas d'un protocole adéquat lié au COVID-19 qui comprend tous les éléments.	Développer un protocole COVID-19 approprié.		

## 225 BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** Pacific Sports Haiti S.A  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 1,730  
**Date d'enregistrement:** oct.-09  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** juil.-19 sept.-21

### Services de Consultation et de Formation

19-mai-22	Réunion virtuelle du CCAP	Réunion pour discuter : La dernière formation sur la liberté d'association et ce qui peut être fait pour améliorer le dialogue avec le Syndicat Formation nécessaire pour le Comité Bipartite. Rapport d'avancement à remettre.
3-mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Réunion pour discuter de la feuille de route pour 2022. Révision du plan d'amélioration.
25-Nov.-21	Réunion du CCAP	Réunion pour présenter les résultats de la dernière évaluation et les causes profondes identifiées.
25-Nov.-21	Réunion consultative	Réunion virtuelle avec l'équipe de conformité pour mettre à jour le portail Better Work et expliquer la loi 3*8. Visite virtuelle de SST sur la gestion des produits chimiques.
14-Oct.21	Réunion du CCAP	Réunion pour évaluer les progrès de l'usine et revoir le plan d'amélioration.
1-Sept.-21	Réunion du CCAP	Rencontre pour échanger sur les différentes manières de réduire la fréquence des accidents du travail.
30-Août-21	Réunion du CCAP	Réunion pour développer un mécanisme concernant la non-conformité persistante dans les ateliers mécaniques.
19-Juil.-21	Réunion du CCAP	Réunion de remue-méninges sur le mécanisme pour baisser les niveaux de température sur le plancher de couture.
30-Juin-21	Réunion du CCAP	Réunion de sensibilisation à la préparation aux situations d'urgence.
22-Juin-21	Réunion consultative	Rencontre virtuelle avec le représentant syndical sur les améliorations apportées par l'usine et les préoccupations générales. Rencontre avec l'équipe de conformité pour valider les problèmes en suspens. Suivi des accidents du travail OFATMA et des congés de maladie. Revoir la procédure de gestion des risques, procédure COVID-19, inventaire des produits chimiques.
27-Mai-21	Réunion de consultation	Visite virtuelle de SST sur la sécurité électrique et la préparation aux situations d'urgence. Rencontre avec l'équipe de conformité pour examiner l'auto-évaluation de la SST, les rapports d'accident, les dossiers de formation, les tests d'eau, l'inventaire des produits chimiques, la politique de SST et la procédure d'évaluation des risques.
25-Mai-21	Formation	Séminaire virtuel de l'industrie sur le système de gestion des produits chimiques
23-Mars-21	Réunion du CCAP	Réunion pour discuter de l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA.
23-Févr.-21	Réunion du CCAP	Réunion pour passer en revue les réalisations et les nouveaux défis émergents, puis identifier les besoins de formation.
22-Avr.-21	Réunion du CCAP	Réunion de présentation de la politique des RH.
22-Avr.-21	Réunion de consultation	Rencontre avec les dirigeants syndicaux sur les questions de SST. Visite virtuelle SST pour valider les questions pendantes sur la préparation aux situations d'urgence. Examens de documents : Sécurité sociale, préparation aux situations d'urgence 4) Examen de la documentation : dossiers de formation, exercices d'incendie, paiement de la sécurité sociale, enquête sur les accidents, procédures de préparation aux situations d'urgence.
20-Janv.-21	Réunion du CCAP	Réunion pour identifier la cause première des allées de blocs dans tous les bâtiments.
19-Janv.-21	Réunion de consultation	Rencontre avec le représentant des ouvriers sur la coopération en milieu de travail. Visite virtuelle de SST sur la préparation aux situations d'urgence. Rencontre avec l'équipe de conformité pour valider le plan d'amélioration. Vérifier les congés annuels et la rémunération des boni.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Évaluation Septembre 2021</b>						
Sept.-21	Durée du Travail	Congé	Les évaluateurs ont trouvé au moins un cas où les ouvrières enceintes ont été fournies plus de 6 semaines avant l'accouchement.	Mettre en place une procédure pour demander un certificat médical au cas où leur état physique ne permet pas à l'ouvrière enceinte de continuer à travailler jusqu'à 6 semaines avant la date prévue de l'accouchement.		11
Sept.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Les heures normales de travail sont de 7h00 à 16h00 (y compris une heure de pause quotidienne), du lundi au samedi, ce qui équivaut à 9 heures par jour et 54 heures par semaine.	Réviser le règlement intérieur et s'assurer que les horaires réguliers ne dépassent pas 48 heures par semaine.		11
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Les évaluateurs ont observé une ampoule électrique rechargeable enveloppée et cachée dans un tissu alors qu'elle se chargeait dans une prise électrique.	Identifier les installations électriques nécessitant des panneaux d'avertissement. Afficher les panneaux correspondants. Rappeler aux superviseurs leur responsabilité de faire respecter la SST dans leur secteur.	Des panneaux de danger électrique ont été affichés.	36
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Les exercices d'incendie ne sont pas effectués deux fois par an.	Inclure l'exercice d'incendie dans le plan de formation. S'assurer que l'exercice d'incendie ait lieu tous les 6 mois.	L'usine tenait un registre des exercices d'incendie.	11
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Les voies d'évacuation ont été encombrées.	Fournir une formation supplémentaire aux superviseurs et aux ouvriers, réorganiser la salle de stockage. Garder les voies d'évacuation libres d'obstruction.	Une check-list a été mise en place.	48
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Les issues de secours ne sont pas clairement indiquées dans tous les bâtiments.	Peindre des flèches d'évacuation et des lignes jaunes sur le sol pour indiquer le chemin de sortie. Préciser qui effectue les vérifications hebdomadaires quotidiennes supplémentaires.	Une check-list a été mise en place.	11
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence		Avoir un extincteur adapté aux conditions d'usine. Élaborer une procédure de recharge des extincteurs.		11

Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Situations d'Urgence</b>	Le système d'alarme ne comprend pas d'éclairage d'urgence alors que l'usine emploie 44 ouvriers sourds.	Disposer d'un système de détection et d'alarme incendie adapté aux conditions de l'usine.	Le système de détection et d'alarme incendie comprend d'éclairage d'urgence.	11
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Nombre d'infirmières insuffisant.	Embaucher du personnel médical supplémentaire pour avoir au moins 7 infirmières pour l'effectif actuel.		11
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-être</b>	L'eau fournie aux ouvriers n'est pas testée mensuellement.	Effectuer le test de l'eau sur une base mensuelle. Mettre à jour la politique de SST.		11
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau d'éclairage sur le lieu de travail est inacceptable.	Augmenter le niveau de lumière pour atteindre 300 lux dans la section de pressage, 500 lux dans la couture, la coupe, l'emballage. 750 lux en garniture, section d'inspection.		46
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau de température du lieu de travail dépasse 30°C dans tous les bâtiments.	Augmenter la ventilation avec des ventilateurs supplémentaires. Effectuer des mesures régulières de la température et comparer avec la valeur seuil.		120
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Fils électriques exposés dans la zone de soudage.	Soutenir correctement le câble électrique ; Isoler les fils électriques exposés, s'assurer que la porte du panneau électrique est fermée.	Les fils exposés ont été isolés.	36
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Des tapis absorbant les chocs n'étaient pas fournis à tous les ouvriers.	Prévoir des tapis anti-fatigue pour les ouvriers debout. Prévoir également une pause suffisante pendant laquelle les ouvriers peuvent s'asseoir.		11
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les ouvriers n'utilisent pas l'équipement de protection individuelle approprié.	Définir le personnel chargé de fournir et de renouveler les EPI. Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires.		11
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'employeur n'a pas fourni d'installations de lavage ou de produits de nettoyage adéquats dans la zone de soudage.	Installer une station de lavage oculaire dans la zone de soudage.		11

Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les fiches de données de sécurité chimique n'étaient pas disponibles dans la zone de soudage.	Conserver les fiches signalétiques des produits chimiques pour tous les produits chimiques dangereux utilisés sur le lieu de travail. Préciser qui est responsable de la réception des fiches signalétiques du fournisseur. Vérifier		48
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Contenants non identifiés de produit trouvés à plusieurs endroits du lieu de travail.	Définir qui contrôle le conteneur de produits chimiques à la réception du fournisseur et contrôle l'étiquette. Définir qui est autorisé à verser des produits chimiques dans d'autres récipients et les étiqueter.		36
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques n'est pas exact.	Affecter une personne responsable de la mise à jour des inventaires des substances dangereuses dans les différents lieux où elles sont entreposées ou utilisées.		36
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul de la prime à la résiliation n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul de la prime à la cessation d'emploi.		11
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul des congés annuels payés non utilisés à la cessation d'emploi n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés annuels payés non utilisés à la cessation d'emploi.		11
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul du paiement pour le délai de préavis applicable. ne comprend pas le paiement de la pause déjeuner	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le paiement du délai de préavis applicable.		11
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	L'employeur verse aux ouvriers un complément de salaire annuel ou une prime. Cependant, le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Rémunérer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés de maladie, de maternité et des congés annuels.		11
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	L'usine n'est pas enregistrée auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie. Par conséquent, l'employeur ne perçoit pas et ne transmet pas la cotisation des travailleurs à l'institution de sécurité sociale.	S'inscrire auprès de l'OFATMA. Inclure la pause déjeuner dans la contribution de l'ouvrier à l'OFATMA. Recueillir et transmettre la contribution des ouvriers dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		60

Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine n'est pas enregistrée auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie. Par conséquent, l'employeur ne cotise pas 3 % du salaire de base des ouvriers à l'institution de sécurité sociale.	S'inscrire auprès de l'OFATMA. Inclure la pause déjeuner dans la contribution de l'employeur à l'OFATMA et s'assurer que le paiement est effectué dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	60
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	Le calcul de la contribution des travailleurs à l'ONA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et transmettre la contribution du travailleur à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	11
Sept.-21	Compensation	Sécurité Sociale et autres Avantages	Le calcul de la contribution patronale à l'ONA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et transmettre la contribution du travailleur à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	11
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	L'usine ne payait pas correctement les congés annuels, les congés maladie, les congés de maternité et la pause journalière.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Payer la pause déjeuner.	11
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Les pauses déjeuner ne sont pas compensées dans la masse salariale.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Payer la pause déjeuner.	11
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	L'usine n'a payé que 6 semaines de congé de maternité alors que les ouvrières ont droit à 12 semaines de paiement.	S'inscrire auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie. Veiller à ce que les ouvrières reçoivent 12 semaines de congé de maternité.	36
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Le calcul des paiements des congés de maladie n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés de maladie.	11
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Le calcul du paiement des congés annuels ne comprend pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le complément de salaire annuel.	11
<b>Evaluation octobre 2020 - Juillet 2019</b>					
Oct.-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de liste de contrôle pour enregistrer le nettoyage et désinfecter l'espace de travail au quotidiens.	Élaborer une liste de contrôle pour nettoyer et désinfecter l'espace de travail au quotidien.	

Oct.-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Système de Gestion de la SST	L'usine n'a pas mis en place de protocole d'épidémie/pandémie approprié lié à la COVID-19.	Développer un protocole qui comprend un groupe de travail COVID-19, des procédures d'hygiène, des procédures d'entrée et de sortie et des procédures de rapport.	L'usine a participé à la révision des directives de gestion de COVID-19 et a commencé à mettre en œuvre les recommandations.	
juil.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Urgences	Plusieurs allées ont été obstruées par des équipements en mouvement et des tissus.	Identifier un espace supplémentaire pour le stockage des marchandises. Puis préciser qui effectue les contrôles quotidiens/hebdomadaires.		
juil.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Urgences	Plan d'évacuation inexact.	Mettre à jour le plan d'évacuation et l'afficher au sein de l'usine.	Les plans d'évacuation ont été mis à jour mais pas affichés.	
juil.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Environnement de Travail	Éclairage insuffisant sur le lieu de travail.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins des ouvriers.	L'usine a ajouté plus de lumière dans la zone nécessaire.	
juil.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Environnement de Travail	La température du lieu de travail dépasse la limite recommandée de BW de 30 °C.	Utiliser des ventilateurs d'extraction électriques ou des systèmes de refroidissement. S'assurer que le flux d'air depuis les ventilateurs n'est pas bloqué.		
juil.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	Les disjoncteurs électriques ne sont pas étiquetés.	Étiqueter tous les disjoncteurs électriques. Intégrer ensuite cet aspect dans le système de contrôles journaliers-hebdomadaires.	Tous les disjoncteurs électriques sont étiquetés.	
juil.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les fiches signalétiques n'étaient pas disponibles pour plusieurs produits chimiques et substances dangereuses.	Désigner une personne chargée de recevoir la fiche signalétique du fournisseur et vérifier que la fiche signalétique contient toutes les sections requises.	Le responsable SST est en charge de la vérification hebdomadaire.	
juil.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Conteneurs d'huile non étiquetés.	Étiqueter toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées au travail.	Toutes les recommandations ont été mises en œuvre. Des fiches signalétiques sont disponibles pour les substances chimiques et dangereuses.	
juil.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Inventaire inexact des produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Désigner une personne responsable de la mise à jour de l'inventaire des substances dangereuses.	Une procédure de gestion des produits chimiques a été élaborée.	

231

juil.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine n'a pas collecté et transmis les cotisations des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé. Ensuite, collecter et transmettre les contributions des ouvriers à l'OFATMA.		
juil.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine ne s'est pas inscrite auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	S'inscrire à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé.		
juil.-19	<b>Compensation</b>	Congés Payés	Le paiement du congé de maternité est inexact.	S'inscrire à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé.		



**Usine:** Palm Apparel S.A.  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 1,520  
**Date d'enregistrement:** Jan-11  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** nov.-19 mars-22

#### Services de Consultation et de Formation

6-mai-22	Formation	Formation Bipartite Virtuelle.
24-mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec l'équipe de conformité pour discuter de la mise en place d'un Comité Bipartite. Révision du plan d'amélioration et validation des questions pendantes telles que : Congés annuels, environnement de travail, installations sociales. Révision des documentations liées aux pauses d'allaitement, aux congés annuels, à la compensation et à la politique COVID-19.
26-janv.-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec l'équipe de gestion pour examiner les problèmes pendants dans le plan d'amélioration. Assurer le suivi de la suspension temporaire et organiser une session sur l'auto-évaluation de la SST.
25-nov.-21	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec le comité de SST sur la prévention des accidents du travail sur le lieu de travail. Rencontre avec l'équipe de conformité pour examiner les problèmes en suspens concernant l'amélioration. Rencontre avec les femmes enceintes et allaitantes : pauses et paiements.
27-août-21	Réunion de consultation virtuelle	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence. Rencontre avec l'équipe de conformité pour faire le suivi du plan d'amélioration et réviser la rémunération, nouveau modèle de liste de contrôle de SST. Expliquer ensuite les exigences légales liées aux congés de maladie.
25-mai-21	Formation	Séminaire d'apprentissage virtuel sur le système de gestion des produits chimiques.
21-mai-21	Formation	Formation virtuelle sur l'introduction aux droits et responsabilités des ouvriers.
20-mai-21	Formation	Formation virtuelle sur la transition socialement responsable.
13-mai-21	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec le comité de SST pour l'autodiagnostic. Rencontre avec le représentant syndical. Rencontre avec l'équipe de conformité pour revoir le plan d'amélioration : Sécurité sociale, environnement de travail, services de santé et premiers soins. Révision des documents : procès-verbaux de la réunion sur la SST, maintenance du système de lutte contre l'incendie, enregistrements des exercices d'incendie. Rencontre avec l'équipe de conformité au sujet des licenciements massifs et des suspensions temporaires et des préoccupations de la Direction.
25-Mai-21	Formation	Séminaire d'apprentissage virtuel sur le système de gestion des produits chimiques.
21-Mai-21	Formation	Formation virtuelle sur l'introduction aux droits et responsabilités des ouvriers.
20-Mai-21	Formation	Formation virtuelle sur la transition socialement responsable.
28-Avr.-21	Formation	Atelier virtuel sur l'événement lié à la santé et sécurité au travail.
5-Mars-21	Formation	Séminaire virtuel de l'industrie sur les conventions 87 et 98 de l'OIT.

Réunion de consultation Rencontre virtuelle avec le comité SST pour l'autodiagnostic. Rencontre avec le représentant syndical. Rencontre avec l'équipe de conformité pour revoir le plan d'amélioration : Sécurité Sociale, environnement de travail, services de santé et premiers secours. Revue de documents : compte rendu de réunion SST, entretien du système de lutte contre l'incendie, dossiers d'exercices d'incendie. Rencontre avec l'équipe de conformité au sujet des licenciements collectifs et des suspensions temporaires, puis des préoccupations de la direction.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Evaluation Mars 2022</b>						
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Le dernier exercice d'incendie a eu lieu en mars 2022 et le précédent en août 2021. Better Work recommande un exercice d'incendie tous les six mois.	Effectuer au moins 1 exercice d'urgence tous les six mois. Insérer les exercices dans le plan de formation annuel de SST et conserver l'enregistrement des exercices.		25
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les évaluateurs ont remarqué que le plancher de l'usine n'avait pas de marquage ; il n'y a pas de flèches pour identifier les voies d'évacuation. De plus, le plancher de l'usine doit être refait ; il contient plusieurs fissures.	Peindre des lignes jaunes sur le plancher pour montrer la voie de sortie - Signaler qui effectue des vérifications hebdomadaires supplémentaires quotidiennes.		25
Mars-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher du personnel médical supplémentaire pour disposer d'au moins 6 infirmières pour l'effectif actuel.		39

Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les bilans de santé annuels ne sont pas conformes aux exigences légales car ils n'ont pas fait de radiographie pulmonaire, de Kahn, de Rhx ni de groupe sanguin.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. Payer les cartes de santé.		39
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les contrôles de santé au cours des trois premiers mois d'emploi ne sont pas conformes aux exigences légales car ils n'ont pas fait de radiographie pulmonaire, de Kahn, de Rhx ni de groupe sanguin.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général et payer les cartes de santé.		38
Mars-22	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	La durée normale du travail équivaut à 9 heures par jour et 54 heures par semaine.	Réviser le règlement intérieur et s'assurer que les heures régulières ne dépassent pas 48 heures par semaine.		3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-Être</b>	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes pour se conformer à la loi.		55
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine ne vérifie pas la température corporelle de tous les ouvriers à l'entrée et à la rentrée.	Vérifier la température corporelle des ouvriers et tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température de 38 °C et plus.		3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine n'a organisé aucune formation pour la prévention du COVID-19.	Offrir une formation aux ouvriers sur la COVID-19.		3

Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'employeur n'a pas fourni l'EPI approprié à tous les ouvriers.	Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires conformément à la réglementation sur les EPI.		25
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	La station de lavage oculaire n'est pas disponible dans l'atelier de mécanique où des produits chimiques sont utilisés.	Installer un poste de lavage oculaire là où les produits chimiques sont stockés.		3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	La zone de nettoyage des taches est fermée et n'a pas de système d'évacuation.	Isoler l'utilisation de produits chimiques loin de la zone de travail. Utiliser une pièce séparée et ventilée pour le nettoyage des taches.		3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les fiches signalétiques ne sont pas disponibles pour toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées sur le lieu de travail.	Préparer et afficher les fiches signalétiques où des produits chimiques sont utilisés.		56
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'usine n'a partagé aucun certificat de sécurité structurelle délivré par la ville avec les évaluateurs.	Demander un certificat de sécurité structurelle à la ville.		3
Mars-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	Lors de la visite d'évaluation, l'employeur n'a fourni aucune preuve que les accidents liés au travail ont été enregistrés et soumis à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Attribuer la responsabilité et soumettre l'accident lié au travail à l'OFATMA mensuellement.		3

Mars-22	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'employeur est enregistré auprès de l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie. Les paiements de janvier et février 2022 étaient en retard. Le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le salaire moyen.	Payer la pause déjeuner et verser la contribution de l'ouvrier et de l'employeur à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	57
Mars-22	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'employeur est inscrit à l'ONA pour l'assurance retraite. Les versements de janvier et février 2022 n'avaient pas été effectués au moment de l'évaluation.	Payer la pause déjeuner et transmettre les cotisations salariales et patronales à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	127
Mars-22	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine n'a pas envoyé le bulletin de paie du ouvrier à l'OFATMA pour le paiement du congé de maladie et du congé de maternité.	Envoyer régulièrement la fiche de paie des ouvriers à l'OFATMA pour les congés de maternité et de maladie.	3
Mars-22	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Les ouvriers ont droit à un complément de salaire annuel ou boni qui est calculé sur le salaire moyen. Cependant, il n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	3
Mars-22	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'usine est enregistrée auprès de l'OFATMA pour l'assurance contre les accidents du travail. Cependant, la Direction de l'usine n'a pas partagé le bulletin de salaire envoyé à l'OFATMA pour l'exercice	Conserver les enregistrements du bulletin de salaire envoyé à l'OFATMA. Payer à temps l'assurance contre les accidents du travail de l'OFATMA.	57

Mars-22	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	L'usine n'a pas payé correctement les congés annuels, les congés de maladie et les congés de maternité car le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul du salaire journalier moyen.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	3
Mars-22	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Les ouvriers ont droit à 1 heure de pause quotidienne non rémunérée.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. Payer la pause déjeuner.	3
Mars-22	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le paiement du congé de maternité est de 6 semaines au lieu de 12 semaines. De plus, le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul du salaire moyen.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. Payer la pause déjeuner. Envoyer la fiche de paie de l'ouvrier à l'OFATMA à temps.	3
Mars-22	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Les ouvrières ont droit au paiement intégral du congé de maternité. Cependant, le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul du salaire journalier moyen.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le salaire moyen du congé de maternité.	3
Mars-22	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le calcul du paiement du congé annuel n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Discuter des exigences légales avec le Directeur Général. Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés annuels.	3

Oct-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Système de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de protocole d'épidémie / pandémie approprié lié au COVID-19 en place.	Passer en revue le protocole COVID-19 pour inclure les points manquants.	L'usine a participé à la révision des directives de gestion de la COVID-19 et a commencé à mettre en œuvre les recommandations.	
Oct-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	L'usine ne conserve pas de copie du registre quotidien de nettoyage et de désinfection.	Élaborer une liste de contrôle pour consigner le nettoyage et la désinfection quotidienne. Conserver le dossier dans un endroit approprié.	L'usine nettoie et désinfecte toutes les machines, équipements et outils au moins une fois par jour.	
11-nov.-19	<b>Temps de Travail</b>	Heures Régulières	Le temps de pause accordé aux ouvriers est différent de ce qui est affiché dans l'usine.	Afficher l'heure de pause appropriée dans tous les bâtiments.	Le service des Ressources Humaines a déjà affiché le temps de pause approprié dans tous les bâtiments.	
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Environnement de Travail	L'éclairage du lieu de travail est inférieur à la limite recommandée de BW dans différentes sections.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins des ouvriers.	Le directeur adjoint du service de maintenance est en charge de l'entretien de la lumière.	
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Environnement de Travail	La température dépasse la limite recommandée de Better Work de 30 °C dans toutes les sections.	Utiliser une ventilation adéquate. Fournir ou déplacer les fenêtres en position plus élevée.		
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	Les boîtes électriques manquaient les signes de danger.	Identifier les installations électriques nécessitant des panneaux d'avertissement et afficher les panneaux correspondants.	Des panneaux de danger ont été placés sur tous les panneaux électriques.	
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	Les installations électriques ne sont pas correctement entretenues.	Garder tous les panneaux électriques fermés et correctement entretenus.	Une formation a été dispensée à tous les électriciens. Un contrôle hebdomadaire a été attribué.	

11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	Les masques anti-poussière ne sont pas fournis aux ouvriers.	Fournir un masque anti-poussière à tous les ouvriers de la ligne de couture.	La direction a fourni des masques anti-poussière à tous les ouvriers.	
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Installations Collectives	Le savon et le papier n'étaient pas disponibles dans 3 bâtiments.	S'assurer que du savon et du papier sont toujours à la disposition des ouvriers.	Du savon et du papier sont disponibles. L'assistant SST est en charge de la vérification.	
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Installations Collectives	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher le personnel médical requis.		
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	Les contrôles annuels fournis aux ouvriers ne sont pas conformes aux exigences légales.	Fournir des bilans de santé annuels sans frais pour les ouvriers.		
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	Les bilans de santé ne sont pas fournis aux ouvriers dans les trois premiers mois d'emploi.	Offrir des contrôles de santé gratuits aux ouvriers au cours des trois premiers mois d'emploi.		
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Urgences	Nombre insuffisant d'exercices d'incendie menés au cours de l'année.	Mener au moins un exercice de simulation incendie tous les six mois.	Le dernier exercice de simulation d'incendie a eu lieu en novembre 2019. Les exercices de simulation d'incendie sont inclus dans le plan de formation et de durabilité en matière de SST.	

11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Urgences	Les voies de sortie et les allées sont obstruées par des boîtes.	Identifier un espace pour stocker les produits finis et les matériaux. Garder les allées et les routes dégagées.	Un espace a été identifié et l'agent de santé et sécurité est responsable de la vérification.	
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Urgences	Extincteurs obstrués.	Veiller à ce que l'accès aux extincteurs soit dégagé au sein de l'usine.	Les boîtes ont été disposées correctement. Le responsable de la santé et de la sécurité est chargé d'effectuer les vérifications quotidiennes.	
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Urgences	Systèmes d'alarme obstrués et non fonctionnels sur le lieu de travail.	Disposer d'un système de détection et d'alarme incendie adapté aux conditions de l'usine.	L'usine dispose d'un système de détection et d'alarme incendie. L'agent de santé et de sécurité est le responsable de la vérification.	
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Plusieurs produits chimiques dangereux ont été trouvés sans fiches de données de sécurité.	Préparer et afficher la fiche signalétique où des produits chimiques sont utilisés.	L'agent de santé et de sécurité est chargé de recevoir la fiche signalétique. Tous les produits chimiques dangereux utilisés au sein de l'usine ont une fiche signalétique.	
11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les Produits Chimiques et Substances Dangereuses n'étaient pas correctement étiquetés dans les différentes sections de l'usine.	Étiqueter toutes les substances chimiques et dangereuses utilisées au sein de l'usine.	Le responsable de la santé et de la sécurité effectue les contrôles réguliers de la sécurité chimique.	

11-nov.-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Inventaire inexact des produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Désigner une personne responsable de la mise à jour des inventaires des substances dangereuses dans les différents lieux où elles sont entreposées ou utilisées.	L'agent de santé et de sécurité est responsable de la mise à jour des inventaires et également responsable de la vérification.	
11-nov.-19	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	Procédures Contractuelles	Le paiement du dimanche n'est pas inclus dans la paie régulière.	Inclure le paiement du dimanche dans la paie régulière.	Le paiement du dimanche est inclus dans la paie régulière. Les heures de travail des employés sont	
11-nov.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Collecte et transmission des contributions des ouvriers à l'OFATMA.	Collecter 3 pour cent du salaire de base des ouvriers et les transmettre à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé.	Les ouvriers ont été informés de l'obligation légale. 3 pour cent du salaire de base des ouvriers sont perçus pour l'assurance maternité et l'assurance maladie.	
11-nov.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Calcul tardif et inexact de la contribution de l'employeur à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	Soumettre le paiement OFATMA pour l'assurance maladie et maternité sur une base mensuelle. Calculer les 3 pour cent sur le salaire de base des ouvriers.	Les problèmes ont été discutés avec le directeur général et les ouvriers sont informés des exigences légales.	
11-nov.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine ne paie pas l'OFATMA pour la CDS (Health Card) comme l'exige la loi.	Payer l'OFATMA pour la carte de santé et conserver les enregistrements de la fiche de salaire.		

11-nov.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction de l'ONA perçue et transmise n'est pas calculée sur le salaire de base des ouvriers.	Soumettre les paiements ONA à temps, dans les 10 premiers jours ouvrables de chaque mois pour le mois précédent. Calculer ensuite ce montant en fonction des salaires de base des ouvriers.	La question a été discutée avec le directeur général. La déduction de l'ONA est maintenant calculée sur les salaires de base des ouvriers.	
11-nov.-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Calcul tardif et inexact des contributions des ouvriers à l'ONA.	S'assurer que les cotisations des ouvriers sont collectées et transmises à l'ONA à temps et calculer ce montant en fonction du salaire de base des ouvriers.		
11-nov.-19	<b>Compensation</b>	Congés Payés	Le paiement des congés de maladie n'est pas basé sur le salaire moyen.	Inclure le paiement pour le travail effectué le dimanche et le paiement pour les prix spéciaux dans les calculs du salaire moyen.	Le paiement du dimanche et les prix spéciaux sont inclus dans les calculs du salaire moyen.	







**Usine:** Premium Appareil  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 984  
**Date d'enregistrement:** sept.-10  
**Date des deux dernières évaluations de Better** août-19 nov.-21

#### Services de Consultation et de Formation

17-juin-22	Formation	Compétences en négociation virtuelle.
03-juin-22	Formation	Séance virtuelle sur les droits et responsabilités des ouvriers.
12-mai-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec l'équipe conformité pour la mise en place d'un Comité Bipartite. Bilan du plan d'amélioration : Congés annuels, environnement de travail, équipements sociaux. Revue des documentations. Pausas d'allaitement, compensation. Politique COVID-19.
28-avr.-22	Réunion de consultation virtuelle	Réunion de consultation pour examiner et mettre à jour le plan d'amélioration, en particulier la conformité sur les prestations de sécurité sociale.
10-mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Premier avis pour discuter de la feuille de route et du plan d'amélioration. La réunion a été interrompue et a été planifiée pour la semaine prochaine.
4-Oct.-21	Réunion de Consultation	Réunion virtuelle avec le représentant des ouvriers sur l'ingérence de la direction, l'égalité de traitement et la communication sur le lieu de travail. Rencontre avec l'équipe de conformité pour fournir des conseils sur les systèmes de gestion des RH et l'indicateur de performance des RH, puis expliquer le paiement des congés de maladie et des congés de maternité. Examen des documents tels que: dossiers de formation, exercice d'incendie, contrat des employés, rapports d'accident et auto-évaluation de la SST.
6-Août-21	Formation	Formation virtuelle sur le VIH/SIDA
30-Juil.-21	Formation	Formation Virtuelle sur la Préparation aux Situations d'Urgence
30-Juil.-21	Réunion de Consultation	Réunion virtuelle avec l'équipe de conformité pour vérifier les dossiers des ouvriers licenciés et fournir des commentaires. Ensuite, examiner les dossiers de formation sur l'EPI et la gestion des produits chimiques.
20-Mai-21	Formation	Formation virtuelle sur la transition socialement responsable.
28-Avr.-21	Formation	Atelier virtuel sur l'événement lié à la santé et sécurité au travail.
22-Avr.-21	Réunion du comité bipartite	Lors de la réunion, les points suivants ont été abordés : ampoule à remplacer et nouveau badge pour les membres du comité. Port du masque obligatoire à l'étage, Distanciation sociale à respecter à la cafétéria et sensibilisation au port de chaussures fermées.
18-Mars-21	Réunion du comité bipartite	Les points abordés lors de cette rencontre sont les suivants : la disponibilité du papier dans les toilettes, le manque d'intimité dans les toilettes des hommes, le savon liquide n'est pas toujours disponible et le manque de propreté dans les toilettes des femmes (Maton). La taille du stock est insuffisante en prime. Fontaine à eau hors service chez Maton et Premium.
21-Janv.-21	Réunion du comité bipartite	Réunion virtuelle pour présenter le rôle du Comité Bipartite, fixer les objectifs pour l'année 2021 et identifier les besoins de formation.
6-Mai-21	Réunion de consultation	Rencontre avec l'équipe de conformité pour valider les problèmes en suspens sur le plan d'amélioration. Revue de documents : COVID-19, Enquête sur les accidents, Évaluation des risques. Visite virtuelle de la SST.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
Évaluation Octobre 2021						

Nov.-21	<b>Durée du travail</b>	Heures Régulières	L'heure normale de travail équivaut à 9 heures de travail par jour et 54 heures par semaine.	Réviser le règlement intérieur et s'assurer que les horaires réguliers ne dépassent pas 48 heures par semaine.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Situations d'Urgence	Les évaluateurs ont observé des allées obstruées dans le sol de l'usine.	Offrir une formation supplémentaire aux superviseurs et aux ouvriers. Prévoir un espace supplémentaire pour le stockage des marchandises.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Situations d'Urgence	Les issues de secours ne sont pas clairement indiquées dans tout le bâtiment.	Tracer des flèches d'évacuation et des lignes jaunes sur le sol pour indiquer le chemin de sortie. Effectuer régulièrement une évaluation complète de la SST et déterminer si les marquages sont estompés.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Situations d'Urgence	Bien que l'usine dispose d'un nombre suffisant d'extincteurs, les évaluateurs ont trouvé 1 extincteur dont l'accès était obstrué.	Mise en place d'un atelier supplémentaire pour les ouvriers. Rappeler aux superviseurs leur responsabilité de faire respecter la SST dans leur secteur.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher du personnel médical supplémentaire pour avoir au moins 4 infirmières pour l'effectif actuel.		127
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	La direction n'a pas partagé la preuve que des contrôles médicaux annuels étaient fournis aux ouvriers.	Payer les cartes de santé et s'assurer que les ouvriers ont reçu leurs cartes de santé et leur bilan de santé annuel.		127
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	La direction n'a pas partagé de preuves que des contrôles médicaux étaient fournis aux travailleurs exposés à des risques liés au travail.	Élaborer un plan de bilan de santé pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	La direction n'a pas partagé de preuves que des contrôles médicaux ont été fournis aux ouvriers au cours de leurs trois premiers mois d'embauche.	Payer les cartes de santé. Élaborer un plan de bilan de santé pour les ouvriers au cours de leurs trois premiers mois d'embauche.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Installations de Bien-être	L'usine a une salle à manger. Au moment de l'expertise, les évaluateurs constatent qu'elle n'était pas bien entretenue et qu'elle sert également de lieu de stockage des tissus.	Élaborer un plan de nettoyage pour vous assurer que la salle à manger est bien entretenue et peut accueillir la main-d'œuvre.		8

Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Installations de Bien-être	Nombre insuffisant de toilettes pour hommes et femmes.	Augmenter le nombre de toilettes pour avoir au moins une toilette pour 25 hommes et une toilette pour 15 femmes.		60
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Installations de Bien-être	Le niveau d'éclairage est insuffisant dans toutes les sections.	Augmenter le niveau de lumière pour atteindre 300 lux dans la section de pressage, 500 lux dans la couture, la coupe, l'emballage. 750 lux en garniture, section d'inspection.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des ouvriers	L'usine vérifie la température corporelle de tous les travailleurs et visiteurs à l'entrée mais ne tient pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	Vérifier la température de tous les travailleurs et visiteurs à l'entrée. Tenir un registre des personnes présentant une température de 38°C et plus.	L'usine tient un registre des personnes présentant une température de 38°C et plus.	8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des ouvriers	La distance sociale n'est pas respectée pendant les heures de travail ainsi qu'à l'entrée et à la sortie.	Réviser et mettre à jour la procédure COVID-19. S'assurer que la distance sociale est respectée pendant les heures de travail.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des ouvriers	Au cours de la visite de l'usine, les évaluateurs ont observé que les bornes des batteries du générateur n'étaient pas couvertes.	Ajouter cet aspect dans les vérifications quotidiennes et hebdomadaires.	Les bornes des batteries du générateur ont été correctement isolées et cet aspect est inclus dans la liste de contrôle quotidienne.	8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des ouvriers	Lors de la visite de l'usine, plusieurs machines à coudre ont été observées sans protège-yeux ni protège-poulie.	Réviser et mettre à jour la procédure d'audit interne. Élaborer un plan d'entretien des machines à coudre.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des ouvriers	Il a été observé que les chaises dans les zones de couture manquent de dossier.	Fournir des chaises avec dossier aux ouvriers.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des ouvriers	60 % des ouvriers n'utilisent pas leur masque pour prévenir les risques d'exposition au COVID-19.	Veiller à ce que tous les ouvriers utilisent, sur le lieu de travail, leur masque pour prévenir les risques d'exposition au COVID-19.		8
Nov.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire des produits chimiques n'était pas exact et n'incluait pas le nom de tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Élaborer une procédure de gestion des produits chimiques et mettre à jour l'inventaire en conséquence.		8
Nov.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	Contrats de Travail	Le règlement intérieur de l'usine n'est pas affiché sur le lieu de travail.	Afficher les règles de travail internes sur le lieu de travail.	Le règlement intérieur a été affiché sur le lieu de travail.	8

Nov.-21	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et autres Avantages	La contribution de l'ouvrier à l'OFATMA est calculée sur le salaire minimum et le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure la pause déjeuner dans la contribution de l'ouvrier à l'OFATMA. S'assurer que le paiement est effectué dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	L'usine paie sa dette sur la base d'un accord avec l'OFATMA. L'usine a transmis la contribution des ouvriers à l'OFATMA de juin 2021 à novembre 2021, sauf pour le mois d'octobre 2021.	69
Nov.-21	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et autres Avantages	La cotisation patronale à l'OFATMA est calculée sur le salaire minimum. L'usine a effectué deux paiements en septembre 2021, représentant 25,50 % de la dette au moment de la visite d'évaluation.	Inclure la pause déjeuner dans la contribution de l'employeur à l'OFATMA. S'assurer que le paiement est effectué dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	L'usine paie sa dette sur la base d'un accord avec l'OFATMA. L'usine a effectué des paiements réguliers de juin 2021 à novembre 2021 sauf pour le mois d'octobre 2021.	69
Nov.-21	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'usine n'a pas fourni l'avis de paiement reçu de l'OFATMA pour l'exercice 2020/2021. Le décompte de salaire de l'employeur envoyé à l'OFATMA était inférieur au montant total effectivement payé.	Garder une trace de la facture envoyée par l'OFATMA. Partager le bon relevé du bulletin de salaire. Payer l'accident du travail à l'OFATMA à temps.		69
Nov.-21	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et autres Avantages	L'employeur perçoit mais ne transmet pas à temps 6% de la contribution des ouvriers à l'ONA.	Payer la pause déjeuner. Collecter et transmettre la contribution de l'ouvrier à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		69
Nov.-21	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et autres Avantages	La cotisation patronale à l'ONA est calculée sur le salaire minimum, et le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et Transmettre la cotisation patronale à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		69
Nov.-21	<b>Compensation</b>	Congés Payés	L'usine n'a pas payé correctement les congés annuels, les congés de maladie et les congés de maternité car le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul.	Payer la pause déjeuner. Inclure le paiement dans le calcul du salaire journalier moyen pour les congés de maladie et les congés annuels.		8
Nov.-21	<b>Compensation</b>	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	Payer la pause déjeuner.		8

Nov.-21	<b>Compensation</b>	Congés Payés	Le registre des paiements du congé de maternité et les registres de paie montrent que les paiements du congé de maternité sont basés sur un salaire moyen qui n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement dans le calcul du salaire journalier moyen.		8
Nov.-21	<b>Compensation</b>	Congés Payés	Les paiements des congés de maladie ne sont pas basés sur les salaires journaliers moyens, car le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner. Inclure le paiement dans le calcul du salaire journalier moyen.		8
Nov.-21	<b>Compensation</b>	Congés Payés	Le paiement du congé annuel n'est pas calculé sur la base des salaires journaliers moyens de l'ouvrier, car l'usine ne rémunère pas les ouvriers pour la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner. Inclure le paiement dans le calcul du salaire journalier moyen.		8
<b>Evaluation Octobre 2020 - Aout 2019</b>						
22-juil.-20	<b>Liberté d'Association et Négociation Collective</b>	Ingérence et Discrimination	Résiliation ou non-renouvellement des contrats de travail de l'ouvrier en raison de l'appartenance ou d'activités syndicales.	Réintégrer 41 ouvriers licenciés.	L'usine a pu parvenir à un accord avec les membres du syndicat et les 47 ouvriers licenciés recevront leurs prestations légales.	
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Système de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de protocole d'épidémie / pandémie approprié lié au COVID-19 en place.	Développer un protocole qui comprend un groupe de travail COVID-19, des procédures d'hygiène, des procédures d'entrée et de sortie et des procédures de rapport.	L'usine a participé à la révision des directives de gestion du COVID 19 et a commencé à mettre en œuvre les recommandations.	
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	L'usine n'a pas fourni de copie du registre quotidien de nettoyage et de désinfection.	Mettre en place une liste de contrôle pour enregistrer le nettoyage et la désinfection quotidiens et conserver le dossier dans un endroit approprié.	L'usine tenait des registres du nettoyage et de la désinfection hebdomadaires.	
27-août-19	<b>Temps de Travail</b>	Heures Supplémentaires	Les ouvriers n'ont aucune flexibilité pour quitter l'établissement pendant les heures supplémentaires obligatoires.	Revoir et modifier les règles de travail internes.	Le règlement intérieur a été modifié et approuvé par le MAST.	
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Installations Collectives	L'aire de production n'est pas propre.	Mettre en œuvre un programme d'entretien ménager qui identifie et attribue les responsabilités.		

27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Environnement de Travail	La température du lieu de travail dépasse la limite recommandée de BW de 30 C dans toutes les sections.	Utiliser des ventilateurs d'extraction électriques ou un système de refroidissement. S'assurer que tous les ventilateurs sont bien entretenus et nettoyés régulièrement.		
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	Les panneaux électriques ne sont pas correctement entretenus.	Entretien correctement les panneaux électriques.	La maintenance électrique a été améliorée; le responsable de la maintenance est en charge des contrôles quotidiens et hebdomadaires.	
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Protection des Ouvriers	La direction n'a pas fourni de masques appropriés aux ouvriers utilisant les Produits Chimiques et Substances Dangereuses.	Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires conformément à la réglementation sur l'EPI.	Les ouvriers ont été formés à la manipulation des produits chimiques. Des équipements de protection ont été distribués aux ouvriers.	
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Installations Collectives	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Système de Gestion de la SST	La direction n'a pas fourni de permis de construction / de construction.	Effectuer une inspection de sécurité du bâtiment pour assurer la sécurité du bâtiment.		
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Système de Gestion de la SST	Le comité SST ne tient pas de réunions mensuelles comme indiqué dans la politique SST.	Planifier des réunions mensuelles et conserver les comptes rendus des réunions. S'assurer que les représentants des ouvriers ont une représentation au moins égale à la direction.	La réunion a eu lieu tous les mois et les procès-verbaux sont tenus. La direction a partagé une liste pour le comité de SST qui comprend 13 ouvriers et 11 représentants de la direction.	
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	L'accès à la trousse de premiers soins était obstrué par des boîtes.	Marquer les zones qui ne doivent pas être obstruées et spécifier qui effectue les contrôles hebdomadaires quotidiens.	Dans la nouvelle configuration, l'usine offre un espace supplémentaire pour le stockage des boîtes.	
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	Moins de 10 pour cent de la population active, hommes et femmes, ont été formés aux premiers secours.	Former au moins 10 pour cent de la main-d'œuvre aux premiers secours.	L'usine a mis en place un système pour surveiller le nombre d'ouvriers formés.	
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Augmenter le nombre d'infirmières.		
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Services de Santé et Premiers Soins	Les contrôles médicaux annuels ne sont pas complets et cohérents.	Offrir des contrôles médicaux annuels gratuits à tous les ouvriers une fois par an comme mentionné dans le code du travail.		

27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Préparation aux Urgences	Nombre insuffisant d'exercices d'incendie par an.	Mener au moins 2 exercices de simulation d'incendie par année, un tous les 6 mois.	Les exercices sont inclus dans le plan annuel et des registres sont tenus. 2 exercices de simulation d'incendie ont été menés par l'usine.	
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	La station de lavage des yeux n'était pas disponible dans la zone de nettoyage des taches.	Fournir une station de lavage oculaire et préciser qui effectuera les contrôles réguliers.	La station de lavage oculaire a été installée. L'agent de conformité a la responsabilité d'effectuer les vérifications quotidiennes et hebdomadaires.	
27-août-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'employeur ne dispose pas de fiches de données de sécurité chimique pour tous les produits chimiques dangereux utilisés sur le lieu de travail.	Conserver la fiche signalétique de tous les produits chimiques dangereux utilisés au travail.	Toutes les fiches signalétiques sont affichées et lisibles par les utilisateurs.	
27-août-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Calcul inexact de la contribution des ouvriers à l'OFATMA.	Veiller à ce que 3% du salaire de base des ouvriers soient collectés et transmis à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.		
27-août-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La contribution de l'employeur aux OFATMA ne comprend pas le paiement des jours fériés et des jours de repos hebdomadaire.	Soumettre le paiement de l'OFATMA pour l'assurance maladie et maternité sur une base mensuelle. Calculer les 3 pour cent en fonction du salaire de base des ouvriers.		
27-août-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La contribution de l'employeur à l'OFATMA pour les accidents du travail est tardive.	S'assurer que le paiement est effectué en temps opportun.		
27-août-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction de l'ouvrier pour l'ONA est inexacte.	Soumettre les paiements ONA à temps, puis calculer ce montant en fonction des salaires de base des ouvriers.		
27-août-19	<b>Compensation</b>	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction de l'employeur pour l'ONA est inexacte.	S'assurer que la contribution des ouvriers est collectée et transmise à l'ONA à temps et calculer ce montant en fonction du salaire de base des ouvriers.		



**Usine:** S&H Global 1-6  
**Lieu:** Arrondissement du Trou du Nord  
**Nombre d'ouvriers:** 9,798  
**Date d'enregistrement:** juil.-12  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** mars-21 mai-22

#### Services de Consultation et de Formation

3 avril-22	Formation	Atelier virtuel sur la SST.
4 mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Service de conseil pour discuter de toutes les non-conformités, et le Comité Bipartite. Comme l'usine a été gravement touchée par les inondations, une liste des problèmes de non-conformité a été envoyée à S&H pour fournir des commentaires sur la résolution des problèmes de non-conformité.
3 mars-22	Formation	Séance virtuelle de sensibilisation et de prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs.
3 mars-22	Formation	Séance virtuelle de sensibilisation et de prévention du harcèlement sexuel pour les ouvriers.
20-oct.-21	Formation	Préparation virtuelle aux situations d'urgence.
1-oct.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Rencontre avec la direction pour discuter du rapport d'étape. Visite d'usine pour valider la cohérence de la remédiation.
24-sept.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Réunion avec la direction sur le plan d'amélioration, les mises à jour générales de l'usine. Réunion avec le comité bipartite sur les voies d'évacuation.
11-août-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Rencontre avec la direction sur le plan d'amélioration. Rencontre avec le PICC sur les préoccupations actuelles.
21-mai-21	Formation	Introduction virtuelle aux droits et responsabilités des ouvriers
20-mai-21	Formation	Transition socialement responsable virtuelle
19-mai-21	Formation	Coopération et communication au travail
11-mai-21	Réunion de consultation virtuelle	Réunion virtuelle sur Performance 2020 et stratégie consultative pour 2021. La discussion a porté sur la question en suspens du plan d'amélioration. Réunion bipartite sur les principales préoccupations et défis des modules.
7-mai-21	Formation	Coopération et communication au travail
6-mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel virtuel
5-mai-21	Formation	Formation virtuelle Préparation aux situations d'urgence Covid-19

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Evaluation Mars 2022</b>						
Mai-22	Travail Forcé	Coercition	Il est interdit aux ouvriers étrangers de quitter le parc industriel après le temps de travail.	Supprimer l'interdiction pour les ouvriers étrangers de quitter le parc industriel pendant leur temps libre.	Les ouvriers étrangers peuvent quitter le parc après les heures de travail.	1

Mai-22	<b>Travail Forcé</b>	<b>Coercition</b>	Les ouvriers étrangers n'ont pas reçu de copie du contrat avant leur arrivée en Haïti. De plus, les billets d'avion pour leur pays d'origine sont à leur charge s'ils ne remplissent pas les conditions d'ancienneté.	Partager un contrat écrit avec les ouvriers étrangers avant qu'ils ne voyagent en Haïti pour remplir leur contrat. Supprimer la clause qui stipule que les ouvriers étrangers doivent rembourser le billet à leur arrivée et que le retour est à leur charge s'ils ne respectent pas les conditions du contrat.	L'usine a mis à jour le contrat des ouvriers étrangers et l'a soumis au siège pour approbation.	1
Mai-22	<b>Compensation</b>	<b>Rémunération des heures supplémentaires</b>	L'employeur n'a pas apporté la preuve que les ouvriers étrangers étaient correctement rémunérés pour les heures supplémentaires effectuées.	Indiquer dans la paie le paiement des heures supplémentaires.		1
Mai-22	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le paiement du congé annuel n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure la pause déjeuner dans le calcul du congé annuel.		13
Mai-22	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Les congés de maladie sont payés au prorata, en fonction de leur durée de service alors que le code du travail stipulait que les ouvriers employés depuis plus d'un an avaient droit à l'intégralité du salaire.	Payer l'intégralité du congé de maladie après un an de service.		13
Mai-22	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le paiement du congé de maternité n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure la pause déjeuner dans le calcul du salaire mensuel.		13
Mai-22	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	Payer la pause déjeuner.		13
Mai-22	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Les paiements des congés annuels, des congés de maladie et des congés de maternité sont inexacts car le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul des congés annuels, de maladie et de maternité.		13
Mai-22	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Le complément de salaire annuel ou le boni n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure la pause déjeuner dans le calcul du congé annuel.		13

Mai-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le registre des congés de maternité et des congés de maladie et les registres de paie n'incluent pas le paiement de la pause déjeuner. En conséquence, les fiches de paie des ouvriers envoyées à l'OFATMA sont incorrectes.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans les revenus mensuels de l'ouvrier.		13
Mai-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La contribution des ouvriers et des employeurs à l'ONA est inexacte parce que le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans les revenus mensuels de l'ouvrier.		13
Mai-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La contribution des ouvriers et des employeurs à l'OFATMA est inexacte car le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Réparer ou remplacer les machines à vide. Installer des postes de lavage oculaires là où des produits chimiques sont utilisés et entreposés.		13
Mai-22	Contrat et Ressources Humaines	Contrats de Travail	Le contrat pour les ouvriers étrangers ne précise pas les heures de travail et prévoit moins de 15 jours de congé annuel.	Préciser les conditions de travail dans les contrats.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a pas soumis de rapport d'accident sur une base mensuelle à l'OFATMA.	Soumettre les rapports d'accident sur une base mensuelle à l'OFATMA.		11
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Plusieurs contenants de produits chimiques mal étiquetés.	Étiqueter tous les produits chimiques stockés et utilisés sur le lieu de travail.	La Direction a corrigé les problèmes lors de la visite d'évaluation.	35
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Plusieurs produits dangereux et chimiques n'avaient pas de fiches de données de sécurité chimiques.	Avoir toutes les fiches techniques des produits chimiques utilisés et stockés sur le lieu de travail.	La Direction a corrigé le problème et placé les fiches signalétiques de tous ces produits, à l'endroit où ils sont utilisés.	1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Quatre aspirateurs ne fonctionnaient pas correctement dans la section de nettoyage des taches. Aucun poste de lavage oculaire n'a été installé dans les salles de mélange du module 4 et dans l'imprimerie du module 3 où des produits chimiques sont utilisés.	Réparer ou remplacer les machines à vide. Installer des postes de lavage oculaires là où des produits chimiques sont utilisés et entreposés.		75

Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'employeur n'a pas fourni l'EPI approprié à tous les ouvriers.	Fournir un équipement de protection individuelle approprié aux ouvriers sur le lieu de travail.	La Direction a fourni l'équipement de protection lors de la visite d'évaluation.	75
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Un fil électrique était suspendu avec du ruban adhésif transparent dessus, dans la section "Impossible" du module 1	Sécuriser toutes les sources possibles de danger.	La Direction a corrigé le problème lors de la visite d'évaluation.	35
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Un panneau électrique du module 2 manquait de panneau de danger et 14 boîtiers électriques dans les dortoirs 1 et 4 manquaient également de panneaux de danger.	Afficher le panneau de danger si nécessaire.	La Direction a corrigé le problème lors de la visite d'évaluation.	1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température ont dépassé les 30°C recommandés dans les sections d'emballage, de section et de qualité.	Maintenir le niveau de température à 30°C et moins dans toutes les sections.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de bruit sont inacceptables dans les sections d'emballage, de couture et d'inspection.	Maintenir le niveau de bruit jusqu'à 90 db.		75
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Les ouvriers se sont plaints de l'emplacement des stations d'eau potable qui sont très proches des toilettes.	Identifier un autre emplacement pour installer les stations d'eau potable.		13
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Insuffisance du nombre d'infirmières.	Embaucher sept autres infirmières.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Cinq boîtes de premiers soins manquaient de liste de contrôle d'inventaire des fournitures et une boîte de premiers soins était obstruée.	Afficher la liste d'inventaire des fournitures sur la boîte de premiers soins. S'assurer qu'il est accessible.	Tous ces problèmes ont été corrigés lors de la visite d'évaluation.	51
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les systèmes d'alarme des modules 2 et 4 ne fonctionnaient pas correctement, car le système n'était pas interconnecté. Un détecteur de fumée n'a pas été installé dans la réserve du module 6.	Entretenir régulièrement le matériel de lutte contre l'incendie.	Tous ces problèmes ont été corrigés lors de la visite d'évaluation.	1

Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Un extincteur était surchargé. Trois extincteurs ne sont pas déchargés. Cinq extincteurs manquaient à l'appel. Cinq extincteurs devaient être rechargés.	Entretenir régulièrement le matériel de lutte contre l'incendie.	Tous ces problèmes ont été corrigés lors de la visite d'évaluation.	13
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les plans d'évacuation de plusieurs modules manquent le point de rencontre. Le plancher de l'usine des modules 2 et 4 doit être peint.	Peindre le plancher des modules 2 et 4. Mettre à jour le plan d'évacuation pour ajouter le point de rencontre.		48
Mai-22	Durée du Travail	Heures Régulières	L'employeur n'a pas affiché les heures de travail de l'usine dans le module 9.	Afficher les heures de travail dans le module 9.	La Direction a affiché les heures de travail dans le module 9.	1
Mai-22	Durée du Travail	Heures Supplémentaires	Les contrats des ouvriers étrangers ne précisent pas le nombre d'heures supplémentaires requises.	Inclure le temps effectif des heures supplémentaires effectuées dans la masse salariale.	L'usine a mis à jour le contrat des ouvriers étrangers et l'a soumis au siège pour approbation.	1
Mai-22	Durée du Travail	Congé	Le contrat des ouvriers étrangers stipule qu'ils ont droit à moins de quinze jours de congé annuel.	Accorder 15 jours de congé annuel aux ouvriers étrangers.	L'usine a mis à jour le contrat pour l'étranger et l'a soumis au siège pour approbation.	1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	Le comité de SST a organisé deux réunions au cours des 12 derniers mois.	Maintenir la réunion du comité de SST sur une base mensuelle.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	La Direction n'a pas publié les noms des membres du comité SST.	Afficher le nom des membres du comité de SST.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine a une procédure de préparation aux situations d'urgence qui n'inclut pas les éléments suivants : - Évacuer les employés vers un lieu de rassemblement désigné, et - Comptabilisation de tous les	Inclure l'élément manquant dans les procédures de préparation aux situations d'urgence.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire des produits chimiques n'était pas exact et n'incluait pas le nom de tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Tenir un inventaire de tous les produits chimiques utilisés et entreposés sur le lieu de travail.		1

Mars-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement des pauses journalières n'est pas inclus dans le calcul des congés annuels.	Compenser la pause déjeuner.	La société est toujours en consultation avec le MAST et l'ADIH afin que nous puissions avoir des conseils clairs de leur part pour planifier et prendre les décisions appropriées.
Mars-21	Compensation	Congés Payés	Le paiement des pauses journalières n'est pas compensé.	Compenser la pause déjeuner.	La société est toujours en consultation avec le MAST et l'ADIH afin que nous puissions avoir des conseils clairs de leur part pour planifier et prendre les décisions appropriées.
Mars-21	Compensation	Congés Payés	Les congés de maladie ne comprennent pas le paiement des pauses journalières.	Compenser la pause déjeuner.	La société est toujours en consultation avec le MAST et l'ADIH afin que nous puissions avoir des conseils clairs de leur part pour planifier et prendre les décisions appropriées.
Mars-21	Compensation	Congés Payés	Tous les congés payés sont indûment compensés car ils n'incluent pas le paiement de la pause déjeuner.	Compenser la pause déjeuner.	La société est toujours en consultation avec le MAST et l'ADIH afin que nous puissions avoir des conseils clairs de leur part pour planifier et prendre les décisions appropriées.
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction de l'employeur à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie est mal calculée car elle n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Compenser la pause déjeuner.	La société est toujours en consultation avec le MAST et l'ADIH afin que nous puissions avoir des conseils clairs de leur part pour planifier et prendre les décisions appropriées.
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie est mal calculée car elle n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Compenser la pause déjeuner.	La société est toujours en consultation avec le MAST et l'ADIH afin que nous puissions avoir des conseils clairs de leur part pour planifier et prendre les décisions appropriées.
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction de l'employeur à l'ONA est mal calculée car elle n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Compenser la pause déjeuner.	La société est toujours en consultation avec le MAST et l'ADIH afin que nous puissions avoir des conseils clairs de leur part pour planifier et prendre les décisions appropriées.
Mars-21	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	La déduction des ouvriers à l'ONA est mal calculée car elle n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Compenser la pause déjeuner.	La société est toujours en consultation avec le MAST et l'ADIH afin que nous puissions avoir des conseils clairs de leur part pour planifier et prendre les décisions appropriées.
Mars-21	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Le congé annuel au moment du licenciement est mal rémunéré car il n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Compenser la pause déjeuner.	La société est toujours en consultation avec le MAST et l'ADIH afin que nous puissions avoir des conseils clairs de leur part pour planifier et prendre les décisions appropriées.
Mars-21	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	Le paiement de l'avis est indûment compensé car il n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Compenser la pause déjeuner.	La société est toujours en consultation avec le MAST et l'ADIH afin que nous puissions avoir des conseils clairs de leur part pour planifier et prendre les décisions appropriées.

Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire n'inclut pas tous les emplacements, même les produits chimiques tenaces ont été stockés à différents endroits.	Mettre à jour l'inventaire chimique sur une base régulière.	Ce problème a été résolu, le service de conformité via les agents de conformité de l'usine examinera l'inventaire chaque semaine pour éviter ce problème.
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Plusieurs conteneurs non identifiés d'huile, de diluant et de diesel.	S'assurer que tous les produits chimiques utilisés au sein de l'usine sont correctement étiquetés.	Tous les produits chimiques ont été bien identifiés, l'équipe de conformité a donné une formation. L'entreprise effectuera des inspections périodiques pour éviter ce problème.
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Plusieurs conteneurs de solvant KO-30 exposés au soleil dans un bâtiment.	S'assurer que les produits chimiques sont stockés dans des endroits appropriés.	Tous les produits chimiques ont été déplacés de zones inappropriées vers leurs lieux respectifs. L'équipe de conformité a dispensé une formation à tous les ouvriers qui utilisent des produits chimiques. Le responsable de conformité continuera à surveiller les usines pour éviter ce problème.
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Plusieurs produits chimiques trouvés sans fiche signalétique dans les endroits où ils sont utilisés.	S'assurer que tous les produits chimiques ont une fiche signalétique disponible là où les produits chimiques sont utilisés ou stockés.	La fiche signalétique est disponible pour tous les produits chimiques utilisés dans l'usine. Le secrétaire de l'atelier mécanique vérifiera l'entrée de chaque nouveau produit chimique et demandera la FDS appropriée. Une formation a été dispensée à tous les ouvriers qui utilisent des produits chimiques. Les responsables de conformité seront plus concentrés lors des inspections hebdomadaires.
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Stations de lavage oculaire manquantes dans la section de découpe et d'emballage du bâtiment 3.	Installer une station pour le lavage des yeux près de la section de coupe et de la section d'emballage du bâtiment 3.	Le problème est résolu, Le responsable de la conformité de l'usine a examiné et s'est assuré que tous les lave-yeux fonctionnent correctement avec une pression suffisante. La conformité fera un suivi hebdomadaire pour éviter la répétition de ce problème.
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Un masque approprié n'a pas été fourni aux ouvriers utilisant un diluant dans le bâtiment 3.	Fournir des masques appropriés aux ouvriers utilisant un diluant dans le bâtiment 3. Former les ouvriers mécaniciens sur l'utilisation sécuritaire de l'équipement.	Le problème est résolu. L'agent de conformité a formé les ouvriers sur l'importance de la ceinture de sécurité lorsqu'ils travaillent dans la zone de déchargement ; maintenant, les ouvriers l'utilisent correctement. Les prochains achats se feront à l'avance.
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Absorbant manquait pour plusieurs ouvriers debout.	Fournir des tapis absorbants d'atelier aux ouvriers de la section d'emballage du bâtiment 1 et de la section 'emposib' du bâtiment 6.	Le problème a été résolu. Tous les ouvriers ont leur tapis antichoc, la conformité a eu une réunion avec les ouvriers pour leur expliquer la nécessité d'utiliser une carte. L'inspection veillera à éviter ce problème.

Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Manque d'entretien des équipements électriques. Mauvaise isolation des fils électriques dans l'atelier de mécanique.	S'assurer que les équipements électriques sont correctement entretenus.	Les électriciens ont évalué et résolu le problème afin que cela ne se reproduise plus. Le service de maintenance a accepté de toujours informer l'équipe de conformité avant d'avoir à faire ce type d'installations.	
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Adaptation à la COVID-19 et les ouvriers hésitent à se conformer aux mesures de protection après 1 an de cette pandémie.	Veiller à maintenir une distance sociale de 1,5 m.	Depuis que l'entreprise a commencé à travailler après la COVID-19, l'entreprise a pris toutes les mesures nécessaires pour respecter la distance sociale de 1,5m. Le poste de travail a été distancié dans tous les domaines, y compris le pliage, l'inspection et la presse.	
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau de bruit a dépassé 90 dB dans plusieurs sections.	S'assurer que le niveau de bruit est inférieur à 90 dB dans toutes les sections.	Le problème a été résolu. Toutes les machines et compresseurs qui ne sont pas utilisés, la personne en charge de jouer de la musique dans les usines est informée de la limite de volume. Pour avoir un meilleur contrôle sur cette question, le service de conformité s'est procuré un sonomètre, et la révision de ce point se fera chaque semaine lors de notre auto-évaluation.	
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Niveau de lux inapproprié dans plusieurs sections.	S'assurer que le niveau d'éclairage est approprié dans toutes les sections.		
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-Être</b>	Les ouvriers se sont plaints de l'emplacement des points d'eau potable à côté des toilettes.	Installer les stations d'eau potable dans une zone plus appropriée.	Certaines des installations d'eau ont été déplacées des toilettes à d'autres endroits et la société a construit un mur pour séparer celles qui ne pouvaient pas être déplacées. Le nettoyage se fait plus souvent dans les salles de bain pour éviter la répétition de ce problème.	
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Une trousse de premiers soins manquant d'articles tels que l'alcool et la gaze.	S'assurer que les trousse de premiers soins sont équipées des fournitures nécessaires.	Ce problème a été résolu, les trousse de premiers soins ont été complétées, elles ont été complétées avec tous les médicaments nécessaires. Une inspection hebdomadaire sera effectuée pour éviter ce problème	
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Un extincteur était obstrué dans l'entrepôt intérieur.	S'assurer que l'accès aux extincteurs est dégagé.	Tous les extincteurs sont disponibles et libres de toute obstruction. Les listes de contrôle des extincteurs seront revues plus fréquemment pour éviter ce problème.	

Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	La carte d'évacuation n'est pas mise à jour.	Insérer le point de rassemblement sur le plan d'évacuation et mettre à jour le plan d'évacuation du bâtiment 3.	Ce problème a été résolu, tous les points de rendez-vous ont l'emplacement des cartes d'évacuation. Pour l'usine #3, la carte a été mise à jour et portée dans le module.	
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Voies d'évacuation obstruées par des cartons.	Veiller à ce que la voie d'évacuation ne soit pas obstruée pendant les heures de travail.	Ce problème a été corrigé. Toutes les voies d'évacuation sont libres de toutes sortes d'obstacles. Le service de Conformité effectuera des inspections plus souvent pendant la journée de travail pour s'assurer que les itinéraires sont toujours libres. Des rappels audio sont régulièrement partagés avec les ouvriers.	
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Armoires électriques montées sur caisse en bois dans le bâtiment 3.	Remplacer la caisse en bois par un matériau plus adapté.	L'installation électrique est bien réparée, les électriciens ont pris des notes pour que cela ne se reproduise plus. Le service de maintenance a accepté de toujours informer l'équipe de conformité avant d'avoir à faire ce type d'installation.	

## 261 BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** S&H Global Washing 7  
**Lieu:** Arrondissement du Trou du Nord  
**Nombre d'ouvriers:** 1,427  
**Date d'enregistrement:** sept.-18  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** mars-21 mai-22

### Services de Consultation et de Formation

28-avr.-22	Formation	Atelier virtuel sur la SST.
11-mars-22	Formation	Séance virtuelle de sensibilisation et de prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs.
10-mars-22	Formation	Séance virtuelle de sensibilisation et de prévention du harcèlement sexuel pour les ouvriers.
30-Nov.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Rencontre virtuelle avec le comité bipartite d'auto-évaluation. Rencontre avec les représentants des travailleurs sur la liberté d'association. Rencontre avec l'équipe de conformité pour revoir le plan d'amélioration et faire le suivi des licenciements des dirigeants syndicaux.
12-Août-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Visite virtuelle SST : Gestion des produits chimiques, préparation aux situations d'urgence et mesures COVID 19. Rencontre avec des représentants syndicaux : Préoccupations générales et mesures disciplinaires. Examen de la documentation : procédure en place pour les heures supplémentaires et le paiement des heures supplémentaires, mesures disciplinaires appliquées aux ouvriers, procédure d'enquête sur les accidents, dossiers des ouvriers licenciés et procédure de gestion des risques.
29-Juil.-21	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence.
29-Juil.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Rencontre virtuelle avec des représentants syndicaux. Rencontre avec l'équipe de conformité pour revoir le plan d'amélioration, le paiement des congés de maladie, le résultat de l'analyse de l'eau des 3 derniers mois.
25-Mai-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Réunion virtuelle avec les représentants des ouvriers sur les questions en suspens. Rencontre avec l'équipe de conformité pour examiner le plan d'amélioration et discuter des problèmes d'heures supplémentaires.
25-May-21	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec les représentants des ouvriers, rencontre avec certains ouvriers pour discuter des besoins de formation, rencontre avec l'équipe de conformité pour assurer le suivi des licenciements collectifs, des suspensions temporaires, de l'évaluation des risques et des problèmes de SST.
21-May-21	Formation	Formation virtuelle Préparation aux situations d'urgence COVID-19
20-May-21	Formation	Coopération et communication au travail
19-May-21	Formation	Séminaire virtuel de l'industrie sur la coopération et la communication au travail
7-May-21	Formation	Séminaire virtuel de l'industrie sur la transition socialement responsable
5-May-21	Formation	Séminaire virtuel de l'industrie sur les droits et responsabilités des ouvriers

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
Évaluation Mars 2022						

Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température dépassaient les 30°C recommandés dans les sections de pressage, de couture et d'inspection.	Maintenir le niveau de température à moins de 30°C dans toutes les sections.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Systemes de Gestion de la SST	La politique écrite en matière de SST ne comprend pas d'objectifs mesurables ni de cibles d'amélioration et n'a pas été élaborée en consultation avec les représentants des ouvriers.	Mettre à jour la politique de SST en consultation avec les représentants des ouvriers et inclure les éléments manquants.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Systemes de Gestion de la SST	L'usine dispose d'une procédure de préparation aux situations d'urgence qui ne comprend pas tous les éléments nécessaires.	Inclure les éléments manquants suivants dans les procédures de préparation aux situations d'urgence : évacuer les employés vers un lieu de rassemblement désigné et comptabiliser tous les employés après une évacuation.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Systemes de Gestion de la SST	La Direction n'a pas affiché les noms des membres du comité de SST dans l'usine.	Afficher les noms des membres du comité de SST.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Systemes de Gestion de la SST	Le comité de SST ne fonctionne pas efficacement. Seules deux réunions ont été organisées au cours des 12 derniers mois.	Organiser une réunion mensuelle du comité de SST et tenir un procès-verbal des réunions.		1
Mai-22	Durée du Travail	Congé	Le contrat des ouvriers étrangers stipule qu'ils ont droit à moins de quinze jours de congé annuel.	Accorder 15 jours de congé annuel aux ouvriers étrangers.	L'usine a mis à jour le contrat pour l'étranger et l'a soumis au siège pour approbation.	1
Mai-22	Durée du Travail	Heures Supplémentaires	Toutefois, le contrat du travailleur étranger ne précise pas le montant des heures supplémentaires requises.	Inclure le temps effectif des heures supplémentaires effectuées dans la masse salariale.	L'usine a mis à jour le contrat pour l'étranger et l'a soumis au siège pour approbation.	1
Mai-22	Durée du Travail	Heures Régulières	Les heures de travail de l'usine pour tous les quarts de travail, y compris les pauses, ne sont pas affichées dans le bâtiment 7.	Afficher les heures de travail dans le bâtiment 7.	La Direction a résolu le problème lors de la visite d'évaluation.	1

Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Deux issues de secours dans la section de lavage du bâtiment 2 ont été verrouillées pendant que les ouvriers faisaient des heures supplémentaires. De plus, les allées dans la salle de l'entrepôt de couture du bâtiment 7 n'étaient pas dégagées.	Garder la voie d'évacuation dégagée. S'assurer que les issues restent accessibles pendant les heures de travail.	La Direction a déverrouillé les issues lors de la visite d'évaluation.	1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Les plans d'évacuation du bâtiment 7 et du lavage 1 étaient obsolètes. De plus, le point de rencontre dans un bâtiment est inaccessible.	Mettre à jour la carte d'évacuation pour refléter la disposition de l'espace. S'assurer que le point de rendez-vous est accessible.	La Direction a résolu le problème lors de la visite d'évaluation.	14
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Un extincteur presque inaccessible dans l'entrepôt de couture du bâtiment 7.	S'assurer que l'extincteur reste accessible pendant les heures de travail.	La Direction a résolu le problème lors de la visite d'évaluation.	14
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher deux infirmières supplémentaires.		14
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	L'usine ne prévoyait aucune possibilité pour les ouvriers de changer de vêtements après le travail.	Fournir un espace approprié où les ouvriers peuvent changer de vêtements après le travail.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Un côté du plancher du bâtiment de lavage était glissant en raison du déversement d'eau d'un tuyau et aucun signe de danger n'était affiché.	Afficher un panneau d'avertissement dans la zone et prendre les mesures appropriées pour réparer le tuyau.	La Direction a retiré les ouvriers de la zone jusqu'à ce que le problème soit résolu.	1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau de bruit a dépassé 90 dB dans plusieurs sections.	S'assurer que le niveau de bruit est inférieur à 90 dB dans toutes les sections.		1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Aucune ceinture de sécurité n'a été fournie en temps opportun aux ouvriers de la zone d'emballage et de l'entrepôt pour soulever des charges lourdes.	Fournir une ceinture de sécurité aux ouvriers.	Des ceintures de sécurité sont disponibles pour les ouvriers.	1
Mai-22	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Une boîte électrique non couverte à l'arrière de la section de lavage du bâtiment numéro 2.	S'assurer que les équipements électriques sont correctement entretenus.	La Direction a résolu le problème lors de la visite d'évaluation.	1

Mai-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'employeur n'a pas fourni l'EPI approprié à tous les ouvriers.	Fournir des équipements de protection appropriés aux ouvriers.	La Direction a corrigé ces problèmes lors de la visite d'évaluation.	1
Mai-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	La zone de nettoyage des taches ne dispose pas des conditions adéquates pour empêcher l'exposition inutile des ouvriers aux produits chimiques.	S'assurer que le nettoyage des taches est en bon état pour éviter une exposition inutile des ouvriers aux produits chimiques.	La Direction a résolu le problème lors de la visite d'évaluation.	1
Mai-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Plusieurs produits chimiques dangereux ont été trouvés sans fiches de données de sécurité chimiques.	S'assurer que les FS des produits chimiques sont disponibles pour tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.		35
Mai-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les produits chimiques et les substances dangereuses n'étaient pas correctement étiquetés sur le lieu de travail.	Étiqueter toutes les substances dangereuses et chimiques utilisées sur le lieu de travail.		35
Mai-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques n'était pas exact et n'incluait pas le nom de tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Tenir l'inventaire à jour et inclure tous les produits chimiques utilisés.		24
Mai-22	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'usine n'a pas soumis de rapport d'accident lié au travail à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Soumettre les rapports d'accident sur une base mensuelle à l'OFATMA.		1
Mai-22	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Le contrat des travailleurs étrangers ne précise pas les heures de travail et prévoit moins de 15 jours de congé annuel.	Préciser les conditions de travail dans les contrats.	L'usine a mis à jour le contrat des travailleurs étrangers et l'a soumis au siège pour approbation.	1
Mai-22	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	La contribution des ouvriers et des employeurs à l'OFATMA est inexacte car le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans les revenus mensuels de l'ouvrier.		14
Mai-22	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	La contribution des ouvriers et des employeurs à l'ONA est inexacte parce que le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans les revenus mensuels de l'ouvrier.		14

Mai-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le registre des congés de maternité et des congés de maladie et les registres de paie n'incluent pas le paiement de la pause déjeuner. En conséquence, les fiches de paie des ouvriers envoyées à l'OFATMA sont inexactes.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans les revenus mensuels de l'ouvrier.		14
Mai-22	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Le complément de salaire annuel ou la prime n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure la pause déjeuner dans le calcul du congé annuel.		14
Mai-22	Compensation	Congés Payés	Les congés annuels, les congés de maladie et les congés de maternité ne sont pas exacts car le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul des congés annuels, de maladie et de maternité.		14
Mai-22	Compensation	Congés Payés	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	Payer la pause déjeuner.		14
Mai-22	Compensation	Congés Payés	Le registre des congés de maternité et des congés de maladie et les registres de paie n'incluent pas le paiement de la pause déjeuner. En conséquence, les fiches de paie des ouvriers envoyées à l'OFATMA sont inexactes.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans les revenus mensuels de l'ouvrier.		14
Mai-22	Compensation	Congés Payés	Les congés de maladie sont payés au prorata, en fonction de leur durée de service alors que le code du travail stipulait que les ouvriers employés depuis plus d'un an avaient droit à l'intégralité du salaire	Payer l'intégralité du congé de maladie après un an de service.		1
Mai-22	Compensation	Congés Payés	Le paiement du congé annuel n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du congé annuel.		17
Mai-22	Compensation	Rémunération des Heures Supplémentaires	L'employeur n'a pas apporté la preuve que les travailleurs étrangers étaient correctement rémunérés pour les heures supplémentaires effectuées.	Indiquer dans la paie le paiement des heures supplémentaires.	L'usine a mis à jour le contrat des travailleurs étrangers et l'a soumis au siège pour approbation.	1

Mai-22	Travail Forcé	Coercition	Les travailleurs étrangers n'ont pas reçu de copie du contrat avant leur arrivée en Haïti. De plus, les billets d'avion pour leur pays d'origine sont à leur charge s'ils n'ont pas accompli un an d'emploi.	Donner un contrat écrit aux travailleurs étrangers avant qu'ils ne voyagent en Haïti pour remplir leur contrat. Supprimer la clause qui stipule que les travailleurs étrangers doivent rembourser le billet à leur arrivée et que le retour est à leur charge s'ils ne respectent pas les conditions du contrat.	L'usine a mis à jour le contrat des travailleurs étrangers et l'a soumis au siège pour approbation.	1
Mai-22	Travail Forcé	Coercition	Il est interdit aux travailleurs étrangers de quitter le parc même les week-ends et jours fériés.	Supprimer l'interdiction pour les travailleurs étrangers de quitter le parc industriel pendant leur temps libre.	Les travailleurs étrangers peuvent quitter le parc après les heures de travail.	1
<b>Évaluation Mars 2021</b>						
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Systèmes de Gestion de la SST	L'usine n'a pas mis en place de protocole d'épidémie/pandémie approprié lié à la COVID-19.	Mettre à jour le protocole et inclure un groupe de travail COVID-19.	La compagnie a revu et mis à jour la politique COVID-19.	
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	La carte d'évacuation n'est pas précise.	Mettre à jour la carte d'évacuation pour afficher le bon emplacement de la disposition. Fournir un équipement de lutte contre l'incendie adéquat.	De nouvelles cartes d'évacuation ont été imprimées et affichées.	
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Un extincteur manquait l'étiquette d'inspection, un autre manquait dans la zone de stockage de la machine à coudre.	Ensuite, s'assurer que l'équipement est en place et fonctionne.	Tous les extincteurs ont été installés.	
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Aucun détecteur de fumée n'a été installé dans une salle de stockage où des matériaux inflammables tels que des boîtes de dessins animés étaient stockés.	Installer des détecteurs de fumée là où des matériaux inflammables sont stockés.	Les détecteurs de fumée ont été installés dans toutes les zones de stockage.	
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Embaucher du personnel médical supplémentaire.	L'usine a embauché 3 infirmières supplémentaires.	
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	L'analyse de l'eau n'est pas effectuée sur une base mensuelle.	Tenir des registres des résultats des tests d'eau sur une base mensuelle.	La Compagnie recherche une option pour effectuer l'analyse de l'eau sur une base mensuelle.	
Mars-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-Être	Le savon et le papier ne sont pas disponibles dans les toilettes après 13h00 l'après-midi.	S'assurer que le papier est toujours disponible dans les toilettes - Définir qui vérifiera que le papier est disponible (et l'inclure dans le système de contrôles quotidiens-	La compagnie a nommé quelqu'un pour surveiller l'utilisation du papier toilette et du savon. Des affiches sont affichées pour informer les ouvriers.	

Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'employeur n'a pas conservé de fiches de données de sécurité pour tous les produits chimiques dangereux utilisés au travail.	Préparer et afficher la fiche signalétique où des produits chimiques sont utilisés.	Les fiches signalétiques ont été traduites et affichées.	
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les produits chimiques et les substances dangereuses n'étaient pas correctement étiquetés au travail.	S'assurer que toutes les substances dangereuses et chimiques utilisées au sein de l'usine sont correctement étiquetées.	L'usine a développé une procédure de gestion des produits chimiques et tous les produits chimiques sont correctement étiquetés.	
Mars-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des substances dangereuses utilisées dans l'usine est incomplet.	Désigner des personnes responsables de la mise à jour des inventaires des substances dangereuses dans les différents lieux où elles sont stockées ou utilisées.	Les superviseurs des zones chimiques sont chargés de la mise à jour des inventaires des substances dangereuses.	
Mars-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Dialogue, Discipline et Conflits</b>	L'entretien avec les ouvriers a révélé qu'un gestionnaire s'adressait aux ouvriers utilisant un langage abusif et inapproprié.	Offrir des formations supplémentaires aux superviseurs et aux gestionnaires. Effectuer ensuite une auto-évaluation régulière pour vérifier la sensibilisation.	Des formations ont été organisées pour les ouvriers locaux et étrangers. L'enquête et l'évaluation sont maintenant appliquées de façon régulière.	
Mars-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Les employeurs versent aux ouvriers leur supplément de salaire annuel lors de la cessation d'emploi. Cependant, le calcul du salaire de base n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	- Discuter des exigences légales avec le directeur général- Payer la pause déjeuner- Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le supplément de salaire annuel au moment du licenciement	La compagnie est toujours en consultation avec MAST et ADIH pour plus de conseils.	
Mars-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	L'employeur indemnise les ouvriers pour les congés payés annuels non utilisés lors de la cessation d'emploi. Cependant, le calcul du salaire de base n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	- Discuter des exigences légales avec le directeur général - Payer la pause déjeuner - Inclure le paiement de la pause déjeuner dans les congés annuels lors du licenciement	La compagnie est toujours en consultation avec MAST et ADIH pour plus de conseils.	

Mars-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	L'employeur verse le paiement pour la période de préavis applicable. Cependant, le calcul du revenu moyen n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter des exigences légales avec le directeur général</li> <li>- Payer la pause déjeuner</li> <li>- Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du délai de préavis</li> </ul>	La compagnie est toujours en consultation avec MAST et ADIH pour plus de conseils.	
Mars-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'employeur verse aux ouvriers leur complément de salaire. Cependant, le calcul du revenu moyen n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter des exigences légales avec le directeur général</li> <li>- S'assurer que le supplément de salaire des ouvriers inclut le paiement de la pause déjeuner</li> </ul>	La compagnie est toujours en consultation avec MAST et ADIH pour plus de conseils.	
Mars-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'employeur perçoit et pour 3 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie. Cependant, le calcul du salaire de base n'inclut pas le paiement de la pause	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter des exigences légales avec le directeur général</li> <li>- Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution envoyée à l'ONA</li> </ul>	La compagnie est toujours en consultation avec MAST et ADIH pour plus de conseils.	
Mars-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'employeur verse 3 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie. Cependant, le calcul du salaire de base n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter des exigences légales avec le directeur général</li> <li>- Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution envoyée à l'OFATMA</li> </ul>	La compagnie est toujours en consultation avec MAST et ADIH pour plus de conseils.	
Mars-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'employeur perçoit et pour 6 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'ONA. Cependant, le calcul du salaire de base n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter des exigences légales avec le directeur général</li> <li>- Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution envoyée à l'ONA</li> </ul>	La compagnie est toujours en consultation avec MAST et ADIH pour plus de conseils.	
Mars-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	L'employeur verse 6 pour cent du salaire de base des ouvriers à l'ONA. Cependant, le calcul du salaire de base n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter des exigences légales avec le directeur général</li> <li>- Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution envoyée à l'ONA</li> </ul>	La compagnie est toujours en consultation avec MAST et ADIH pour plus de conseils.	
Mars-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Les ouvriers ont droit à 1 heure de pause déjeuner et celle-ci n'est pas indemnisée dans la masse salariale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter des exigences légales avec le directeur général</li> <li>- Payer la pause déjeuner</li> </ul>	La compagnie est toujours en consultation avec MAST et ADIH pour plus de conseils.	

269

Mars-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	L'employeur paie les 15 jours de congés annuels. Cependant, le calcul du salaire moyen n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Discuter des exigences légales avec le directeur général</li><li>- Payer la pause déjeuner</li><li>- Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le paiement des congés annuels</li></ul>	La compagnie est toujours en consultation avec MAST et ADIH pour plus de conseils.
---------	---------------------	---------------------	---	---	--



**Usine:** Sewing International S.A.  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 1,368  
**Date d'enregistrement:** oct.-09  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** août-19 sept.-21

#### Services de Consultation et de Formation

31-mai-22	Formation	Education financière virtuelle.
13-mai-22	Réunion virtuelle du Comité Bipartite	Réunion d'auto-évaluation et plan d'action.
4-mai-22	Formation	Formation virtuelle du Comité Bipartite.
3-mai-22	Formation	Formation virtuelle du Comité Bipartite.
28-avr.-22	Formation	Événement virtuel de SST.
18-mars-22	Formation	Séance virtuelle de sensibilisation et de prévention du harcèlement sexuel pour les cadres intermédiaires.
11-mars-22	Formation	Séance virtuelle de sensibilisation et de prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs.
10-mars-22	Formation	Séance virtuelle de sensibilisation et de prévention du harcèlement sexuel pour les ouvriers.
2-mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec le comité de SST pour valider les problèmes en attente dans le portail de Better Work et discuter des besoins de formation. Visite virtuelle de la SST : préparation aux situations d'urgence, gestion des produits chimiques et entretien avec les représentants des ouvriers.
28-janv.-22	Réunion de consultation	Réunion virtuelle avec l'équipe de conformité pour examiner le plan d'amélioration. Séance de coaching sur les objectifs et les cibles en matière de SST. Suivi des paiements des congés de maladie.
24-Nov-21	Réunion de Consultation	Réunion virtuelle avec l'équipe de conformité pour examiner et mettre à jour le plan d'amélioration, fournir des conseils sur les procédures des RH.
23-nov.-21	Réunion de consultation	Conseil virtuel pour mettre à jour le calcul de la sécurité sociale pour le salaire de base, l'avancement de la procédure COVID 19 et le suivi du statut du comité bipartite.
10-juil.-21	Formation virtuelle	Prévenir et lutter contre le harcèlement et les abus sexuels.
1-Jul-21	Formation	Formation virtuelle sur la préparation aux situations d'urgence.
1-Jul-21	Réunion de Consultation	Rencontre virtuelle avec l'équipe de conformité pour revoir le plan d'amélioration. Suivi de la procédure d'enquête sur les accidents, procédure d'évaluation des risques. Vérifier l'auto-évaluation de la SST et l'accident du travail de l'OFATMA.
07-mai-21	Formation	(en présentielle) Coopération et communication
7-May-21	Training	Workplace Cooperation & Communication.
06-mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel (Virtuelle)
6-May-21	Training	Virtual Sexual Harassment Awareness and Prevention.
05-mai-21	Formation	Formation Virtuelle Préparation aux Urgences Covid-19 (Virtuelle).
5-May-21	Training	Virtual training Covid-19 Emergency Preparedness.

<b>ÉVALUATION</b>	<b>CATÉGORIE DE CONFORMITÉ</b>	<b>POINT DE CONFORMITÉ</b>	<b>DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ</b>	<b>PRIORITÉS D'AMÉLIORATION</b>	<b>EFFORTS DE RÉMÉDIATION</b>	<b>MOIS</b>
-------------------	--------------------------------	----------------------------	----------------------------------	---------------------------------	-------------------------------	-------------

Évaluation Septembre 2021						
Sept.-21	Durée du travail	Heures Régulières	L'employeur ne tient pas de registre du temps de travail reflétant les heures effectivement travaillées.	S'assurer que les relevés de temps de travail sont exacts.		38
Sept.-21	Durée du travail	Heures Régulières	Une ouvrière n'a pas bénéficié automatiquement de pauses d'allaitement après son retour de congé de maternité.	Élaborer une procédure pour le personnel des RH lorsque l'ouvrière revient d'un congé de maternité.		38
Sept.-21	Durée du travail	Heures Régulières	Les horaires normaux de travail sont de 7h à 16h (dont 1h de pause journalière), 6 jours par semaine, ce qui équivaut à 9h de travail par jour et 54h par semaine.	Réviser le règlement intérieur et s'assurer que les horaires réguliers ne dépassent pas 48 heures par semaine.		8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Le nombre total d'ouvriers formés à la lutte contre les incendies représente moins de 10 % de la main-d'œuvre.	Inclure la formation à la lutte contre l'incendie dans le plan de formation. Veiller à ce qu'au moins 10 % de la main-d'œuvre soit formée.	Plus de 10 % de la main-d'œuvre a été formée. L'usine dispose d'un plan de formation interne et d'un système	8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Le dernier exercice incendie a eu lieu le 22 juin 2021, et celui d'avant le 30 août 2020.	Mener au moins un exercice d'urgence tous les 6 mois, y compris l'évacuation complète de la main-d'œuvre. Insérer les exercices dans le plan annuel de formation SST.	L'usine a prévu trois exercices de simulation d'incendie par année et a mené deux exercices d'incendie cette année.	8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Les allées étaient obstruées dans les deux bâtiments de l'usine pendant les heures de travail.	Offrir une formation supplémentaire aux superviseurs et aux ouvriers. Prévoir un espace supplémentaire pour le stockage des marchandises.		8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Les voies d'évacuation dans les deux étages de l'usine ne sont pas clairement indiquées.	Peindre des flèches d'évacuation et des lignes jaunes sur le sol pour indiquer la sortie de secours.		53
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	L'entrepôt de tissus ne dispose pas d'équipements anti-incendie adéquats.	Installer un équipement de lutte contre l'incendie adéquat dans cette zone.	La Direction a installé un équipement de lutte contre l'incendie adéquat dans cette zone et a formé les	53
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Le magasin de tissus ne dispose pas de systèmes de détection et d'alarme incendie.	Installer un détecteur de fumée dans cette zone. Fournir une formation supplémentaire sur les risques électriques.	La Direction a installé des détecteurs de fumée dans cette zone et a formé les ouvriers sur les dangers	8

Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Le nombre total d'ouvriers formés aux premiers secours représente moins de 10 % de la main-d'œuvre D33:D44.	Inclure la formation aux premiers soins dans le plan de formation. Veiller à ce qu'au moins 10 % de la main-d'œuvre soit formée aux premiers secours.	Plus de 10 % de la main-d'œuvre a été formée. L'usine dispose d'un plan de formation interne et d'un système de suivi de la	8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine est en conformité avec le code du travail concernant les prestations médicales. Cependant, le nombre d'infirmières est insuffisant.	Embaucher du personnel médical supplémentaire pour avoir au moins 7 infirmières pour l'effectif actuel.		76
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les contrôles médicaux annuels des ouvriers ne sont pas conformes aux exigences légales.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Payer la carte de santé.	L'équipe de conformité a discuté des exigences légales avec le Directeur Général. L'usine a payé les CDS.	8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Les contrôles de santé pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail ne sont pas conformes aux exigences légales.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Élaborer un plan de bilan de santé pour les ouvriers exposés à des risques liés au travail.	L'usine a payé la carte santé. La Direction a un plan pour que les ouvriers exposés aux dangers liés au travail	8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine n'a pas payé le CDS. En conséquence, l'OFATMA n'a fourni aucun contrôle médical aux ouvriers lors de leur embauche et les ouvriers n'ont pas reçu de carte de santé.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Payer les cartes de santé.	L'usine a payé les CDS et a envoyé une demande à l'OFATMA pour assurer les contrôles médicaux.	8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	Nombre insuffisant de toilettes.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Augmenter le nombre de toilettes pour avoir au moins une toilette pour 25 hommes et une toilette pour 15 femmes.		85
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau de lumière est insuffisant dans les sections de couture, d'emballage et de coupe.	Augmenter le niveau de lumière pour atteindre 300 lux dans la section de pressage, 500 lux dans la couture, la coupe, l'emballage. 750 lux en coupe, section Inspection. Ajouter cet aspect dans les vérifications quotidiennes et hebdomadaires.		85
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	La température du lieu de travail dépasse 30°C dans la section de coupe.	Augmenter la ventilation avec des ventilateurs supplémentaires. Effectuer des mesures régulières de la température et comparer avec la valeur seuil.		69

Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Aucune ceinture de soutien n'a été fournie aux travailleurs effectuant des travaux de levage lourds.	Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires conformément à la réglementation sur les EPI.		35
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le complément de salaire annuel ou le boni n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le complément de salaire annuel.		8
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	Les cotisations des travailleurs à l'OFATMA sont tardives et n'incluent pas le paiement de la pause déjeuner.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Inclure la pause déjeuner dans la contribution de l'ouvrier à l'OFATMA. S'assurer que les paiements sont effectués dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		69
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie est en retard.	Inclure la pause déjeuner dans la contribution de l'employeur à l'OFATMA. S'assurer que le paiement est effectué dans les 10 premiers jours ouvrables du mois		69
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'OFATMA pour l'assurance contre les accidents du travail est en retard.	Inclure la pause déjeuner dans la contribution envoyée à l'OFATMA. Payer les cartes de santé.	L'usine a effectué un premier paiement pour l'exercice 2021-2022, qui comprend les cartes santé.	8
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	L'employeur n'a pas collecté et transmis à temps les cotisations des ouvriers à l'ONA et la pause déjeuner n'est pas indemnisée.	Payer la pause déjeuner et transmettre la contribution de l'ouvrier à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		69
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La cotisation patronale à l'ONA est en retard et n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et transmettre la cotisation patronale à l'ONA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.		69
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Congés Payés</b>	L'usine n'a pas payé correctement les congés annuels, les congés maladie, les congés de maternité et la pause journalière car la pause déjeuner n'est pas rémunérée.	Rémunérer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés de maladie, de maternité et des congés annuels.		8

Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Congés Payés</b>	Les pauses déjeuner ne sont pas compensées dans la masse salariale.	Payer la pause déjeuner.		8
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Congés Payés</b>	Les ouvrières éligibles reçoivent 12 semaines de congé de maternité de l'OFATMA. Cependant, le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans la déclaration envoyée à l'OFATMA.		8
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Congés Payés</b>	L'usine n'a pas payé certains ouvriers pour leurs congés de maladie parce que la direction a perdu le certificat de congé de maladie des ouvriers.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés de maladie.	Tous les ouvriers ont reçu le paiement de congé de maladie.	8
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Congés Payés</b>	Le paiement du congé annuel n'est pas calculé sur le salaire journalier moyen de l'ouvrier.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen, lors du paiement du congé annuel.		8
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Salaire minimum/salaire à la pièce</b>	Les ouvriers ne reçoivent pas le salaire minimum les jours où ils sont renvoyés chez eux plus tôt parce qu'ils n'ont pas bien progressé dans la production.	Réviser et mettre à jour le règlement intérieur.	Les ouvriers ont reçu le salaire minimum, conformément aux règlements internes de l'usine approuvés par le MAST.	8
<b>Évaluation Octobre 2020 - Aout 2019</b>						
Oct-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Système de Gestion de la SST</b>	L'usine ne tient pas de registre des formations dispensées pour la prévention du COVID-19.	Provide documentation of any training during induction, and refresher provided to management and/or workers on COVID-19 prevention.		
Oct-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Système de Gestion de la SST</b>	L'usine ne tient pas de registre pour les personnes ayant une température corporelle supérieure à 38 C.	Keep a registry for all persons who present a temperature of 38C and above.		
Oct-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Système de Gestion de la SST</b>	L'usine ne dispose pas d'une liste de contrôle appropriée pour surveiller les procédures de nettoyage et de désinfection.	Elaborate checklist to better monitors the cleaning and disinfection procedures in place.		

Aug-19	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine ne tient pas de registre des formations susceptibles pour la prévention du COVID-19.	Fournir la documentation de toute formation lors du recrutement, remise à niveau fournie à la direction et/ou aux ouvriers sur la prévention de COVID-19.		
Aug-19	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine ne tient pas de registre pour les personnes dont la température corporelle est supérieure à 38 °C.	Tenir un registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.		
Aug-19	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine ne dispose pas de liste de contrôle approprié pour surveiller les procédures de nettoyage et de désinfection.	Liste de contrôle élaborée pour mieux surveiller les procédures de nettoyage et de désinfection en place.		
Aug-19	Compensation	Salaires des Heures Supplémentaires	Les heures supplémentaires effectuées après 16 heures sans accord préalable ne sont pas rémunérées.	S'assurer que la direction soit claire et transparente en ce qui concerne les conditions d'heures supplémentaires et afficher les heures supplémentaires volontaires dans l'usine.	La direction publie et applique activement les heures supplémentaires autorisées.	
Aug-19	Compensation	Information sur les Salaires, Utilisation et Déduction	Les heures supplémentaires effectuées sans autorisation préalable ne sont pas enregistrées et rémunérées correctement.	Rémunérer toutes les heures supplémentaires travaillées avec une prime de 50 %.	Les heures supplémentaires sont payées selon le code du travail.	
Aug-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Mauvais calcul de la contribution de l'employeur à l'ONA.	Calculer la contribution des employeurs à l'ONA sur le salaire de base des ouvriers et assurer le paiement à temps.	Accord sur le plan de paiement conclu avec l'ONA.	
Aug-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Mauvais calcul de la contribution des ouvriers à l'ONA.	Payer la part des cotisations des ouvriers à l'ONA sur le salaire de base et assurer le paiement à temps.	Accord sur le plan de paiement conclu avec l'ONA.	
Aug-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Salaires inexacts signalés à l'OFATMA et retards de paiement.	Rapporter des salaires précis et respecter les délais de paiement avec l'OFATMA.	Accord de plan de paiement conclu avec l'OFATMA.	

Aug-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	Paiement inexact de la déduction de l'ouvrier envoyée à l'OFATMA.	S'assurer que le montant correct des retenues sur le salaire de base est finalement transféré à l'OFATMA pour paiement. Enquêter sur les divergences pour éviter de futures récurrences.	Accord de plan de paiement conclu avec l'OFATMA.	
Aug-19	Santé et Sécurité au Travail	Protection des Ouvriers	ouvriers sous-traités utilisant des équipements mécaniques sans équipement de protection individuelle approprié.	S'assurer que tous les équipements de protection individuelle appropriés sont disponibles avant l'exécution d'une tâche donnée, par des ouvriers	L'usine a acheté et distribué des EPI à tous les ouvriers.	
Aug-19	Contrat et Ressources Humaines	Dialogue, Discipline et Conflits	Violence verbale proférée par un superviseur général.	Fournir une formation au superviseur général. Surveiller le comportement pour un éventuel avertissement écrit sur les récurrences futures.	La direction a retiré le superviseur général de l'équipe de communication.	
Aug-19	Santé et Sécurité au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les conteneurs chimiques ne sont pas étiquetés.	Étiqueter tous les contenants utilisés au sein de l'usine.	Les contenants ont été étiquetés et un système de surveillance est assuré par l'équipe de	
Aug-19	Santé et Sécurité au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	La fiche signalétique n'était pas disponible pour certains produits dans l'atelier de mécanique.	Maintenir et afficher la fiche de sécurité pour tous les produits chimiques utilisés.	L'employeur a pris des mesures immédiates pour afficher la fiche de sécurité manquante.	
Aug-19	Santé et Sécurité au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Aucune preuve de mesures prises par la direction pour contrôler et surveiller l'exposition des ouvriers aux produits chimiques.	Prendre les mesures appropriées pour isoler l'utilisation du souffleur afin de minimiser l'exposition des ouvriers aux alentours.		
Aug-19	Santé et Sécurité au Travail	Protection des Ouvriers	Masques inadéquats fournis aux ouvriers utilisant des Produits Chimiques et Substances Dangereuses.	Fournir des masques appropriés aux ouvriers dans la zone de nettoyage des taches.	Des masques ont été distribués.	
Aug-19	Santé et Sécurité au Travail	Protection des Ouvriers	Plusieurs ouvriers utilisant des chaises sans dossier.	S'assurer que des chaises avec des dossiers adéquats sont utilisées en fonction de l'opération en cours.	L'usine a enlevé les chaises sans dossier et a fourni des chaises avec un dossier approprié à tous les ouvriers.	
Aug-19	Santé et Sécurité au Travail	Environnement de Travail	La température au-dessus de BW recommandée 30 C.	Utiliser des ventilateurs d'extraction électriques ou un système de refroidissement. Surveiller régulièrement la température au sein de l'usine.	L'usine a acheté des ventilateurs supplémentaires pour diminuer la température.	

Aug-19	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Les niveaux de bruit sont inacceptables sur le lieu de travail.	Fournir des casques antibruit aux ouvriers de cette section si le bruit ne peut pas être contrôlé en dessous de 90DB. Effectuer aléatoirement des prises mesures du niveau de bruit.	Des bouche-oreilles ont été fournis.	
Aug-19	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau d'éclairage sur le lieu de travail est inacceptable.	Considerer le remplacement des ampoules selon les recommandations des fabricants, positionner les postes de manière à Augmenter le nombre de toilettes.		
Aug-19	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Installations Collectives</b>	Toilettes insuffisantes pour les hommes et les femmes.	Explorer des mesures pour fournir suffisamment d'espace pour tous les ouvriers.		
Aug-19	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Personnel médical en nombre insuffisant.	Augmenter le nombre du personnel médical comme l'exige le code du travail.		
Aug-19	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Gants en latex trouvés périmés dans les boîtes de premiers soins.	Effectuer un suivi hebdomadaire des trousse de premiers soins. Retirer et remplacer tous les produits périmés.	Les trousse sont surveillées de manière consistante par les équipes de conformité au moins 3 fois par semaine.	
Aug-19	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Alarme incendie obstruée.	Effectuer une visite aléatoire de la SST pour s'assurer qu'il n'y a aucune obstruction du système d'équipement de lutte contre l'incendie	Aucune obstruction de l'alarme incendie lors des récentes visites consultatives.	
Aug-19	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les voies d'évacuation étaient obstruées par des boîtes de tissus dans l'entrepôt.	Attribuer des tâches de surveillance au niveau des superviseurs pour s'assurer que les issues de secours ne sont pas obstruées.	Aucune obstruction des voies d'évacuation lors des visites récentes.	
Aug-19	<b>Santé et Sécurité au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les évaluateurs ont remarqué des lampes électriques rechargeables enveloppées d'un bracelet en tissu.	S'assurer que les appareils électriques ne sont pas emballés avec des matériaux inflammables.	Garanti par l'usine grâce à la surveillance de l'équipe de conformité.	

Aug-19	<b>Temps de Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les pauses d'allaitement ne sont pas accordées aux femmes pendant les heures normales de travail.	Permettre aux femmes qui allaitent de prendre leur pause pendant les heures normales de travail.	Les pauses sont accordées et appliquées par l'usine.	
Aug-19	<b>Temps de Travail</b>	<b>Congé</b>	Congé annuel insuffisant accordé aux ouvriers.	S'assurer que les ouvriers bénéficient de 15 jours de congé annuel comme cela est requis.	L'usine donne 15 jours de congé annuel à tous les ouvriers.	
Aug-19	<b>Compensation</b>	<b>Salaires des Heures Supplémentaires</b>	Registres de présence inexacts.	S'assurer que les ouvriers enregistrent avec précision leur temps de travail. Afficher le maximum d'heures supplémentaires autorisé par la direction.	Le temps des ouvriers est enregistré avec précision grâce au nouveau système de suivi des présences.	

## 279 BETTER WORK HAITI - 23ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** Valdor Apparel Mfg S.A.  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 827  
**Date d'enregistrement:** oct.-14  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** nov.-19                      avr.-21

### Services de Consultation et de Formation

Dec.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Résumé de la Consultation Rencontre avec la Direction - Discuter des preuves de progrès sur le plan d'amélioration et le suivi de la documentation. - Rapport d'étape finalisé 1 - Visite de l'usine - Mise à jour du plan d'amélioration.
Oct.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Résumé de l'avis - Rencontre avec le comité bipartite pour discuter des conditions de fonctionnement de l'usine. - Rencontrer la direction pour assurer le suivi du rapport d'avancement et examiner le plan d'amélioration et suivre la situation actuelle de l'usine.
Août-21	Formation	Virtuelle sur le VIH/SIDA
Juin-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Résumé de l'avis Rencontre avec le comité bipartite pour : - Discuter de la manière d'améliorer le dialogue social et le mécanisme de réclamation sur le lieu de travail. Rencontre avec la direction de l'usine pour : - Examiner le plan d'amélioration et effectuer une visite de l'usine entre BW, la conformité et le MAST.
Mai-21	Service conseille virtuelle	Rencontre avec le comité bipartite pour discuter du nouveau plan d'amélioration, des causes profondes et des actions correctives nécessaires et suivi du plan de Formation. Rencontre avec la direction pour faire le suivi des questions de rémunération. Enfin, une visite d'usine pour valider les efforts de remédiation effectués par l'usine.
Mai-21	Formation	Séminaire d'apprentissage sur le système de gestion des produits chimiques (Virtuel)
Mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel pour les cadres intermédiaires (Virtuelle).
Mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel pour les superviseurs (Virtuelle).
Mai-21	Formation	Coopération & Communication
Mai-21	Formation	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel (Virtuelle).
Avr.-21	Formation Virtuelle	Sécurité et santé au travail (SST)
Mars-21	Formation	Séminaire de l'industrie sur les conventions 87 et 98 de l'OIT (Virtuel).
Mars-21	Formation	Webinaire sur la gestion des ressources humaines (GRH) COVID-19 - Français
Mars-21	Service conseille virtuelle	Rencontre avec la direction de l'usine pour me présenter en tant que nouveau conseiller. Rencontre avec le comité bipartite pour revoir le plan d'amélioration. Rencontre avec tous les syndicats où ils discutent du changement de conseil d'administration. Effectuer la revue des documents avec la direction. Enfin, une visite d'usine pour examiner les problèmes de SST.

Nov.-20	Formation Virtuelle	Transition socialement responsable
Nov.-20	Formation Virtuelle	Formation de préparation aux Urgences COVID-19
Nov.-20	Formation Virtuelle	Sécurité et santé au travail (SST)
Oct-20	Formation virtuelle	Formation COVID-19 pour les médecins et les infirmières dans les usines
Oct-20	Formation virtuelle	Transition socialement responsable virtuelle
Oct-20	Formation virtuelle	Hygiène virtuelle et prévention contre le Covid-19
Oct-20	Formation virtuelle	Formation virtuelle Préparation aux situations d'urgence Covid-19
Oct-20	Formation virtuelle	Sensibilisation et prévention du harcèlement sexuel virtuel

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Evaluation Avril 2021</b>						
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Préparation aux urgences	Allées obstruées dans la zone d'emballage, de couture et de coupe. De plus, une porte de sortie de secours était verrouillée.	S'assurer que les routes ne sont pas obstruées et garder toutes les portes de sortie ouvertes pendant les heures de travail.	L'usine a rectifié le problème des allées bloquées le lendemain de l'expertise. Cependant, la porte de sortie de secours verrouillée est toujours un problème.	37
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Préparation aux urgences	Un extincteur manquait dans la section d'emballage.	Fournir un équipement de lutte adéquat contre l'incendie et s'assurer que l'entretien régulier est effectué.	1. Maintenant, tous les extincteurs sont en place  2. La maintenance est effectuée en interne ainsi que par des tiers	37
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Services de Santé et Premiers Soins	Trois boîtes de premiers soins manquaient d'équipements	Bien équiper toutes les boîtes de premier soins	1. Toutes les boîtes de premier soins sont bien équipées de façon permanente et un contrôle régulier est en place	37
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Installations de Bien-Être	Le réfectoire n'a pas la capacité d'accueillir tous les ouvriers et la distanciation sociale n'est pas respectée.	S'assurer qu'une aire de restauration adéquate est disponible et que la distance de 1,5 mètre est respectée.	Chaque jour, nous respectons le SOP COVID-19 ici, chaque employé et chaque visiteur sont scannés pour la température avant de pouvoir entrer dans l'installation, puis après que tous les employés aient été scannés à nouveau pour la température dans l'atelier de couture, les enregistrements sont conservés jusqu'à date	14

Avril-21	Sécurité et santé au travail	Installations de Bien-Être	Certains des résultats d'analyse de l'eau ont révélé la présence de bactéries.	Demander des informations au fournisseur sur les spécifications et fournir de l'eau propre.	L'inspection du fournisseur a été effectuée et la preuve du rapport d'inspection du fournisseur est partagée avec le conseiller.	14
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Installations de Bien-Être	Nombre insuffisant de toilettes.	Augmenter le nombre de toilettes.		14
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Environnement de Travail	Les niveaux de luminosité étaient inappropriés dans toutes les sections de travail.	S'assurer que l'éclairage est adéquat et adapté aux besoins des ouvriers.		14
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Environnement de Travail	Les niveaux de température au sein de l'usine sont inacceptables	Surveiller le niveau de température et le maintenir en dessous de 30°C à l'intérieur de l'usine.		43
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Protection des ouvriers	La distanciation sociale n'est pas respectée à l'étage et au coin repas.	S'assurer que la distante d'1,5 mètre soit respecté sur l'aire de production et dans la salle à manger.		14
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Protection des ouvriers	Il manquait le couvercle isolant à la borne de la batterie dans la salle du générateur.	Installer un couvercle isolant et former les ouvriers sur les risques électriques.	Une couverture isolante a été installée sur les bornes de la batterie et la formation a été faite pour l'opérateur de la salle des générateurs.	14
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	La station de lavage des yeux dans l'entrepôt de produits chimiques ne fonctionnait pas	S'assurer que la station de lavage oculaire dans l'entrepôt de produits chimiques fonctionne correctement		14
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Les substances chimiques et dangereuses ne sont pas correctement étiquetées.	Étiqueter tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés au travail.		43
Avril-21	Sécurité et santé au travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	L'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses n'est pas mis à jour.	Mettre à jour l'inventaire des produits chimiques et des substances dangereuses au sein de l'usine.	L'usine met à jour son inventaire des produits chimiques et substances dangereuses utilisés au sein de l'usine.	43

Avril-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	L'usine n'a pas de règlement intérieur de travail approuvé par le Ministère du Travail.	Soumettre les règles de travail internes au Ministère pour autorisation appropriée.	Le règlement intérieur de l'usine est mis à jour et déjà envoyé au Ministère du Travail pour approbation.	14
Avril-21	<b>Sécurité et santé au travail</b>	<b>Sécurité sociale et autres avantages</b>	le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus dans le calcul du supplément de salaire annuel ou de la prime.	Payer la pause déjeuner et inclure le paiement dans le calcul du supplément de salaire annuel ou du bonus.		14
Avril-21	<b>Dédomagement</b>	<b>Sécurité sociale et autres avantages</b>	L'usine collecte de manière inexacte la contribution des ouvriers à l'OFATMA.	Veiller à ce que 3 pour cent du salaire de base des ouvriers soient collectés et transmis à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé.		43
Avril-21	<b>Dédomagement</b>	<b>Sécurité sociale et autres avantages</b>	L'usine calcule de manière inexacte la contribution des ouvriers à l'OFATMA.	Soumettre les paiements de l'OFATMA à temps, dans les 10 premiers jours ouvrables de chaque mois pour le mois précédent et calculer ce montant en fonction du salaire de base des ouvriers.		43
Avril-21	<b>Dédomagement</b>	<b>Sécurité sociale et autres avantages</b>	L'usine collecte de manière inexacte la contribution des ouvriers à l'ONA.	Veiller à ce que 6 pour cent du salaire de base des ouvriers soient collectés et transmis à l'ONA.		43
Avril-21	<b>Dédomagement</b>	<b>Sécurité sociale et autres avantages</b>	L'usine calcule de manière inexacte la contribution des ouvriers à l'ONA.	Soumettre les paiements ONA à temps, dans les 10 premiers jours ouvrables de chaque mois pour le mois précédent et calculer ce montant en fonction des salaires de base des ouvriers.		43
Avril-21	<b>Dédomagement</b>	<b>Congés payés</b>	Le paiement des congés annuels, des congés de maladie et des congés de maternité ne sont pas calculés sur le salaire moyen journalier et le paiement de la pause déjeuner n'est pas inclus.	Payer les congés annuels, les congés de maladie et les congés de maternité sur le salaire moyen journalier et inclure la pause déjeuner dans le calcul		14
Avril-21	<b>Dédomagement</b>	<b>Congés payés</b>	La pause déjeuner n'est pas dédomagée lors de la paie	S'assurer que la pause journalière est correctement payée à tous les ouvriers.		14

Avril-21	Dédomagement	Congés payés	Paiement inexact du congé de maternité.	S'assurer que les ouvrières ont reçu le montant correct des paiements de congé de maternité.		14
Avril-21	Dédomagement	Congés payés	Paiements de congés de maladie inexacts.	S'assurer que les ouvriers sont correctement indemnisés pour les congés de maladie.		22
Avril-21	Dédomagement	Congés payés	Paiements de congés annuels inexacts.	Calculer le congé annuel sur le salaire journalier moyen de l'ouvrier.		14
Avril-21	Travail des enfants	Documentation et protection des jeunes ouvriers	Un dossier d'emploi manquait, la pièce d'identité délivrée par le gouvernement indiquait que l'ouvrier avait dépassé l'âge minimum requis.	Confirmer l'identification émise par le gouvernement au début du processus de recrutement.	Tous les fichiers personnels des employés sont mis à jour et en place et une vérification aléatoire mensuelle est lancée.	14
<b>Evaluation Octobre 2020 - Novembre 2019</b>						
Oct-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine a mis en place un système pour nettoyer et désinfecter le lieu de travail. Cependant, il ne dispose pas d'une liste de contrôle appropriée pour surveiller le système.	Élaborez et tenez à jour une liste de contrôle pour surveiller le nettoyage et la désinfection de l'usine.	Tous les produits chimiques sont stockés séparément, étiquetés, identifiés et ajoutés à la liste de contrôle pour surveiller le système.	
Oct-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine a COVID-19 avec la plupart des éléments requis. Cependant, il n'inclut pas la procédure de prise en charge des cas suspects (salle d'isolement ; EPI ; poste de lavage des mains ; gants, couvre-chaussures jetables ; blouse et bonnet d'isolement)	Élaborer par écrit la procédure de traitement des cas suspects à l'intérieur de l'usine.		
Oct-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	Vérifiez la température corporelle de tous les travailleurs et visiteurs à leur entrée, mais ne tenez pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38 °C et plus	Partager le registre avec le conseiller de BWH	Chaque jour, nous suivons la SOP COVID-19 ici, chaque employé et visiteur est scanné pour la température avant l'entrée dans l'installation, puis après que tous les employés sont re-scannés pour la température dans l'atelier de couture et les enregistrements sont conservés jusqu'à la date.	

Nov-19	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de liste de contrôle appropriée pour surveiller le système.	Tous les articles chimiques doivent être étiquetés et doivent être ajoutés à la liste de contrôle	Tous les produits chimiques sont stockés séparément, étiquetés, identifiés et ajoutés dans la liste de contrôle pour surveiller le système.	
Nov-19	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine n'a pas de protocole a COVID-19 approprié avec tous les éléments requis.	Élaborer une procédure de conforme pour l'usine.		
Nov-19	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine ne tient pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38 °C et plus.	Partager le registre avec le conseiller de BWH	Chaque jour, nous respectons le SOP COVID-19 ici, chaque employé et chaque visiteur sont scannés pour la température avant de pouvoir entrer dans l'installation, puis après que tous les employés aient été scannés à nouveau pour la température dans l'atelier de couture, les enregistrements sont conservés jusqu'à date.	
Nov-19	Compensation	Congés Payés	Paiements de congés de maladie inexacts.	Identifier les ouvriers et fournir le paiement intégral d'ici la fin du troisième trimestre	Le paiement des congés de maladie pour les employés qui n'avaient pas reçu l'intégralité des paiements est maintenant payé et complété par leur signature reçue, il s'agissait de 37 employés qui figuraient sur la liste en attente - une preuve documentée est disponible dans l'établissement.	
Nov-19	Compensation	Information sur les Salaires, Utilisation et Déduction	Les ajustements de salaire ne sont pas automatiquement enregistrés dans le système de paie.	Besoin d'éduquer les employés	Maintenant, l'usine a remplacé tous les tuyaux d'arrosage qui sont endommagés et maintenant un entretien régulier est maintenu.  Une éducation appropriée est donnée à tous les employés qui travaillent avec le repassage.	

Nov-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine calcule les cotisations de l'employeur à l'ONA sur la base du salaire minimum au lieu du salaire de base.	1. S'assurer que les portes des sorties de secours restent ouvertes pendant les heures de travail	Maintenant, toutes les portes de sortie sont ouvertes et les sécurités sont en place à temps plein et sensibilisées à l'importance de l'ouverture de la porte.
Nov-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine calcule les cotisations des ouvriers à l'ONA sur la base du salaire minimum au lieu du salaire de base.	1. Effectuer une surveillance quotidienne et/ou hebdomadaire en s'assurant de n'obstruer aucune zone de pression ni de dégagement	1. Maintenant, l'usine dispose d'extincteurs de recharge supplémentaires (remplacement immédiat lorsqu'il est sous-chargé ou surchargé) et a formé les responsables de la section à ne pas obstruer les extincteurs et son importance en cas d'urgence.
Nov-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine calcule la contribution de l'employeur à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA sur la base du salaire minimum au lieu du salaire de base.	1. S'assurer que toutes les boîtes de premiers soins contiennent tous les produits nécessaires ; y compris, mais sans s'y limiter : Ciseaux Alcool Tampon à gaz, Antibiotique.	Tout les matériels de premiers soins sont à leur place et tous les deux jours, les infirmières sont surveillées et remplissent les articles médicaux manquants et le rapport est maintenu une fois par semaine.
Nov-19	Compensation	Sécurité Sociale et Autres Avantages	L'usine calcule les cotisations des ouvriers à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA sur la base du salaire minimum au lieu du salaire de base.	Se conformer au Code du travail haïtien, s'assurer qu'une usine de cette taille dispose d'un service médical permanent sur place, avec au moins 6 infirmières et 3 visites médicales par semaine.	
Nov-19	Contrat et Ressources Humaines	Licenciement	L'employeur n'a pas notifié au ministère du Travail le licenciement de l'employé comme l'exige l'article 42 du code du travail.	1. Payer les cartes médicales OFATMA. 2. Assurer le suivi avec l'OFATMA pour effectuer les contrôles médicaux.	1. Les paiements sont effectués régulièrement. 2. Pour le bilan de santé général de tous les employés Nous avons envoyé une lettre de demande à l'OFATMA, il n'y a pas de réponse de l'OFATMA.

Nov-19	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Inventaire chimique incomplet.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Payer les cartes médicales OFATMA.</li> <li>2. Assurer le suivi avec l'OFATMA pour effectuer des examens médicaux dans les 90 jours suivant l'embauche.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le paiement est effectué régulièrement.</li> <li>2. Une lettre de demande envoyée à l'OFATMA pour effectuer un bilan de santé général à tous les employés.</li> </ol>	
Nov-19	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Contenants non étiquetés de substances chimiques et dangereuses trouvés sur le lieu de travail.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Effectuer un suivi quotidien et hebdomadaire par le comité SST.</li> <li>2. Signaler chaque cas de NC au responsable de la conformité.</li> <li>3. Suivi d'un approvisionnement en savon adéquat autant que nécessaire.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le comité SST est actif et maintenant tous les articles de toilette sont en place.</li> <li>2. L'un des membres du comité de SST est un superviseur de l'entretien ménager, donc immédiatement que les savons et le liquide finissent, ils sont immédiatement remplacés et maintenant plus de problème.</li> <li>3. L'usine a toujours un stock supplémentaire pour éviter le manque de matériel d'entretien ménager.</li> </ol>	
Nov-19	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Aucune fiche signalétique n'était disponible pour certains produits chimiques.	Avoir 11 toilettes fonctionnelles pour hommes et 51 toilettes fonctionnelles pour femmes		
Nov-19	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Niveau de températures inacceptable sur le lieu de travail.			
Nov-19	Sécurité et Santé au Travail	Installations Collectives	Les évaluateurs n'ont pas trouvé de savon dans les toilettes des hommes.			
Nov-19	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	L'usine ne fournit pas de contrôles de santé gratuits aux ouvriers dans les trois premiers mois suivant leur embauche.	S'assurer que les fiches signalétiques sont disponibles pour les produits chimiques tels que le WD-40, la graisse à usage général, la peinture en aérosol, le détergent à lessive, l'huile et la brume de pulvérisation 2000.	Oui, la fiche de sécurité est disponible pour tous les produits chimiques utilisés à l'intérieur de l'usine.	

Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine ne fournit pas de contrôles de santé annuels gratuits aux ouvriers.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Effectuer un suivi quotidien et/ou hebdomadaire</li> <li>2. Former le personnel sur l'importance d'utiliser des contenants correctement étiquetés</li> <li>3. Fournir des contenants standard étiquetés pour l'utilisation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La surveillance quotidienne a démarrée (contrôlée par l'assistant de la conformité) et les contenants chimiques inutiles sont supprimés.</li> <li>2. Les ouvriers qui manipulent les produits chimiques ont été instruit et conseillé que les produits chimiques sans étiquette / FS &amp; NFPA ne doivent pas être utilisés.</li> <li>3. Des contenants standard étiquetés ont été fournis.</li> </ol>
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Personnel médical insuffisant.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Surveiller la liste des produits chimiques achetés par l'usine.</li> <li>2. Mettre à jour la liste si nécessaire pour inclure tous les produits chimiques.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le service des achats qui doit être informé, a été informé de tous les produits chimiques achetés avant de les porter à la connaissance du département de conformité.</li> <li>2. Mise à jour avec le journal d'inventaire.</li> <li>3. MSDS &amp; NFPA sont affichés et les personnes autorisées sont éduqués.</li> </ol>
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Produits manquants dans les trousse de premiers soins.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Compléter la formation sur le travail haïtien.</li> <li>2. Mettre à jour la politique et la procédure internes sur les licenciements pour inclure une notification appropriée du ministère du Travail, le cas échéant.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La formation sera assurée à partir du mois de mai 2020.</li> <li>2. La politique interne sera mise à jour avec la résiliation, y compris une notification appropriée du ministère du Travail. et une copie révisée et mise à jour sera envoyée au Département du travail.</li> <li>3. Jusqu'à présent nous n'avons eu aucun licenciement disciplinaire, nous avons eu des indemnités de licenciement liées à la capacité dont nous avons informé le ministère du Travail</li> </ol>

Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	L'extincteur était obstrué et sous-charge.	1) Discuter des exigences légales avec le directeur général 2) Informer les ouvriers des exigences légales 3) S'assurer que 3 pour cent du salaire de base des ouvriers sont collectés et transmis à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé		
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Une issue de secours était fermée pendant les heures de travail.	1) Discuter des exigences légales avec le directeur général 2) Informer les ouvriers des exigences légales 3) S'assurer que 3 pour cent du salaire de base des ouvriers sont collectés et transmis à l'OFATMA pour l'assurance maternité et santé	Aucune mesure active n'a été prise pour résoudre ce problème.	
Nov-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Utilisation dangereuse du fer à repasser.	1- Discuter des exigences légales avec le directeur général  2- Soumettre les paiements de l'ONA à temps, dans les 10 premiers jours ouvrables de chaque mois pour le mois précédent.  3- Calculer ce montant sur la base des salaires de base mensuels des ouvriers au lieu du salaire minimum	Aucune mesure active n'a été prise pour remédier à ce constat.	
Nov-19	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Contributions de l'ONA inexactes.	1- Discuter des exigences légales avec le directeur général.  2- Soumettre les paiements de l'ONA à temps, dans les 10 premiers jours ouvrables de chaque mois pour le mois précédent.  3- Calculer ce montant sur la base des salaires de base des ouvriers au lieu du salaire	L'usine n'a pas de plans concrets pour remédier à ce problème.	

Nov-19	<b>Compensation</b>	<b>Information sur les Salaires, Utilisation et Déduction</b>	Les ajustements de salaire ne sont pas automatiquement enregistrés dans le système de paie.			
--------	---------------------	---	---	--	--	--

## 290 BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** The Willbes Haitian 2A S.A.  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 1,541  
**Date d'enregistrement:** sept.-10  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** juil.-19 oct.-21

### Services de Consultation et de Formation

10-juin-22	Réunion de consultation virtuelle	Réunion pour discuter de : Documentation pour 5 travailleurs syndiqués qui ont été licenciés. Problèmes de fiche signalétique. Matériel de protection des ouvriers.
6-mai-22	Formation	Formation bipartite virtuelle
20-avr.-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec l'équipe conformité pour la mise en place d'un comité bipartite. Revision du plan d'amélioration : congés annuels, environnement de travail, équipements sociaux. Examiner des documentations. Pauses d'allaitement, Compensation, Politique COVID-19
19-avr.-22	Réunion de consultation	Réunion de l'année. Révision du plan d'amélioration et actualisation des données
Nov.-21	Réunion de Consultation	La rencontre avec la direction portait sur le paiement de la pause déjeuner. L'usine discute actuellement de la meilleure façon de l'implémenter. La discussion a également porté sur le plan d'amélioration. Rencontre avec le PICC sur les dernières préoccupations concernant les ouvriers handicapés.
Sept.-21	Formation	Prévention virtuelle et traitement du harcèlement et des abus sexuels.
Mai-21	Réunion de Consultation	Réunion pour discuter du suivi du plan d'amélioration de la formation POSH. Réunion du comité bipartite pour discuter des préoccupations concernant le salaire minimum et de la crainte d'une suspension temporaire en raison de la COVID-19.
28-janv.-21	Réunion de consultation	Réunion virtuelle avec la direction pour discuter de la performance 2020 et de la priorité consultative et de la feuille de route 2021. Réunion du comité bipartite où la direction et les représentants des ouvriers partagent leurs préoccupations sur les questions qui nécessitent une attention immédiate
8-mars-21	Réunion de consultation	Rencontre avec la direction sur diverses préoccupations soulevées par les syndicats. La direction doit organiser une réunion pour répondre aux préoccupations. Visite virtuelle de SST pour vérifier les mesures correctives. L'usine doit compléter les améliorations de SST dans la nouvelle installation.
13-mai-21	Réunion de consultation	Réunion virtuelle sur l'état du plan d'amélioration. La discussion portait également sur les suivis de la formation POSH. L'usine doit envoyer des preuves de la campagne de sensibilisation de l'année dernière. Réunion virtuelle bipartite sur les préoccupations des ouvriers qui étaient l'augmentation du salaire minimum et la crainte d'une suspension temporaire en raison de Covid19

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
Evaluation October 2021						

Oct.-21	<b>Durée du travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les heures de travail de l'usine ne sont pas affichées au sol.	Afficher les heures de travail pour tous les quarts de travail, y compris les temps de pause.	L'établissement a affiché les heures de travail, y compris le temps de pause. La direction a l'autorisation d'afficher les horaires de travail dans tous les locaux.	8
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Situations dUrgence</b>	Moins de 10 % de la main-d'œuvre est formée à la lutte contre les incendies.	Veiller à ce que 10 % de la main-d'œuvre soit formée à la lutte contre les incendies.	Les formations sont toujours menées avec les 10 % de la main-d'œuvre et la direction s'assurera de partager les preuves avec Better Work puisque les preuves n'étaient pas disponibles au moment de la visite.	8
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Situations dUrgence</b>	Issues de secours obstruées.	S'assurer que toutes les sorties ne sont pas obstruées.		8
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Situations dUrgence</b>	Plan d'évacuation inexact ou manquant.	Mettre à jour après le plan d'évacuation de tous les bâtiments.	Le plan d'évacuation de la mezzanine du bâtiment 43 est affiché. L'établissement veillera à afficher un plan d'évacuation pour la mezzanine du bâtiment 42.	30
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Situations dUrgence</b>	Il manquait un extincteur dans la section de coupe et un autre dans la section d'emballage manquait l'étiquette d'inspection.	Installer les extincteurs manquants et l'étiquette d'inspection manquante. S'assurer que les extincteurs sont vérifiés quotidiennement.	L'établissement s'assurera d'installer un extincteur à la section de coupe et de les entretenir correctement.	30
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Moins de 10 % de la main-d'œuvre est formée aux premiers secours.	Veiller à ce que 10 % de la main-d'œuvre soit formée aux premiers secours.	Les formations sont toujours menées avec les 10 % de la main-d'œuvre et la direction s'assurera de partager les preuves avec Better Work puisque les preuves n'étaient pas disponibles au moment de la visite.	8

Oct.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Personnel médical insuffisant.	Disposer d'un nombre suffisant d'infirmières.		115
Oct.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	L'usine n'a pas effectué de test d'eau sur une base mensuelle.	Effectuer un test d'eau sur une base mensuelle pour s'assurer que l'eau fournie aux ouvriers est potable.		8
Oct.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	Nombre insuffisant de toilettes pour les femmes.	Avoir un nombre suffisant de toilettes pour la main-d'œuvre, comme l'exige la loi.		30
Oct.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau d'éclairage était insuffisant dans plusieurs sections.	Augmenter le niveau d'éclairage dans la section de couture, de repassage et de coupe.		38
Oct.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau sonore était incorrect dans la section pressing du bâtiment 43.	Maintenir le niveau de bruit en dessous de 90 dB.		30
Oct.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	La température a dépassé 30°C dans toutes les sections de travail.	Maintenir le niveau de température à 30°C ou moins.		38
Oct.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine n'a pas vérifié la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à leur entrée de manière systématique. L'usine ne tient pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	Vérifier systématiquement la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à leur entrée et tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	La température corporelle des ouvriers et des visiteurs sera vérifiée à l'entrée de manière systématique.	8
Oct.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	La distance sociale n'est pas respectée sur le lieu de travail.	Veiller à ce qu'une distance sociale de 1,5 mètre soit respectée sur le lieu de travail.	L'établissement prendra les mesures nécessaires pour respecter la distance physique et sociale des ouvriers.	8
Oct.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Panneaux électriques et disjoncteurs non identifiés.	Identifier tous les panneaux électriques et les disjoncteurs.	Les panneaux électriques et les disjoncteurs seront bien identifiés.	108

	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Plusieurs machines à coudre manquaient de protège-yeux et de protège-doigts.	Installer des protections adéquates sur toutes les machines à coudre.	L'établissement s'assurera d'avoir toutes les machines à coudre avec leurs protections respectives installées.	8
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Plusieurs ouvriers debout ne disposaient pas de repose-pieds ni de tapis absorbant les chocs.	Fournir des repose-pieds ou des tapis absorbant les chocs à tous les ouvriers debout.	L'établissement fournira des tapis à tous les ouvriers en position de travail debout.	8
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'employeur n'a pas fourni l'EPI approprié à tous les ouvriers.	Fournir un équipement de protection individuelle adéquat aux ouvriers.	L'établissement fournira à tous les ouvriers l'EPI correspondant.	93
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Aucune station de lavage oculaire n'est installée dans l'atelier de mécanique et l'entrepôt de produits chimiques.	Installer une station pour le lavage oculaire à l'atelier mécanique du bâtiment 36 et un entrepôt de produits chimiques.	L'établissement dispose d'une station de lavage oculaire installée là où des produits chimiques sont utilisés. Il n'est pas nécessaire d'installer une station de lavage oculaire à l'atelier mécanique.	23
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Plusieurs produits chimiques dangereux ont été trouvés sans fiches de données de sécurité chimiques.	Fournir à la fiche signalétique des informations complètes sur l'endroit où les produits chimiques sont utilisés et stockés.	L'établissement s'assurera d'avoir des fiches signalétiques disponibles pour toutes les substances chimiques.	30
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Conteneurs non étiquetés de produits chimiques trouvés sur le lieu de travail.	Étiqueter tous les contenants de produits chimiques utilisés dans l'usine.	Les pistolets de nettoyage dans le nettoyage ponctuel des bâtiments 37 et 42 seront correctement étiquetés.	30
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire n'était pas précis et n'incluait pas tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	Mettre à jour l'inventaire des produits chimiques en conséquence.	L'établissement veillera à ce que toutes les substances chimiques soient incluses dans l'inventaire.	8
Oct.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	La fiche d'accident du mois d'octobre 2020 n'était pas disponible.	Soumettre mensuellement le dossier d'accident du travail à l'OFATMA.	L'établissement s'est assuré d'envoyer à l'OFATMA les registres des accidents du travail sur une base mensuelle.	8

	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le complément de salaire annuel de fin de contrat n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	8
Oct.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le paiement des congés annuels en cas de licenciement ne comprend pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	8
Oct.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le paiement du délai de préavis applicable en cas de résiliation ne comprend pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	8
Oct.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Le règlement intérieur du travail ne couvre pas les temps de pause, les différentes catégories d'ouvriers et leur salaire, la date et l'heure de paiement du salaire.	Mettre à jour les règles internes pour ajouter les informations manquantes.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	8
Oct.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Les ouvriers contractuels ne comprennent pas les conditions d'emploi.	S'assurer que les ouvriers ont une copie du contrat écrit et sont informés des règles de travail internes.	Le responsable des Ressources Humaines s'assurera que les conditions d'emploi sont correctement expliquées aux ouvriers contractuels. Les fichiers seront correctement conservés.	8
Oct.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	Le complément de salaire annuel ou la prime n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	8
Oct.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	Les cotisations des ouvriers à l'OFATMA n'incluent pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	23

Oct.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'OFATMA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	23
Oct.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	Les cotisations des ouvriers à l'ONA n'incluent pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	23
Oct.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'ONA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	23
Oct.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le paiement des congés annuels et des congés de maladie n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	8
Oct.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Les pauses déjeuner ne sont pas compensées dans la masse salariale.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	8
Oct.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le paiement des congés de maladie n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	8
Oct.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le paiement des congés annuels n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer le paiement de la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	8
Oct.-21		<b>Ingérence et Discrimination</b>	Licenciement injustifié de 6 dirigeants syndicaux.	Réintégrer les 6 dirigeants syndicaux licenciés pour motif injustifié.		8

Oct.-21		<b>Ingérence et Discrimination</b>	L'usine a été suspendue pour activités syndicales le 1er octobre 2021. La direction a affirmé qu'elle ne savait pas que ces 2 ouvriers faisaient partie du syndicat.	Compenser les ouvriers pour les journées perdues et s'assurer d'avoir une communication claire et régulière avec le comité syndical de l'usine.		8
<b>Evaluation Octobre 2020 - Juillet 2019</b>						
Oct-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Gestion de la SST</b>	L'usine ne dispose pas d'un protocole COVID-19 adéquat comprenant tous les éléments pertinents. De plus, le protocole existant est rédigé en espagnol.	Développer un protocole de COVID-19 adéquat avec tous les éléments pertinents conformément aux directives de Better Work Haïti. Traduire le protocole dans la langue locale.	L'usine révisera le protocole en conséquence.	
Jul-19	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Paiement tardif de la contribution des employeurs à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	Payer l'OFATMA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	La cotisation à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA est payée dans les 10 premiers jours ouvrables.	
Jul-19	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Paiement tardif de la contribution des employeurs à l'OFATMA pour l'assurance maternité et maladie.	Payer l'OFATMA dans les 10 premiers jours ouvrables du mois suivant pour le mois précédent.	La cotisation à l'assurance maternité et maladie de l'OFATMA est payée dans les 10 premiers jours ouvrables.	
Jul-19	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Licenciement abusif d'une ouvrière enceinte.	Former le responsable des Ressources Humaines. Avoir une liste de contrôle pour déposer les documents de résiliation de manière consistante.	La femme enceinte a été immédiatement réembauchée. L'établissement a formé tous les responsables des ressources humaines. Les procédures et règlements sont respectés.	

Jul-19	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Conteneurs non étiquetés de produits chimiques trouvés sur le lieu de travail.	Étiqueter tous les contenants de produits chimiques utilisés dans l'usine.	Les contenants d'huile étaient correctement étiquetés dans l'atelier de mécanique. Le contenant le plus mince a été retiré du stock de garniture. Le contenant le plus mince dans la salle de nettoyage des taches a été correctement identifié. Le réservoir d'eau de la chaufferie est en cours d'identification.	
Jul-19	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Fiche signalétique incomplète, informations standard manquantes sur les produits chimiques pour plusieurs produits.	Fournir une FS avec des informations complètes sur l'endroit où les produits chimiques sont utilisés et stockés.	Des FS complètes pour les diluants, les alcalis et le K7M ont déjà été publiées.	
Jul-19	Sécurité et Santé au Travail	Produits Chimiques et Substances Dangereuses	Un poste de lavage des yeux non fonctionnel.	Réparer la station de lavage des yeux non fonctionnelle dans l'entrepôt de produits chimiques.	La station de lavage oculaire est déjà réparée. La pression de l'eau est ok.	
Jul-19	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	La direction n'a pas fourni de masques appropriés aux agents de nettoyage.	Fournir des équipements de protection aux ouvriers utilisant des produits chimiques et des substances dangereuses.	Tous les ouvriers de toutes les sections de travail sont équipés d'EPI. L'accès à cette zone dans l'usine est restreinte.	
Jul-19	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	Mauvais entretien des équipements et installations électriques.	Effectuer l'entretien régulier de tous les équipements et installations électriques.		
Jul-19	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	La température a dépassé 30°C dans toutes les sections de travail.	Maintenir le niveau de température à 30 °C ou moins.		
Jul-19	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Les niveaux de bruit dépassaient 90dB.	Maintenir le niveau de bruit en dessous de 90 dB.		
Jul-19	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	Le niveau d'éclairage était insuffisant dans plusieurs sections.	Augmenter le niveau de lumière dans la section couture, pressage et coupe.		

Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations Collectives</b>	Nombre insuffisant de toilettes pour les femmes.	Augmenter le nombre de toilettes pour les femmes.		
Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Nombre insuffisant d'infirmières.	Avoir plus d'infirmières.		
Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Une boîte de premiers soins obstruée par un chariot. Les clés n'étaient pas disponibles pour ouvrir une autre boîte de premiers soins.	Garder les trousse de premiers soins non obstruées et facilement accessibles pendant les heures de travail.	L'usine a veillé à ce que toutes les trousse de premiers soins non obstruées à tout moment. L'usine s'est assuré d'avoir deux personnes chargées des trousse de premiers soins.	
Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	L'accès à trois extincteurs a été obstrué par des boîtes.	Garder l'équipement de lutte contre l'incendie non obstrué et facilement accessible.	L'usine a pris des mesures immédiates. tous les extincteurs ne sont pas obstrués.	
Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Le plan d'évacuation n'a pas été affiché dans la mezzanine. Les voies d'évacuation dans la mezzanine n'étaient pas clairement indiquées.	Marquer les issues de secours dans la mezzanine. Afficher le plan d'évacuation dans la mezzanine.	Le plan d'évacuation du bâtiment mezzanine #41 est déjà conçu. Il sera affiché sous peu, les voies d'évacuation pour le même bâtiment étaient déjà peintes, les lumières d'urgence près de la section de passage a été déplacé conformément à la recommandation de Better Work.	
Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Une lampe rechargeable enveloppée d'un sac noir dans la mezzanine.	S'assurer que les sources possibles d'inflammation sont correctement protégées. Effectuer une évaluation interne de la SST pour la nouvelle installation.	La lampe rechargeable enveloppée d'un sac noir a été retirée immédiatement.	
Jul-19	<b>Temps de Travail</b>	<b>Congé</b>	Les ouvriers bénéficiaient de moins de 15 jours de congé annuel.	Accorder 15 jours de congé annuel à tous les ouvriers après 1 an de service.		

## 299 BETTER WORK HAITI - 24ÈME RAPPORT DE SYNTHÈSE



**Usine:** The Willbes Haitian S.A (HT-2B)  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 790  
**Date d'enregistrement:** févr.-18  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** sept.-19 sept.-21

### Services de Consultation et de Formation

9-juin-22	Formation	Formation virtuelle en techniques de supervision
8-juin-22	Formation	Formation virtuelle en techniques de supervision
7-juin-22	Formation	Formation virtuelle en techniques de supervision
31-mai-22	Formation	Éducation financière virtuelle
24-mai-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec la Direction sur le plan d'amélioration. Rencontre avec le Comité Bipartite sur les défis auxquels sont confrontés les ouvriers.
19-avr.-22	Réunion de consultation virtuelle	Première réunion pour 2022. Actualisation des données. Examen des changements apportés au plan d'amélioration pour les cas de non-conformité en matière de protection des ouvriers et de préparation aux situations d'urgence sur présentation de preuves.
18-mars-22	Formation	Sensibilisation et prévention virtuelles du harcèlement sexuel pour les cadres intermédiaires
24-nov.-21	Réunion consultative	Rencontre avec la direction concernant le paiement de la pause déjeuner. L'usine discute actuellement de la meilleure façon de la mettre en
2-sept.-21	Réunion du comité bipartite	Rencontre avec le comité pour revoir le plan d'amélioration. Rencontre avec PICC pour discuter d'une nouvelle initiative visant à stimuler la product
13-août-21	Formation	Prévention virtuelle et traitement du harcèlement et des abus sexuels.
18-juin-21	Réunion consultative virtuelle	Réunion de gestion virtuelle sur l'état du plan d'amélioration. Rencontre virtuelle avec les membres du comité bipartite sur les préoccupations actuelles des travailleurs.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
<b>Évaluation Septembre 2021</b>						
Sept.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Les superviseurs ne permettent pas aux femmes enceintes de prendre leur pause supplémentaire.	Accorder deux pauses supplémentaires de 30 minutes chacune aux femmes enceintes, comme l'exige le code du travail.	L'établissement formera tous les superviseurs sur la politique et son application.	7
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Moins de 10 % de la main-d'œuvre est formée à l'utilisation des équipements de lutte contre les incendies.	Offrir une formation en lutte contre les incendies à au moins 10 % de la main-d'œuvre.	Ce problème a été signalé par erreur. Les formations à la lutte contre l'incendie sont toujours dispensées à 10 % de l'effectif.	7

Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Mauvais entretien des extincteurs.	Élaborer une politique d'évaluation de la SST qui comprend la surveillance régulière des extincteurs. Désigner une personne responsable pour vérifier les extincteurs sur une base mensuelle. Demander à une entreprise certifiée d'assurer l'entretien de tous les équipements de lutte contre les incendies sur une base annuelle.	L'établissement veillera à ce que tous les extincteurs soient bien entretenus.	7
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Nombre insuffisant d'ouvriers formés aux premiers soins.	Former au moins 10 % de la main-d'œuvre en premiers soins.	Ce problème a été signalé par erreur. Les formations aux premiers secours sont toujours dispensées auprès de 10% de l'effectif.	7
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Les trousse de premiers soins n'étaient pas accessibles en temps opportun pour le traitement d'urgence.	Désigner une personne responsable d'ouvrir les trousse de premiers soins. Afficher le nom et la photo de la personne à côté des boîtes de premiers soins.	L'établissement établira une procédure pour que toutes les trousse de premiers soins soient accessibles en temps opportun. Les articles périmés seront remplacés rapidement.	7
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Nombre insuffisant d'infirmières autorisées.	Embaucher plus d'infirmières. Se conformer au Code du travail haïtien ; une usine de cette taille doit disposer d'un service médical permanent sur site, avec au moins 4 infirmières diplômées et 3 visites médicales par semaine.		41
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-Être</b>	L'usine n'a pas de test d'eau effectué par un laboratoire certifié sur une base mensuelle.	Retenir les services d'un laboratoire certifié pour effectuer des tests d'eau mensuels.		7
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-Être</b>	Nombre insuffisant de toilettes pour la taille de la main-d'œuvre.	Augmenter le nombre de toilettes. Avec son effectif actuel, l'usine devrait disposer de 48 toilettes fonctionnelles pour les femmes.		41
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau d'éclairage est insuffisant dans toutes les sections.	Augmenter le niveau d'éclairage pour respecter le niveau recommandé par Better Work.		41

Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau de température dépasse le niveau recommandé par Better Work de 30 °C, dans toutes les sections.	Augmenter la ventilation avec des ventilateurs supplémentaires. Effectuer des mesures régulières de la température et la comparer avec la valeur seuil.		41
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine n'a pas vérifié la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à leur entrée de manière systématique. L'usine ne tient pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	Vérifier la température de tous les ouvriers et visiteurs à l'entrée. Tenir un registre des personnes présentant une température de 38°C et plus.	La température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à l'entrée sera vérifiée de manière systématique.	15
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine n'a pas pris les mesures appropriées pour respecter les recommandations de distance physique et sociale des ouvriers.	Mettre en œuvre les mesures nécessaires pour s'assurer que les mesures de distanciation sociale sont respectées.	L'établissement prendra les mesures appropriées pour respecter la distance physique et sociale des ouvriers.	15
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Mauvais entretien du système de câblage électrique.	Réparer tous les fils électriques endommagés. Demander au service de maintenance d'effectuer des vérifications régulières du système électrique. Étiqueter tous les disjoncteurs.	L'établissement retirera le câble électrique endommagé, le panneau électrique sera correctement couvert et les disjoncteurs seront correctement étiquetés.	36
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les postes de lavage oculaires ne fonctionnent pas correctement dans toutes les sections où des produits chimiques et des substances dangereuses sont utilisés et stockés.	Faciliter le fonctionnement des postes de lavage oculaires ou des bouteilles de lavage oculaire là où des produits chimiques et des substances dangereuses sont utilisés et stockés.	L'usine veillera à ce que les postes de lavage oculaires soient installés et fonctionnent pendant les heures de travail.	7
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Systèmes de Gestion de la SST</b>	L'employeur enregistre les accidents liés au travail mais ne les soumet pas à l'OFATMA sur une base mensuelle.	Tenir des registres mensuels des accidents liés au travail et les soumettre à l'OFATMA sur une base mensuelle.	L'usine enverra les dossiers d'accidents du travail à l'OFATMA sur une base mensuelle.	7

Sept.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul du complément de salaire annuel en cas de cessation d'emploi n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul des congés annuels payés non utilisés à la cessation d'emploi n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul du paiement du délai de préavis applicable n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Contrat et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Le règlement intérieur du travail ne couvre pas les temps de pause, les différentes catégories d'ouvriers et leur salaire, la date et l'heure de paiement du salaire.	Mettre à jour les règles de travail internes pour inclure le temps de pause, le salaire des ouvriers, la date et l'heure du paiement du salaire. Faire approuver le règlement intérieur de travail par le MAST.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Le calcul du versement du complément de salaire annuel ou du boni n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Le montant collecté pour la maternité et la santé de l'OFATMA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Le montant collecté pour la maternité et la santé de l'OFATMA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	Les cotisations des ouvriers à l'ONA n'incluent pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7

Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et Autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'ONA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	L'usine ne payait pas correctement les congés annuels, les congés maladie et la pause journalière.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le calcul des congés de maladie n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le paiement des congés annuels payés n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du salaire journalier moyen.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	7
<b>Évaluation Octobre 2020- Septembre 2019</b>						
Oct-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine n'a pas de liste de contrôle appropriée pour surveiller le processus de nettoyage et de désinfection lié au COVID-19.	Mettre en place une liste de contrôle pour enregistrer quotidiennement le nettoyage et la désinfection  Conserver le dossier dans un endroit approprié.		
Oct-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Système de Gestion de la SST</b>	L'usine n'a pas mis en place de protocole d'épidémie/pandémie approprié lié au COVID-19.	Développer un protocole qui comprend un groupe d'intervention COVID-19, des procédures d'hygiène, des procédures d'entrée et de sortie et des procédures de rapport.		
Sep-19	<b>Temps de Travail</b>	<b>Congé</b>	Congé annuel insuffisant accordé aux ouvriers.	Veiller à ce que les ouvriers bénéficient des 15 jours de congé annuel.	Les ouvriers ont quitté l'usine le 20 décembre 2019 et sont revenus le 9 janvier 2020.	
Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Routes d'évacuation obstruées.	Renforcer les responsabilités de suivi avec les superviseurs de lignes.	Les tissus ont été retirés et une surveillance supplémentaire est en cours.	

Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les itinéraires d'évacuation ne sont pas clairement indiqués.	Terminer la nouvelle disposition du plancher et faire un suivi avec un marquage adéquat du plancher de l'usine.	Les voies d'évacuation sont clairement indiquées. Les issues de secours ont été repeintes.	
Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Extincteurs obstrués.	Renforcer les responsabilités de suivi avec les supérieurs hiérarchiques et les membres du comité de SST.		
Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Personnel médical insuffisant.	Embaucher le personnel médical requis.		
Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations Collectives</b>	Nombre de toilettes insuffisant selon le code du travail haïtien.	Augmenter le nombre de toilettes fonctionnelles conformément au code du travail		
Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau d'éclairage sur le lieu de travail est inacceptable.	Remplacer les ampoules régulièrement selon les instructions du fabricant. Nettoyer régulièrement les luminaires.		
Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Les niveaux de bruit sont inacceptables sur le lieu de travail.	Fournir un équipement de protection individuelle (EPI) adéquat qui contrôle le bruit pour l'ouvrier.	Niveau sonore mesuré, il est inférieur à 90 DB.	
Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	La température du lieu de travail dépasse la limite recommandée de BW de 30°C.	S'assurer que le flux d'air qui sors et qui va vers les ventilateurs n'est pas bloqué.		
Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les panneaux électriques n'étaient pas correctement entretenus.	S'assurer que le panneau électrique est exempt de matériaux combustibles et de fils exposés.	Les matériaux combustibles ont été retirés du panneau électrique.	
Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'employeur n'a pas fourni de repose-pieds ou de tapis amortisseurs de chocs à tous les ouvriers debout.	Fournir des tapis à tous ceux qui travaillent debout.		
Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	La direction n'a pas fourni un EPI approprié à tous les ouvriers.	Fournir des masques appropriés à tous les ouvriers de la section de nettoyage des taches, des ceintures de sécurité et une casquette appropriée aux ouvriers travaillant en hauteur.	Tous les équipements de protection individuelle nécessaires ont été achetés et distribués selon les besoins.	

Sep-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Produits Chimiques et Substances Dangereuses n'étaient pas correctement étiquetés sur le lieu de travail.	Étiqueter tous les contenants et éliminer les contenants inutilisés en temps opportun.		
Sep-19	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Les ouvriers temporaires ne connaissaient pas leurs conditions de travail.	Émettre des contrats temporaires avec des conditions d'emploi entièrement divulguées à tous les ouvriers temporaires.	La politique de l'usine a été modifiée pour être conforme.	
Sep-19	<b>Compensation</b>	<b>Salaires Minimums / Salaires à la Pièce</b>	La direction tient une feuille de paie distincte pour les ouvriers temporaires qui sont payés à la semaine.	Intégrer les ouvriers temporaires dans le système de pointage. Ensuite, s'assurer que les heures de travail enregistrées sont intégrées lors de la paie principale.	Les ouvriers temporaires munis de cartes de pointage sont directement liés à la paie principale.	



Usine: The WILLBES Haitian III S.A  
 Lieu: Port-au-Prince  
 Nombre d'ouvriers: 738  
 Date d'enregistrement: sept.-10  
 Date des deux dernières évaluations de Better Work: août-19 sept.-21

**Services de Consultation et de Formation**

14-juin-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre pour discuter : - Protection des travailleurs Contrat de travail/horaires de travail - Pauses femmes enceintes
6-mai-22	Formation	Formation bipartite virtuelle
31-mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec l'équipe de conformité pour la mise en place d'un Comité Bipartite. Révision du plan d'amélioration : Congés annuels, environnement de travail, aménagements sociaux. Revue des documentations : Pauses d'allaitement, Compensation. Politique COVID-19
17-mars-22	Réunion de consultation virtuelle	Réunion de consultation pour discuter du plan d'amélioration, des changements apportés à la SST.
24-nov.-21	Réunion de Consultation	La réunion avec la Direction a eu lieu sur le paiement de la pause déjeuner. L'usine discute actuellement de la meilleure façon de le mettre en œuvre. La discussion a également porté sur le plan d'amélioration. Rencontre avec la PICC sur les dernières préoccupations concernant les ouvriers handicapés.
20-nov.-21	Réunion de consultation	Rencontre avec la direction pour discuter du congédiement de membres du syndicat pour des raisons disciplinaires. Réunion du comité bipartite pour discuter des actions réussies entreprises par le comité.
20-oct.-21	Réunion de consultation	Réunion de direction virtuelle avec la direction sur la révision du protocole COVID-19. La discussion a également porté sur une demande de réunion du syndicat encore en attente. Réunion virtuelle bipartite sur les préoccupations des ouvriers notamment sur l'augmentation du salaire minimum.
10-sept.-21	Formation	Prévention virtuelle et lutte contre le harcèlement et les abus sexuels
21-mai-21	Réunion de consultation	Réunion virtuelle pour discuter des améliorations en matière de SST et des notifications du mois de juin du gouvernement. La discussion a également porté sur les dernières plaintes reçues par le comité syndical SOTA. Comité bipartite virtuel sur les mesures contre la COVID-19 à l'intérieur de l'usine.

ÉVALUATION	CATÉGORIE DE CONFORMITÉ	POINT DE CONFORMITÉ	DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ	PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	EFFORTS DE RÉMÉDIATION	MOIS
Evaluation Septembre 2021						

Sept.-21	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les registres de présence n'étaient pas disponibles pour les ouvriers temporaires.	Disposez d'un système de présence fiable pour les ouvriers temporaires afin d'enregistrer le temps de travail précis.	L'établissement conservera des registres de présence pour les ouvriers temporaires.	12
Sept.-21	<b>Durée du Travail</b>	<b>Heures Régulières</b>	Les ouvrières enceintes ne sont pas autorisées à prendre leurs pauses supplémentaires.	Veiller à ce que les ouvrières enceintes puissent prendre leurs pauses supplémentaires.	L'établissement veillera à ce que tous les superviseurs soient au courant des pauses supplémentaires pour les femmes enceintes. Cette pause sera respectée.	12
Sept.-21		<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Personnel médical en nombre insuffisant.	Disposer d'un nombre d'infirmiers compatible avec l'effectif.		118
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-être</b>	L'usine n'a pas effectué de test d'eau sur une base mensuelle par un laboratoire certifié.	Effectuer le test de l'eau sur une base mensuelle.		12
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations de Bien-être</b>	Nombre insuffisant de toilettes pour les femmes.	Avoir un nombre suffisant de toilettes pour les femmes.		127
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau d'éclairage était insuffisant dans plusieurs sections.	S'assurer que le niveau d'éclairage est approprié dans toutes les sections.		60
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau de température a dépassé 30°C dans plusieurs sections.	Maintenir le niveau de température à ou en dessous de 30°C.		34
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	L'usine n'a pas vérifié la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à leur entrée de manière systématique. L'usine ne tient pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	Vérifier la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à leur entrée de manière systématique. Tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	L'établissement vérifiera la température corporelle de tous les ouvriers et visiteurs à leur entrée de manière systématique.	12

Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	La distance sociale n'est pas respectée dans la section de préparation, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie.	S'assurer que la distance de 1,5 mètre est respectée dans la section de préparation ainsi lors de l'entrée et de la sortie.	L'établissement prendra les mesures appropriées pour respecter la distance physique et sociale des ouvriers.	12
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Fil électrique apparent dans la chaufferie.	Effectuer régulièrement un entretien approprié de l'installation électrique.	Le problème a été résolu immédiatement. L'établissement veillera à entretenir correctement toutes les installations électriques.	12
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Des tapis absorbant les chocs n'étaient pas fournis à tous les ouvriers debout.	Fournir des repose-pieds ou des tapis absorbant les chocs à tous les ouvriers debout.	Tous les ouvriers en position debout recevront des tapis pour se tenir debout.	12
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Aucune ceinture de soutien n'était fournie aux ouvriers effectuant des travaux de levage lourds.	Fournir une ceinture de soutien aux ouvriers effectuant des travaux de levage lourds.	L'installation fournira une ceinture de soutien aux ouvriers effectuant des travaux de levage lourds.	34
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Aucune douche oculaire n'a été installée dans l'atelier mécanique, la zone de nettoyage des taches et l'entrepôt de produits chimiques où les produits chimiques sont utilisés et stockés.	Installer une douche oculaire dans l'atelier de mécanique, la zone de nettoyage des taches et l'entrepôt de produits chimiques où les produits chimiques sont utilisés et stockés.	L'établissement dispose d'une douche oculaire installée dans la salle de nettoyage des taches et dans l'entrepôt de produits chimiques. L'atelier de mécanique n'a pas encore de douche oculaire.	12
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Plusieurs produits chimiques dangereux ont été trouvés sans fiches de données de sécurité chimiques.	S'assurer que tous les produits chimiques ont leurs fiches de données de sécurité disponibles là où ils sont utilisés et stockés.	L'établissement disposera de fiches signalétiques pour toutes les substances chimiques.	60
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Un bidon d'huile à couder et une boîte de détergent qui n'étaient pas correctement étiquetés dans l'atelier de mécanique.	Tous les produits chimiques doivent être correctement étiquetés.	L'établissement étiquettera correctement toutes les substances chimiques.	53

	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques n'est pas exact.	S'assurer que l'inventaire des produits chimiques comprend tous les produits chimiques utilisés sur le lieu de travail.	L'installation inclura toutes les substances chimiques dans l'inventaire chimique.	39
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le complément de salaire annuel de fin de contrat n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du supplément de salaire annuel ou de la prime lors de la cessation d'emploi.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le congé annuel de fin de contrat n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul des congés annuels en cas de cessation d'emploi.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le paiement du délai de préavis applicable n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure la pause déjeuner dans le calcul du paiement du délai de préavis.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Le règlement intérieur du travail ne couvre pas les temps de pause, les différentes catégories de ouvriers et leur salaire, la date et l'heure de paiement du salaire.	Préciser les modalités et conditions pour les différentes catégories de travailleurs dans le règlement intérieur de travail.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Les contrats de travail écrits ne précisent pas les heures de travail et la nature du travail à effectuer comme l'exige la loi.	Préciser les heures de travail et la nature du travail à effectuer dans les contrats de travail.	L'établissement précisera les heures de travail et la nature du travail à effectuer dans les contrats de travail.	12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	Le complément de salaire annuel ou la prime n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du complément de salaire annuel ou de la prime.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12

Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	Le montant collecté au titre des cotisations des travailleurs à l'OFATMA est versé tardivement et n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la contribution de l'OFATMA à temps et l'inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'OFATMA est versée tardivement et n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la contribution de l'OFATMA à temps et inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	Le montant perçu au titre des cotisations des ouvriers à l'ONA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la contribution de l'ONA à temps et inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'ONA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la contribution de l'ONA à temps et inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	L'usine ne payait pas correctement les congés annuels, les congés maladie et la pause journalière.	Payer la pause déjeuner.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	La pause déjeuner n'est pas compensée dans la masse salariale.	Payer la pause déjeuner.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le paiement des congés de maladie n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du paiement du congé de maladie.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Congés Payés</b>	Le paiement des congés annuels n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure la pause déjeuner dans le paiement du congé annuel.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	12

Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Information sur le salaire, utilisation et déduction</b>	L'usine ne dispose pas d'une liste de paie précise pour les ouvriers temporaires.	Le formulaire de paie pour les ouvriers temporaires doit inclure toutes les informations nécessaires telles que les heures travaillées et les heures supplémentaires.	L'établissement s'assurera d'avoir un formulaire de paie pour les ouvriers temporaires qui comprend toutes les informations nécessaires telles que les heures travaillées et les heures supplémentaires.	12
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Salaire minimum/salaire à la pièce</b>	Aucun relevé de temps n'était disponible pour les ouvriers temporaires.	Tenir un système d'enregistrement du temps pour les ouvriers temporaires.	L'établissement tiendra des registres de temps pour les ouvriers temporaires.	12
Sept.-21	<b>Travail des Enfants</b>	<b>Documentation et protection des jeunes ouvriers</b>	Trois fiches d'emploi n'avaient pas leur carte d'identité ou leur acte de naissance.	Inclure une carte d'identité dans le dossier de tous les ouvriers pour prouver qu'ils ont dépassé l'âge minimum.		12
<b>Evaluation Octobre 2020 - Aout 2019</b>						
Oct-20	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Système de Gestion de la SST</b>	L'usine ne dispose pas d'un protocole COVID-19 adéquat comprenant tous les éléments pertinents. De plus, le protocole existant est rédigé en espagnol.	Développer un protocole de COVID-19 adéquat avec tous les éléments pertinents conformément aux directives de Better Work Haïti. Traduire le protocole dans la langue locale.	L'usine révisera le protocole en conséquence.	
Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques n'est pas exact.	S'assurer que l'inventaire des produits chimiques comprend tous les produits chimiques utilisés au travail.	L'inventaire chimique a été correctement mis à jour. Tous les produits chimiques ont été inclus dans l'inventaire chimique.	
Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Bouteille non identifiée contenant de l'huile de machine.	Identifier tous les contenants de produits chimiques utilisés au travail.	Tous les contenants de produits chimiques étaient correctement étiquetés dans la langue locale.	

Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Des gallons contenant du carburant diesel étaient stockés dans la salle des générateurs.	Stocker le produit chimique dans un endroit plus approprié.	Un gallon de carburant diesel a été retiré de la salle du générateur. Toutes les substances chimiques sont stockées dans l'entrepôt de produits chimiques.	
Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les fiches signalétiques (FS) étaient manquantes pour l'huile de compresseur et l'huile moteur.	Conserver des fiches signalétiques complètes et précises pour tous les produits chimiques utilisés au travail.	Des fiches signalétiques pour l'huile du compresseur et l'huile de moteur ont été affichées aux endroits requis.	
Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les ouvriers n'utilisent pas l'équipement de protection individuelle disponible.	Fournir des gants où c'est nécessaire. Former les ouvriers à l'utilisation des équipements de protection individuelle.	Les ouvriers ont été invités à utiliser correctement leur EPI dans l'exercice de leurs fonctions. Le responsable des Ressources Humaines surveillera leur utilisation quotidiennement.	
Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Le panneau électrique n'a pas les signes d'avertissement appropriés.	Afficher des panneaux d'avertissement appropriés sur tous les panneaux électriques.	Le marquage au sol était déjà peint.	
Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau de température a dépassé 30°C dans plusieurs sections.	Maintenir le niveau de température inférieur égal à 30 °C.		
Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	Le niveau d'éclairage était insuffisant dans plusieurs sections.	S'assurer que le niveau d'éclairage est approprié dans toutes les sections de travail.		
Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Installations Collectives</b>	Nombre insuffisant de toilettes pour les femmes.	Augmenter le nombre de toilettes pour la main-d'œuvre féminine.		

Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	L'usine ne fournit pas de contrôles systématiques annuels de l'état de santé à tous les ouvriers.	Faire un suivi avec l'OFATMA pour effectuer les contrôles annuels.	L'usine a payé la carte de santé (CDS) pour tous les ouvriers et a fait le suivi avec l'OFATMA pour les contrôles médicaux. L'usine fournit elle-même des contrôles médicaux aux ouvriers.	
Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Nombre insuffisant d'infirmières.	Embaucher deux autres infirmières.		
Aug-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Extincteurs sous-chargés et incorrectement montés.	Entretenir régulièrement les extincteurs.	L'établissement a pris des mesures immédiates à ce sujet. Trois extincteurs ont été correctement chargés et montés.	



**Usine:** The Willbes Haitian S.A (HT - Print Shop)  
**Lieu:** Port-au-Prince  
**Nombre d'ouvriers:** 46  
**Date d'enregistrement:** févr.-18  
**Date des deux dernières évaluations de Better Work:** juil.-19 sept.-21

#### Services de Consultation et de Formation

30-mai-22	Réunion bipartite virtuelle	Rencontre avec le Comité Bipartite sur la préparation aux situations d'urgence et suivi de l'ONA et de l'OFATMA.
30-mai-22	Réunion de consultation virtuelle	Rencontre avec l'équipe de conformité pour examiner les procédures disciplinaires et de licenciement, les procédures de recrutement, les procédures de règlement des griefs. Visite virtuelle de la SST sur la gestion des produits chimiques et la préparation aux situations d'urgence.
28-avr.-22	Formation	Atelier virtuel sur la SST
22-avr.-22	Réunion bipartite virtuelle	Réunion pour discuter de l'importance de l'hygiène sur notre santé.
25-mars-22	Réunion bipartite virtuelle	Réunion sur la préparation aux situations d'urgence et l'évaluation des risques.
10-mars-22	Formation	Séance virtuelle sur la sensibilisation et la prévention du harcèlement sexuel pour les ouvriers.
8-févr.-22	Réunion de consultation virtuelle	Visite virtuelle de la SST sur la sécurité électrique et la gestion des produits chimiques, rencontre avec l'équipe de conformité pour examiner le plan d'amélioration, fournir des conseils sur l'inventaire des produits chimiques et la pause déjeuner. Séance de coaching sur les objectifs et les cibles en matière de SST et suivi du premier rapport d'avancement.
17-Nov.-21	Réunion du Comité Bipartite	Réunion virtuelle avec le comité bipartite pour présenter le dernier rapport d'évaluation.
29-Juil.-21	Formation	Formation virtuelle sur la gestion des risques.
17-Nov.-21	Réunion de Consultation Virtuelle	Réunion virtuelle avec l'équipe de conformité pour mettre à jour le plan d'amélioration et identifier les causes profondes. Suivi des congés annuels et calcul des boni. Visite virtuelle de SST pour valider les questions pendantes : préparation aux situations d'urgence et gestion des produits chimiques.
12-Août-21	Réunion de Consultation	Réunion virtuelle avec l'équipe de conformité sur les systèmes de gestion des Ressources Humaines.
28-May-21	Réunion du comité bipartite	Présenter le rôle du comité en sensibilisant les ouvriers à la COVID-19.
20-May-21	Formation	Séminaire de l'industrie sur le système de gestion des produits chimiques (Virtuel)
19-May-21	Formation	Séminaire de l'industrie sur la coopération et la communication au travail (Virtuel)

<b>ÉVALUATION</b>	<b>CATÉGORIE DE CONFORMITÉ</b>	<b>POINT DE CONFORMITÉ</b>	<b>DÉTAILS DE NON CONFORMITÉ</b>	<b>PRIORITÉS D'AMÉLIORATION</b>	<b>EFFORTS DE RÉMÉDIATION</b>	<b>MOIS</b>
<b>Assessment September 2021</b>						
Sept.-21	Durée du Travail	Congé	Les registres de présence et les entrevues ont révélé que les ouvriers recevaient moins de 15 jours de congé annuel après 1 an de service.	Accorder au moins 15 jours de congé annuel aux ouvriers après 1 an de service.		34

Sept.-21	Durée du Travail	Heures Régulières	Les heures normales de travail équivalent à 9 heures par jour et à 54 heures par semaine pour le quart de jour.	Réviser le règlement intérieur et s'assurer que les horaires réguliers ne dépassent pas 48 heures par semaine.		8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	L'usine n'a pas effectué d'exercice d'incendie en 2021 et le dernier exercice d'incendie a été effectué en novembre 2020.	Mener au moins un exercice d'urgence tous les 6 mois, y compris l'évacuation complète de la main-d'œuvre.	Un exercice d'incendie a été effectué le 24 septembre 2021 et un autre a été effectué en mars 2022.	8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Les voies d'évacuation dans la zone d'emballage sont obstruées par des boîtes et des tables.	Rappeler aux superviseurs leur responsabilité de faire respecter la SST dans leur secteur. Préciser qui effectue les contrôles quotidiens (et l'inclure dans le système de contrôles quotidiens/hebdomadaires).	La Direction a identifié un espace supplémentaire pour entreposer le chariot et les cartons. Une formation sur la préparation aux situations d'urgence a été dispensée.	8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Situations d'Urgence	Il manquait l'étiquette d'inspection à un extincteur, un autre était surchargé et un autre était obstrué.	Développer un manuel de procédures d'utilisation normalisées pour la vérification des extincteurs. Offrir une formation supplémentaire aux ouvriers		46
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Services de Santé et Premiers Soins	Le personnel médical n'est pas disponible pour le service de nuit.	Embaucher du personnel médical supplémentaire pour le service de nuit.		46
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Installations de Bien-être	L'eau fournie aux ouvriers n'est pas testée sur une base mensuelle.	Effectuer le test de l'eau sur une base mensuelle Mettre à jour la politique de SST.		8
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Environnement de Travail	La température du lieu de travail dépasse 30°C	Augmenter la ventilation avec des ventilateurs supplémentaires. Effectuer une mesure régulière de la température et comparer avec une valeur seuil.		46
Sept.-21	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine ne tient pas de registre pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	Tenir un registre de toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	Le registre a été révisé et mis à jour pour toutes les personnes qui présentent une température de 38°C et plus.	8

Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Un long fil électrique se trouve au sol obstruant plusieurs allées et créant un risque de trébuchement.	Former les superviseurs et les ouvriers sur les risques électriques et la nécessité de signaler les risques pour réparation.	Le câble électrique a été retiré.	34
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Aucune ceinture de soutien n'a été fournie aux ouvriers effectuant des travaux de levage lourds.	Définir le personnel chargé de fournir et de renouveler les EPI. Fournir aux employés tous les vêtements et équipements de protection individuelle	La Direction a fourni une ceinture de soutien aux ouvriers.	34
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	La douche oculaire n'était pas disponible dans la salle de maintenance où les produits chimiques étaient entreposés et utilisés.	Fournir une station de lavage des yeux ou des bouteilles de lavage des yeux. Former les ouvriers à son utilisation ou afficher le mode opératoire dans la langue locale.	La Direction a retiré les produits chimiques de la salle de maintenance.	8
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les évaluateurs ont observé une zone de stockage, près des toilettes, où était stocké un produit chimique qui n'était pas suffisamment ventilé.	S'assurer que tous les produits chimiques et substances dangereuses utilisés dans l'usine sont stockés correctement.		8
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	Les évaluateurs ont observé un conteneur non identifié d'un produit chimique dans la salle du générateur et plusieurs conteneurs sont étiquetés en espagnol et non dans une langue locale.	Étiqueter correctement les produits chimiques et les substances dangereuses. Préciser qui effectue des contrôles réguliers sur la sécurité chimique.	L'étiquette a été traduite dans la langue locale et le contenant a été identifié.	8
Sept.-21	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Produits Chimiques et Substances Dangereuses</b>	L'inventaire des produits chimiques est incomplet et il est écrit en espagnol.	Affecter des personnes responsables de la mise à jour des inventaires des substances dangereuses dans les différents lieux où elles sont entreposées ou utilisées.		50
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Les employeurs versent aux ouvriers leur complément de salaire annuel en cas de licenciement. Cependant, le calcul du salaire moyen n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Payer la pause déjeuner et Inclure le paiement dans le calcul du supplément de salaire annuel lors du licenciement.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8

Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	L'employeur indemnise les ouvriers pour les congés annuels payés non utilisés lors du licenciement. Cependant, le calcul du salaire de base n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans les congés annuels lors du licenciement.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Licenciement</b>	Le calcul du salaire moyen pour le préavis de licenciement n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans le calcul du délai de préavis.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8
Sept.-21	<b>Contrats et Ressources Humaines</b>	<b>Contrats de Travail</b>	Le contrat écrit ne précise aucune information sur l'horaire nocturne.	Réviser et modifier le contrat de travail.	Des mesures correctives sont en cours de discussion avec le bureau coréen.	8
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Renseignements sur les Salaires, Utilisation et Déduction</b>	Le paiement du complément de salaire annuel ou de la prime n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Veiller à ce que le complément de salaire des ouvriers comprenne le paiement de la pause déjeuner.	Les discussions sur les exigences légales ont eu lieu avec le Directeur Général.	8
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution des ouvriers à l'OFATMA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution des ouvriers à l'OFATMA.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	La contribution de l'employeur à l'OFATMA n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure la pause déjeuner dans la contribution à l'OFATMA.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	L'employeur perçoit et transmet la cotisation des ouvriers à l'ONA dans les délais prévus par la loi. Cependant, le calcul n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution envoyée à l'ONA.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8
Sept.-21	<b>Compensation</b>	<b>Sécurité Sociale et autres Avantages</b>	L'employeur verse la cotisation requise à l'ONA. Cependant, le calcul du salaire de base n'inclut pas le paiement de la pause déjeuner.	Inclure le paiement de la pause déjeuner dans la contribution envoyée à l'ONA.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8

Sept.-21	Compensation	Congés Payés	L'usine n'a pas correctement payé les congés annuels car les pauses déjeuner ne sont pas incluses.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul du paiement des congés annuels.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Les pauses déjeuner ne sont pas compensées dans la masse salariale.	Discuter des exigences légales avec le directeur général. Payer la pause déjeuner.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	Les ouvriers éligibles ne sont pas correctement payés pour les congés de maladie.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés de maladie.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8
Sept.-21	Compensation	Congés Payés	L'employeur ne paie pas correctement les congés annuels des ouvriers.	Payer la pause déjeuner et l'inclure dans le calcul des congés annuels.	Les échanges ont eu lieu avec le Directeur Général.	8
<b>Evaluation Octobre 2020 -Juillet 2019</b>						
Oct-20	Sécurité et Santé au Travail	Protection des Ouvriers	L'usine n'a pas de liste de contrôle appropriée pour surveiller le processus de nettoyage et de désinfection lié au COVID-19.	Élaborer une liste de contrôle pour enregistrer le nettoyage et la désinfection quotidiens. Conserver le dossier dans un endroit approprié.		
Oct-20	Sécurité et Santé au Travail	Système de Gestion de la SST	L'usine n'a pas mis en place de protocole d'épidémie/pandémie approprié lié au COVID-19.	Développer un protocole qui comprend un groupe d'intervention COVID-19, des procédures d'hygiène, des procédures d'entrée et de sortie et des procédures de rapport.	Un protocole sur la COVID-19 a été élaboré.	
Jul-19	Temps de Travail	Congé	L'usine a accordé 13 jours de congé annuel aux ouvriers après 1 an de service au lieu de 15 jours.	Accorder aux ouvriers le temps nécessaire pour les congés annuels.	Factory ensured that the workers could benefit 15 consecutive days in 2019.	
Jul-19	Sécurité et Santé au Travail	Préparation aux Urgences	Extincteurs sous-chargés.	Veiller à ce que tous les extincteurs soient correctement entretenus et dégagés.	A maintenance company has been contracted for the monthly inspection.	

Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Préparation aux Urgences</b>	Les détecteurs de fumée n'ont pas été installés là où des matériaux inflammables sont stockés.	Installer un système de détection d'incendie et d'alarme là où les produits chimiques sont utilisés et stockés.	The facility has purchased fire detectors and placed them at their respective place.	
Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Services de Santé et Premiers Soins</b>	Le personnel médical n'est pas disponible pour le quart de nuit.	Embaucher le personnel médical requis.		
Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Environnement de Travail</b>	La température du lieu de travail dépasse 30 °C dans toutes les sections.	S'assurer que le flux d'air provenant et sortant des ventilateurs n'est pas bloqué.		
Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les fils électriques et la prise ne sont pas entretenus correctement.	Isoler les fils électriques exposés et installer un couvercle sur toutes les prises électriques.	The wires are installed through pipeline to prevent contact with people, cover have been placed to breakers and outlet.	
Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Protection des Ouvriers</b>	Les masques appropriés ne sont pas fournis aux ouvriers.	Fournir des masques appropriés aux ouvriers.	Workers have been trained and received the proper PPE.	
Jul-19	<b>Sécurité et Santé au Travail</b>	<b>Système de Gestion de la SST</b>	L'inventaire des produits chimiques et des produits dangereux ne précise pas les quantités approximatives stockées.	Désigner une personne responsable de la mise à jour des inventaires des substances dangereuses dans les différents lieux où elles sont stockées ou utilisées.	The facility has assigned a person responsible for updating the inventories of hazardous substances in various location where chemical are stored.	

En tant que partenariat entre l'Organisation internationale du Travail et la Société financière internationale, membre du Groupe de la Banque mondiale, Better Work réunit divers groupes - gouvernements, marques mondiales, propriétaires d'usines, syndicats et travailleurs - pour améliorer les conditions de travail dans le vêtement L'industrie et rendre le secteur plus compétitif.

#### **CORE DONORS TO BETTER WORK**

**Ministère des Affaires Étrangères Néerlandais**

**Secrétariat d'Etat à l'Economie Suisse**

**Ministère des Affaires Étrangères du Danemark**

**Le Gouvernement de l'Australie**

Représenté par le Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce (DFAT)

**Le Département Américain du Travail**

Le financement est également fourni par le DFID, le Gouvernement de la France, le Gouvernement du Canada, l'Aide Irlandaise, le GMAC, le Gouvernement Royal du Cambodge et des donateurs du secteur privé, dont The Walt Disney Company, la Fondation Levi Strauss, Gap Inc. et FUNG (1937) Management Ltd.





International  
Labour  
Organization



**International  
Finance  
Corporation**  
WORLD BANK GROUP